

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**Le Conseil intercommunal est convoqué en séance
le jeudi 07 avril 2022 à 18h30
en la salle du Conseil communal de Vevey
Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Assermentations
 - 3.1 Madame Magali Tarin (Blonay – Saint-Légier)
 - 3.2 Madame Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Madame Maya Daepfen, démissionnaire
 - 3.3 Monsieur Pierre-Yves Charpilloz (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Monsieur Michael Rohrer, démissionnaire
 - 3.4 Monsieur Jean-Marc Roduit (Vevey) en remplacement de Monsieur Nuno Domingos, démissionnaire
4. Election d'un membre et d'un membre suppléant de la Commission de gestion représentant la commune de Blonay – Saint-Légier pour la législature 2021-2026
5. Election d'un membre suppléant de la Commission de gestion pour la législature 2021-2026, en remplacement de Monsieur Michael Rohrer (La Tour-de-Peilz), démissionnaire
6. Election d'un membre de la Commission de gestion pour la législature 2021-2026, en remplacement de Monsieur Cihan Kirisci (Vevey), démissionnaire
7. Nomination d'une commission chargée d'étudier la prise en considération de la motion de Monsieur Lionel Winkler (Montreux), déposée lors de la séance du 18 novembre 2021, intitulée « Améliorer les possibilités d'engagement de la milice sapeur-pompier lors des interventions de jour »
8. Approbation du procès-verbal No 05/2021 de la séance du 18 novembre 2021
9. Communications du Bureau
10. Correspondance
11. Dépôt et développement de motions, postulats, interpellations et projets
12. Préavis du Comité de direction
 - 12.1 Comptes 2021 de l'Association Sécurité Riviera (No 01/2022)

- 12.2 Rapport de gestion 2021 (No 02/2022) 
13. Rapports des commissions
14. Communications du Comité de direction
- 14.1 Réponse aux questions de Monsieur Jacques Keller (Corsier-sur-Vevey) déposées lors de la séance du 18 novembre 2021 (No 01/2022) 
- 14.2 Réponse à l'interpellation de Monsieur Pascal Rossier (Montreux), déposée lors de la séance 18 novembre 2021, intitulée « Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques » (No 02/2022) 
15. Autres objets s'il y a lieu

La Présidente :



Corinne Borloz

La Secrétaire :



Carole Dind

Annexes :

- Convocation des groupes
- Procès-verbaux No 05/2021
- Préavis Nos 01 et 02/2022
- Communications No 01 et 02/2022

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Procès-verbal No 05/2021

Date : Jeudi 18 novembre 2021 à 18h30

Lieu : Salle du Conseil communal de Vevey - Rue du Conseil 8 - 1800 Vevey

Présidence : Corinne Borloz (Corseaux)

Scrutateurs : Jacques Sauvonnnet (Vevey) - Dominique Vaucoret (La Tour-de-Peilz)

Présent(e)s : 53 conseillères et conseillers

Excusé(e)s : 13 conseillères et conseillers

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Assermentations
 - 2.1 Monsieur Cédric Clerc (Jongny)
 - 2.2 Monsieur Nuno Domingos (Vevey)
 - 2.3 Madame Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Madame Maya Daeppen, démissionnaire
 - 2.4 Monsieur Piero Negro (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Madame Rachel Descloux, démissionnaire
 - 2.5 d'un·e conseiller·ère (Vevey) en remplacement de Monsieur Cihan Kirisci, démissionnaire
 - 2.6 Monsieur Alexandre Koschevnikov (Veytaux) en remplacement de feu Monsieur John Grandchamp
3. Election de trois membres de la Commission de gestion pour la législature 2021-2026, en remplacement de Madame Rachel Descloux, Monsieur Cihan Kirisci, démissionnaires et feu Monsieur John Grandchamp
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal No 03/2021 de la séance du 16 septembre 2021
6. Communications du Bureau
7. Correspondance
8. Dépôt et développement de motions, postulats, interpellations et projets
9. Préavis du Comité de direction
10. Rapports des commissions
 - 10.1 Rapport confidentiel relatif au renouvellement de deux ambulances – demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'063.60 (No 10/2021) (Rapp. : M. Lionel Winkler, Président)
 - 10.2 Rapport relatif au taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 06/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)
 - 10.3 Rapport relatif à l'autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 07/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)
 - 10.3.1 Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (amendement au préavis No 07/2021 proposé par le Comité de direction)

- 10.4 Rapport relatif aux compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2021-2026 (No 08/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)
- 10.5 Rapport relatif à la fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2021-2026 (No 09/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)
- 11. Communications du Comité de direction
- 11.1 Réponse à l'interpellation de Monsieur Cihan Kirisci (Vevey) déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 16 septembre 2021, intitulée « Allooo 118 au secours, il y a le feu à la caserne de Vevey » (No 05/2021)
- 11.2 Présentation suite à la cyber attaque du réseau informatique de la commune de Montreux en collaboration avec M. Barbezat, DGNSI
- 11.3 Présentation suite à la restructuration du Service d'ambulances
- 12. Autres objets s'il y a lieu

Mme la Présidente Corinne Borloz (Corseaux) ouvre la 3^{ème} séance de la législature 2021-2026 et souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle salue le public, le personnel de l'ASR, les représentants de la presse et les remercie de leur intérêt pour notre association. Même si les dernières directives du Canton permettent à nouveau de siéger dans une salle « normale », les règles sanitaires restent de rigueur.

En préambule, elle rend hommage à notre collègue M. John Grandchamp (Veytaux), décédé subitement le 5 octobre dernier : « John, il reste de toi ce que tu as donné au lieu de le garder dans des coffres rouillés. Il reste de toi, de ton jardin secret, une fleur oubliée qui ne s'est pas fanée ; ce que tu as donné en d'autres fleurira. Il reste de toi ce que tu as offert et qui grandira ; ce que tu as souffert en d'autres vivra. Il reste de toi une larme tombée, un sourire germé sur les yeux de ton cœur. Il reste de toi ce que tu as semé et qui germera en d'autres. Il reste de toi ce que tu as partagé aux mendiants du bonheur. Voilà, John, ce que je voulais te dire au nom du Conseil intercommunal. Tu resteras à tout jamais gravé dans nos mémoires. Je ne sais pas s'il existe une association telle que la nôtre là où tu es, mais ce dont je suis certaine, c'est que tu en seras le prochain président. Repose en paix ». L'assemblée se lève pour observer un instant de silence.

1. APPEL

Excusé(e)s : Jean-Luc Chabloz (Blonay) - Arianne Rouge (Corsier) - Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) - Laetitia Cocelli Sivi (Montreux) - Irina Gote (Montreux) - Bernard Tschopp (Montreux) - Gérald Gygli (St-Légier) - Julien Schlaeppi (St-Légier) - Nicolino Berardocco (Vevey) - Cédric Bussy (Vevey) - Nuno Domingos (Vevey) - Anna lamartino (Vevey) - Yvan Luccarini (Vevey)

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer. Le Conseil intercommunal a été régulièrement convoqué. Les conseillères et conseillers ont reçu l'ordre du jour et les documents nécessaires au bon déroulement de la séance dans les délais réglementaires. Un exemplaire de la convocation a été adressé à M. le Préfet.

2. ASSERMENTATIONS

- 2.1 **Monsieur Cédric Clerc (Jongny)**
- 2.2 **Monsieur Piero Negro (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Madame Rachel Descloux, démissionnaire**
- 2.3 **Monsieur Nicolas Cordonier (Vevey) en remplacement de Monsieur Cihan Kirisci, démissionnaire**
- 2.4 **Monsieur Alexandre Koschevnikov (Veytaux) en remplacement de feu Monsieur John Grandchamp**

Mme la Présidente précise que l'assermentation de M. Nuno Domingos (Vevey), absent lors de la séance d'installation du 22 juin, lors de la séance plénière du 16 septembre ainsi qu'à celle de ce jour, ne peut avoir lieu. L'art. 8, al. 3 du règlement du Conseil intercommunal prévoit que « le membre du Comité de direction ou du Conseil qui ne prête pas serment dans les trois séances du Conseil suivant

son élection est réputé démissionnaire ». Elle prie donc la commune de Vevey de bien vouloir nommer un nouveau conseiller.

Mme Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) étant excusée, son assermentation est reportée à la séance du 7 avril 2022.

Elle donne enfin lecture du serment prescrit par la loi, puis MM. Cédric Clerc (Jongny), Piero Negro (La Tour-de-Peilz), Nicolas Cordonier (Vevey) et Alexandre Koschevnikov (Veytaux) prêtent serment.

Mme la Présidente les félicite et leur souhaite la bienvenue au sein de l'Association Sécurité Riviera.

3. ÉLECTION DE TROIS MEMBRES DE LA COMMISSION DE GESTION POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026, EN REMPLACEMENT DE MADAME RACHEL DESCLOUX, MONSIEUR CIHAN KIRISCI, DÉMISSIONNAIRES ET FEU MONSIEUR JOHN GRANDCHAMP

Le groupe Vevey n'ayant pour l'instant pas de candidat à présenter, le remplacement de M. Cihan Kirisci (Vevey) est reporté à la séance du 7 avril 2022.

Les candidatures de MM. Piero Negro (La Tour-de-Peilz) et Alexandre Koschevnikov (Veytaux) sont présentées en remplacement respectivement de Mme Rachel Descloux (La Tour-de-Peilz), démissionnaire, et de feu M. John Grandchamp (Veytaux). Il n'y a pas d'autres propositions.

Conformément à l'art. 49, al. 3 RCI, MM. Piero Negro (La Tour-de-Peilz) et Alexandre Koschevnikov (Veytaux) sont nommés membres de la commission de gestion pour la législature 2021-2026 de manière tacite et par acclamation.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Au point 2, les assermentations de M. Nuno Domingos (Vevey) et de Mme Gabrielle Heller (La Tour-de-Peilz) sont supprimées de l'ordre du jour. La numérotation est modifiée en conséquence. Au point 5, il s'agit du procès-verbal No 04/2021 (et non No 03/2021). Au point 8, les objets suivants sont annoncés :

- 8.1 Interpellation de M. Pascal Rossier (Montreux) - « Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques »
- 8.2 Motion de M. Lionel Winkler (Montreux) - « Améliorer les possibilités d'engagement de la milice sapeur-pompier lors des interventions de jour »

La parole n'est pas demandée. Au vote, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que modifié.

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL NO 04/2021 DE LA SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2021

La parole n'est pas demandée. Au vote, le procès-verbal No 04/2021 de la séance du 16 septembre 2021 est adopté à une très large majorité (quatre abstentions), avec remerciements à la secrétaire.

6. COMMUNICATIONS DU BUREAU

Le bureau s'est réuni en date du 1er novembre. Les points suivants ont été relevés :

Les démissions doivent être formulées par écrit et envoyées par courrier à la présidence du Conseil intercommunal, et non par voie électronique en référence au piratage qui peut survenir sur un réseau informatique. Nous sommes en première loge pour nous en préserver.

Suite à la fusion des communes de Blonay et St-Légier, l'assermentation des nouveaux membres du Conseil intercommunal se fera devant le Bureau afin que ceux-ci puissent pleinement participer dès le

début de l'année prochaine, sans attendre la séance du mois d'avril. Mme la Présidente tient à remercier, au nom du Conseil intercommunal, les membres de Blonay et St-Légier qui ne poursuivent pas leur mandat. Ils ont effectué leur tâche avec dévouement et efficacité et nous leur souhaitons plein succès, pour certain dans d'autres horizons politiques, pour d'autres dans retraite bien méritée.

Au vu du nombre de dossiers à l'ordre du jour pour cette législature, il paraît non négligeable d'agender une séance supplémentaire à l'année politique et ce dès 2023. Celle-ci serait programmée vers les mois de janvier ou février. Le Bureau reviendra devant le Conseil à ce sujet.

Mme la Présidente donne lecture de l'intervention qu'elle a faite devant le Conseil communal de Corseaux au sujet du nouveau site internet de l'ASR. Elle invite chacun à en faire autant auprès de sa commune respective, car il semble important que la population soit au courant : « L'ASR s'est dotée d'un tout nouveau site internet muni d'une plateforme unique pour l'ensemble des services tant administratifs qu'opérationnels. Vous avez maintenant la possibilité, via le guichet virtuel, de demander une autorisation, payer vos amendes et suivre vos démarches administratives. Un espace « aide aux victimes » a également été créé, donnant la possibilité aux personnes victimes d'infractions physiques, psychiques ou sexuelles de bénéficier d'une aide et d'un soutien. Un formulaire de contact confidentiel est en ligne et permet le cas échéant de porter plainte sans avoir à se déplacer à Clarens. L'ASR s'est rendu compte qu'il était parfois plus facile pour une victime de le faire derrière son écran plutôt que devant un officier de police. Afin de pouvoir lutter le plus efficacement possible contre toutes ces infractions, nous vous encourageons vivement à utiliser ce moyen si malheureusement vous y êtes confrontés. Merci d'en parler aussi autour de vous, aux plus jeunes comme aux plus âgés de nos concitoyens, car pour lutter contre, nous avons besoin que les gens le signalent. Je pense notamment au harcèlement de rue. »

M. Frédéric Pilloud, directeur, revient sur une question posée concernant la consultation des documents antérieurs à 2021 sur le site internet de l'association. Pour l'instant, il est possible d'accéder à ces documents via un lien moyennant un login ou de prendre contact avec le secrétariat à Clarens. Un interfaçage particulier était nécessaire entre le précédent site et le nouveau. Par souci d'économie, décision a été prise d'opter pour une migration progressive des documents.

Mme la Présidente rappelle que deux présentations fort intéressantes sont prévues ce soir. Merci, dans la mesure du possible, de rester jusqu'à la fin de la séance.

7. CORRESPONDANCE

Néant.

8. DÉPÔT ET DÉVELOPPEMENT DE MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS ET PROJETS

8.1. Interpellation de M. Pascal Rossier (Montreux) - « Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques »

M. Pascal Rossier (Montreux) donne lecture de cette interpellation, qui est d'emblée soutenue réglementairement et dont le texte est le suivant :

« D'une manière générale, la vie nocturne, au travers de ses activités, bars, discothèques et night-clubs, se veut festive et agréable, afin que tout un chacun puisse s'amuser et se distraire en toute tranquillité et, surtout, en toute sécurité. La nuit est malgré tout propice à des débordements et des excès de tous genres provoqués par une minorité de personnes dont les règles de bienséance et d'éducation semblent correspondre à une perception momentanément sélective : abus de consommation d'alcool, agressions, bagarres, nuisances sonores, incivilités ou harcèlement qui ont des répercussions sur le domaine public, donc sur la population, ainsi que sur nos visiteurs et sur l'image de notre région. Ces infractions génèrent un sentiment d'insécurité objectif et/ou subjectif plus ou moins acceptable, selon la manière dont on y est confronté, quand bien même il faut reconnaître que sur notre territoire, la situation n'est pas obérée.

Par contre, les débordements importants ou de masse, qui sont répercutés dans les médias ne peuvent qu'augmenter le niveau d'insécurité et péjorer l'image de notre région et se doivent d'être évités, autant que faire se peut, par des mesures appropriées et anticipées. L'importante bagarre impliquant 300 personnes, qui s'est produite le 31 juillet 2021, vers 02h00, devant le Black Pearl sur la Grand-Rue à Montreux en est un exemple. Dès lors, se pose la question de savoir comment ce genre de situation peut être anticipée ou avortée.

D'autre part, ces dernières semaines, plusieurs cas de suspicion d'intoxication au GHB, aussi appelée drogue du violeur, ont été relayés par les médias et les réseaux sociaux dans plusieurs villes d'Europe, mais également en Suisse romande. Quand bien même tous les cas récents ne sont pas avérés, l'usage de GHB dans les milieux festifs n'est pas nouveau et demeure malgré tout pérenne. Le phénomène est grave et mérite un examen attentif et il ne doit pas être banalisé, les conséquences physiques et psychologiques sur les victimes, principalement des jeunes femmes, mais aussi des hommes, étant importantes, voire irréversibles dans certains cas. Dès lors, se pose la question de savoir ce qui doit être amélioré pour être plus efficace par apport à ce phénomène persistant.

Le GHB, inodore et incolore, peut provoquer une sédation et une amnésie, effets d'ailleurs recherchés par les agresseurs. En peu de temps, les victimes perdent le contrôle de leur corps, sont manipulables et sont incapables de se défendre ou de réagir. Corollaire, il est dès lors difficile pour une victime en détresse de parler de son cas ou de déposer une plainte pénale lorsqu'on ne se rappelle de rien ou encore, pris d'une forme de honte, que l'on n'ose pas le faire. Dès lors, se pose la question de savoir quelles sont les mesures qui doivent être prises pour permettre une prise en charge rapide et spécialisée des victimes.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au CoDir :

1. Quelles sont les mesures qui ont été prises pour éviter, respectivement prévenir, le risque de troubles à l'ordre public tel que celui vécu la nuit du 31 juillet 2021 ?
2. Sous quelle forme et de quelle manière les relations entre l'ASR et les tenanciers des établissements de nuit s'effectuent-elles pour disposer des éléments nécessaires à l'appréciation des risques ?
3. De quelle manière sont définies les règles d'engagements actuelles lors d'interventions, entre la police et les services de sécurité privés des établissements de nuit, notamment sur la répartition des responsabilités ?
4. Quelle est la situation particulière sur la Riviera en rapport avec l'intoxication de personnes dues au GHB ?
5. Est-ce que des mesures ont été entreprises avec les milieux spécialisés et les tenanciers, pour prévenir et informer la clientèle des établissements de nuit sur les risques liés à la situation actuelle d'intoxication au GHB ?
6. Quelles sont les mesures d'urgence prises ou prévues pour assurer une prise en charge efficiente des victimes d'intoxication au GHB ?
7. Est-il envisagé ou prévu, à court ou moyen terme, de renforcer la collaboration avec les établissements de nuit dans le domaine sécuritaire ?

Je remercie le CoDir pour sa réponse. Au vu des éléments demandés, je souhaite que celle-ci soit faite par écrit. »

M. Bernard Degex (Blonay) indique que le Comité de direction répondra par écrit à cette interpellation.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Le Conseil intercommunal recevra une réponse écrite au sujet de cette interpellation.

8.2. Motion de M. Lionel Winkler (Montreux) - « Améliorer les possibilités d'engagement de la milice sapeur-pompier lors des interventions de jour »

M. Lionel Winkler (Montreux) donne lecture de cette motion, dont le texte est le suivant :

« En marge des discussions de la commission chargée d'examiner les adaptations du règlement du SDIS Riviera cet été, certains constats ont été mis en évidence concernant le fonctionnement de notre système de milice sapeur-pompier.

Il est tout d'abord à relever la ferme volonté du Comité de Direction de ne pas recourir à la professionnalisation du SDIS, dont les coûts seraient alors disproportionnés par rapport à la qualité d'intervention actuelle, qualité également relevée dans un récent courrier de l'ECA adressé au CoDir et transmis au Conseil intercommunal pour cette séance.

Néanmoins, force est de constater au travers des rapports de gestion du Comité de direction de ces dernières années, une diminution sensible mais régulière de l'effectif milicien du SDIS. Et malheureusement, cette diminution se reflète proportionnellement sur l'effectif milicien de jour.

Bien avant l'intégration des SDIS de la région au sein de l'ASR, certains membres d'Etat-major miliciens d'alors relevaient déjà que rien n'existait concrètement pour améliorer la situation des effectifs de jour, toutes casernes confondues.

L'engagement de sapeurs-pompiers permanents, souhaité lors de l'intégration des SDIS de la région au sein de l'ASR, avait pour premier but de pallier le manque d'effectif de jour déjà constaté alors. 7 ans après cette intégration, il faut bien constater que cette érosion générale de l'effectif du SDIS a, à nouveau, une influence certaine sur l'organisation des interventions de jour.

Si les recrutements sont toujours bien fréquentés, toujours selon les rapports de gestion, l'effectif a tout de même de la peine à se maintenir, ou bien sûr mieux, à s'étoffer.

Problème général de société ? Problème de conciliation entre vie professionnelle et vie de milicien ? Problème de formation de base trop exigeante pour une personne qui souhaite débiter dans notre SDIS ? Ou est-ce le cumul de toutes ces problématiques qui péjore le maintien d'un effectif serein, en particulier pour la journée.

Je pense qu'il est vraiment temps, aujourd'hui, de se questionner très objectivement sur les possibilités de pérennisation de notre système de milice, sans tabou, et de trouver des solutions tant incitatives que motivantes, et pourquoi pas innovantes, venant de notre Association qui est souvent citée en exemple, justement pour sa parfaite intégration de divers corps de métiers en lien avec la sécurité publique.

Mais il arrive à un certain niveau d'innovation où l'on ne peut plus rester seul et la collaboration étroite avec d'autres entités publiques ou privées doit véritablement être effective.

Car au final, et c'est bien le but de cette motion, il est aujourd'hui primordial d'améliorer l'attractivité pour les employeurs tant publics que privés, à engager un(e) sapeur-pompier volontaire dans son entité et qu'il puisse intervenir la journée au profit de notre population.

A ce jour, il y a déjà des contacts qui sont entrepris auprès des communes pour proposer qu'une personne candidate à un poste vacant ait une considération accrue si elle est sapeur-pompier, à compétences égales et dans des postes de travail qui le permettent, bien entendu.

Malheureusement, il n'y a pas de véritable incitation pour que cette personne soit véritablement engagée, puis qu'elle puisse intervenir la journée. Et je le sais personnellement, ce constat perdure depuis plus de quinze ans, sans véritables décisions pour améliorer et pérenniser un effectif de jour efficient, avec nos collaborateurs communaux.

Si au niveau des entreprises privées, il existe une plateforme internet qui a un magnifique argumentaire sur sa page d'accueil, que je cite : "Recruter un-e sapeur-pompier volontaire : plus qu'un atout, une plus-value" (je vous l'accorde, c'est un argument massue), force est de constater qu'à part la mise à disposition d'un autocollant "Employeur partenaire", il n'y a là aussi pas de véritable incitation et/ou

motivation auprès d'un employeur potentiel pour qu'il ait, ce que je me permettrais d'appeler "un retour sur investissement" en laissant un de ses collaborateurs partir en intervention la journée.

J'estime que toute cette volonté que l'on entend régulièrement de pérenniser notre système de milice, en particulier la journée, est superficielle depuis trop longtemps, et que c'est aujourd'hui le dernier moment pour réagir à ce manque d'effectif diurne par des actes concrets. Des actes qui soient en parfaite adéquation avec l'organisation du SDIS, des services communaux, des entreprises, nonobstant l'aspect financier qui doit également être viable pour chacune des entités que je viens de citer.

Sans pouvoir apporter dans cette motion de solutions toutes ficelées, car je n'en ai pas les compétences, je demande au Comité de direction, d'apporter des solutions pérennes pour assurer un effectif de jour convenable dans le cadre de l'organisation de notre système de milice, par une incitation accrue auprès des employeurs publics et privés pour qu'ils puissent laisser intervenir leurs collaborateurs sapeurs-pompiers durant la journée de travail pour l'exercice de leurs missions auprès de la population.

Je suis conscient que cette demande va bousculer certaines habitudes dans notre société devenue quelque peu individualiste, à tous les niveaux. Mais je suis également conscient de la dynamique de notre Association et de son Comité de direction qui ne sera pas à son premier coup de génie pour apporter les meilleures solutions sécuritaires pour la population de notre région.

Alors que ce soit en collaboration avec l'ECA, FVSP, pourquoi pas le CE, ou même la FSSP, ainsi que les associations professionnelles faitières, et bien entendu, l'ensemble de nos services communaux respectifs, il sera nécessaire de tous se mettre autour d'une table afin d'apporter ces solutions nouvelles, qui seront potentiellement d'ordre financières, afin qu'il devienne, dans un futur très proche, une véritable évidence d'avoir un ou plusieurs sapeurs-pompiers miliciens au sein de son entreprise ou de son service.

Je vous remercie pour votre attention, et demande que cette motion soit transmise à une commission pour sa prise en considération et son renvoi au Comité de direction. »

La parole n'est pas demandée. Étant donné qu'un cinquième au moins des membres présents soutient la demande de renvoi à une commission de prise en considération, cette motion est renvoyée à une commission. Celle-ci sera nommée lors de la prochaine séance.

9. PRÉAVIS DU COMITÉ DE DIRECTION

Néant.

10. RAPPORT DES COMMISSIONS

10.1 Rapport confidentiel relatif au renouvellement de deux ambulances – demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'063.60 (No 10/2021) (Rapp. : M. Lionel Winkler, Président)

Mme la Présidente rappelle que M. John Grandchamp avait été nommé président pour cette commission. Il a donc fallu trouver rapidement un remplaçant. Une demande a été faite en ce sens auprès des membres des communes d'amont, sans succès malheureusement. Après discussion avec M. Jean-Baptiste Piemontesi (Montreux), vice-président du Comité de direction, elle a décidé de demander à M. Lionel Winkler (Montreux) s'il était d'accord d'assumer cette tâche. Certes, il ne fait pas partie des communes d'amont, mais ce n'est pas faute d'avoir cherché. Personne ne s'opposant à cette manière de faire, elle remercie chaleureusement M. Lionel Winkler (Montreux) pour son engagement.

M. Lionel Winkler (Montreux) donne lecture des conclusions du rapport de la commission.

La parole n'est pas demandée. Au vote, les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité, comme suit :

Le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le préavis No 10/2021 du Comité de direction du 23 septembre 2021 relatif au renouvellement de deux ambulances et la demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'063.60,

Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'autoriser le Comité de direction à déléguer la procédure d'adjudication aux soumissionnaires et la création des contrats à la CAIB, pour le remplacement des véhicules "Corel 973" et "Corel 974" acquis en 2014. Les contrats nécessaires à la concrétisation du marché ne pourront être conclus qu'après l'entrée en force de la décision, c'est-à-dire en l'absence de recours, passé le délai de dix jours dès la réception de la notification ;
2. de lui octroyer à cet effet un crédit d'investissement de CHF 490'063.60 au maximum ;
3. d'octroyer si nécessaire un crédit supplémentaire de CHF 2'058.-- au budget 2022 dans le compte 605.3323 ;
4. de financer cet investissement par l'emprunt que le Comité de direction est autorisé à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
5. d'amortir cet investissement sur une durée de 7 ans par la subvention cantonale octroyée ;
6. d'autoriser le Comité de direction à signer tous les actes et les conventions en rapport avec cette acquisition.

10.2 Rapport relatif au taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 06/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)

M. Jacques Marmier (Corseaux) donne lecture des conclusions du rapport de la commission de gestion.

La parole n'est pas demandée. Au vote, les conclusions du préavis sont adoptées à une très large majorité (trois abstentions), comme suit :

Le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le préavis No 06/2021 du Comité de direction du 20 mai 2021, relatif au taux d'activité, à la rétribution et aux indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026,

Vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- d'octroyer au Comité de direction, pour la période du 1er juillet 2021 au 31 décembre 2021, soit le prorata temporis d'un montant annuel de CHF 267'792.20 à titre de rétribution ;
- d'octroyer au Comité de direction, pour la durée de la législature 2021-2026, un montant annuel de CHF 256'194.90 à titre de rétribution dès le 1er janvier 2022, sous réserve de l'indexation éventuelle accordée au 1er janvier de chaque année, selon les mêmes modalités que le personnel de l'Association de communes ;
- d'octroyer au Comité de direction, pour la durée de la législature 2021-2026, un montant annuel de CHF 17'500.- à titre d'indemnité pour les frais généraux et de déplacement dans le périmètre de l'Association de communes ;
- de fixer l'entrée vigueur de ces dispositions rétroactivement au 1er juillet 2021.

10.3 Rapport relatif à l'autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 07/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)

10.3.1 Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (amendement au préavis No 07/2021 proposé par le Comité de direction)

M. Jacques Marmier (Corseaux) donne lecture des conclusions du rapport de la commission de gestion.

Mme la Présidente remarque que le Comité de direction propose un amendement aux conclusions du préavis afin de lui accorder une autorisation générale de plaider *jusqu'à la valeur litigieuse d'un litige patrimonial de CHF 100'000.-- par cas.*

M. Bernard Degex (Blonay) indique que cet ajout fait suite aux discussions avec la commission de gestion. Il s'agit d'un amendement technique afin de corriger un oubli de la part du Comité de direction.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Au vote, l'amendement du Comité de direction est accepté à l'unanimité. Les conclusions du préavis sont ensuite adoptées, telles qu'amendées, à l'unanimité. Dès lors,

Le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le préavis No 07/2021 du Comité de direction du 17 juin 2021, relatif à l'autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026,

Vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accorder au Comité de direction de l'Association de communes Sécurité Riviera, pour la durée de la législature 2021-2026, une autorisation générale de plaider jusqu'à la valeur litigieuse d'un litige patrimonial de CHF 100'000.-- par cas.

10.4 Rapport relatif aux compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2021-2026 (No 08/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)

M. Jacques Marmier (Corseaux) donne lecture des conclusions du rapport de la commission de gestion.

La parole n'est pas demandée. Au vote, les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité, comme suit :

Le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le préavis No 08/2021 du Comité de direction du 17 juin 2021, relatif aux compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2021-2026,

Vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accorder au Comité de direction de l'Association de communes Sécurité Riviera une autorisation arrêtant la limite des crédits complémentaires à CHF 80'000.-- par cas pour la durée de la législature 2021-2026.

10.5 Rapport relatif à la fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2021-2026 (No 09/2021) (Rapp. : M. Jacques Marmier, Président)

M. Jacques Marmier (Corseaux) donne lecture des conclusions du rapport de la commission de gestion.

La parole n'est pas demandée. Au vote, les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité, comme suit :

Le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le préavis No 09/2021 du Comité de direction du 17 juin 2021, relatif à la fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2021-2026,

Vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

de fixer le plafond d'endettement à CHF 10'000'000.-- pour la durée de la législature 2021-2026.

Mme la Présidente remercie la Commission de gestion pour son précieux travail.

11. COMMUNICATIONS DU COMITÉ DE DIRECTION

11.1 Réponse à l'interpellation de Monsieur Cihan Kirisci (Vevey) déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 16 septembre 2021, intitulée « Allooo 118 au secours, il y a le feu à la caserne de Vevey » (No 05/2021)

M. Bernard Degex (Blonay) indique que le Comité de direction a essayé de répondre le mieux possible aux différentes questions posées. Un courrier de l'ECA mis en copie permet de rassurer celles et ceux qui avaient d'éventuels doutes sur la qualité de la formation et des interventions du SDIS Riviera, plus spécialement des sapeurs-pompiers de la caserne de Vevey. La motion de M. Lionel Winkler (Montreux) permettra aussi de réfléchir à des solutions viables pour les sapeurs-pompiers volontaires de notre région.

M. Clément Tolusso (Vevey) rappelle que cette interpellation a été principalement portée par M. Cihan Kirisci (Vevey), aujourd'hui démissionnaire. Le groupe de Vevey remercie donc le Comité de direction pour sa réponse, mais n'a pas d'autre avis à donner à ce sujet. Peut-être que la question reviendra sur la table, mais restons-en là pour le moment.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close.

11.2 Présentation suite à la cyber attaque du réseau informatique de la commune de Montreux en collaboration avec M. Barbezat, DGNSI

Cette présentation est faite par M. Frédéric Pilloud, directeur, accompagné de M. Vincent Rubio, de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information.

Le document de l'ASR qui résume la situation, son déroulement, les mesures mises en place, en collaboration avec la commune de Montreux, les partenaires spécialisés et les experts dans le domaine, pour y remédier et au niveau de la communication, tant à l'interne qu'à l'externe, est joint au présent

procès-verbal. Pour des questions de confidentialité, les documents du Canton ne peuvent en revanche pas être annexés.

Mme Susanne Lauber Fürst (Montreux) pense que nous sommes toutes et tous soulagés de voir que tout s'est finalement bien passé et très reconnaissants du soutien efficace et compétent du Canton et de la Confédération. Toutefois, elle regrette que le président du Conseil communal de Montreux n'ait à aucun moment été informé ou impliqué. Il a dû s'informer par la presse, tout comme les membres du Conseil communal, qui ne pouvaient pas répondre aux questions qui leur étaient posées. Elle estime que la communication a été lacunaire. Il paraît très important d'inclure les autorités dans ces situations de crise.

M. Jean-Baptiste Piemontesi (Montreux), au nom de la commune de Montreux, remercie très chaleureusement et officiellement tous les services et tous les membres de l'ASR qui ont soutenu la commune et la Municipalité de Montreux dans cette épreuve. Nous avons la chance de disposer d'une association de communes qui a non seulement des capacités dans les métiers de police, d'ambulances, du SDIS ou de la protection civile, mais également une méthodologie dans la gestion de crise et c'est bien cela qui a été un soutien pour la Municipalité de Montreux.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Mme la Présidente remercie infiniment les interventions pour cette présentation.

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Mme la Présidente passe la parole à M. Bernard Degex (Blonay), qui s'adresse à sa collègue Mme Antoinette Siffert (St-Légier) en ces termes :

« Permettez-moi de prendre la parole pour adresser juste quelques mots à quelqu'un qui se trouve dans la salle.

Il s'agit d'Antoinette Siffert, membre du Comité de direction, qui participe aujourd'hui à sa dernière séance du Conseil intercommunal.

La première séance du Comité de direction à laquelle elle a participé, le 23 juin 2011, consistait en l'installation des autorités d'alors. Elle a représenté sa commune de St-Légier-La Chiésaz durant deux législatures complètes. Puis, grâce à la fusion de Blonay et de St-Légier, une autorisation spéciale du Conseil d'État ayant permis une prolongation de 6 mois des autorités en place, elle terminera officiellement son mandat le 31 décembre de cette année.

Elle aura donc accumulé le plus grand nombre de jours comme membre du Comité de direction, soit 3'836 jours de fonction, et détient ce magnifique record. Elle a usé plusieurs présidents, plusieurs collègues, défendu parfois fermement sa commune, mais aussi participé à de nombreuses discussions et décisions, notamment la restructuration de notre gouvernance et l'engagement de notre actuel Directeur. Active retraitée et grand-maman gâteau, elle va sans aucun doute pouvoir encore plus se consacrer à sa famille et à ses loisirs.

Chère Antoinette, au nom de toutes et tous, je ne peux que te remercier pour ton engagement pour ta commune et pour notre région à l'ASR, et te souhaiter avec quelques semaines d'avance une joyeuse retraite politique et mes meilleures vœux de santé. MERCI. »

En compagnie de Mme la Présidente et au nom de l'ASR, il lui remet un magnifique bouquet de fleurs.

Mme Antoinette Siffert (St-Légier) remercie le Conseil intercommunal, mais se voit contrainte de quitter la séance, étant attendue à une autre réunion. Elle est chaleureusement applaudie.

11.3 Présentation suite à la restructuration du Service d'ambulances

Cette présentation est faite par M. Frédéric Pilloud, directeur, M. Marc François, chef de service et responsable d'exploitation, et M. Dario Piras, responsable des ressources humaines. Les éléments clés tournent autour de l'évolution du paysage préhospitalier, l'impact potentiel sur le mode de financement, les aspects en lien avec les conditions de travail et d'encadrement dans le service. Un document qui résume cette présentation est joint au présent procès-verbal. Cette démarche est relativement complexe et les choses évoluent progressivement, étape par étape. Maintenir une capacité opérationnelle et des prestations de qualité dans ce domaine est très important.

Mme Caroline Gigon (Vevey) fait un parallèle avec l'ensemble des structures de soins de la région. La grille salariale du HRC est plus basse que celle du CHUV, et la grille salariale des EMS et structures apparentées est plus basse que celle de l'Hôpital Riviera-Chablais. C'est donc un combat dans d'autres domaines de santé aussi. Elle-même infirmière et directrice adjointe d'un EPSM, qui accueille de jeunes adultes en difficultés psychiatriques, elle souhaite partager son expérience du terrain. Il arrive que les agents de police accompagnent des résidents pour toutes sortes de raisons. Il faut parfois les ramener à l'hôpital ou aux urgences pour une évaluation psychiatrique sans composante somatique ; on mobilise alors une ambulance. Tout un pan de ces transports qui ne demandent pas des compétences pointues pourrait être repensé sur la région ou au niveau du Canton. Elle en profite pour louer les compétences extraordinaires de nos ambulanciers/ambulancières.

M. Frédéric Pilloud remarque qu'il est important de bien répartir les missions. La prise en charge des urgences évolue, mais il y a encore beaucoup à faire. On constate une certaine tendance à l'ubérisation des ambulances, avec l'apparition de compagnies privées qui souhaitent travailler dans les créneaux qui sont les plus profitables et qui laissent au dispositif public les périodes plus délicates, notamment la nuit. La volonté du législateur est de préserver cette complémentarité entre les différents services, maintenir aussi un haut niveau de compétences, une attractivité et la motivation des équipes. Les réflexions se poursuivent, en collaboration aussi avec le personnel, afin de trouver des solutions.

La parole n'étant plus demandée, la discussion est close. Mme la Présidente remercie infiniment les différents intervenants pour cette présentation.

12. AUTRES OBJETS S'IL Y A LIEU

M. Jacques Keller (Corsier) revient sur le communiqué du 7 octobre 2021 concernant la lutte contre le trafic de produits stupéfiants à Vevey, dans lequel sont décrites les interventions et leur résultat positif sur la scène de la gare. Par quelle mesure le Comité de direction juge-t-il les actions entreprises comme « lutte efficace » ? Est-ce que les dispositifs mis en place ont réduit le trafic de drogue ou s'est-il simplement déplacé ailleurs en ville ?

M. Bernard Degex (Blonay) indique que le Comité de direction répondra par écrit lors de la prochaine séance afin de donner des éléments circonstanciés.

L'ordre du jour étant épuisé et la parole plus demandée, Mme la Présidente lève la séance à 20h35. Elle souhaite à toutes et tous de belles Fêtes de fin d'année. Que l'année 2022 soit parsemée d'éclats de joie, de pétales de bonheur, qu'elle apporte à toutes et tous la réussite, la santé et la prospérité. Arrivée à la moitié de son mandat, elle remercie les conseillères et conseillers pour leur présence et pour la qualité des débats.

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION DE COMMUNES SÉCURITÉ RIVIERA

La Présidente
Corinne **BORLOZ**

La Secrétaire
Carole **DIND**

Annexes : - Présentation cyber attaque réseau informatique de la commune de Montreux
- Présentation restructuration Service d'ambulances



CYBER ATTAQUE – COMMUNE DE MONTREUX
Conseil intercommunal

18.11.2021



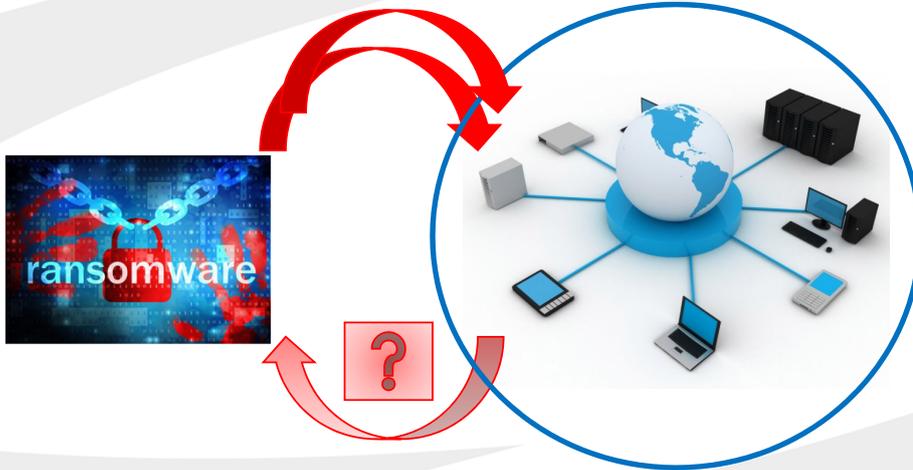
Plan

- I. Appréhension du problème
- II. Communication
- III. Management des risques
- IV. Conclusion

CONFIDENTIEL

2

I. Appréhension du problème



CONFIDENTIEL

3

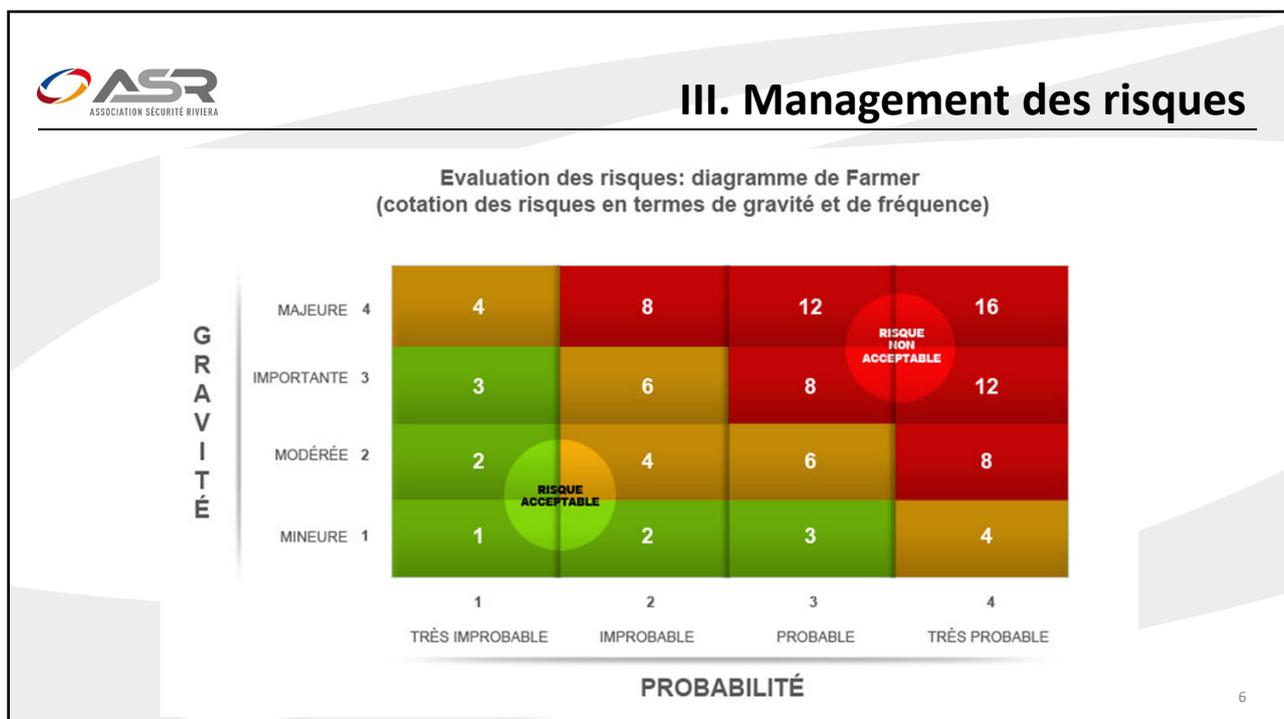
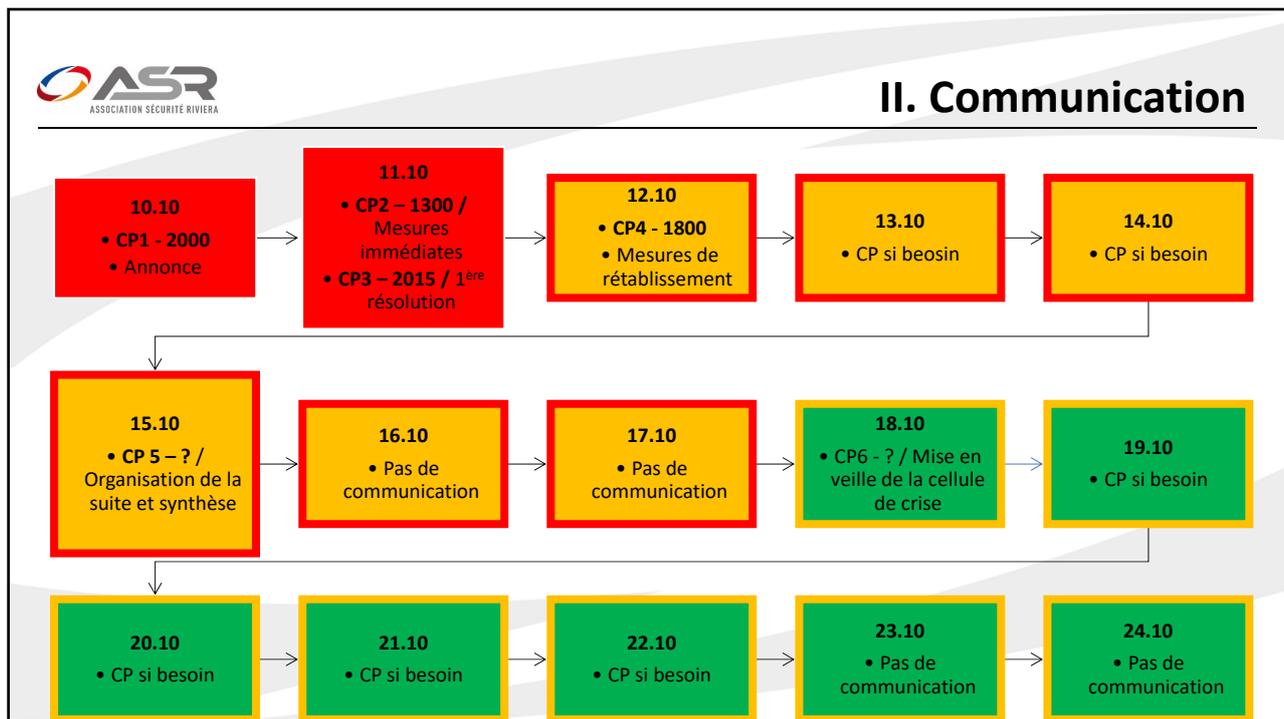
24heures
«Il n'y a pas eu de vol de données en masse sur la Riviera»
Un ransomware a été utilisé pour bloquer l'accès à des données sensibles. Les autorités ont pu récupérer les données et les restaurer sans perte.

LA CÔTE
Une cyberattaque touche la Riviera
Les communes de la Riviera ont été touchées par une cyberattaque. Les services ont été interrompus pendant plusieurs heures.

LIBERTE
Les communes sur le qui-vive
Les communes de la Riviera sont sur le qui-vive face à une cyberattaque. Les services ont été interrompus pendant plusieurs heures.

CORRIERE DEL TICINO
Montreux vittima di un attacco informatico
L'Amministrazione comunale di Montreux è stata colpita da un attacco informatico. I servizi sono stati interrotti per diverse ore.

LE TEMPS
Montreux prise de court par une cyberattaque
La commune de Montreux a été prise de court par une cyberattaque. Les services ont été interrompus pendant plusieurs heures.



IV. Conclusion



CONFIDENTIEL

7



Conseil intercommunal ASR, 18 novembre 2021 INFORMATIONS SUR LA CYBER-ATTAQUE MTX

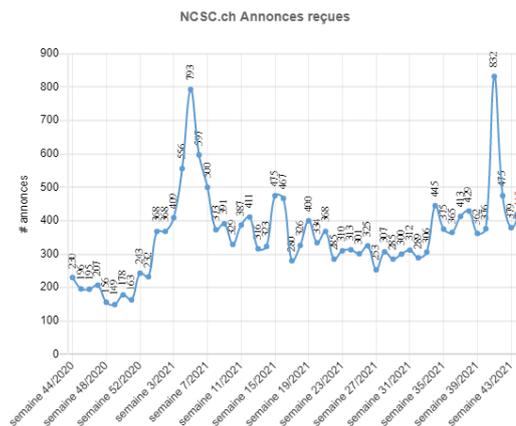
Direction générale du numérique et des systèmes d'information
Avenue de Longemalle 1, CH-1020 Renens
Tél: +41 21 316 26 00

Classification : **Confidentiel DGNSI**
TLP:RED
(<https://www.first.org/ttp/>)

MTX - Conseil intercommunal ASR
SOC (VRO,MBT), version 1.0, 18.11.2021
Page 1

LES CYBERATTAQUES ET LEURS IMPACTS

Une menace réelle qui s'étend dans notre vie numérique



Avec des impacts réels

- opérationnels
- financiers
- juridiques
- image / réputation

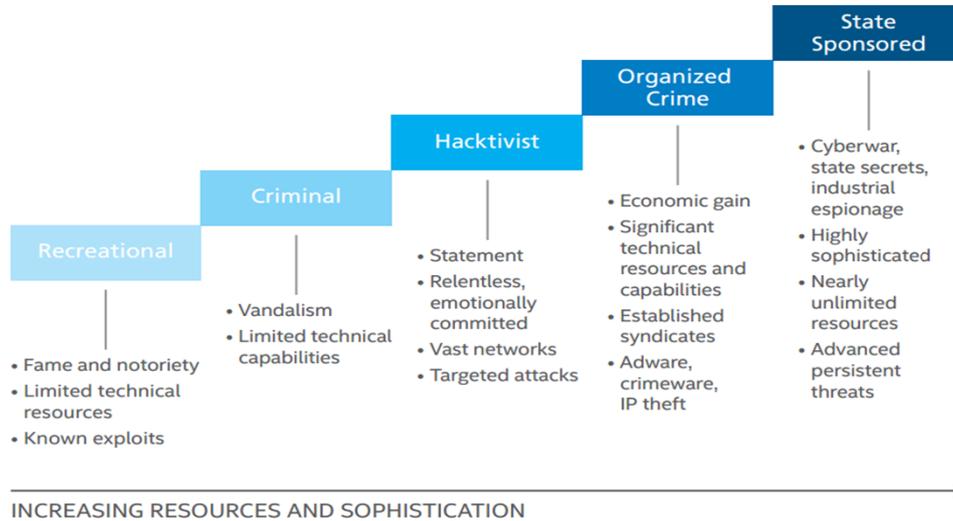
LE NOMBRE MOYEN DE CYBERATTAQUES A DOUBLÉ ENTRE 2020 ET 2021 (SOURCE NCSC)

Direction générale du numérique et des systèmes d'information
Avenue de Longemalle 1, CH-1020 Renens
Tél: +41 21 316 26 00

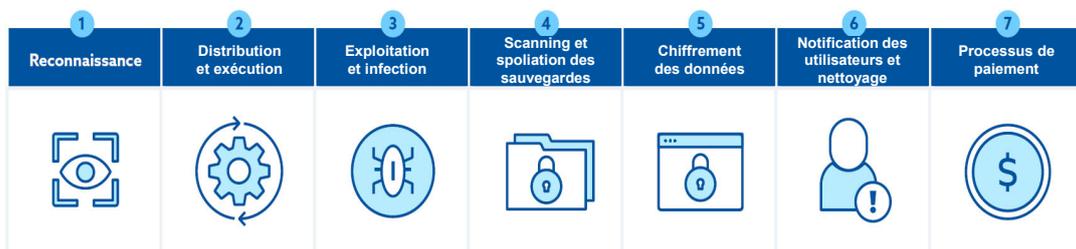
Classification : **Confidentiel DGNSI**
TLP:RED
(<https://www.first.org/ttp/>)

MTX - Conseil intercommunal ASR
SOC (VRO,MBT), version 1.0, 18.11.2021
Page 2

Les attaquants sont ...



Les 7 étapes typiques d'une cyberattaque «rançongiciel / ransomware»



Source de l'illustration : Cloud Security Alliance (publication Ransomware in the Healthcare Cloud, 2021)

Préambule

- Une volonté de transparence
 - Interne → pour les collaborateurs des entités impactées
 - Externe → pour les représentants politiques, presse, public
- Une opportunité de rappeler les bonnes pratiques et sensibiliser privés, entreprises, entités publiques aux cyberrisques
- Rester humble, personne n'est à l'abri
- Une professionnalisation des cybercriminels qui nécessite une adaptation des compétences et ressources pour la cybersécurité
- Gérer une crise, c'est un travail d'équipe
 - Un merci particulier à la Commune de Montreux, l'ASR et les membres de la cellule de crise pour la très bonne collaboration

Les constats principaux

- L'hypothèse la plus probable est une compromission de l'accès à distance
- L'informatique de Montreux n'est pas mise (directement) en cause et le problème de l'asymétrie de la sécurité prend ici toute sa signification
 - Pour les pirates : une seule vulnérabilité peut leur permettre de compromettre tout un système informatique
 - Pour l'équipe IT : l'adoption des bonnes pratiques de sécurité et d'exploitation informatiques ne permet pas d'éviter une cyberattaque mais d'en réduire ses impacts. De plus, le risque zéro n'existe pas

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE PAR RANÇONGICIEL

Conseils en cas de cyberattaque

COMMENT RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE PAR RANÇONGICIEL

En cas de suspicion d'attaque par rançongiciel, des mesures urgentes doivent être prises.

- Isoler votre informatique de l'extérieur :** couper les connexions Internet, l'accès VPN ou tout autre accès distant.
- S'assurer que vos sauvegardes sont intégrées et les déconnecter du reste de votre infrastructure.** Cela permettra de procéder à la restauration ultérieure des systèmes.
- Contacter la Police cantonale (117)** et demander l'entité cybercrime pour annoncer l'incident. Cette entité sera votre point de contact avec les autorités cantonales et vous aidera dans vos démarches (dépôt de plainte et première analyse), et impliquera les experts du Centre opérationnel de sécurité vaudois (SOC) en cas de nécessité.
- Une cellule de crise doit être mise en place** le plus rapidement possible avec, au minimum, des représentants de l'autorité communale, un responsable de la communication, un responsable informatique et une personne avec des compétences en cybersécurité.
- S'appuyer sur un prestataire spécialisé** en Incident Response, qui pourra vous aider dans la gestion technique de l'incident en cybersécurité. La collecte de preuves, via les journaux de connexions (logs de vos équipements, sur une des premières étapes techniques effectuées afin de comprendre l'attaque et son analyse).
- Annoncer l'incident auprès de la Confédération** (INCS / GOCERT) via le site <https://www.casert.ch/fr>

Comme toute structure présente sur Internet, les communes peuvent être la cible des cybercriminels. Les conséquences d'une attaque informatique peuvent être atroces, à condition de prendre les bonnes mesures et d'agir vite... car, en matière de cybercriminalité, le temps joue contre nous. C'est pourquoi, à l'attention des communes et de leurs responsables informatiques, explique les premiers actions à entreprendre en cas d'attaque par rançongiciel.

Direction générale du numérique et des systèmes d'information
Avenue de Longemalle 1, CH-1020 Renens
Tél: +41 21 316 26 00

Nez et mail votre adresse électronique, adresse QR code et votre profil sur les réseaux sociaux.
Pour les professionnels, rendez-vous sur www.vd.ch/cybersecurite

- 1. Isoler votre informatique de l'extérieur :** couper les connexions Internet, l'accès VPN ou tout autre accès distant.
- 2. S'assurer que vos sauvegardes sont intégrées et les déconnecter du reste de votre infrastructure.** Cela permettra de procéder à la restauration ultérieure des systèmes.
- 3. Contacter la Police cantonale (117) et demander l'entité cybercrime pour annoncer l'incident.** Cette entité sera votre point de contact avec les autorités cantonales et vous aidera dans vos démarches (dépôt de plainte et première analyse), et impliquera les experts du Centre opérationnel de sécurité vaudois (SOC) en cas de nécessité.

UNE APPLICATION MOBILE POUR FAIRE FACE AUX CYBER-RISQUES → www.vd.ch/cybersecurite

Bonnes Pratiques

1

Former et sensibiliser ses utilisateurs

RISQUES

- Être victime d'une fraude, d'une tromperie (ingénierie sociale) ou de comportements à risques

SOLUTIONS

- Former et sensibiliser tous les collaborateurs
- Connaître les comportements à risques
- Clarifier les rôles et responsabilités en matière de sécurité

Points d'attention :

- Forte implication de la haute direction
- Ne pas oublier d'inclure les prestataires et fournisseurs externes

Assistance

← RETOUR

- JE SUIS VICTIME
- J'AI ENVOYE DE L'ARGENT A UN ESCROC →
- J'AI VENDU UN OBJET ET N'AI PAS RECU D'ARGENT →
- QUELQU'UN SE FAIT PASSER POUR MOI SUR INTERNET →



DIAPPOSITIVES DE RÉSERVE

Questions – réponses

- **Y a-t-il eu un vol de données ?**
L'analyse des traces numériques laissées par les pirates n'amène aucune évidence d'un éventuel vol de données mais nous ne pouvons pas définitivement l'exclure.
- **Qui sont les auteurs derrière cette attaque ?**
L'enquête est en cours et nous ne pouvons pas aujourd'hui communiquer sur ce sujet.
- **Avez-vous contacté les pirates et est-ce qu'une rançon a été payée ?**
Non. Il n'a pas été nécessaire de décrypter les données ; elles ont été restaurées depuis des copies de sauvegarde non touchées par l'attaque. Le paiement d'une rançon n'a donc pas été un sujet de discussion.



L'AUTHENTIFICATION FORTE EST AUJOURD'HUI UNE OBLIGATION POUR LES ACCÈS À DISTANCE

Les 5 principales protections contre les cyberattaques

Sécurisation des accès à distance:

Les accès à distance, comme le VPN ainsi que tous les autres accès aux ressources internes doivent **obligatoirement** être sécurisés avec un second facteur (authentification forte).

L'IMPORTANT VITALE D'AVOIR DES SAUVEGARDES "DÉCONNECTÉES"

Les 5 principales protections contre les cyberattaques

Sauvegardes hors ligne:

Créez régulièrement des copies de secours de vos données.

Assurez-vous à chaque fois que le canal sur lequel vous effectuez les copies de secours soit physiquement séparé de l'ordinateur et du réseau, et protégé après l'opération de sauvegarde.





LES MISES À JOUR CORRIGENT DES FAILLES DE VULNÉRABILITÉS RECHERCHÉES PAR LES CYBERCRIMINELS

Les 5 principales protections contre les cyberattaques

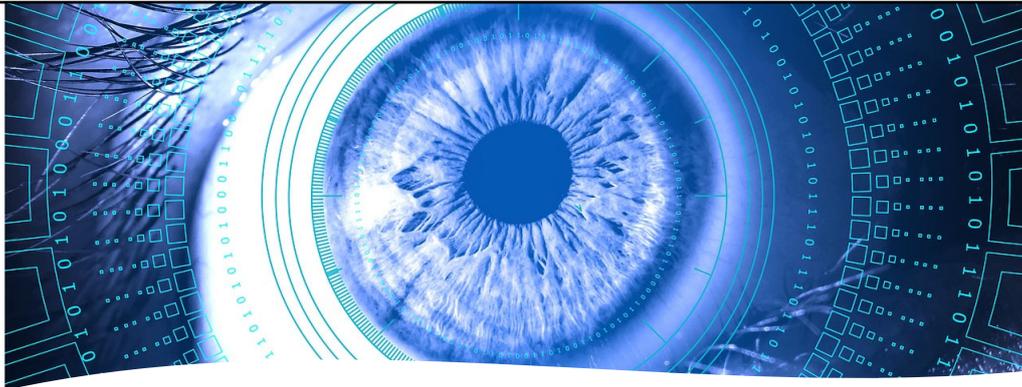
Gestion des correctifs et des cycles de vie:
En matière de sécurité, tous les systèmes doivent être systématiquement et régulièrement mis à jour. Les logiciels ou les systèmes qui ne sont plus actualisés par le fabricant (fin de vie) doivent être désactivés ou transférés dans une zone du réseau séparée et isolée.



LA MESSAGERIE EST UN VECTEUR D'ATTAQUE TRÈS UTILISÉ PAR LES CYBERCRIMINELS

Les 5 principales protections contre les cyberattaques

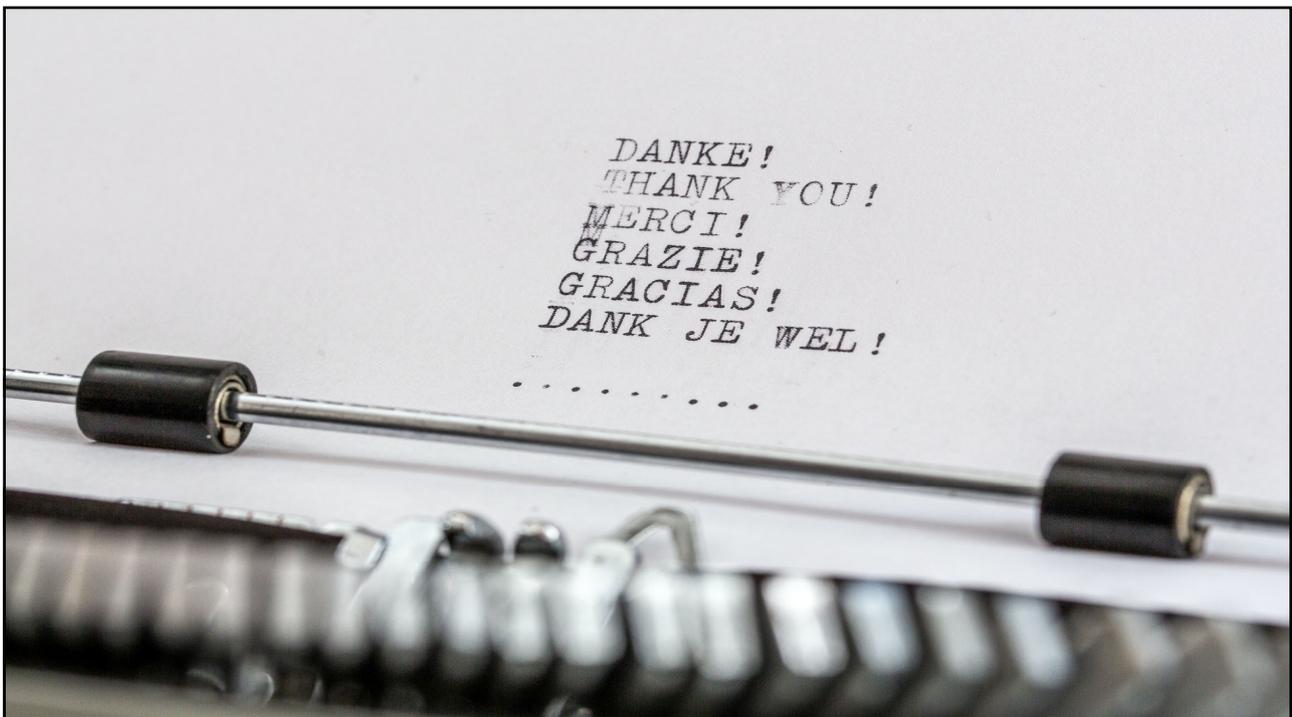
Blocage des pièces jointes et des liens à risque dans les courriels:
Bloquez la réception de pièces jointes dangereuses sur votre messagerie, y compris les **documents Office avec macros**. Sensibilisez et formez vos collaboratrices.teur.s à reconnaître les courriels suspects, par exemple avec des exercices de prévention du phishing



**UNE SURVEILLANCE
CONTINUE EST
NÉCESSAIRE POUR RÉAGIR
RAPIDEMENT ET RÉDUIRE
LES IMPACTS D'UNE
CYBERATTAQUE**

**Les 5 principales protections
contre les cyberattaques**

**Surveillance des fichiers journaux (logs), en
particulier de l'accès à distance:**
Une surveillance continue de l'environnement IT
est nécessaire pour réagir rapidement et réduire
les impacts d'une cyberattaque.



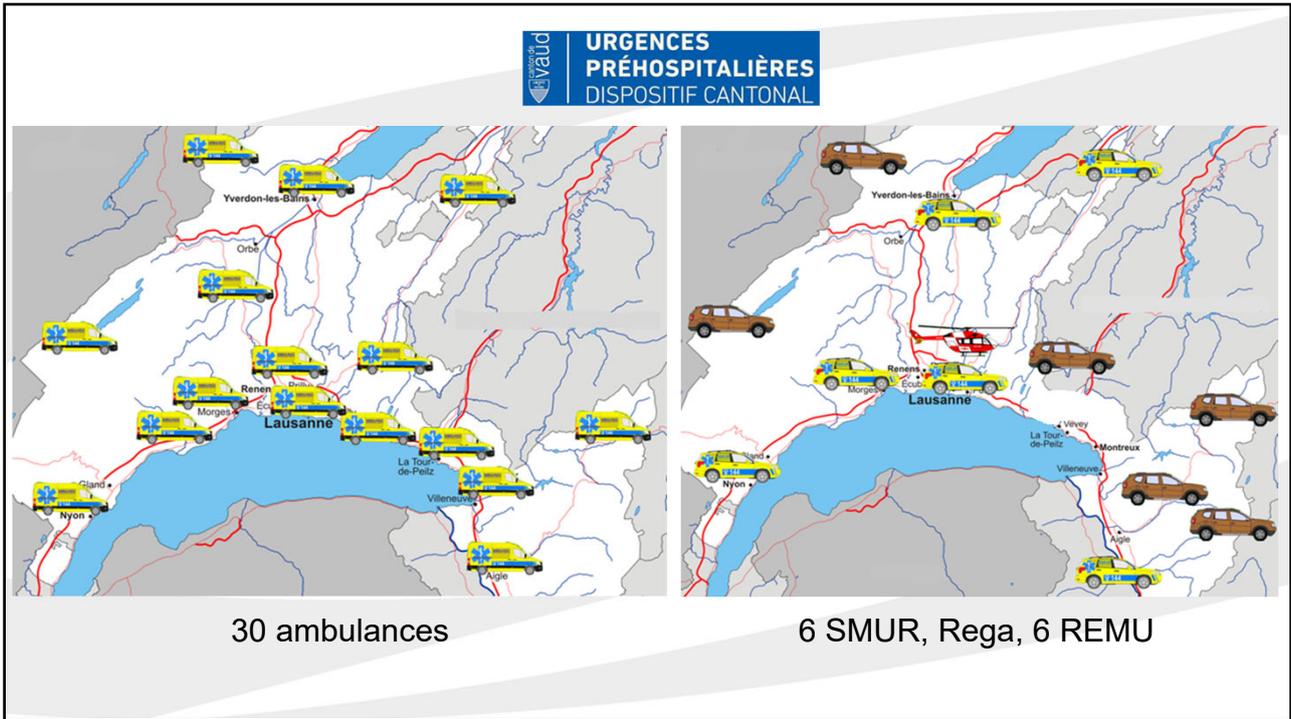


Service d'ambulances
Conseil intercommunal

18 novembre 2021



-
- Anticiper l'évolution du paysage préhospitalier
 - Intégrer l'évolution du modèle de financement
 - Améliorer les conditions de travail et d'encadrement
 - Eclairer les futures décisions des autorités

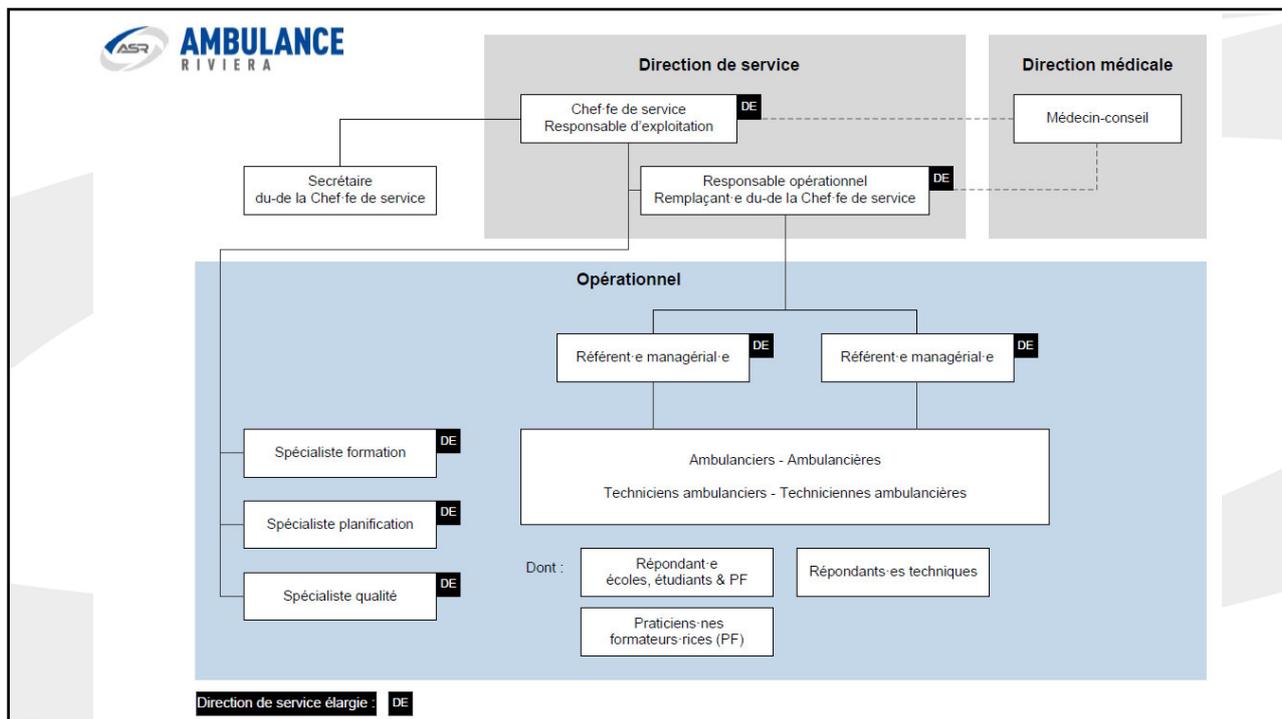


Rapport au DSAS : DisCUP 2022

Aujourd'hui	Demain
• Participation au déficit d'exploitation	• Enveloppe de financement
• Facturation par chaque service	• Centrale d'encaissement CEESV
• Unique commission de préavis	• Commissions stratégique • Commission opérationnelle
• Toutes les missions 144	• Missions 144 urgentes
• Rapid Responder Riviera et Nord VD	• Rapid Responder généralisés
• Salaires VD décrits comme peu attractifs	• Augmentation des salaires financée par l'augmentation des tarifs

Rapport & restructuration

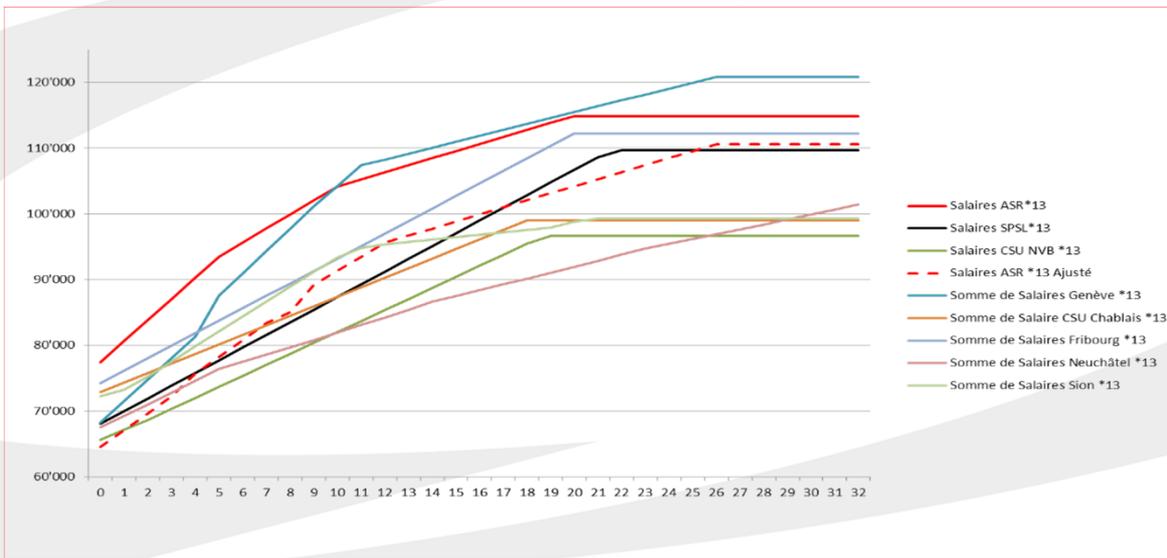
- But 1^{er} : développer le management et l'encadrement
- Création d'une fonction de Responsable opérationnel
- Développement des fonctions de spécialistes
- Création de fonctions d'appui managérial
- Création d'une Direction de service et d'une Direction de service élargie



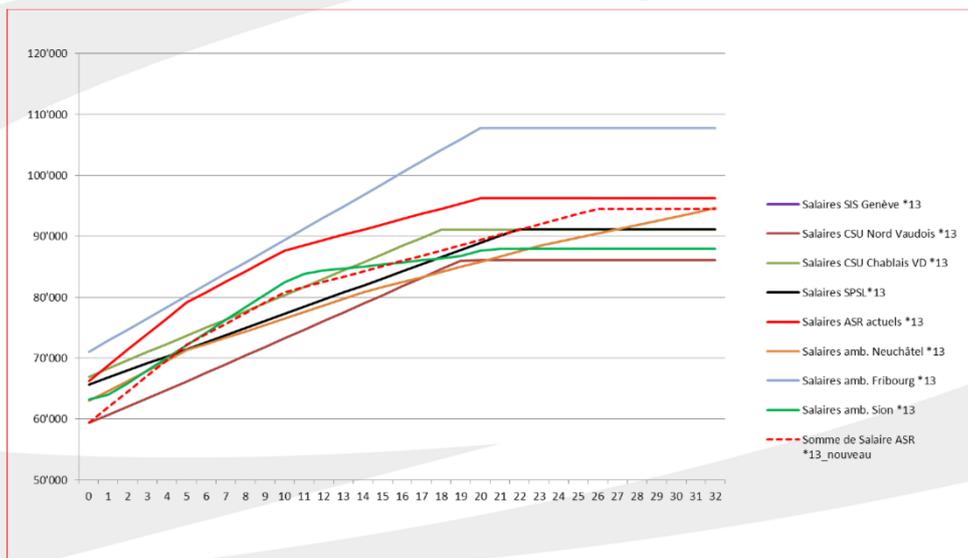
- Points clés :
 - Benchmark au niveau romand – (non exhaustif)
 - Le Service d'incendie et de secours de Genève n'engage pas de Technicien-ne ambulancier-ère
 - Les salaires bruts *13 uniquement ont été comparés (sans aucune variable)
 - La classification des fonctions du personnel du Service d'ambulances a été effectuée dans le respect des principes GESPER existants
 - Nos réflexions ont été «guidées» par le travail de classification fait par le SPSL, référence en termes de différenciation des métiers et de structure



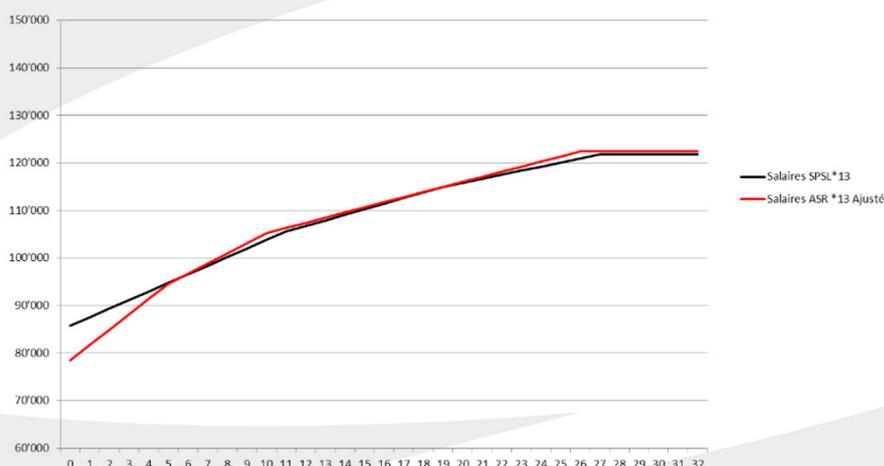
Benchmark salaires Romand – AD



Benchmark salaires Romand TA



III c. Classifications des fonctions des cadres (référents managériaux & spécialistes)



III c. Classifications des fonctions des cadres (référents managériaux & spécialistes)

- Chef·fe de Service – Responsable d'exploitation
 - D14 – CHF 8'168,00 à E32 – CHF 12'783,00
- Responsable opérationnel – Remplaçant·e chef·fe de Service
 - D06 – CHF 7'344,00 à D47 CHF 11'565,00
- Référent·e managérial·e – (2 postes)
 - C08 – CHF 6'040,00 à C49 CHF 10'330,00
- Spécialistes qualité, formation, planification - (3 postes)
 - C08 – CHF 6'040,00 à C49 CHF 10'330,00

Les classifications évoquées respectent le benchmark et la cohérence transversale au sein de l'ASR



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Séance du jeudi 7 avril 2022 à 18h30
Salle du Conseil communal de Vevey
Rue du Conseil 8 – 1800 Vevey

CONVOCAATION DES GROUPES

Groupe de Vevey

Lundi 4 avril 2022
19h00 – Caveau Saint-Martin
Rue des Deux-Marchés 3
1800 Vevey

Groupe de Montreux

Mardi 5 avril 2022
19h00 – Salle des commissions
Villa Mounsey
1820 Montreux

Groupe de La Tour-de-Peilz

Mardi 5 avril 2022
19h00 – Salle 1
Maison de Commune
1814 La Tour-de-Peilz

Groupe des Communes d'Amont

Mercredi 6 avril 2022
20h00 – Salle La Bergère
Route de Châtel-St-Denis 38
1805 Jongny

Copie : - Mme Corinne Borloz, Présidente du Conseil intercommunal
- Mmes et MM. les membres du Comité de direction

CONSEIL INTERCOMMUNAL

PRÉAVIS No 01/2022
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA

COMPTES 2021
de l'Association de communes Sécurité Riviera

Séances de commission : mardis 12.04.2022 (sans Comité de direction) **et 10.05.2022**
(avec Comité de direction) – 19h.00 – Salle du Comité de direction, rue du Lac 118, 1815
Clarens

TABLE DES MATIERES

1.	Préambule.....	3
2.	COVID-19.....	3
3.	Budget de fonctionnement.....	6
4.	Evolution des charges par cellule.....	7
5.	Evolution de la charge totale.....	9
6.	Répartition de l'excédent de charges.....	10
7.	Documents annexés au présent préavis.....	11
8.	Ressources humaines.....	12
9.	Ambulances.....	13
10.	Police.....	13
11.	Protection civile.....	14
12.	SDIS.....	14
13.	Services généraux.....	14
14.	Conclusion.....	16

Documents annexés :

- comptes 2021 avec commentaires, incluant
 - charges par nature
 - revenus par nature
 - charges et revenus par cellule
 - répartition par commune
- balance des comptes
- copie du rapport fiduciaire

Rappel des dénominations du plan comptable :

600	Autorités
601	Direction
602	Chancellerie
603	Police
604	Prévention
605	Ambulances
606	UTLI
607	Amendes d'ordre
608	Police du commerce

Les charges et revenus des cellules C1 à C9 sont répartis sur l'ensemble des communes selon la clé de pondération définie par les Statuts.

609	Signalisation	(charges réparties au prorata du nombre d'habitants sur les communes de La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey)
610.01	Stationnement Montreux	(charges et revenus sur la commune de Montreux)
610.02	Stationnement Vevey	(charges et revenus sur la commune de Vevey, après décompte des prestations au profit des communes de Blonay, Corsier et St-Légier)
610.03	Stationnement La Tour-de-Peilz	(charges et revenus sur la commune de La Tour-de-Peilz)
650	SDIS	
660	Protection civile	

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions des articles 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et 100 du Règlement du Conseil intercommunal Sécurité Riviera du 21 avril 2016, nous avons l'avantage de vous soumettre les comptes 2021 de l'Association de communes Sécurité Riviera (ASR).

1. Préambule

L'exercice 2021 est le quatorzième de l'ASR, qui, depuis 2014, fonctionne dans sa version actuelle de plate-forme sécuritaire pour la Riviera. L'ultime modification a été enregistrée au début de l'année 2016, par l'adoption d'un budget consolidé. Celui-ci intègre, conformément aux dispositions légales cantonales, les trois communes du Pays-d'Enhaut que sont Château-d'Oex, Rossinière et Rougemont. Sur leur territoire s'exercent les missions de protection civile, selon les conditions fixées par contrat de droit administratif.

Conformément aux dispositions des Statuts de notre Association, le budget de l'année 2021 a été déposé par voie de préavis au Conseil intercommunal, dans sa séance du 11 juin 2020, pour permettre une adoption avant le 30 septembre. Le Conseil intercommunal a validé ce budget lors de sa séance du 24 septembre 2020.

Les procédures mises en place pour l'élaboration du budget et le contrôle budgétaire ont été appliquées à l'ensemble de l'ASR. Les charges et les revenus ont été estimés de la manière la plus précise possible et chacune des dépenses envisagées a fait l'objet d'une réflexion approfondie préalablement à toute commande.

2. Impact de la COVID-19 sur les comptes 2021

Stationnement

Cette année encore, la pandémie de la COVID-19 a impacté le mode de stationnement des usagers. Bien que les recettes du stationnement pour l'année 2021 soient inférieures au budget pour les trois villes, on peut néanmoins noter une augmentation par rapport à l'année 2020.

Stationnement	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Comptes 21 / budget 2021	Comptes 2021 / Comptes 2020
Montreux	1'750'706.84	1'955'917.00	1'585'536.62	-10.5%	+10.4%
La Tour-de-Peilz	252'684.96	389'854.00	200'467.85	-35.2%	+26.1%
Vevey	3'013'764.73	4'152'564.00	2'593'429.82	-27.4%	+16.2%

La différence entre les montants figurant dans les comptes et ceux prévus au budget résulte principalement du manco relatif aux recettes du stationnement, ainsi que de celui en lien avec les amendes d'ordre.

En préambule, il sied de relever qu'aucun changement majeur en lien avec la politique du stationnement (suppression de places, modification de régime de stationnement, etc.) n'est intervenu durant l'année 2021. Toutefois, la différence précitée s'explique par l'utilisation toujours croissante par les usagers des moyens de paiement dématérialisés.

En effet, les recettes liées à ce mode de paiement n'ont cessé d'augmenter au fil des années. Connaissant un essor tout particulier en 2021, elles ont quasiment doublé par rapport à 2019. Ceci sans qu'il soit possible d'effectuer le même constat au niveau des recettes liées aux horodateurs.

A ce propos, il est rappelé que le fait de pouvoir proposer à l'utilisateur des moyens qui lui facilitent le paiement du stationnement – et qui permettent à la fois d'augmenter le taux de paiement et de diminuer les infractions – est un objectif avéré du Comité de direction depuis plusieurs années (Proposition n° 54/2016 du 2 juin 2016).

**Recettes résultant du paiement
dématérialisé du stationnement**

	2019	2020	2021
Vevey	346'578.00	487'436.00	708'320.00
Montreux	143'074.00	178'520.00	260'843.00
LTP	61'722.00	63'226.00	74'712.00
Blonay	25'949.00	39'943.00	52'008.00
St-Légier	38'166.00	45'630.00	69'204.00

Cette évolution peut également expliquer la diminution constatée du nombre d'amendes qui ont été infligées aux contrevenants. Effectivement, dans la mesure où l'automobiliste dispose de la possibilité de s'acquitter de manière précise de son temps de stationnement, le risque qu'il dépasse la durée en question diminue d'autant. Enfin, l'engagement des ASP au profit d'autres missions que le contrôle du stationnement, notamment celles en lien avec la police de proximité, ont pu également avoir une certaine incidence.

Enfin, il est précisé que les derniers budgets ont été élaborés en se basant sur des recettes perçues avant la période de la pandémie liée à la COVID-19. Or, celle-ci a hélas perduré en 2021 et a eu une influence sur les comportements des usagers en lien avec la mobilité (ex. développement des possibilités de télétravail).

Office du commerce et des manifestations (OCM)

Nous pouvons constater un manque à gagner des recettes de la Police du commerce par rapport au budget. Cependant, la facturation des recettes des marchés et des émoluments de police est nettement supérieure en comparaison à l'année 2020.

Comptes	Comptes 2021	Budget 2021	Comptes 2020	Comptes 21 / budget 2021	Comptes 21 / comptes 2020
Recettes marchés	31'625.00	39'500.00	10'035.00	-19.94%	215.15%
Forains et revendeurs	538.00	104'000.00	596.01	-99.48%	-9.73%
Autorisations de taxis	150.00	6'000.00	7'600.00	-97.50%	-98.03%
Métiers forains (carrousels)	0.00	19'000.00	0	-100.00%	0.00%
Emoluments de Police et CH	39'810.00	75'500.00	11'950.00	-47.27%	233.14%
Taxes prolongations ouvertures	27'060.00	105'000.00	80'595.00	-74.23%	-66.42%
Facturation de services	21'734.00	30'000.00	20'480.00	-27.55%	6.12%

Cette évolution doit être mise en relation avec la reprise des activités commerciales dues à l'allègement des mesures sanitaires, notamment sur les marchés.

Concernant les émoluments de police, qui comprennent principalement les permis temporaires, il convient de relever que la vie événementielle durant l'année 2021 a encore été passablement impactée par la situation sanitaire. De nombreuses manifestations ont été annulées dès le courant de l'automne, au vu de la nouvelle flambée des cas de COVID-19. La seule édition du Montreux Jazz Festival, dans sa version très allégée de 2021, marque une différence dans la facturation de l'ordre de plus de CHF 9'000.- .

De même, la facturation des taxes de prolongation a subi une nette diminution, en raison de la suppression de nombreuses soirées musicales ou d'animation. Ceci en raison des conditions contraignantes pour les établissements, notamment avec les restrictions d'accès et le mode d'exploitation en 2G et 2G+.

Pour le poste relatif aux autorisations de taxis, une temporisation est à relever dans la facturation, en raison des modifications intervenues dans le cadre légal (Loi sur l'exercice des activités économiques) et dans l'optique d'un futur Règlement sur le service des taxis de l'ASR (actuellement en projet).

3. Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2021 consolidé et voté par le Conseil intercommunal présentait un excédent de charges à répartir selon les principes mentionnés à l'article 34 des Statuts de l'Association de communes Sécurité Riviera.

Les tableaux comparatifs ci-dessous permettent de visualiser les éléments propres aux comptes 2021, budget 2021 et comptes 2020. Ils distinguent les principes de répartition suivants :

- 600 à 608 (répartition pondérée pour l'ensemble des communes membres)
- 600 à 610.03 (incluant les particularités liées aux cellules de Stationnement et de Signalisation)
- 650 (SDIS)
- 66 (Protection civile, avec répartition des communes du Pays-d'Enhaut)
- 600 à 66 (répartition totale et finale)

	Comptes 2021 600 à 608	Budget 2021 600 à 608	Comptes 2020 600 à 608
Charges brutes	28'860'288.09	30'263'420.00	29'013'356.24
Revenus	8'203'065.14	9'583'842.00	8'573'069.72
Charges à répartir	20'657'222.95	20'679'578.00	20'440'286.52

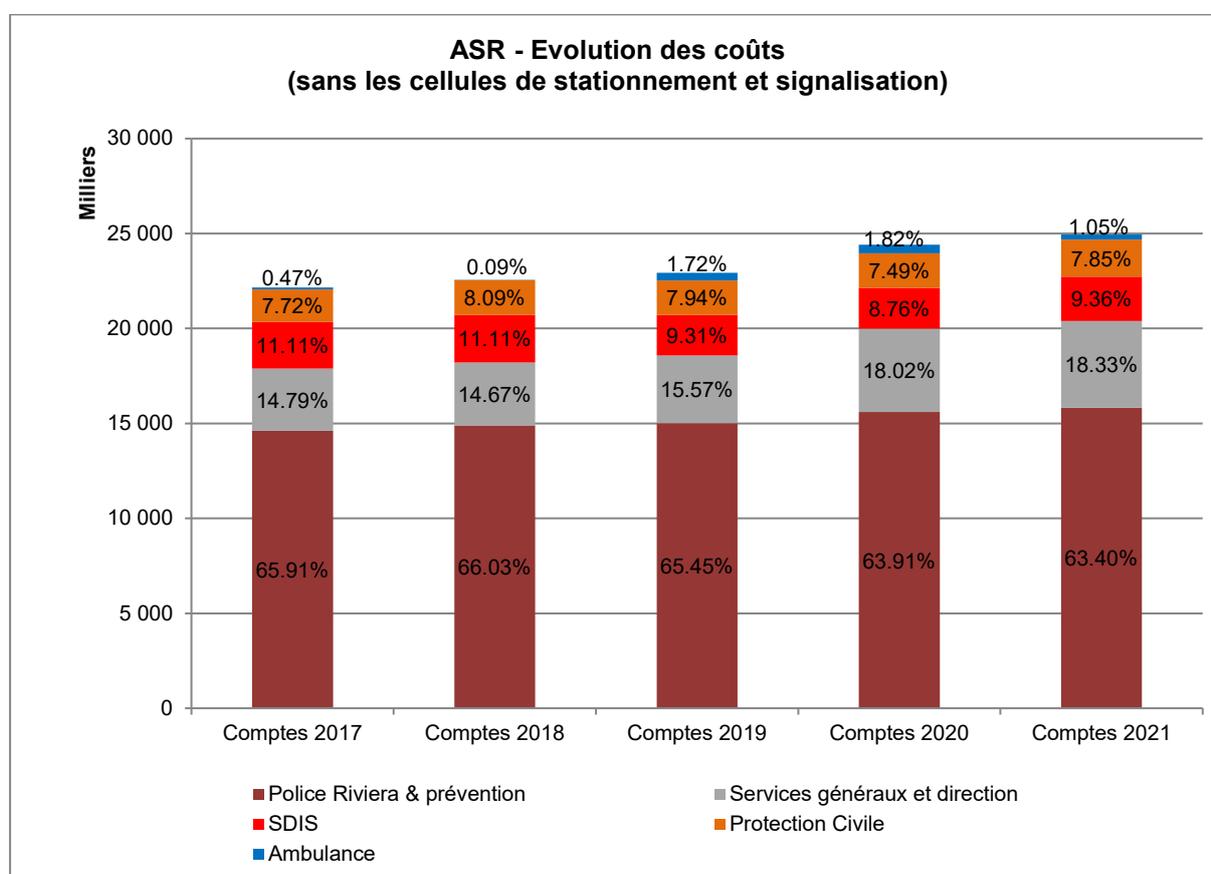
	Comptes 2021 600 à 610.03	Budget 2021 600 à 610.03	Comptes 2020 600 à 610.03
Charges brutes	36'143'443.48	37'953'638.00	36'317'029.81
Revenus	19'296'477.48	22'565'513.00	19'045'913.26
Charges à répartir	16'846'966.00	15'388'125.00	17'271'116.55

	Comptes 2021 650	Budget 2021 650	Comptes 2020 650
Charges brutes	3'473'719.79	3'758'911.00	3'177'533.22
Revenus	1'137'689.04	1'181'570.00	1'038'887.14
Charges à répartir	2'336'030.75	2'577'341.00	2'138'646.08

	Comptes 2021 66	Budget 2021 66	Comptes 2020 66
Charges brutes	2'230'588.07	2'366'330.00	2'151'652.11
Revenus	272'236.15	462'283.00	322'862.49
Charges à répartir	1'958'351.92	1'904'047.00	1'828'789.62

	Comptes 2021 600 à 66	Budget 2021 600 à 66	Comptes 2020 600 à 66
Charges brutes	41'847'751.34	44'078'879.00	41'646'215.14
Revenus	20'706'402.67	24'209'366.00	20'407'662.89
Charges à répartir	21'141'348.67	19'869'513.00	21'238'552.25

4. Evolution des charges et couverture des coûts (sans les Offices du stationnement et la Signalisation)



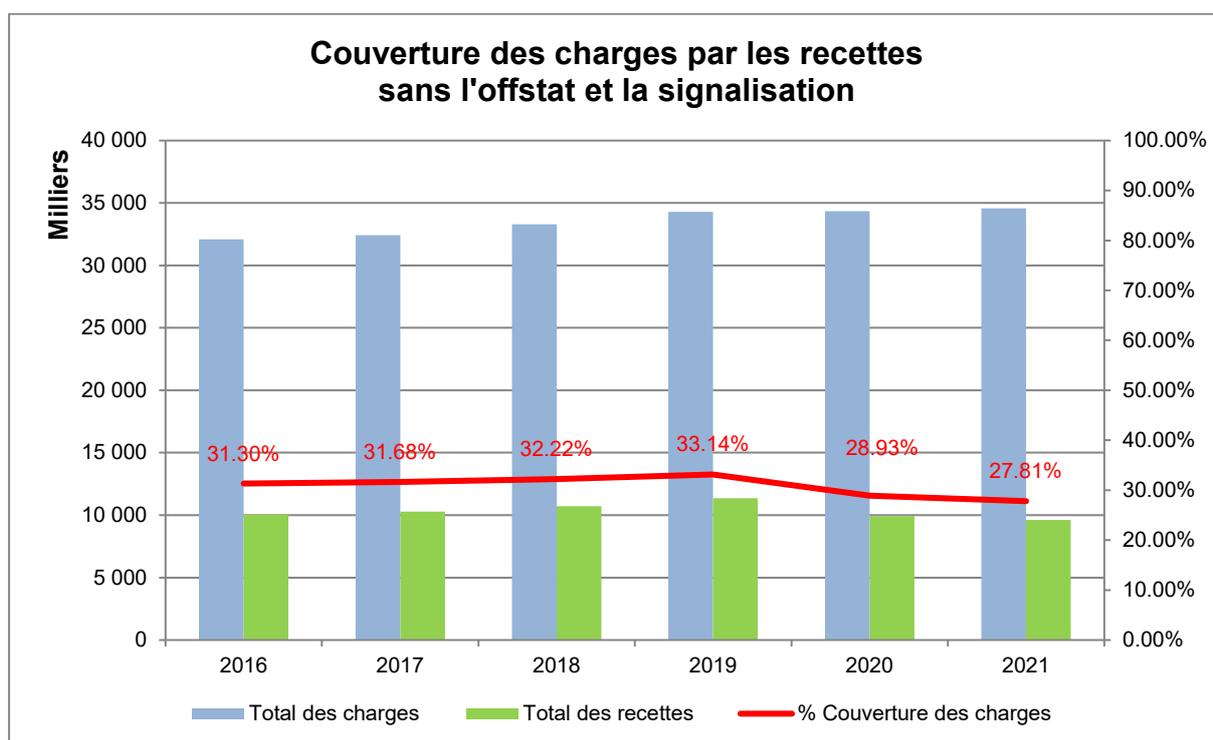
Services	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021
Police Riviera & Prévention	14'604'299.18	14'897'834.58	15'006'179.05	15'597'764.37	15'820'556.55
Ambulances	104'077.87	20'283.34	394'750.27	443'154.76	263'027.33
SDIS	2'460'798.71	2'506'361.18	2'134'986.94	2'138'646.08	2'336'030.75
Protection civile	1'711'377.18	1'826'042.08	1'821'390.68	1'828'789.62	1'958'351.92
Services généraux et Direction	3'277'033.63	3'309'992.69	3'569'245.88	4'399'367.39	4'573'639.07
TOTAL	22'157'586.57	22'560'513.87	22'926'552.82	24'407'722.22	24'951'605.62

Le graphique ci-dessus montre une stabilisation de l'augmentation des coûts en 2021 (+2.23% en comparaison avec 2020). Les dépenses ont été maîtrisées et représentent un montant inférieur au budget. Relevons que les Services généraux incluent notamment la Chancellerie, la Communication, l'Office du commerce et des manifestations ainsi que la Cellule des amendes d'ordre.

Nous constatons une diminution des recettes, notamment dans la facturation des amendes d'ordre (- CHF 152'456.91 en comparaison avec l'année 2020 et de - CHF 671'559.81 par rapport au budget). La facturation des émoluments de la Police du commerce est quant à elle supérieure à l'année 2021 (+ CHF 59'504.12), mais n'atteint pas les montants fixés dans le budget (- CHF 196'324.97).

Une majeure partie de l'augmentation des coûts s'explique par les progressions salariales selon notre système GESPER, ainsi que de l'effet des revalorisations opérées, et représente ainsi une part incompressible du budget de l'ASR.

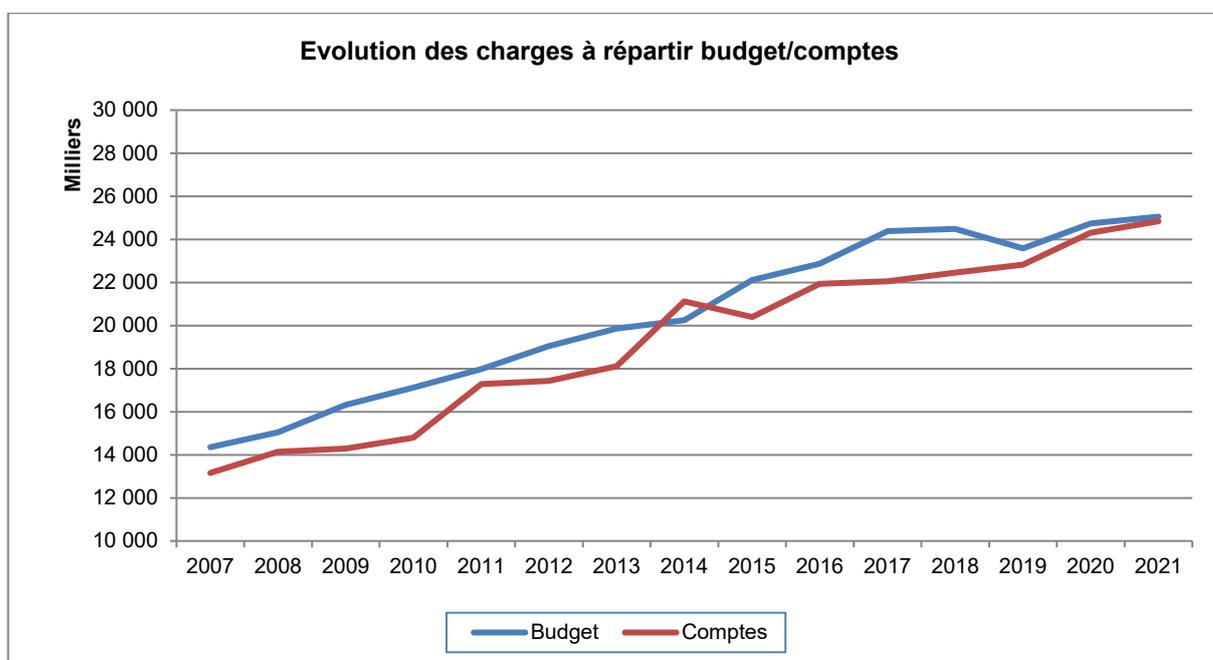
Le graphique ci-dessous informe sur la part des coûts de l'ASR couverte par ses propres recettes. L'impact de la pandémie COVID-19 durant les années 2020 et 2021 sur les recettes a été important. Alors que celles-ci couvraient 33.14% des charges, ce taux a diminué à 28.93% en 2020, puis à 27.81% en 2021.



5. Evolution de la charge totale à répartir

Le tableau ci-dessous permet de visualiser l'évolution de la charge à répartir depuis la création de l'ASR. Il permet également de constater que l'écart entre l'estimation budgétaire et les comptes a été passablement réduit durant ces dernières années. Il est rappelé que l'évaluation budgétaire s'effectue au printemps de l'année précédant l'exercice concerné. Elle constitue une infographie des éléments prévisibles et connus à ce moment-là. Comme mentionné plus avant, tout engagement financier, même prévu dans le cadre du budget, fait l'objet d'une appréciation avant sa concrétisation.

Le graphique ci-après représente l'évolution des comptes de fonctionnement en comparaison avec le budget. Les Offices du stationnement et la Signalisation en sont exclus, les recettes et les frais étant directement décomptés aux communes concernées.



6. Répartition de l'excédent de charges

La répartition en relation avec les comptes **600 à 608** est conforme au tableau ci-dessous :

Commune	Population au 31.12.20	Coefficient	Coût/hab. selon comptes 2021	Coût/hab. selon budget 2021	Coût/hab. selon comptes 2020
Blonay	6'215	5	237.52	246.54	243.69
Chardonne	3'093	3	142.51	147.92	146.21
Corseaux	2'311	3	142.51	147.92	146.21
Corsier	3'420	3	142.51	147.92	146.21
Jongny	1'670	3	142.51	147.92	146.21
Montreux	26'180	6	285.03	295.85	292.43
St-Légier-La Chiésaz	5'522	4	190.02	197.23	194.95
La Tour-de-Peilz	12'088	6	285.03	246.54	243.69
Vevey	19'780	6	285.03	295.85	292.43
Veytaux	956	2	95.01	98.62	97.48

L'année 2021 est marquée par le changement de coefficient pour la ville de la Tour-de-Peilz. En effet, selon l'article 34 des statuts de l'ASR, cette dernière ayant dépassé le seuil de 12'000 habitants au 31 décembre 2020, elle est soumise à un coefficient de 6, au lieu de 5 précédemment. Cela impacte la répartition intercommunale et a pour effet d'augmenter le coût par habitant de la ville de la Tour-de-Peilz à CHF 285.03 pour l'année 2021 (CHF 243.69 en 2020). Par conséquent, la charge des autres communes diminue.

Il y aura lieu de prêter une attention particulière à l'évolution démographique des communes de Blonay – Saint-Légier et de Veytaux, qui pourrait engendrer une évolution du coefficient dans le futur.

Les communes de Montreux, La Tour-de-Peilz et Vevey participent à la charge résiduelle de la Signalisation (609), au prorata du nombre d'habitants.

Les comptes des Offices du stationnement sont établis, conformément aux Statuts, individuellement pour chacune des communes concernées. Pour Vevey, les revenus du parking Vieille-Ville (ex Panorama) (hormis les recettes des abonnements mensuels) sont intégrés, puisque la gestion de ce dernier est assurée par l'Office du stationnement.

Pour les Offices du stationnement, les charges de personnel ont été remontées dans les comptes 610, pour permettre une répartition, dans les comptes 610.01, 02 et 03, des charges correspondant à l'effectif admis. Elles sont comptabilisées en charges sous les comptes 3911 « *Imputations internes* » et en recettes au compte 610.4911. Cette opération est pratiquée depuis l'exercice 2016.

Cette façon de procéder influence l'évolution des charges et des recettes. En effet, si l'imputation interne se neutralise en termes de comptabilité, la lisibilité des charges, comme des recettes totales, est majorée « artificiellement » du montant figurant au compte 610.4911, soit CHF 2'469'656.95. L'impact se limite exclusivement à cette lecture, puisqu'elle n'a aucun effet sur les projections liées au coût par habitant.

La charge du SDIS est répartie au franc par habitant des communes de l'Association. La charge de la Protection civile est répartie au franc par habitant des communes de l'Association et des communes de Château-d'Oex, Rossinière et Rougemont.

Le tableau "Répartition par commune – comptes 2021", figurant en annexe au présent préavis, tient compte de ces principes de répartition; le tableau ci-dessous en est un extrait.

Répartition coût total Sécurité Riviera (600 à 66) :

Commune	Population au 31.12.20	Coût/hab. selon comptes 2021	Coût/hab. selon budget 2021	Coût/hab. selon comptes 2020
Blonay	6'215	289.02	300.94	291.74
Chardonne	3'093	194.01	202.32	194.27
Corseaux	2'311	194.01	202.32	194.27
Corsier	3'420	194.01	202.32	194.27
Jongny	1'670	194.01	202.32	194.27
Montreux	26'180	290.44	296.07	300.57
St-Légier-La Chiésaz	5'522	241.51	251.63	243.01
La Tour-de-Peilz	12'088	336.41	289.06	295.83
Vevey	19'780	204.95	162.13	230.89
Veytaux	956	146.50	153.01	145.53

7. Documents annexés au présent préavis

- Le document intitulé «**Sécurité Riviera comptes 2021**» constitue la récapitulation de l'ensemble des charges et revenus enregistrés sur le programme de gestion de Sécurité Riviera, avec, en regard sur la page opposée, les **commentaires particuliers**.

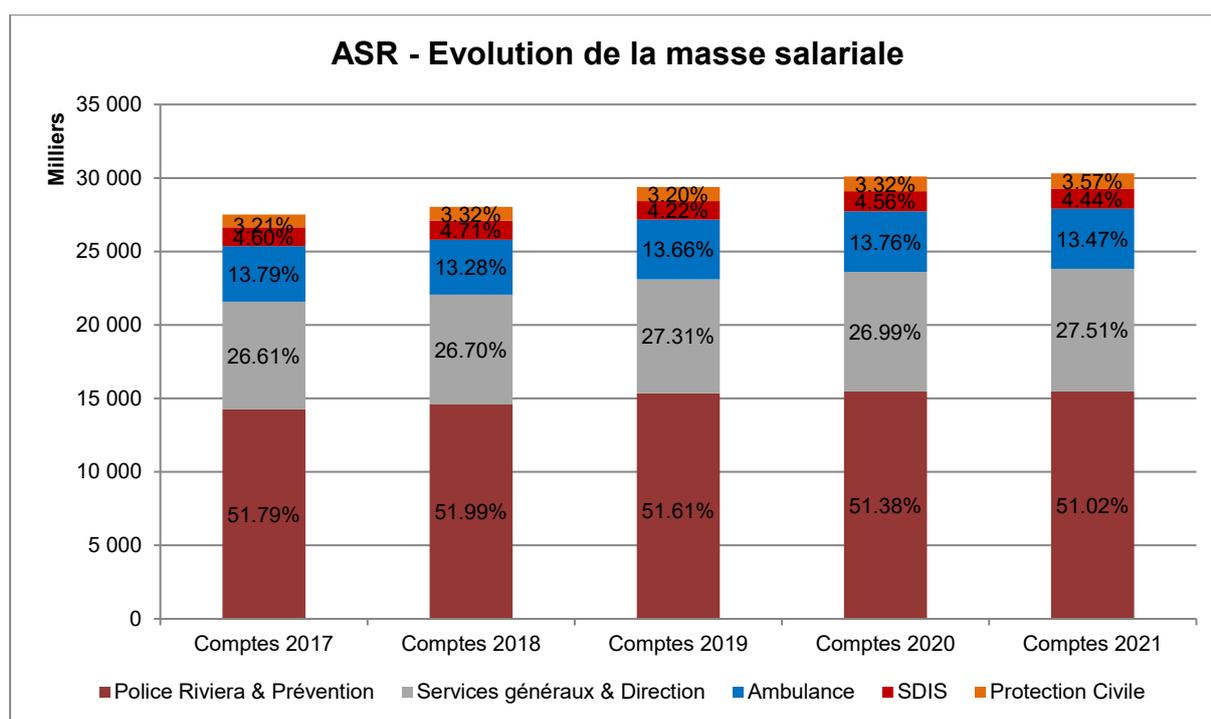
Ce document intègre également les **charges par nature, revenus par nature, charges et revenus par cellule et répartition par commune** ;

- La «**Balance des comptes**» ;
- Une copie du «**Rapport de vérification des comptes de l'exercice 2021**».

8. Ressources humaines

Au niveau de l'entité des Ressources humaines, aucune enveloppe ou dépense particulière n'a été portée au budget 2021 s'agissant de la masse salariale. En effet, les travaux inhérents à la politique de rémunération nécessitant d'importantes dépenses (ajustements des classifications et des progressions) ont tous été achevés au début de cette année.

Relevons toutefois l'important travail de comparaison effectué, s'agissant des fonctions opérationnelles du Service d'ambulances, qui aura pour conséquence le gel provisoire de la progression salariale dès le 1^{er} janvier 2022, tout en maintenant les situations acquises au 31 décembre 2021. Une présentation détaillée a été effectuée à la Commission de gestion et au Conseil intercommunal.



Service	Comptes 2017	Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Comptes 2021
Police Riviera & Prévention	14'252'116.90	14'578'581.10	15'356'181.55	15'468'870.10	15'470'023.16
Ambulances	3'793'507.70	3'723'587.45	4'064'693.39	4'142'059.75	4'084'598.09
SDIS	1'266'415.85	1'319'687.45	1'255'169.38	1'372'425.23	1'344'902.05
Protection civile	882'668.75	930'904.95	950'823.07	998'681.37	1'082'811.65
Services généraux & Direction	7'323'641.60	7'486'259.58	7'749'697.73	8'126'205.60	8'341'684.45
TOTAL	27'518'350.80	28'039'020.53	29'376'565.12	30'108'242.05	30'324'019.40

9. Ambulance Riviera

Les excédents de charges en 2021 se montent à CHF 34'850.33 par rapport au budget. A titre de comparaison, cette différence était de CHF 194'373.76 en 2020.

Comme en 2020, la pandémie de COVID-19 n'a pas significativement impacté les comptes du Service d'ambulances. Divers montants inscrits au budget n'ont en effet pas été totalement dépensés, notamment en raison de contraintes organisationnelles.

Historiquement, la variation annuelle des excédents de charges est induite par les principes de financement dictés par l'Etat. Les comptes de l'année écoulée sont transmis à la Direction générale de la santé (DGS) au 31 mars de l'année suivante. La détermination de la subvention définitive parvient en principe à Sécurité Riviera en fin d'été, avec les ajustements de circonstance comparativement à la subvention prospective. Plus le total annuel des missions préhospitalières du Service d'ambulances est élevé, moins conséquente est la subvention octroyée. L'activité opérationnelle 2021 ayant augmenté de 10% en comparaison avec 2020, les recettes de facturation théoriques reconnues par la DGS diminuent automatiquement. Que ce soit dans le calcul prospectif ou au moment du bouclage définitif.

A l'aube de la réforme du dispositif préhospitalier, les travaux de négociation pour les futures directives financières se poursuivent avec l'administration cantonale. Relevons, une fois encore, que nous sommes contraints de fournir tous les détails financiers relatifs à nos comptes. Mais en retour, nous manquons de visibilité et de compréhension sur le mode de calcul de la subvention accordée. Ceci à l'instar des autres services qui composent le dispositif cantonal pour les urgences préhospitalières.

10. Police Riviera

Dès le 1^{er} janvier 2021, le Service de police a porté un effort principal sur le déploiement du nouveau dispositif de proximité. Celui-ci a été conceptualisé en 2020 et validé au travers de la proposition 48/2020 par le Comité de direction. C'est ainsi que les 19 assistants de sécurité publique, anciennement rattachés aux Services généraux, ont intégré la Division de proximité. Ce changement a notamment permis de renforcer la visibilité sécuritaire, d'augmenter le sentiment de sécurité sur l'espace public et d'offrir à ces collaboratrices et ces collaborateurs un champ d'activités plus diversifié et attrayant. Cette division englobe également les policiers dits Répondants de proximité, l'unité de Prévention ainsi que le personnel des réceptions de Clarens et de Vevey.

Hormis la visibilité, ce nouveau concept de proximité prévoit également deux autres axes principaux, à savoir la promotion de l'interculturalité et celle des partenariats.

Situation opérationnelle

Le nombre d'infractions au Code pénal se stabilise, voire augmente très légèrement en 2021 sur l'ensemble du canton. La courbe tend en effet aujourd'hui à s'aplanir après plusieurs années de baisse significative. Le nombre d'interventions de Police Riviera est toutefois en légère baisse. Bon nombre de celles-ci sont générées par un important travail proactif accompli par les policiers·ères, de même que les opérations particulières menées, touchant différents domaines tels que les infractions à la Loi sur la circulation routière, les infractions au Règlement général de police intercommunal (RGPI), ainsi que les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup), respectivement la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

L'effort principal de 2021 a été, à nouveau, porté sur la COVID-19 qui a vu les polices du canton adopter une conduite opérationnelle centralisée. La Police cantonale et les Polices communales ont maintenu un Etat-major de conduite commun, permettant le déploiement de dispositifs coordonnés sur l'ensemble du territoire cantonal. L'évolution positive de la situation sanitaire permettra de désactiver ce dispositif au printemps 2022. Les polices du canton poursuivent néanmoins leur collaboration renforcée au travers du projet « CoRe ».

11. Protection civile

Au niveau de la Protection civile, l'année 2021 s'est inscrite dans la continuation de la précédente, notamment du fait de l'engagement de ses forces à deux reprises sur le front de la pandémie liée à la COVID-19. Le programme d'instruction a ainsi été totalement révisé. En finalité, ce ne sont que quelques cours de répétition qui ont pu être réalisés.

L'Organisation régionale de la protection civile (ORPC) de la Riviera – Pays-d'Enhaut a été intégrée dans la conduite du bataillon Est durant la période de gestion de la pandémie. La majeure partie des dépenses de ces deux importants engagements ont été pris en charge par le Canton. Cependant, une partie des frais pour les locaux liés à l'établissement d'un poste de commandement sont demeurés à la charge de la région. Une convention a été établie entre l'ORPC d'Aigle, l'ORPC Riviera Pays-d'Enhaut et le Service cantonal. L'objectif a été de définir une clé de répartition des coûts liés à la location de locaux pour l'établissement d'un poste de commandement régional, à Montreux (2m2c).

Au vu de la situation sanitaire, un grand nombre de manifestations prévues dans notre région n'ont pas pu avoir lieu. De ce fait, aucune prestation de la Protection civile dans le cadre d'événements privés n'a pu être effectuée. Seuls les frais déjà engagés ont été facturés.

12. SDIS

Le SDIS enregistre une diminution des coûts. Celle-ci est due à la situation sanitaire et au ralentissement de l'activité. Il s'agit en particulier de la tenue du programme de formation, des séances administratives, de l'entretien en général ou encore des actions de prévention. L'événement en lien avec le Rapport annuel d'activité a une nouvelle fois malheureusement dû être annulé.

13. Services généraux

Concernant notre Unité technique, logistique et informatique (UTLI), en décembre 2021, deux importants projets ont été amorcés, à savoir le remplacement du registre des entreprises et du central téléphonique de l'ASR.

Pour ce dernier, qui fera partie du plan des investissements, un processus de marchés publics a été initié. L'appel d'offres a été lancé sur la plateforme SIMAP et le délai de retour des offres fixé au 15 mars 2022.

Quant au registre des entreprises, des contacts ont été pris auprès du fournisseur de notre solution informatique actuelle, en vue d'optimiser cette solution. Ces deux projets feront l'objet d'un préavis qui sera déposé au Conseil intercommunal en 2022.

Deux véhicules à motorisation 100 % électrique ont en outre été commandés au profit du Service de police. Ils ont fait l'objet d'une proposition au Comité de direction en 2021 et devraient, sauf imprévus, nous être livrés d'ici à la fin du mois de mars 2022. Les coûts relatifs à cet achat, prévus au budget 2021, seront donc portés à l'investissement sur l'exercice 2022.

Selon les dernières informations reçues de la part de l'Etat de Vaud, le projet « Odyssée » - relatif au renouvellement du système d'information central des polices du canton et qui a fait l'objet d'un préavis au Conseil Intercommunal en 2019 - a enfin pu démarrer. Les premières factures liées aux coûts d'investissement devraient nous parvenir dans le courant du mois de juin 2022.

Deux autres projets, à savoir celui en lien avec le système de gestion de l'équipement de police (CHF 7'000.00 sur compte 603.3111.01) et celui relatif au contrôle de la gestion des adresses *Epsilon* pour les amendes d'ordre (CHF 20'000.00 sur compte 607.3111.01) ont été reportés. Ils seront inscrits au budget 2023.

Enfin, s'agissant du remplacement des actuelles stations radio *Polycom* du CRI par une nouvelle génération d'appareils, le montant de CHF 117'500.00 prévu au budget 2021 devrait être intégré au plan des investissements pour l'année en cours, voire pour 2023.

14. Conclusion

Le Comité de direction est une nouvelle fois très satisfait de clôturer l'exercice 2021 dans le respect du budget octroyé. Il fait le constat que les procédures internes mises en place sont efficaces. Il en va de même du suivi constant, nécessaire à fournir les prestations dans les meilleures conditions possibles et respecter les objectifs financiers.

Par ailleurs, il soutient la mise en place d'outils de pilotage afin de poursuivre l'optimisation de la gestion organisationnelle et financière. Il remercie vivement le personnel de l'ASR, dont la Direction, pour ce bilan positif.

En conclusion, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le préavis No 01/2022 du Comité de direction du 17 mars 2022 sur les comptes 2021 de l'Association de communes Sécurité Riviera ;

Vu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

- d'approuver les comptes de l'exercice 2021, dont les charges brutes s'élèvent à CHF 41'847'751.34, les revenus à CHF 20'706'402.67, pour une charge totale à répartir de CHF 21'141'348.67;
- d'en donner décharge au Comité de direction.

Ainsi adopté le 17 mars 2022

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président


Bernard Degex



Le Secrétaire


Frédéric Pilloud

Membres du CD délégués : le Comité de direction

Annexes : figurent sous la table des matières et au point 7 du préavis

COMPTES 2021 - TABLE DES MATIÈRES

	Page
Autorités	1
Direction & services généraux	2-4
Chancellerie	5-6
Police Riviera	7-9
Cellule de Prévention	10-11
Ambulance Riviera	12-14
UTLI	15-16
Amendes d'ordre	17-18
Police du commerce	19-21
Signalisation	22-23
Offices de stationnement	24
Stat-Montreux	25-26
Stat- Vevey	27-28
Stat - La Tour-De-Peilz	29-30
SDIS	31-33
Protection civile	34-38
Comptes 2021 - charges par nature	39
Comptes 2021 - revenus par nature	40
Charges et revenus 2021 par cellules	41-42
Répartition 2021 par commune	43-44

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
6	SECURITE RIVIERA	41 847 751.34	41 847 751.34	44 078 879.00	44 078 879.00	41 646 215.14	41 646 215.14	
60	CELLULES	30 160 366.86	29 437 593.00	31 627 302.00	29 610 355.00	30 307 786.51	29 895 787.92	-1 294 173.14
600	AUTORITES (CELLULE C1)	333 412.72	1 000.00	324 450.00	0.00	298 385.95	1 026.25	7 962.72
600.3001	Rétribution des autorités	274 780.60	0.00	265 800.00	0.00	247 736.15	0.00	8 980.60
600.3030	AVS/AC/AF	484.90	0.00	480.00	0.00	483.55	0.00	4.90
600.3055	Assurances perte de gain	69.30	0.00	70.00	0.00	69.25	0.00	-0.70
600.3060	Indemnisation et remboursement de frais	18 325.30	0.00	20 000.00	0.00	18 288.35	0.00	-1 674.70
600.3101	Imprimés et fournitures de bureau	9 288.82	0.00	5 000.00	0.00	6 211.20	0.00	4 288.82
600.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	621.15	0.00	2 000.00	0.00	876.85	0.00	-1 378.85
600.3111.01	Achat matériel informatique	1 677.65	0.00	1 500.00	0.00	0.00	0.00	177.65
600.3123	Electricité	390.45	0.00	400.00	0.00	393.60	0.00	-9.55
600.3151.01	Entretien matériel informatique	2 259.90	0.00	2 500.00	0.00	2 444.30	0.00	-240.10
600.3161	Loyers	5 470.67	0.00	6 300.00	0.00	5 327.79	0.00	-829.33
600.3170	Frais de réceptions et manifestations	12 917.00	0.00	13 000.00	0.00	9 877.89	0.00	-83.00
600.3181	Frais de ports et CCP	1 041.70	0.00	1 300.00	0.00	596.60	0.00	-258.30
600.3186	Primes d'assurances	85.28	0.00	100.00	0.00	80.42	0.00	-14.72
600.3193	Cotisations	6 000.00	0.00	6 000.00	0.00	6 000.00	0.00	0.00
600.4362	Remboursements de frais	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	1 026.25	-1 000.00

Modification du taux d'activité, de la rétribution et des indemnités des membres du CODIR selon préavis 06/2021 au CI

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
601	DIRECTION ET SERVICES GENERAUX	2 136 342.57	21 215 852.09	2 237 518.00	19 959 513.00	2 018 564.65	21 341 612.46	-1 357 514.52	
601	DIRECTION (CELLULE C2)	1 710 522.86	21 215 672.09	1 800 308.00	19 959 513.00	1 505 341.19	21 314 794.81	-1 345 944.23	
601.3011	Traitements	1 055 186.35	0.00	1 046 963.00	0.00	980 906.00	0.00	8 223.35	Engagement d'un employé de commerce à 60% dans le cadre de sa formation à la maturité selon décision 16/2021 du CODIR
601.3011.01	Primes	6 044.25	0.00	5 080.00	0.00	4 368.00	0.00	964.25	
601.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
601.3030	AVS/AC/AF	98 244.45	0.00	98 662.00	0.00	89 742.05	0.00	-417.55	
601.3040	Caisse de pensions	163 812.55	0.00	158 590.00	0.00	152 114.80	0.00	5 222.55	
601.3050	Assurances accidents	3 286.35	0.00	2 736.00	0.00	2 856.15	0.00	550.35	
601.3055	Assurances perte de gain	14 169.15	0.00	14 060.00	0.00	12 992.20	0.00	109.15	
601.3060	Indemnisation et remboursement de frais	3 387.60	0.00	8 000.00	0.00	3 737.90	0.00	-4 612.40	
601.3091	Frais formation prof. du personnel	5 177.50	0.00	12 900.00	0.00	2 109.65	0.00	-7 722.50	
601.3101	Imprimés et fournitures de bureau	5 377.22	0.00	3 450.00	0.00	2 895.97	0.00	1 927.22	
601.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	3 561.12	0.00	6 200.00	0.00	2 766.40	0.00	-2 638.88	
601.3111	Achat mobilier, machines, équip. bureau	1 476.50	0.00	3 000.00	0.00	184.00	0.00	-1 523.50	
601.3111.01	Achats matériel informatique	44 265.60	0.00	60 100.00	0.00	10 782.62	0.00	-15 834.40	
601.3123	Electricité	6 865.64	0.00	5 500.00	0.00	5 670.17	0.00	1 365.64	
601.3141	Entretien des bâtiments et monuments	720.95	0.00	1 000.00	0.00	2 265.35	0.00	-279.05	
601.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	6 767.49	0.00	7 450.00	0.00	8 073.57	0.00	-682.51	
601.3151.01	Entretien du matériel informatique	44 956.67	0.00	52 072.00	0.00	45 356.26	0.00	-7 115.33	
601.3156	Entretien du matériel spécialisé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
601.3161	Loyers	78 588.97	0.00	83 000.00	0.00	77 961.61	0.00	-4 411.03	
601.3181	Frais de ports et CCP	1 585.75	0.00	2 000.00	0.00	1 432.55	0.00	-414.25	
601.3182	Téléphones	2 919.27	0.00	1 590.00	0.00	5 549.69	0.00	1 329.27	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
601.3183	Frais bancaires	14 853.62	0.00	3 000.00	0.00	82.79	0.00	11 853.62	Intérêts négatifs sur avoir en compte PostFinance
601.3185	Honoraires	80 838.50	0.00	156 500.00	0.00	34 990.38	0.00	-75 661.50	
601.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	17 126.84	0.00	17 300.00	0.00	13 505.23	0.00	-173.16	
601.3193	Cotisations	0.00	0.00	0.00	0.00	150.00	0.00	0.00	
601.3199	Dépenses diverses	51 310.52	0.00	50 500.00	0.00	44 547.85	0.00	810.52	
601.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	155.00	0.00	0.00	0.00	-155.00	
601.3301	Amortissements créances et débiteurs	0.00	0.00	500.00	0.00	300.00	0.00	-500.00	
601.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
601.4221	Revenus cptes courants (intérêts créan.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
601.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
601.4356.01	Participations des communes	0.00	21 141 348.67	0.00	19 869 513.00	0.00	21 238 552.25	-1 271 835.67	
601.4361	Remboursements de traitements	0.00	11 437.30	0.00	0.00	0.00	43 679.03	-11 437.30	
601.4362	Remboursements de frais	0.00	62 886.12	0.00	90 000.00	0.00	32 563.53	27 113.88	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
601.01	SERVICES GENERAUX (CELLULE C2)	425 819.71	180.00	437 210.00	0.00	513 223.46	26 817.65	-11 570.29	
601.01.3011	Traitements	281 616.20	0.00	279 891.00	0.00	290 238.55	0.00	1 725.20	
601.01.3011.01	Primes	480.00	0.00	400.00	0.00	210.00	0.00	80.00	
601.01.3030	AVS/AC/AF	26 433.30	0.00	26 434.00	0.00	27 141.65	0.00	-0.70	
601.01.3040	Caisse de pensions	47 772.00	0.00	47 502.00	0.00	48 368.90	0.00	270.00	
601.01.3050	Assurances accidents	738.45	0.00	737.00	0.00	746.00	0.00	1.45	
601.01.3055	Assurances perte de gain	3 791.45	0.00	3 764.00	0.00	3 900.30	0.00	27.45	
601.01.3060	Indemnisation et remboursement de frais	4 188.65	0.00	4 200.00	0.00	3 819.05	0.00	-11.35	
601.01.3091	Frais formation prof. du personnel	1 240.00	0.00	3 000.00	0.00	2 000.00	0.00	-1 760.00	
601.01.3101	Imprimés et fournitures de bureau	288.16	0.00	1 000.00	0.00	304.01	0.00	-711.84	
601.01.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	370.00	0.00	1 000.00	0.00	653.75	0.00	-630.00	
601.01.3111	Achat mobilier, machines, équip. bureau	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00	-500.00	
601.01.3111.01	Achats matériel informatique	15 607.50	0.00	19 900.00	0.00	104 902.47	0.00	-4 292.50	
601.01.3123	Electricité	534.12	0.00	300.00	0.00	319.97	0.00	234.12	
601.01.3141	Entretien des bâtiments et monuments	24.43	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00	-475.57	
601.01.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	1 381.68	0.00	1 150.00	0.00	1 243.10	0.00	231.68	
601.01.3151.01	Entretien du matériel informatique	5 294.98	0.00	6 387.00	0.00	7 008.94	0.00	-1 092.02	
601.01.3161	Loyers	11 882.11	0.00	11 950.00	0.00	14 430.18	0.00	-67.89	
601.01.3170	Frais de réceptions et manifestations	0.00	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 000.00	
601.01.3181	Frais de ports et CCP	0.00	0.00	2 500.00	0.00	0.00	0.00	-2 500.00	
601.01.3182	Téléphones	1 640.48	0.00	5 475.00	0.00	1 036.17	0.00	-3 834.52	
601.01.3185	Honoraires	22 536.20	0.00	19 270.00	0.00	6 900.42	0.00	3 266.20	
601.01.3193	Cotisations	0.00	0.00	350.00	0.00	0.00	0.00	-350.00	
601.01.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	26 817.65	0.00	
601.01.4362	Remboursements de frais	0.00	180.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-180.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
602	CHANCELLERIE (CELLULE C3)	550 856.93	425 975.80	565 549.00	415 000.00	541 358.70	385 592.80	-25 667.87	
602.3011	Traitements	403 073.20	0.00	401 254.00	0.00	400 237.00	0.00	1 819.20	
602.3011.01	Primes	1 021.50	0.00	940.00	0.00	840.00	0.00	81.50	
602.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
602.3030	AVS/AC/AF	35 113.25	0.00	38 132.00	0.00	35 129.40	0.00	-3 018.75	
602.3040	Caisse de pensions	58 578.00	0.00	63 465.00	0.00	58 108.50	0.00	-4 887.00	
602.3050	Assurances accidents	1 028.95	0.00	1 098.00	0.00	1 011.00	0.00	-69.05	
602.3055	Assurances perte de gain	5 016.75	0.00	5 410.00	0.00	5 031.80	0.00	-393.25	
602.3060	Indemnisation et remboursement de frais	429.40	0.00	500.00	0.00	420.00	0.00	-70.60	
602.3065	Frais d'habillement	0.00	0.00	1 300.00	0.00	0.00	0.00	-1 300.00	
602.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	1 500.00	0.00	1 440.00	0.00	-1 500.00	
602.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2 243.65	0.00	2 600.00	0.00	1 734.18	0.00	-356.35	
602.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
602.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	1 000.00	0.00	1 166.37	0.00	-1 000.00	
602.3111.01	Achat matériel informatique	3 941.69	0.00	4 800.00	0.00	3 365.44	0.00	-858.31	
602.3115	Achats de véhicules	3 225.20	0.00	3 500.00	0.00	0.00	0.00	-274.80	
602.3123	Electricité	342.84	0.00	330.00	0.00	345.69	0.00	12.84	
602.3124	Carburant, combustible	1 439.70	0.00	1 800.00	0.00	1 121.45	0.00	-360.30	
602.3141	Entretien de bâtiments et monuments	48.85	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-951.15	
602.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	6 286.17	0.00	2 695.00	0.00	2 661.99	0.00	3 591.17	
602.3151.01	Entretien de matériel informatique	11 625.76	0.00	13 184.00	0.00	12 042.84	0.00	-1 558.24	
602.3155	Entretien des véhicules	2 295.15	0.00	3 350.00	0.00	1 923.45	0.00	-1 054.85	
602.3156	Entretien du matériel spécialisé	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00	-500.00	
602.3161	Loyers	4 788.62	0.00	5 000.00	0.00	4 750.40	0.00	-211.38	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
602.3181	Frais de ports et CCP	4 667.20	0.00	6 000.00	0.00	4 368.05	0.00	-1 332.80	
602.3182	Téléphones	2 728.42	0.00	2 611.00	0.00	2 459.07	0.00	117.42	
602.3186	Primes d'assurances	2 962.63	0.00	3 050.00	0.00	2 837.52	0.00	-87.37	
602.3199	Dépenses diverses	0.00	0.00	500.00	0.00	364.55	0.00	-500.00	
602.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	30.00	0.00	0.00	0.00	-30.00	
602.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
602.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	395 330.00	0.00	390 000.00	0.00	354 845.00	-5 330.00	
602.4361	Remboursements de traitements	0.00	30 645.80	0.00	25 000.00	0.00	30 747.80	-5 645.80	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
603	POLICE RIVIERA (CELLULE C4)	16 588 926.36	1 588 912.20	17 222 809.00	2 224 000.00	16 685 110.40	1 941 486.89	1 205.16	
603.3011	Traitements	11 517 680.12	0.00	11 701 450.00	0.00	11 539 228.70	0.00	-183 769.88	
603.3011.01	Primes	101 928.40	0.00	86 820.00	0.00	83 080.80	0.00	15 108.40	COVID 19 : Versement de la totalité de la prime d'assiduité prévue au 2/3 dans le budget
603.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
603.3030	AVS/AC/AF	1 078 138.60	0.00	1 117 795.00	0.00	1 074 646.25	0.00	-39 656.40	
603.3040	Caisse de pensions	1 849 083.71	0.00	1 902 084.00	0.00	1 806 466.35	0.00	-53 000.29	
603.3050	Assurances accidents	30 804.85	0.00	32 084.00	0.00	30 448.80	0.00	-1 279.15	
603.3055	Assurances perte de gain	154 081.53	0.00	158 656.00	0.00	152 994.95	0.00	-4 574.47	
603.3060	Indemnisation et remboursement de frais	33 959.35	0.00	30 000.00	0.00	25 473.05	0.00	3 959.35	
603.3065	Frais d'habillement	138 352.42	0.00	127 300.00	0.00	142 305.69	0.00	11 052.42	Equipement supplémentaire suite à l'engagement de policières et policiers
603.3066	Frais de subsistance	3 965.84	0.00	9 000.00	0.00	4 542.99	0.00	-5 034.16	
603.3091	Frais de formation prof. du personnel	67 127.05	0.00	75 500.00	0.00	26 114.20	0.00	-8 372.95	
603.3091.01	Frais de formation des aspirants	165 384.80	0.00	165 750.00	0.00	177 390.00	0.00	-365.20	
603.3099	Charges diverses autor./perso. (sport)	0.00	0.00	2 500.00	0.00	1 275.00	0.00	-2 500.00	
603.3101	Imprimés et fournitures de bureau	15 465.24	0.00	21 300.00	0.00	14 944.80	0.00	-5 834.76	
603.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	7 337.76	0.00	7 500.00	0.00	5 419.74	0.00	-162.24	
603.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	4 626.15	0.00	5 000.00	0.00	911.85	0.00	-373.85	
603.3111.01	Achats de matériel informatique	32 764.32	0.00	39 000.00	0.00	42 126.54	0.00	-6 235.68	
603.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	156 400.00	0.00	197 398.25	0.00	-156 400.00	Véhicules commandés en 2021 et ne seront livrés qu'en 2022. Ce montant sera porté en investissement
603.3116	Achats équipements spécialisés	27 248.23	0.00	29 700.00	0.00	39 949.33	0.00	-2 451.77	
603.3116.01	Achats de matériel radio	52 393.50	0.00	205 850.00	0.00	104 197.74	0.00	-153 456.50	Remplacement des pupitres du CRI non effectué
603.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire	4 489.35	0.00	1 500.00	0.00	2 506.79	0.00	2 989.35	
603.3123	Electricité	13 817.38	0.00	13 000.00	0.00	13 931.98	0.00	817.38	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
603.3124	Carburant, combustible	61 133.57	0.00	72 000.00	0.00	57 986.45	0.00	-10 866.43	
603.3139	Munition	21 947.52	0.00	25 500.00	0.00	14 193.95	0.00	-3 552.48	
603.3141	Entretien des bâtiments et monuments	22 063.12	0.00	7 500.00	0.00	5 875.70	0.00	14 563.12	Installation de bornes de recharge électriques des véhicules selon décision 59/2021 du CODIR
603.3151	Entretien de l'équipement de bureau	15 725.54	0.00	13 500.00	0.00	17 874.54	0.00	2 225.54	
603.3151.01	Entretien du matériel informatique	327 359.96	0.00	305 250.00	0.00	261 061.73	0.00	22 109.96	Factures SAE reçues et payées en 2021 pour les années 2020 et 2021
603.3155	Entretien des véhicules	61 906.25	0.00	75 240.00	0.00	76 696.55	0.00	-13 333.75	
603.3156	Entretien du matériel spécialisé	25 221.50	0.00	33 450.00	0.00	23 719.00	0.00	-8 228.50	
603.3161	Loyers	369 033.52	0.00	365 000.00	0.00	365 084.88	0.00	4 033.52	
603.3181	Frais de ports et CCP	10 790.72	0.00	18 000.00	0.00	17 759.40	0.00	-7 209.28	
603.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	146 607.57	0.00	172 820.00	0.00	160 914.54	0.00	-26 212.43	
603.3184	Frais de contentieux	9 849.80	0.00	3 500.00	0.00	9 253.25	0.00	6 349.80	Reprise de la gestion du contentieux par l'ASR et mise à jour des créances irrécouvrables
603.3185	Honoraires et frais d'expertises	21 884.97	0.00	45 000.00	0.00	11 681.39	0.00	-23 115.03	
603.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	41 414.82	0.00	45 000.00	0.00	42 559.77	0.00	-3 585.18	
603.3189	Prestations de services (frais tiers)	117 374.78	0.00	115 500.00	0.00	96 154.16	0.00	1 874.78	
603.3193	Cotisations	6 652.00	0.00	7 600.00	0.00	6 606.00	0.00	-948.00	
603.3195	Complément TVA forfaitaire due (POL)	742.00	0.00	1 000.00	0.00	495.00	0.00	-258.00	
603.3199	Dépenses diverses	13 196.37	0.00	15 000.00	0.00	13 989.64	0.00	-1 803.63	
603.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	3 760.00	0.00	0.00	0.00	-3 760.00	
603.3301	Amortissements créances et débiteurs	17 373.75	0.00	10 000.00	0.00	17 850.65	0.00	7 373.75	Reprise de la gestion du contentieux par l'ASR et mise à jour des créances irrécouvrables
603.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
603.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	91 443.05	0.00	100 000.00	0.00	112 400.00	8 556.95	
603.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	11 075.65	0.00	25 000.00	0.00	12 894.35	13 924.35	
603.4361	Remboursements de traitements	0.00	279 968.60	0.00	250 000.00	0.00	466 342.00	-29 968.60	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
603.4362	Remboursements de frais	0.00	57 367.46	0.00	45 000.00	0.00	62 743.14	-12 367.46	
603.4362.01	Emoluments pour plans et rapports	0.00	5 424.00	0.00	4 000.00	0.00	3 560.00	-1 424.00	
603.4363	Remboursements de dommages	0.00	15 193.25	0.00	0.00	0.00	2 650.30	-15 193.25	
603.4370	Amendes	0.00	1 128 440.19	0.00	1 800 000.00	0.00	1 280 897.10	671 559.81	COVID 19 : diminution des amendes d'ordre

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
604	CELLULE DE PREVENTION (C5)	821 492.39	950.00	888 528.00	8 500.00	855 720.86	1 580.00	-59 485.61	
604.3011	Traitements	575 083.35	0.00	604 401.00	0.00	612 103.20	0.00	-29 317.65	
604.3011.01	Primes	4 481.40	0.00	3 096.00	0.00	3 244.80	0.00	1 385.40	
604.3030	AVS/AC/AF	54 509.45	0.00	57 408.00	0.00	57 462.00	0.00	-2 898.55	
604.3040	Caisse de pensions	94 875.55	0.00	99 321.00	0.00	99 303.60	0.00	-4 445.45	
604.3050	Assurances accidents	1 552.20	0.00	1 635.00	0.00	1 644.05	0.00	-82.80	
604.3055	Assurances perte de gain	7 804.00	0.00	8 156.00	0.00	8 246.60	0.00	-352.00	
604.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1 864.65	0.00	2 500.00	0.00	66.45	0.00	-635.35	
604.3065	Frais d'habillement	3 244.55	0.00	2 720.00	0.00	503.50	0.00	524.55	
604.3091	Frais formation prof. du personnel	2 907.90	0.00	11 100.00	0.00	440.00	0.00	-8 192.10	
604.3099	Dépenses diverses autor./perso. (sport)	0.00	0.00	500.00	0.00	1 453.00	0.00	-500.00	
604.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 160.35	0.00	1 850.00	0.00	852.74	0.00	-689.65	
604.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	145.00	0.00	250.00	0.00	204.00	0.00	-105.00	
604.3102.01	Campagne de prévention	11 177.08	0.00	12 000.00	0.00	9 614.02	0.00	-822.92	
604.3111	Achats mobilier, machines, équip. bureau	453.95	0.00	1 300.00	0.00	1 658.75	0.00	-846.05	
604.3111.01	Achats de matériel informatique	3 584.35	0.00	3 200.00	0.00	960.32	0.00	384.35	
604.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
604.3116	Achats équipements spécialisés	3 225.44	0.00	4 600.00	0.00	12 035.79	0.00	-1 374.56	
604.3116.01	Achats de matériel radio	4 509.77	0.00	6 580.00	0.00	1 530.00	0.00	-2 070.23	
604.3123	Electricité	552.36	0.00	510.00	0.00	557.05	0.00	42.36	
604.3124	Carburant, combustible	1 852.84	0.00	2 200.00	0.00	1 456.85	0.00	-347.16	
604.3141	Entretien des bâtiments et monuments	40.71	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-959.29	
604.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	1 280.15	0.00	1 550.00	0.00	1 300.41	0.00	-269.85	
604.3151.01	Entretien matériel informatique	10 036.16	0.00	11 398.00	0.00	10 629.99	0.00	-1 361.84	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
604.3155	Entretien des véhicules	2 142.70	0.00	2 940.00	0.00	3 696.85	0.00	-797.30	
604.3156	Entretien du matériel spécialisé	17 095.81	0.00	26 600.00	0.00	8 325.15	0.00	-9 504.19	
604.3161	Loyers	7 659.15	0.00	8 000.00	0.00	7 598.01	0.00	-340.85	
604.3181	Frais de ports et CCP	154.05	0.00	500.00	0.00	213.95	0.00	-345.95	
604.3182	Téléphones	6 128.74	0.00	6 488.00	0.00	6 684.09	0.00	-359.26	
604.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	2 128.03	0.00	2 800.00	0.00	2 362.19	0.00	-671.97	
604.3192	Taxes sur véhicules à moteur	628.50	0.00	630.00	0.00	628.50	0.00	-1.50	
604.3195	Complément TVA forfaitaire due (Prévention)	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00	-100.00	
604.3199	Dépenses diverses	1 214.20	0.00	3 000.00	0.00	945.00	0.00	-1 785.80	
604.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	195.00	0.00	0.00	0.00	-195.00	
604.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
604.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	6 000.00	0.00	0.00	6 000.00	
604.4362	Remboursements de frais	0.00	950.00	0.00	2 500.00	0.00	1 580.00	1 550.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
605	AMBULANCE RIVIERA (CELLULE C6)	4 999 471.90	4 736 444.57	5 294 119.00	5 065 942.00	5 190 004.74	4 746 849.98	34 850.33	
605.3011	Traitements	3 142 282.88	0.00	3 317 876.00	0.00	3 240 007.05	0.00	-175 593.12	
605.3011.01	Primes	44 399.45	0.00	17 028.00	0.00	12 642.00	0.00	27 371.45	COVID 19 : Prime octroyée par la Direction Générale de la Santé et remboursée par le crédit du compte 605.4361
605.3012	Salaires du personnel occasionnel	49 170.50	0.00	10 000.00	0.00	17 148.45	0.00	39 170.50	Remplacement de personnes en maladie longue durée. Montant remboursé par les assurances sociales sur le compte 605.4361
605.3030	AVS/AC/AF	296 448.60	0.00	315 735.00	0.00	300 934.40	0.00	-19 286.40	
605.3040	Caisse de pensions	501 513.84	0.00	541 039.00	0.00	519 668.15	0.00	-39 525.16	
605.3050	Assurances accidents	8 527.75	0.00	9 074.00	0.00	8 630.50	0.00	-546.25	
605.3055	Assurances perte de gain	42 255.07	0.00	44 807.00	0.00	43 029.20	0.00	-2 551.93	
605.3060	Indemnisation et remboursement de frais	4 386.15	0.00	10 000.00	0.00	5 751.20	0.00	-5 613.85	
605.3065	Frais d'habillement	23 926.60	0.00	30 000.00	0.00	16 881.75	0.00	-6 073.40	
605.3091	Frais formation prof. du personnel	16 369.70	0.00	36 500.00	0.00	16 546.25	0.00	-20 130.30	
605.3093	Frais sanitaires du personnel	1 973.30	0.00	2 000.00	0.00	745.00	0.00	-26.70	
605.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2 350.10	0.00	3 000.00	0.00	1 973.14	0.00	-649.90	
605.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	2 406.80	0.00	2 900.00	0.00	1 577.74	0.00	-493.20	
605.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	5 316.08	0.00	7 000.00	0.00	4 099.85	0.00	-1 683.92	
605.3111.01	Achats de matériel informatique	8 838.20	0.00	12 700.00	0.00	7 360.80	0.00	-3 861.80	
605.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
605.3116	Achats équipements spécialisés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
605.3116.01	Achats de matériel radio	463.10	0.00	2 500.00	0.00	1 859.77	0.00	-2 036.90	
605.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire	23 805.10	0.00	25 000.00	0.00	21 240.03	0.00	-1 194.90	
605.3123	Electricité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
605.3124	Carburant, combustible	53 882.95	0.00	60 000.00	0.00	47 651.91	0.00	-6 117.05	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
605.3132	Achats de matériel pour soins	75 676.92	0.00	67 500.00	0.00	66 713.37	0.00	8 176.92	Augmentation importante du prix du matériel médical
605.3133	Achats produits nettoyage/désinfection	23 533.69	0.00	25 000.00	0.00	39 467.70	0.00	-1 466.31	
605.3135	Achats de matières premières	1 279.95	0.00	2 000.00	0.00	1 273.54	0.00	-720.05	
605.3141	Entretien des bâtiments et monuments	18 487.27	0.00	6 000.00	0.00	5 104.95	0.00	12 487.27	Remplacement d'une porte à sections suite à un accident. Montant partiellement remboursé et crédité au compte 605.4362
605.3151	Entretien de l'équipement de bureau	3 355.80	0.00	4 000.00	0.00	4 149.68	0.00	-644.20	
605.3151.01	Entretien matériel informatique	28 645.10	0.00	32 160.00	0.00	26 527.38	0.00	-3 514.90	
605.3155	Entretien des véhicules	95 050.66	0.00	86 000.00	0.00	76 916.80	0.00	9 050.66	Frais d'entretien et de réparation des ambulances qui ne sont plus sous garantie
605.3156	Entretien du matériel spécialisé	24 299.62	0.00	27 000.00	0.00	31 123.77	0.00	-2 700.38	
605.3161	Loyers	79 100.00	0.00	85 100.00	0.00	79 100.00	0.00	-6 000.00	
605.3181	Frais de ports et CCP	5 704.89	0.00	8 000.00	0.00	6 580.35	0.00	-2 295.11	
605.3182	Téléphones	17 915.62	0.00	20 320.00	0.00	21 266.72	0.00	-2 404.38	
605.3183	Frais bancaires	63.53	0.00	0.00	0.00	227.37	0.00	63.53	
605.3184	Frais de contentieux	48 986.91	0.00	20 000.00	0.00	58 055.54	0.00	28 986.91	Reprise de la gestion du contentieux par l'ASR et mise à jour des créances irrécouvrables
605.3185	Honoraires et frais d'expertises	36 527.18	0.00	22 000.00	0.00	30 243.41	0.00	14 527.18	- Honoraires pour reconnaissance qualité IAS selon la décision 72/2021 du CODIR - Avis de droit (loi sur le travail) du service d'Ambulance
605.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	24 847.33	0.00	22 700.00	0.00	22 988.70	0.00	2 147.33	
605.3189	Prestations de services	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
605.3189.01	Prestations de services avancées	1 941.85	0.00	9 000.00	0.00	6 018.75	0.00	-7 058.15	
605.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	4 941.30	0.00	6 300.00	0.00	5 095.00	0.00	-1 358.70	
605.3193	Cotisations	18 647.40	0.00	19 550.00	0.00	2 313.30	0.00	-902.60	
605.3195	Complément TVA forfaitaire due (AMB)	363.00	0.00	8 000.00	0.00	254.00	0.00	-7 637.00	
605.3199	Dépenses diverses	81.95	0.00	8 000.00	0.00	1 771.45	0.00	-7 918.05	
605.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	3 330.00	0.00	969.38	0.00	-3 330.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
605.3301	Amortissements créances et débiteurs	256 238.80	0.00	250 000.00	0.00	356 096.39	0.00	6 238.80	Reprise de la gestion du contentieux par l'ASR et mise à jour des créances irrécouvrables
605.3313	Amortissements équipements	5 466.96	0.00	115 000.00	0.00	80 000.00	0.00	-109 533.04	
605.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	2 967 066.70	0.00	3 000 000.00	0.00	2 832 985.60	32 933.30	
605.4356.01	Ventes de matériel médical et de soins	0.00	0.00	0.00	1 000.00	0.00	45.00	1 000.00	
605.4356.02	Facturation services à tiers (avancées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4 549.25	0.00	
605.4361	Remboursements de traitements	0.00	139 891.85	0.00	40 000.00	0.00	75 759.40	-99 891.85	
605.4362	Remboursements de frais	0.00	50 572.02	0.00	0.00	0.00	40 574.73	-50 572.02	
605.4514	Participation du Canton	0.00	1 578 914.00	0.00	2 024 942.00	0.00	1 792 936.00	446 028.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
606	UTLI (CELLULE C7)	1 037 697.86	8 813.95	1 087 866.00	2 400.00	988 378.21	0.00	-56 582.09	
606.3011	Traitements	720 953.95	0.00	741 805.00	0.00	670 409.95	0.00	-20 851.05	
606.3011.01	Primes	2 524.50	0.00	1 904.00	0.00	1 536.90	0.00	620.50	
606.3012	Salaires du personnel occasionnel	10 280.00	0.00	15 000.00	0.00	8 443.75	0.00	-4 720.00	
606.3030	AVS/AC/AF	67 882.65	0.00	70 444.00	0.00	63 013.00	0.00	-2 561.35	
606.3040	Caisse de pensions	114 109.75	0.00	118 321.00	0.00	106 480.00	0.00	-4 211.25	
606.3050	Assurances accidents	1 989.80	0.00	2 029.00	0.00	1 832.90	0.00	-39.20	
606.3055	Assurances perte de gain	9 715.80	0.00	9 995.00	0.00	9 025.70	0.00	-279.20	
606.3060	Indemnisation et remboursement de frais	929.15	0.00	2 500.00	0.00	2 082.55	0.00	-1 570.85	
606.3065	Frais d'habillement	532.05	0.00	600.00	0.00	778.00	0.00	-67.95	
606.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	9 000.00	0.00	0.00	0.00	-9 000.00	
606.3101	Imprimés et fournitures de bureau	723.88	0.00	750.00	0.00	651.49	0.00	-26.12	
606.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	710.82	0.00	150.00	0.00	653.75	0.00	560.82	
606.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	760.30	0.00	1 000.00	0.00	54.90	0.00	-239.70	
606.3111.01	Achats de matériel informatique	5 675.93	0.00	10 450.00	0.00	12 742.76	0.00	-4 774.07	
606.3114	Achats de machines et matériel	2 230.85	0.00	2 300.00	0.00	2 558.50	0.00	-69.15	
606.3116	Achats équipements spécialisés	2 105.05	0.00	1 000.00	0.00	9 124.35	0.00	1 105.05	
606.3116.01	Achats de matériel radio	6 764.69	0.00	10 500.00	0.00	6 177.22	0.00	-3 735.31	
606.3123	Electricité	2 085.64	0.00	2 000.00	0.00	2 102.94	0.00	85.64	
606.3133	Achats produits de nettoyage	14 538.40	0.00	14 500.00	0.00	17 866.50	0.00	38.40	
606.3141	Entretien des bâtiments et monuments	65.14	0.00	1 000.00	0.00	115.55	0.00	-934.86	
606.3151	Entretien de l'équipement de bureau	1 522.28	0.00	1 550.00	0.00	1 519.59	0.00	-27.72	
606.3151.01	Entretien matériel informatique	28 161.94	0.00	24 065.00	0.00	30 216.07	0.00	4 096.94	Frais engagés lors de la cyberattaque et refacturés à la Commune de Montreux au crédit du compte 606.4362

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
606.3156	Entretien du matériel spécialisé	85.20	0.00	500.00	0.00	109.95	0.00	-414.80	
606.3161	Loyers	28 943.38	0.00	31 000.00	0.00	28 712.34	0.00	-2 056.62	
606.3181	Frais de ports et CCP	15.55	0.00	150.00	0.00	74.35	0.00	-134.45	
606.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	13 197.76	0.00	13 948.00	0.00	11 871.33	0.00	-750.24	
606.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	152.55	0.00	200.00	0.00	143.87	0.00	-47.45	
606.3199	Dépenses diverses	1 040.85	0.00	1 000.00	0.00	80.00	0.00	40.85	
606.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	205.00	0.00	0.00	0.00	-205.00	
606.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
606.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
606.4362	Remboursements de frais	0.00	8 813.95	0.00	2 400.00	0.00	0.00	-6 413.95	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
607	AMENDES D'ORDRE (CELLULE C8)	1 164 603.94	584 790.17	1 388 873.00	800 000.00	1 241 231.60	671 302.68	-9 059.23	
607.3011	Traitements	451 946.70	0.00	455 247.00	0.00	449 631.75	0.00	-3 300.30	
607.3011.01	Primes	3 235.00	0.00	2 660.00	0.00	2 865.00	0.00	575.00	
607.3012	Salaire du personnel occasionnel	0.00	0.00	5 000.00	0.00	372.55	0.00	-5 000.00	
607.3030	AVS/AC/AF	41 094.50	0.00	43 387.00	0.00	40 731.45	0.00	-2 292.50	
607.3040	Caisse de pensions	65 884.80	0.00	71 118.00	0.00	64 973.70	0.00	-5 233.20	
607.3050	Assurances accidents	1 242.05	0.00	1 250.00	0.00	1 234.85	0.00	-7.95	
607.3055	Assurances perte de gain	6 118.95	0.00	6 156.00	0.00	6 082.50	0.00	-37.05	
607.3060	Indemnisation et remboursement de frais	287.75	0.00	500.00	0.00	224.00	0.00	-212.25	
607.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	2 000.00	0.00	960.00	0.00	-2 000.00	
607.3101	Imprimés et fournitures de bureau	8 114.49	0.00	11 000.00	0.00	7 123.85	0.00	-2 885.51	
607.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	1 204.10	0.00	2 000.00	0.00	0.00	0.00	-795.90	
607.3111.01	Achats matériel informatique	17 775.40	0.00	38 000.00	0.00	13 253.08	0.00	-20 224.60	
607.3141	Entretien des bâtiments et monuments	57.00	0.00	1 000.00	0.00	1 907.92	0.00	-943.00	
607.3151	Entretien de l'équipement de bureau	11 722.50	0.00	11 770.00	0.00	12 220.61	0.00	-47.50	
607.3151.01	Entretien du matériel informatique	80 627.78	0.00	83 719.00	0.00	82 067.10	0.00	-3 091.22	
607.3156	Entretien du matériel spécialisé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
607.3161	Loyers	15 670.00	0.00	15 670.00	0.00	15 670.00	0.00	0.00	
607.3181	Frais de ports et CCP	125 881.94	0.00	186 000.00	0.00	164 515.81	0.00	-60 118.06	
607.3182	Téléphones	1 217.83	0.00	1 520.00	0.00	1 537.95	0.00	-302.17	
607.3184	Frais de contentieux et poursuites	245 020.98	0.00	330 000.00	0.00	268 555.29	0.00	-84 979.02	
607.3186	Primes d'assurances	68.22	0.00	100.00	0.00	64.34	0.00	-31.78	
607.3199	Dépenses diverses	20 222.00	0.00	30 000.00	0.00	18 257.85	0.00	-9 778.00	
607.3223	Intérêts des emprunts	441.00	0.00	2 676.00	0.00	882.00	0.00	-2 235.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
607.3313 Amortissements équipements	66 770.95	0.00	88 100.00	0.00	88 100.00	0.00	-21 329.05	
607.4361 Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
607.4362 Remboursements de frais	0.00	584 790.17	0.00	800 000.00	0.00	671 302.68	215 209.83	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
608	POLICE DU COMMERCE (CELLULE C9)	1 227 483.42	781 675.03	1 253 708.00	978 000.00	1 194 601.13	722 170.91	170 100.39	
608.3011	Traitements	874 118.00	0.00	866 973.00	0.00	838 222.80	0.00	7 145.00	
608.3011.01	Primes	4 572.00	0.00	4 168.00	0.00	4 188.00	0.00	404.00	
608.3012	Salaire du personnel occasionnel	7 521.00	0.00	7 000.00	0.00	4 146.55	0.00	521.00	
608.3030	AVS/AC/AF	82 641.90	0.00	82 631.00	0.00	79 138.00	0.00	10.90	
608.3040	Caisse de pensions	142 368.00	0.00	142 188.00	0.00	131 064.50	0.00	180.00	
608.3050	Assurances accidents	2 377.55	0.00	2 361.00	0.00	2 270.85	0.00	16.55	
608.3055	Assurances perte de gain	11 816.50	0.00	11 734.00	0.00	11 353.10	0.00	82.50	
608.3060	Indemnisation et remboursement de frais	987.15	0.00	1 000.00	0.00	1 782.40	0.00	-12.85	
608.3091	Frais de formation du personnel	320.00	0.00	2 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 680.00	
608.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 712.10	0.00	10 000.00	0.00	4 553.33	0.00	-8 287.90	
608.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	3 207.50	0.00	2 100.00	0.00	2 942.50	0.00	1 107.50	
608.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 000.00	
608.3111.01	Achats matériel informatique	9 390.93	0.00	14 400.00	0.00	5 112.41	0.00	-5 009.07	
608.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
608.3116.01	Achats de matériel radio	0.00	0.00	3 280.00	0.00	0.00	0.00	-3 280.00	
608.3123	Electricité	11 063.49	0.00	16 000.00	0.00	12 517.29	0.00	-4 936.51	
608.3124	Carburant, combustible	382.66	0.00	300.00	0.00	213.15	0.00	82.66	
608.3141	Entretien des bâtiments et monuments	310.84	0.00	1 000.00	0.00	403.95	0.00	-689.16	
608.3151	Entretien de l'équipement de bureau	3 461.52	0.00	4 350.00	0.00	4 716.17	0.00	-888.48	
608.3151.01	Entretien matériel informatique	30 256.42	0.00	29 215.00	0.00	31 668.82	0.00	1 041.42	
608.3155	Entretien des véhicules	351.90	0.00	1 040.00	0.00	405.25	0.00	-688.10	
608.3156	Entretien du matériel spécialisé	1 615.00	0.00	2 000.00	0.00	0.00	0.00	-385.00	
608.3161	Loyers	12 269.19	0.00	13 000.00	0.00	12 171.25	0.00	-730.81	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
608.3181	Frais de ports et CCP	4 613.39	0.00	8 000.00	0.00	9 223.20	0.00	-3 386.61	
608.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	3 047.15	0.00	3 448.00	0.00	2 692.68	0.00	-400.85	
608.3184	Frais de contentieux	1 176.45	0.00	1 000.00	0.00	3 524.00	0.00	176.45	
608.3185	Honoraires et frais d'expertises	1 490.00	0.00	2 500.00	0.00	303.08	0.00	-1 010.00	
608.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	1 073.08	0.00	1 400.00	0.00	1 188.95	0.00	-326.92	
608.3192	Taxes	80.70	0.00	85.00	0.00	80.70	0.00	-4.30	
608.3195	Complément TVA forfaitaire due (PolCom)	41.00	0.00	0.00	0.00	51.00	0.00	41.00	
608.3199	Dépenses diverses	2 080.00	0.00	2 500.00	0.00	2 080.00	0.00	-420.00	
608.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	35.00	0.00	0.00	0.00	-35.00	
608.3301	Amortissements créances et débiteurs	13 138.00	0.00	4 000.00	0.00	28 587.20	0.00	9 138.00	Reprise de la gestion du contentieux par l'ASR et mise à jour des créances irrécouvrables
608.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
608.3658	Aides et subventions économie publique	0.00	0.00	13 000.00	0.00	0.00	0.00	-13 000.00	
608.4232.02	Recettes abonnements	0.00	49 390.00	0.00	55 000.00	0.00	55 252.25	5 610.00	
608.4272	Redevances utilisation DP	0.00	178 854.50	0.00	153 000.00	0.00	127 516.50	-25 854.50	
608.4272.01	Déballage et dépôts sur la voie publique	0.00	22 989.00	0.00	20 000.00	0.00	24 780.00	-2 989.00	
608.4272.02	Recettes marchés	0.00	31 625.00	0.00	39 500.00	0.00	10 035.00	7 875.00	
608.4272.07	Forains et revendeurs	0.00	538.00	0.00	104 000.00	0.00	596.01	103 462.00	COVID 19 : diminution des manifestations
608.4272.08	Autorisations de taxis	0.00	150.00	0.00	6 000.00	0.00	7 600.00	5 850.00	
608.4272.09	Métiers forains (carrousels)	0.00	0.00	0.00	19 000.00	0.00	0.00	19 000.00	COVID 19 : diminution des manifestations
608.4311	Emoluments chancellerie (appar. automat)	0.00	7 550.00	0.00	5 000.00	0.00	10 100.00	-2 550.00	
608.4312	Emoluments de Police et CH (permis div.)	0.00	39 810.00	0.00	75 500.00	0.00	11 950.00	35 690.00	COVID 19 : diminution des manifestations
608.4312.01	Taxes prolongations ouvertures	0.00	27 060.00	0.00	105 000.00	0.00	80 595.00	77 940.00	COVID 19 : diminution des demandes de prolongation d'ouverture
608.4312.02	Emoluments de Police	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
608.4312.03	Emoluments de surveillance selon LADB	0.00	363 908.40	0.00	335 000.00	0.00	327 453.00	-28 908.40	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
608.4312.04	Emoluments LEAE	0.00	21 850.00	0.00	24 000.00	0.00	24 150.00	2 150.00	
608.4312.05	Rembt d'impression (lotos, tombolas)	0.00	2 042.90	0.00	5 000.00	0.00	1 859.80	2 957.10	
608.4312.06	Emoluments lotos, tombolas	0.00	750.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-750.00	
608.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	21 734.00	0.00	30 000.00	0.00	20 480.00	8 266.00	
608.4361	Remboursements de traitements	0.00	7 250.00	0.00	0.00	0.00	18 673.70	-7 250.00	
608.4362	Remboursements de frais	0.00	6 173.23	0.00	2 000.00	0.00	1 129.65	-4 173.23	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
609	SIGNALISATION (CELLULE C10)	1 300 078.77	93 179.19	1 363 882.00	157 000.00	1 294 430.27	84 165.95	17.58	
609.3011	Traitements	757 919.40	0.00	756 812.00	0.00	746 423.00	0.00	1 107.40	
609.3011.01	Primes	1 740.00	0.00	1 600.00	0.00	1 050.00	0.00	140.00	
609.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	8 000.00	0.00	0.00	0.00	-8 000.00	
609.3030	AVS/AC/AF	69 631.25	0.00	71 934.00	0.00	68 930.05	0.00	-2 302.75	
609.3040	Caisse de pensions	116 666.80	0.00	116 936.00	0.00	114 286.80	0.00	-269.20	
609.3050	Assurances accidents	5 600.85	0.00	6 186.00	0.00	5 551.70	0.00	-585.15	
609.3055	Assurances perte de gain	9 947.70	0.00	10 206.00	0.00	9 874.50	0.00	-258.30	
609.3060	Indemnisation et remboursement de frais	23.70	0.00	500.00	0.00	39.95	0.00	-476.30	
609.3065	Frais d'habillement	3 693.40	0.00	4 500.00	0.00	3 090.00	0.00	-806.60	
609.3091	Frais de formation du personnel	960.00	0.00	2 500.00	0.00	0.00	0.00	-1 540.00	
609.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2 369.02	0.00	1 200.00	0.00	1 648.98	0.00	1 169.02	
609.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	5 967.45	0.00	6 000.00	0.00	6 069.50	0.00	-32.55	
609.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 000.00	
609.3111.01	Achats matériel informatique	7 006.44	0.00	6 900.00	0.00	1 525.46	0.00	106.44	
609.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	22 814.73	0.00	0.00	
609.3116	Achats équipements spécialisés	4 068.20	0.00	6 000.00	0.00	1 000.00	0.00	-1 931.80	
609.3121	Eau, gaz	495.40	0.00	1 500.00	0.00	713.60	0.00	-1 004.60	
609.3123	Electricité	24 610.65	0.00	25 000.00	0.00	29 333.15	0.00	-389.35	
609.3124	Carburant, combustible	6 654.87	0.00	9 000.00	0.00	6 403.30	0.00	-2 345.13	
609.3135	Achats de matières premières	79 047.65	0.00	90 000.00	0.00	68 365.64	0.00	-10 952.35	
609.3135.01	Achats de matières 1ères - frais avancés	2 686.28	0.00	7 000.00	0.00	1 659.23	0.00	-4 313.72	
609.3141	Entretien des bâtiments et monuments	3 499.94	0.00	3 600.00	0.00	3 960.38	0.00	-100.06	
609.3143	Entretien signalis. routière/éclairage	62 062.39	0.00	76 000.00	0.00	64 877.26	0.00	-13 937.61	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
609.3151	Entretien de l'équipement de bureau	1 158.61	0.00	1 550.00	0.00	1 052.03	0.00	-391.39	
609.3151.01	Entretien du matériel informatique	9 077.25	0.00	10 265.00	0.00	11 829.55	0.00	-1 187.75	
609.3155	Entretien des véhicules	9 790.85	0.00	10 160.00	0.00	8 283.65	0.00	-369.15	
609.3156	Entretien du matériel spécialisé	1 418.15	0.00	2 000.00	0.00	85.35	0.00	-581.85	
609.3161	Loyers	99 000.00	0.00	99 000.00	0.00	99 000.00	0.00	0.00	
609.3181	Frais de ports et CCP	730.07	0.00	1 500.00	0.00	800.20	0.00	-769.93	
609.3182	Téléphones	2 677.55	0.00	3 098.00	0.00	4 966.00	0.00	-420.45	
609.3184	Frais de contentieux	699.00	0.00	500.00	0.00	979.60	0.00	199.00	
609.3185	Honoraires et frais d'expertises	179.84	0.00	2 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 820.16	
609.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	3 842.00	0.00	4 400.00	0.00	4 120.88	0.00	-558.00	
609.3189	Prestations de services	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
609.3194	Avance frais pr signalisation endommagée	0.00	0.00	15 000.00	0.00	0.00	0.00	-15 000.00	
609.3195	Complément TVA forfaitaire due (Signal)	3 576.00	0.00	0.00	0.00	2 056.00	0.00	3 576.00	
609.3199	Dépenses diverses	97.67	0.00	0.00	0.00	63.53	0.00	97.67	
609.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
609.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	35.00	0.00	0.00	0.00	-35.00	
609.3301	Amortissements créances et débiteurs	3 180.39	0.00	2 000.00	0.00	3 576.25	0.00	1 180.39	
609.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	72 540.60	0.00	115 000.00	0.00	57 350.85	42 459.40	
609.4361	Remboursements de traitements	0.00	15 617.70	0.00	20 000.00	0.00	22 325.70	4 382.30	
609.4362	Remboursements de frais	0.00	5 020.89	0.00	7 000.00	0.00	3 009.40	1 979.11	
609.4363	Remboursements de dommages	0.00	0.00	0.00	15 000.00	0.00	1 480.00	15 000.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
61	OFFICES DE STATIONNEMENT	5 983 076.62	11 000 233.15	6 326 336.00	12 824 671.00	6 009 243.30	10 388 677.59	1 481 178.47	
610	OFFICES DE STATIONNEMENT	2 582 916.35	2 582 916.35	2 702 671.00	2 702 671.00	2 598 646.33	2 598 646.33	0.00	
610.3011	Traitements	2 024 533.55	0.00	2 085 368.00	0.00	2 029 453.00	0.00	-60 834.45	
610.3011.01	Primes	8 192.90	0.00	9 779.00	0.00	5 421.60	0.00	-1 586.10	
610.3030	AVS/AC/AF	188 115.35	0.00	198 257.00	0.00	185 908.30	0.00	-10 141.65	
610.3040	Caisse de pensions	299 374.80	0.00	326 329.00	0.00	316 330.00	0.00	-26 954.20	
610.3050	Assurances accidents	5 287.40	0.00	5 709.00	0.00	5 387.05	0.00	-421.60	
610.3055	Assurances perte de gain	26 874.90	0.00	28 129.00	0.00	26 629.50	0.00	-1 254.10	
610.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1 145.80	0.00	2 000.00	0.00	1 267.55	0.00	-854.20	
610.3065	Frais d'habillement	26 361.65	0.00	32 600.00	0.00	17 249.33	0.00	-6 238.35	
610.3091	Frais de formation du personnel	3 030.00	0.00	14 500.00	0.00	11 000.00	0.00	-11 470.00	
610.4361	Remboursements de traitements	0.00	113 206.90	0.00	30 000.00	0.00	65 993.90	-83 206.90	
610.4362	Remboursements de frais	0.00	52.50	0.00	0.00	0.00	1 546.75	-52.50	
610.4911	Imputations internes	0.00	2 469 656.95	0.00	2 672 671.00	0.00	2 531 105.68	203 014.05	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
610.01	STAT-MONTREUX (CELLULE C11.1)	1 118 731.92	2 869 438.76	1 244 083.00	3 200 000.00	1 142 112.99	2 727 649.61	205 210.16	
610.01.3011	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3030	AVS/AC/AF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3040	Caisse de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3050	Assurances accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3055	Assurances perte de gain	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3065	Frais d'habillement	229.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	229.00	
610.01.3091	Frais formation prof. du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3101	Imprimés et fournitures de bureau	20 867.36	0.00	26 750.00	0.00	17 109.85	0.00	-5 882.64	
610.01.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	710.82	0.00	500.00	0.00	653.74	0.00	210.82	
610.01.3111	Achats mobilier, machines, équip. bureau	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00	-500.00	
610.01.3111.01	Achats matériel informatique	2 172.23	0.00	5 800.00	0.00	4 785.21	0.00	-3 627.77	
610.01.3115	Achats de véhicules	3 225.20	0.00	3 500.00	0.00	6 725.82	0.00	-274.80	
610.01.3116	Achats d'équipements spécialisés	302.75	0.00	1 000.00	0.00	12 286.45	0.00	-697.25	
610.01.3116.01	Achats matériel radio	2 254.86	0.00	3 475.00	0.00	2 090.22	0.00	-1 220.14	
610.01.3121	Eau, gaz	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3123	Electricité	2 363.43	0.00	6 000.00	0.00	2 754.01	0.00	-3 636.57	Prise supplémentaire suite aux travaux de réfection du parking
610.01.3124	Carburant, combustible	1 500.65	0.00	2 000.00	0.00	1 440.22	0.00	-499.35	
610.01.3141	Entretien des bâtiments et monuments	994.64	0.00	1 000.00	0.00	679.10	0.00	-5.36	
610.01.3151	Entretien de l'équipement de bureau	2 250.12	0.00	2 180.00	0.00	2 425.47	0.00	70.12	
610.01.3151.01	Entretien du matériel informatique	15 887.22	0.00	19 465.00	0.00	13 663.23	0.00	-3 577.78	
610.01.3155	Entretien des véhicules	3 695.15	0.00	3 240.00	0.00	3 453.85	0.00	455.15	
610.01.3156	Entretien du matériel spécialisé	14 679.00	0.00	43 780.00	0.00	20 938.35	0.00	-29 101.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
610.01.3161	Loyers	85 455.94	0.00	85 690.00	0.00	82 737.94	0.00	-234.06	
610.01.3181	Frais de ports et CCP	3 084.48	0.00	3 000.00	0.00	3 013.75	0.00	84.48	
610.01.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	12 791.38	0.00	12 708.00	0.00	13 781.05	0.00	83.38	
610.01.3184	Frais de contentieux	571.90	0.00	0.00	0.00	566.75	0.00	571.90	
610.01.3185	Honoraires et frais d'expertises	47 856.95	0.00	34 000.00	0.00	34 891.48	0.00	13 856.95	Frais ParkNow supérieurs et consécutifs à l'augmentation de l'utilisation des paiements dématérialisés
610.01.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	2 504.85	0.00	2 625.00	0.00	2 527.69	0.00	-120.15	
610.01.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	715.00	0.00	610.00	0.00	606.00	0.00	105.00	
610.01.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. MTX)	4 699.00	0.00	5 000.00	0.00	2 092.00	0.00	-301.00	
610.01.3199	Dépenses diverses	5 382.60	0.00	23 000.00	0.00	5 592.50	0.00	-17 617.40	
610.01.3223	Intérêts des emprunts	16.00	0.00	435.00	0.00	32.00	0.00	-419.00	
610.01.3301	Amortissements créances et débiteurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.3313	Amortissements équipements	2 501.05	0.00	3 300.00	0.00	3 300.00	0.00	-798.95	
610.01.3911	Imputations internes	882 020.34	0.00	954 525.00	0.00	903 966.31	0.00	-72 504.66	
610.01.4272	Redevances utilisation DP	0.00	326 893.00	0.00	400 000.00	0.00	300 113.00	73 107.00	
610.01.4272.03	Recettes parcomètres	0.00	1 510 876.56	0.00	1 500 000.00	0.00	1 282 086.81	-10 876.56	
610.01.4362	Remboursements de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.01.4370	Amendes	0.00	1 031 669.20	0.00	1 300 000.00	0.00	1 145 449.80	268 330.80	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
610.02	STAT-VEVEY (CELLULE C11.2)	2 022 821.91	5 036 586.64	2 099 436.00	6 252 000.00	2 006 221.51	4 599 651.33	1 138 799.27	
610.02.3011	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3030	AVS/AC/AF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3040	Caisse de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3050	Assurances accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3055	Assurances perte de gain	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3065	Frais d'habillement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3091	Frais de formation prof. du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.3101	Imprimés et fournitures de bureau	17 726.12	0.00	29 550.00	0.00	22 801.26	0.00	-11 823.88	
610.02.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	700.00	0.00	2 000.00	0.00	700.00	0.00	-1 300.00	
610.02.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	2 000.00	0.00	0.00	0.00	-2 000.00	
610.02.3111.01	Achats matériel informatique	1 836.61	0.00	6 300.00	0.00	2 547.46	0.00	-4 463.39	
610.02.3115	Achats de véhicules	6 450.37	0.00	7 000.00	0.00	6 334.56	0.00	-549.63	
610.02.3116	Achats équipements spécialisés	4 542.80	0.00	13 825.00	0.00	27 269.00	0.00	-9 282.20	
610.02.3116.01	Achats matériel radio	4 509.77	0.00	6 490.00	0.00	2 090.22	0.00	-1 980.23	
610.02.3121	Eau, gaz	5 193.30	0.00	5 500.00	0.00	4 358.55	0.00	-306.70	
610.02.3123	Electricité	30 970.85	0.00	24 000.00	0.00	24 842.55	0.00	6 970.85	
610.02.3124	Carburant, combustible	2 418.13	0.00	3 000.00	0.00	1 966.06	0.00	-581.87	
610.02.3141	Entretien des bâtiments et monuments	27 689.24	0.00	28 000.00	0.00	26 348.45	0.00	-310.76	
610.02.3151	Entretien de l'équipement de bureau	2 406.11	0.00	1 750.00	0.00	2 592.00	0.00	656.11	
610.02.3151.01	Entretien matériel informatique	21 062.23	0.00	23 838.00	0.00	17 926.06	0.00	-2 775.77	
610.02.3155	Entretien des véhicules	4 457.89	0.00	4 030.00	0.00	4 328.78	0.00	427.89	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
610.02.3156	Entretien du matériel spécialisé	98 320.55	0.00	95 850.00	0.00	89 660.92	0.00	2 470.55	
610.02.3161	Loyers	34 090.00	0.00	32 200.00	0.00	31 450.00	0.00	1 890.00	
610.02.3181	Frais de ports et CCP	10 058.40	0.00	13 000.00	0.00	12 181.63	0.00	-2 941.60	
610.02.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	29 799.95	0.00	31 428.00	0.00	34 738.28	0.00	-1 628.05	
610.02.3183	Frais bancaires	12 318.72	0.00	10 000.00	0.00	8 819.31	0.00	2 318.72	
610.02.3185	Honoraires et frais d'expertises	116 004.80	0.00	100 000.00	0.00	82 082.03	0.00	16 004.80	Frais ParkNow supérieurs et consécutifs à l'augmentation de l'utilisation des paiements dématérialisés
610.02.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	3 173.46	0.00	3 410.00	0.00	3 164.43	0.00	-236.54	
610.02.3192	Taxes véhicules à moteur	500.50	0.00	500.00	0.00	500.50	0.00	0.50	
610.02.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. Vev)	890.00	0.00	1 000.00	0.00	349.00	0.00	-110.00	
610.02.3223	Intérêts des emprunts moyen/long termes	33.00	0.00	650.00	0.00	66.00	0.00	-617.00	
610.02.3313	Amortissements équipements	5 002.15	0.00	6 600.00	0.00	6 600.00	0.00	-1 597.85	
610.02.3529	Ristourne macarons	215 535.43	0.00	168 000.00	0.00	191 356.67	0.00	47 535.43	
610.02.3911	Imputations internes	1 367 131.53	0.00	1 479 515.00	0.00	1 401 147.79	0.00	-112 383.47	
610.02.4232.01	Recettes tarif horaire	0.00	638 410.39	0.00	800 000.00	0.00	504 025.89	161 589.61	
610.02.4232.02	Recettes abonnements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.4232.03	Loyers des terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.4272	Redevances utilisation DP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.4272.03	Recettes parcomètres	0.00	2 842 831.60	0.00	3 660 000.00	0.00	2 515 390.77	817 168.40	
610.02.4272.05	Redevances "macarons" pr stationnement	0.00	622 725.00	0.00	550 000.00	0.00	578 093.00	-72 725.00	
610.02.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.02.4362	Remboursements de frais	0.00	19 771.93	0.00	2 000.00	0.00	62 689.08	-17 771.93	
610.02.4370	Amendes	0.00	912 847.72	0.00	1 240 000.00	0.00	939 452.59	327 152.28	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
610.03	STAT-LA TOUR-DE-PEILZ (CELLULE C11.3)	258 606.44	511 291.40	280 146.00	670 000.00	262 262.47	462 730.32	137 169.04	
610.03.3011	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3030	AVS/AC/AF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3040	Caisse de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3050	Assurances accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3055	Assurances perte de gain	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3065	Frais d'habillement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3 114.70	0.00	5 150.00	0.00	2 114.03	0.00	-2 035.30	
610.03.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00	-500.00	
610.03.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00	-500.00	
610.03.3111.01	Achats matériel informatique	1 084.51	0.00	1 100.00	0.00	117.73	0.00	-15.49	
610.03.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	1 297.44	0.00	0.00	
610.03.3116	Achats équipements spécialisés	0.00	0.00	300.00	0.00	7 530.95	0.00	-300.00	
610.03.3116.01	Achats matériel radio	2 254.86	0.00	3 280.00	0.00	805.00	0.00	-1 025.14	
610.03.3123	Electricité	571.40	0.00	600.00	0.00	584.05	0.00	-28.60	
610.03.3124	Carburant, combustible	495.28	0.00	400.00	0.00	402.69	0.00	95.28	
610.03.3141	Entretien des bâtiments et monuments	16.28	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	16.28	
610.03.3151	Entretien de l'équipement de bureau	548.18	0.00	700.00	0.00	613.36	0.00	-151.82	
610.03.3151.01	Entretien du matériel informatique	2 038.46	0.00	2 392.00	0.00	1 030.08	0.00	-353.54	
610.03.3155	Entretien des véhicules	913.06	0.00	500.00	0.00	886.62	0.00	413.06	
610.03.3156	Entretien du matériel spécialisé	9 463.10	0.00	10 500.00	0.00	7 435.60	0.00	-1 036.90	
610.03.3181	Frais de ports et CCP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
610.03.3182	Téléphones	1 953.37	0.00	2 013.00	0.00	1 451.85	0.00	-59.63	
610.03.3185	Honoraires et frais d'expertises	15 538.68	0.00	13 500.00	0.00	11 532.55	0.00	2 038.68	
610.03.3186	Primes d'assurances	9.48	0.00	20.00	0.00	8.94	0.00	-10.52	
610.03.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. TDP)	100.00	0.00	0.00	0.00	460.00	0.00	100.00	
610.03.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	60.00	0.00	0.00	0.00	-60.00	
610.03.3911	Imputations internes	220 505.08	0.00	238 631.00	0.00	225 991.58	0.00	-18 125.92	
610.03.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.4272	Redevances utilisation DP	0.00	73 703.72	0.00	90 000.00	0.00	29 250.92	16 296.28	
610.03.4272.03	Recettes parcomètres	0.00	290 511.14	0.00	380 000.00	0.00	294 745.03	89 488.86	
610.03.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
610.03.4370	Amendes	0.00	147 076.54	0.00	200 000.00	0.00	138 734.37	52 923.46	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
650	SDIS	3 473 719.79	1 137 689.04	3 758 911.00	1 181 570.00	3 177 533.22	1 038 887.14	-241 310.25	
650.3011	Traitements	1 046 863.35	0.00	1 108 676.00	0.00	1 022 239.59	0.00	-61 812.65	
650.3011.01	Primes	2 418.00	0.00	2 500.00	0.00	1 947.60	0.00	-82.00	
650.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	3 000.00	0.00	0.00	
650.3013	Soldes	1 085 668.80	0.00	1 161 050.00	0.00	838 475.63	0.00	-75 381.20	
650.3013.03	Soldes JSP	13 154.75	0.00	14 900.00	0.00	5 781.25	0.00	-1 745.25	
650.3030	AVS/AC/AF	113 322.75	0.00	177 792.00	0.00	169 803.87	0.00	-64 469.25	
650.3040	Caisse de pensions	165 409.65	0.00	179 008.00	0.00	158 928.23	0.00	-13 598.35	
650.3050	Assurances accidents	2 847.20	0.00	3 017.00	0.00	2 771.09	0.00	-169.80	
650.3055	Assurances perte de gain	14 041.10	0.00	14 868.00	0.00	13 734.85	0.00	-826.90	
650.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1 040.05	0.00	2 000.00	0.00	1 025.20	0.00	-959.95	
650.3065	Frais d'habillement	38 864.40	0.00	38 000.00	0.00	41 204.45	0.00	864.40	
650.3065.03	Frais d'habillement JSP	12 497.75	0.00	11 700.00	0.00	1 215.65	0.00	797.75	
650.3066	Frais de subsistance	51 327.81	0.00	58 900.00	0.00	26 919.60	0.00	-7 572.19	
650.3066.03	Frais de subsistance JSP	330.35	0.00	2 000.00	0.00	174.45	0.00	-1 669.65	
650.3091	Frais de formation du personnel	26 079.97	0.00	37 450.00	0.00	20 663.00	0.00	-11 370.03	
650.3091.03	Frais de formation du personnel JSP	0.00	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 000.00	
650.3093	Frais sanitaires	5 185.00	0.00	13 000.00	0.00	12 119.60	0.00	-7 815.00	
650.3099	Charges diverses autor. / pers (sport)	0.00	0.00	2 500.00	0.00	9.00	0.00	-2 500.00	
650.3099.03	Charges diverses JSP	0.00	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 000.00	
650.3101	Imprimés et fournitures de bureau	4 172.14	0.00	5 750.00	0.00	3 144.93	0.00	-1 577.86	
650.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	3 246.75	0.00	4 500.00	0.00	1 535.49	0.00	-1 253.25	
650.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	6 813.85	0.00	6 000.00	0.00	2 370.60	0.00	813.85	
650.3111.01	Achat de matériel informatique	4 105.53	0.00	3 600.00	0.00	8 325.49	0.00	505.53	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTE 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
650.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
650.3116	Achats équipements spécialisés	44 625.67	0.00	45 000.00	0.00	9 228.15	0.00	-374.33
650.3116.01	Achats de matériel radio	5 250.00	0.00	5 250.00	0.00	8 800.85	0.00	0.00
650.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire	6 897.25	0.00	7 000.00	0.00	3 217.70	0.00	-102.75
650.3123	Electricité	524.95	0.00	500.00	0.00	376.00	0.00	24.95
650.3124	Carburant, combustible	40 017.00	0.00	37 000.00	0.00	31 529.50	0.00	3 017.00
650.3133	Achats produits nettoyage / désinfection	4 735.88	0.00	5 000.00	0.00	11 569.75	0.00	-264.12
650.3135	Achats de matières premières	9 549.81	0.00	10 000.00	0.00	1 975.70	0.00	-450.19
650.3141	Entretien des bâtiments et monuments	35 414.98	0.00	36 920.00	0.00	32 378.10	0.00	-1 505.02
650.3151	Entretien de l'équipement de bureau	6 930.66	0.00	7 500.00	0.00	7 304.04	0.00	-569.34
650.3151.01	Entretien du matériel informatique	34 363.11	0.00	29 860.00	0.00	38 033.23	0.00	4 503.11
650.3154	Entretien du matériel d'exploitation	14 103.12	0.00	14 500.00	0.00	14 440.25	0.00	-396.88
650.3155	Entretien des véhicules	32 569.10	0.00	15 500.00	0.00	22 851.75	0.00	17 069.10
650.3156	Entretien du matériel spécialisé	4 211.95	0.00	3 000.00	0.00	3 032.70	0.00	1 211.95
650.3161	Loyers	571 485.40	0.00	583 860.00	0.00	577 273.15	0.00	-12 374.60
650.3170	Frais de réceptions et manifestations	8 197.65	0.00	28 000.00	0.00	13 155.80	0.00	-19 802.35
650.3181	Frais de ports et CCP	3 353.95	0.00	5 000.00	0.00	2 193.75	0.00	-1 646.05
650.3182	Téléphones	9 491.45	0.00	5 075.00	0.00	9 738.91	0.00	4 416.45
650.3184	Frais de contentieux	511.15	0.00	1 000.00	0.00	355.75	0.00	-488.85
650.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00	0.00	0.00	0.00	5 201.20	0.00	0.00
650.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	14 996.81	0.00	18 100.00	0.00	17 715.13	0.00	-3 103.19
650.3189	Prestations de services	2 013.85	0.00	2 000.00	0.00	1 037.20	0.00	13.85
650.3189.01	Prestations de services avancées	0.00	0.00	1 000.00	0.00	0.00	0.00	-1 000.00
650.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	65.00	0.00	300.00	0.00	130.00	0.00	-235.00

- Préparation pour l'expertise de 3 véhicules
- Réparation d'un véhicule accidenté

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
650.3193	Cotisations	8 673.90	0.00	9 900.00	0.00	9 081.35	0.00	-1 226.10	
650.3193.03	Cotisations JSP	0.00	0.00	400.00	0.00	0.00	0.00	-400.00	
650.3195	Complément TVA forfaitaire due (SDIS)	12 224.00	0.00	25 000.00	0.00	5 199.00	0.00	-12 776.00	
650.3199	Dépenses diverses	1 306.90	0.00	5 000.00	0.00	4 768.08	0.00	-3 693.10	
650.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	35.00	0.00	0.00	0.00	-35.00	
650.3301	Amortissements créances et débiteurs	4 817.05	0.00	8 000.00	0.00	11 556.61	0.00	-3 182.95	
650.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
650.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-4 137.00	0.00	
650.4356.01	Facturation de services à des tiers	0.00	259 952.97	0.00	260 000.00	0.00	119 359.44	47.03	
650.4361	Remboursements de traitements	0.00	1 250.10	0.00	8 000.00	0.00	0.00	6 749.90	
650.4362	Remboursements de frais	0.00	737.22	0.00	0.00	0.00	142.75	-737.22	
650.4514	Participation du Canton	0.00	875 748.75	0.00	913 570.00	0.00	923 521.95	37 821.25	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
66	PROTECTION CIVILE RIVIERA	2 230 588.07	272 236.15	2 366 330.00	462 283.00	2 151 652.11	322 862.49	54 304.92	
660	PROTECTION CIVILE / PERSONNEL	1 085 031.25	0.00	1 060 604.00	0.00	1 004 407.68	10.00	24 427.25	
660.3011	Traitements	842 973.00	0.00	827 537.00	0.00	781 158.01	0.00	15 436.00	Engagement d'une cheffe d'office à un échelon de traitement supérieur selon décision 32/2020 du CODIR
660.3011.01	Primes	1 923.60	0.00	1 524.00	0.00	1 861.20	0.00	399.60	
660.3012	Personnel occasionnel	6 787.40	0.00	0.00	0.00	5 038.15	0.00	6 787.40	Personnel occasionnel pour conciergerie
660.3030	AVS/AC/AF	80 201.50	0.00	78 657.00	0.00	73 874.03	0.00	1 544.50	
660.3040	Caisse de pensions	137 055.60	0.00	134 461.00	0.00	123 958.37	0.00	2 594.60	
660.3050	Assurances accidents	2 403.20	0.00	2 265.00	0.00	2 209.56	0.00	138.20	
660.3055	Assurances perte de gain	11 467.35	0.00	11 160.00	0.00	10 582.05	0.00	307.35	
660.3060	Indemnisation et remboursement de frais	2 219.60	0.00	5 000.00	0.00	5 726.31	0.00	-2 780.40	
660.3184	Frais de contentieux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
660.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
660.4362	Remboursements de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10.00	0.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
661	PROTECTION CIVILE / OFFICE	217 198.03	0.00	216 805.00	0.00	194 341.56	0.00	393.03	
661.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
661.3091	Frais de formation prof. du personnel	0.00	0.00	9 500.00	0.00	5 710.00	0.00	-9 500.00	
661.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1 638.63	0.00	4 000.00	0.00	2 060.54	0.00	-2 361.37	
661.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	554.00	0.00	549.00	0.00	1 202.70	0.00	5.00	
661.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	2 000.00	0.00	599.80	0.00	-2 000.00	
661.3111.01	Achats matériels informatique	7 031.75	0.00	7 100.00	0.00	4 330.96	0.00	-68.25	
661.3116	Achats équipements spécialisés	138.00	0.00	1 200.00	0.00	3 299.05	0.00	-1 062.00	
661.3123	Electricité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
661.3141	Entretiens des bâtiments & des monuments	65.18	0.00	2 500.00	0.00	0.00	0.00	-2 434.82	
661.3151	Entretien de l'équipement de bureau	3 040.34	0.00	5 200.00	0.00	4 208.49	0.00	-2 159.66	
661.3151.01	Entretien du matériel informatique	11 028.17	0.00	16 415.00	0.00	16 017.87	0.00	-5 386.83	
661.3161	Loyers	184 016.50	0.00	137 620.00	0.00	140 334.10	0.00	46 396.50	Loyers 2020 et 2021 payés en 2021
661.3170	Frais de réceptions et manifestations	0.00	0.00	15 000.00	0.00	790.05	0.00	-15 000.00	
661.3181	Frais de ports et CCP	3 210.60	0.00	5 000.00	0.00	3 493.00	0.00	-1 789.40	
661.3182	Téléphones	4 909.81	0.00	5 118.00	0.00	11 151.13	0.00	-208.19	
661.3185	Honoraires et frais d'expertises	910.00	0.00	1 300.00	0.00	316.64	0.00	-390.00	
661.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	555.05	0.00	663.00	0.00	527.23	0.00	-107.95	
661.3193	Cotisations	100.00	0.00	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00	
661.3199	Dépenses diverses	0.00	0.00	3 500.00	0.00	200.00	0.00	-3 500.00	
661.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	40.00	0.00	0.00	0.00	-40.00	
661.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
662	PROTECTION CIVILE / INSTRUCTION	194 687.13	203 425.55	335 450.00	365 340.00	189 496.83	248 385.69	21 151.58	
662.3013	Soldes	112 474.22	0.00	266 700.00	0.00	100 430.58	0.00	-154 225.78	
662.3065	Frais d'habillement	1 822.10	0.00	1 500.00	0.00	999.30	0.00	322.10	
662.3091	Frais de formation prof. du personnel	79 903.81	0.00	65 750.00	0.00	87 420.95	0.00	14 153.81	COVID 19 : Augmentation des jours de services. Ce montant est remboursé par le Canton et crédité au compte 662.4511
662.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00	0.00	1 500.00	0.00	0.00	0.00	-1 500.00	
662.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)	487.00	0.00	0.00	0.00	646.00	0.00	487.00	
662.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	19 022.55	0.00	221 400.00	0.00	841.85	202 377.45	
662.4511	Subventions cantonales	0.00	184 403.00	0.00	143 940.00	0.00	247 543.84	-40 463.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
663	PROTECTION CIVILE / OUVRAGES PCI	636 147.12	58 570.35	636 177.00	94 943.00	649 696.75	67 466.80	36 342.77	
663.3113	Achats de mobilier	3 233.80	0.00	3 000.00	0.00	955.60	0.00	233.80	
663.3121	Eau, gaz	4 181.90	0.00	4 000.00	0.00	3 350.40	0.00	181.90	
663.3123	Electricité	29 339.15	0.00	30 000.00	0.00	33 201.95	0.00	-660.85	
663.3124	Carburant, combustible	2 884.40	0.00	7 000.00	0.00	0.00	0.00	-4 115.60	
663.3133	Achats produits nettoyage/désinfection	8 290.05	0.00	5 000.00	0.00	4 813.85	0.00	3 290.05	
663.3153	Entretien locaux, mobilier et équipement	17 756.47	0.00	22 000.00	0.00	41 606.90	0.00	-4 243.53	
663.3156	Entretien du matériel spécialisé	3 652.80	0.00	4 000.00	0.00	4 077.95	0.00	-347.20	
663.3182	Téléphones	7 022.05	0.00	7 000.00	0.00	6 724.10	0.00	22.05	
663.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)	228.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	228.00	
663.3301	Amortissements créances et débiteurs	-280.00	0.00	0.00	0.00	789.00	0.00	-280.00	
663.3511	Charges cantonales	559 838.50	0.00	554 177.00	0.00	554 177.00	0.00	5 661.50	Charge cantonale calculée sur la base du nombre d'habitants au 31.12.2019 dans le budget
663.4271	Locations d'installations PCI	0.00	1 649.20	0.00	40 000.00	0.00	2 052.00	38 350.80	COVID 19 : diminution de la location des dortoirs
663.4362	Remboursements de frais	0.00	16 978.15	0.00	15 000.00	0.00	25 471.80	-1 978.15	
663.4511	Subvention entretien locaux sanitaires	0.00	39 943.00	0.00	39 943.00	0.00	39 943.00	0.00	

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		Différence Comptes-budget	commentaires - justifications	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
664	MATERIEL ET VEHICULES	97 524.54	10 240.25	117 294.00	2 000.00	113 709.29	7 000.00	-28 009.71	
664.3114	Achats de machines et matériel	3 964.60	0.00	4 000.00	0.00	4 797.95	0.00	-35.40	
664.3115	Achats de véhicules	30 338.25	0.00	30 000.00	0.00	52 000.00	0.00	338.25	
664.3116	Achats équipements spécialisés	7 350.92	0.00	10 014.00	0.00	7 371.60	0.00	-2 663.08	
664.3124	Carburant, combustible	9 460.80	0.00	10 000.00	0.00	7 592.13	0.00	-539.20	
664.3135	Achats de matières premières	3 137.25	0.00	3 500.00	0.00	1 577.65	0.00	-362.75	
664.3153	Entretien des équipements loués	1 699.30	0.00	3 000.00	0.00	1 099.00	0.00	-1 300.70	
664.3154	Entretien machines, matériel	1 839.50	0.00	3 200.00	0.00	3 046.65	0.00	-1 360.50	
664.3155	Entretien des véhicules	18 061.10	0.00	16 580.00	0.00	15 559.45	0.00	1 481.10	
664.3156	Entretien du matériel spécialisé	3 290.00	0.00	3 000.00	0.00	1 880.65	0.00	290.00	
664.3186	Primes d'assurances	18 114.82	0.00	34 000.00	0.00	18 784.21	0.00	-15 885.18	
664.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)	268.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	268.00	
664.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	10 240.25	0.00	2 000.00	0.00	7 000.00	-8 240.25	
664.4801	Prélèvement provision	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	

Sécurité Riviera Comptes 2021 Charges par nature								
		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart 2021	En %	Comptes 2020	Ecart 2020	En %
3	CHARGES	41 847 751.34	44 078 879.00	-2 231 127.66	-5.06%	41 646 215.14	201 536.20	0.5%
30	AUTORITES ET PERSONNEL	32 564 633.22	33 640 934.00	-1 076 300.78	-3.20%	31 994 182.78	570 450.44	1.8%
300	Autorités et commissions	274 780.60	265 800.00	8 980.60	3.38%	247 736.15	27 044.45	10.9%
301	Personnel Administratif	25 162 247.72	25 819 402.00	-657 154.28	-2.55%	24 706 351.41	455 896.31	1.8%
303	Charges sociales 1er pilier	2 232 262.45	2 377 748.00	-145 485.55	-6.12%	2 266 938.00	-34 675.55	-1.5%
304	Caisse de pension	3 756 505.05	3 900 362.00	-143 856.95	-3.69%	3 700 051.90	56 453.15	1.5%
305	Assurance accidents	384 856.15	397 352.00	-12 495.85	-3.14%	380 141.00	4 715.15	1.2%
306	Débours	378 322.22	408 820.00	-30 497.78	-7.46%	325 568.67	52 753.55	16.2%
309	Autres frais	375 659.03	471 450.00	-95 790.97	-20.32%	367 395.65	8 263.38	2.2%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5 663 388.14	6 530 956.00	-867 567.86	-13.28%	5 776 687.53	-113 299.39	-2.0%
310	Fournitures de bureau	137 328.23	180 499.00	-43 170.77	-23.92%	124 994.48	12 333.75	9.9%
311	Achats équipements	447 277.15	871 694.00	-424 416.85	-48.69%	811 777.93	-364 500.78	-44.9%
312	Eau et énergies	316 025.80	339 840.00	-23 814.20	-7.01%	293 116.66	22 909.14	7.8%
313	Marchandises et MP	244 423.40	255 000.00	-10 576.60	-4.15%	229 476.88	14 946.52	6.5%
314	Entretien du patrimoine	171 560.96	168 020.00	3 540.96	2.11%	143 916.71	27 644.25	19.2%
315	Entretien des équipements	1 200 503.14	1 242 540.00	-42 036.86	-3.38%	1 145 063.69	55 439.45	4.8%
316	Loyer	1 587 453.45	1 562 390.00	25 063.45	1.60%	1 541 601.65	45 851.80	3.0%
317	Réceptions	21 114.65	57 000.00	-35 885.35	-62.96%	23 823.74	-2 709.09	-11.4%
318	Honoraires et frais bancaires	1 371 146.00	1 604 548.00	-233 402.00	-14.55%	1 327 361.99	43 784.01	3.3%
319	Frais divers	166 555.36	249 425.00	-82 869.64	-33.22%	135 553.80	31 001.56	22.9%
32	INTERETS	490.00	11 641.00	-11 151.00	-95.79%	1 949.38	-1 459.38	-74.9%
322	Intérêts	490.00	11 641.00	-11 151.00	-95.79%	1 949.38	-1 459.38	-74.9%
33	AMORTISSEMENTS	374 209.10	487 500.00	-113 290.90	-23.24%	596 756.10	-222 547.00	-37.3%
330	Amortissement du patrimoine financier	294 467.99	274 500.00	19 967.99	7.27%	418 756.10	-124 288.11	-29.7%
331	Amortissements patrimoine adm.	79 741.11	213 000.00	-133 258.89	-62.56%	178 000.00	-98 258.89	-55.2%
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	775 373.93	722 177.00	53 196.93	7.37%	745 533.67	29 840.26	4.0%
351	Charges cantonales et intercom.	559 838.50	554 177.00	5 661.50	1.02%	554 177.00	5 661.50	1.0%
352	Communes et associations de communes	215 535.43	168 000.00	47 535.43	28.29%	191 356.67	24 178.76	12.6%
36	SUBVENTIONS	0.00	13 000.00	-13 000.00	-100.00%	0.00	0.00	0.0%
365	Subventions	0.00	13 000.00	-13 000.00	-100.00%	0.00	0.00	0.0%
39	IMPUTATIONS INTERNES	2 469 656.95	2 672 671.00	-203 014.05	-7.60%	2 531 105.68	-61 448.73	-2.4%
391	Imputations internes	2 469 656.95	2 672 671.00	-203 014.05	-7.60%	2 531 105.68	-61 448.73	-2.4%

Sécurité Riviera Comptes 2021 Revenus par nature								
		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart 2021	En %	Comptes 2020	Ecart 2020	En %
4	REVENUS	41 847 751.34	44 078 879.00	-2 231 127.66	-5.06%	41 646 215.14	201 536.20	0.5%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	6 591 147.11	7 816 500.00	-1 225 352.89	-15.68%	5 731 537.18	859 609.93	15.0%
422	REVENUS PLACEMENTS	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.0%
423	REVENUS PATRIMOINE	687 800.39	855 000.00	-167 199.61	-19.56%	559 278.14	128 522.25	23.0%
427	LOCATIONS, REDEVANCES	5 903 346.72	6 961 500.00	-1 058 153.28	-15.20%	5 172 259.04	731 087.68	14.1%
43	TAXES, EMOLUMENTS	30 107 938.53	30 467 313.00	-359 374.47	-1.18%	30 379 627.49	-271 688.96	-0.9%
431	EMOLUMENTS	462 971.30	549 500.00	-86 528.70	-15.75%	456 107.80	6 863.50	1.5%
435	PRESTATIONS DIVERSES	24 989 754.44	24 013 913.00	975 841.44	4.06%	24 757 166.59	232 587.85	0.9%
436	REMBOURSEMENTS	1 435 179.14	1 363 900.00	71 279.14	5.23%	1 661 819.24	-226 640.10	-13.6%
437	AMENDES	3 220 033.65	4 540 000.00	-1 319 966.35	-29.07%	3 504 533.86	-284 500.21	-8.1%
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2 679 008.75	3 122 395.00	-443 386.25	-14.20%	3 003 944.79	-324 936.04	-10.8%
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2 679 008.75	3 122 395.00	-443 386.25	-14.20%	3 003 944.79	-324 936.04	-10.8%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2 469 656.95	2 672 671.00	-203 014.05	-7.60%	2 531 105.68	-61 448.73	-2.4%
491	IMPUTATIONS INTERNES	2 469 656.95	2 672 671.00	-203 014.05	-7.60%	2 531 105.68	-61 448.73	-2.4%

Sécurité Riviera - Charges et revenus par cellule comptes 2021

600 Autorités	
charges	333 412.72
revenus	1 000.00
total	332 412.72

601 Direction & Services	
charges	2 136 342.57
revenus	74 503.42
total	2 061 839.15

602 Chancellerie	
charges	550 856.93
revenus	425 975.80
total	124 881.13

603 Police Riviera	
charges	16 588 926.36
revenus	1 588 912.20
total	15 000 014.16

604 Prévention	
charges	821 492.39
revenus	950.00
total	820 542.39

650 SDIS Riviera	
charges	3 473 719.79
revenus	1 137 689.04
total	2 336 030.75

605.00 Ambulance Riviera	
charges	4 999 471.90
revenus	4 736 444.57
total	263 027.33

606.00 SG - utli	
charges	1 037 697.86
revenus	8 813.95
total	1 028 883.91

607.00 Amendes d'ordre	
charges	1 164 603.94
revenus	584 790.17
total	579 813.77

608.00 Polcom / admin	
charges	1 227 483.42
revenus	781 675.03
total	445 808.39

609.00 Signalisation	
charges	1 300 078.77
revenus	93 179.19
total	1 206 899.58

66.00 Protection Civile	
charges	2 230 588.07
revenus	272 236.15
total	1 958 351.92

610.00 Off. du Stat. Personnel	
charges	2 582 916.35
revenus	2 582 916.35
total	0.00

610.01 Stat. Montreux	
charges	1 118 731.92
revenus	2 869 438.76
total	-1 750 706.84

610.02 Stat. Vevey	
charges	2 022 821.91
revenus	5 036 586.64
total	-3 013 764.73

610.03 Stat. La Tour-de-Peilz	
charges	258 606.44
revenus	511 291.40
total	-252 684.96

	cptes 600 à 66	cptes 600 à 610.03	cptes 600 à 608
total charges	21 141 348.67	16 846 966.00	20 657 222.95
total charges	41 847 751.34	36 143 443.48	28 860 288.09
total revenus	20 706 402.67	19 296 477.48	8 203 065.14
total contrôle	21 141 348.67	16 846 966.00	20 657 222.95

total charges brutes	41 847 751.34	36 143 443.48	28 860 288.09
total revenus	20 706 402.67	19 296 477.48	8 203 065.14

ASSOCIATION SÉCURITÉ RIVIERA
Charges et revenus par service
Comptes 2021

No	Services	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	TOTAL	Charges	Revenus	TOTAL	Charges	Revenus	TOTAL
600	Autorités	333 412.72	1 000.00	332 412.72	324 450.00	0.00	324 450.00	298 385.95	1 026.25	297 359.70
601	Direction & Services	2 136 342.57	21 215 852.09	-19 079 509.52	2 237 518.00	19 959 513.00	-17 721 995.00	2 018 564.65	21 341 612.46	-19 323 047.81
602	Chancellerie	550 856.93	425 975.80	124 881.13	565 549.00	415 000.00	150 549.00	541 358.70	385 592.80	155 765.90
603	Police Riviera	16 588 926.36	1 588 912.20	15 000 014.16	17 222 809.00	2 224 000.00	14 998 809.00	16 685 110.40	1 941 486.89	14 743 623.51
604	Prévention	821 492.39	950.00	820 542.39	888 528.00	8 500.00	880 028.00	855 720.86	1 580.00	854 140.86
605	Ambulance Riviera	4 999 471.90	4 736 444.57	263 027.33	5 294 119.00	5 065 942.00	228 177.00	5 190 004.74	4 746 849.98	443 154.76
606	UTLI	1 037 697.86	8 813.95	1 028 883.91	1 087 866.00	2 400.00	1 085 466.00	988 378.21	0.00	988 378.21
607	Amendes d'ordre	1 164 603.94	584 790.17	579 813.77	1 388 873.00	800 000.00	588 873.00	1 241 231.60	671 302.68	569 928.92
608	Police du commerce	1 227 483.42	781 675.03	445 808.39	1 253 708.00	978 000.00	275 708.00	1 194 601.13	722 170.91	472 430.22
	Total comptes 600 à 608	28 860 288.09	29 344 413.81	-484 125.72	30 263 420.00	29 453 355.00	810 065.00	29 013 356.24	29 811 621.97	-798 265.73
609	Signalisation	1 300 078.77	93 179.19	1 206 899.58	1 363 882.00	157 000.00	1 206 882.00	1 294 430.27	84 165.95	1 210 264.32
610	Office du stationnement	2 582 916.35	2 582 916.35	0.00	2 702 671.00	2 702 671.00	0.00	2 598 646.33	2 598 646.33	0.00
610.01	Stationnement Montreux	1 118 731.92	2 869 438.76	-1 750 706.84	1 244 083.00	3 200 000.00	-1 955 917.00	1 142 112.99	2 727 649.61	-1 585 536.62
610.02	Stationnement Vevey	2 022 821.91	5 036 586.64	-3 013 764.73	2 099 436.00	6 252 000.00	-4 152 564.00	2 006 221.51	4 599 651.33	-2 593 429.82
610.03	Stationnement La Tour-de-Peilz	258 606.44	511 291.40	-252 684.96	280 146.00	670 000.00	-389 854.00	262 262.47	462 730.32	-200 467.85
	Total comptes 600 à 610.03	36 143 443.48	40 437 826.15	-4 294 382.67	37 953 638.00	42 435 026.00	-4 481 388.00	36 317 029.81	40 284 465.51	-3 967 435.70
650	SDIS Riviera	3 473 719.79	1 137 689.04	2 336 030.75	3 758 911.00	1 181 570.00	2 577 341.00	3 177 533.22	1 038 887.14	2 138 646.08
66	Protection Civile	2 230 588.07	272 236.15	1 958 351.92	2 366 330.00	462 283.00	1 904 047.00	2 151 652.11	322 862.49	1 828 789.62
	TOTAL ASR	41 847 751.34	41 847 751.34	0.00	44 078 879.00	44 078 879.00	0.00	41 646 215.14	41 646 215.14	0.00

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2021

				600.00	601.00	602.00	607.00	605	606	604	603	608										
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction & Services	Chancellerie	Amendes	Ambulance	UTLI	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	Budget 2021	Comptes 2020						
Blonay	6 215	5.00	31 075.00	23 754.96	147 343.65	8 924.29	41 434.79	18 796.52	73 526.35	58 637.80	1 071 934.69	31 858.47	1 476 211.53	237.52	246.54	243.69						
Chardonne	3 093	3.00	9 279.00	7 093.23	43 996.84	2 664.79	12 372.44	5 612.64	21 954.98	17 509.26	320 079.87	9 512.94	440 797.00	142.51	147.92	146.21						
Corseaux	2 311	3.00	6 933.00	5 299.86	32 873.16	1 991.06	9 244.33	4 193.61	16 404.13	13 082.41	239 154.41	7 107.80	329 350.75	142.51	147.92	146.21						
Corsier	3 420	3.00	10 260.00	7 843.15	48 648.30	2 946.52	13 680.48	6 206.03	24 276.12	19 360.38	353 919.55	10 518.68	487 399.21	142.51	147.92	146.21						
Jongny	1 670	3.00	5 010.00	3 829.84	23 755.16	1 438.80	6 680.24	3 030.43	11 854.13	9 453.75	172 820.36	5 136.31	237 999.03	142.51	147.92	146.21						
Montreux	26 180	6.00	157 080.00	120 078.17	744 802.62	45 111.08	209 447.38	95 013.93	371 665.96	296 406.30	5 418 487.56	161 040.33	7 462 053.33	285.03	295.85	292.43						
St-Légier	5 522	4.00	22 088.00	16 884.94	104 731.35	6 343.35	29 451.70	13 360.50	52 262.27	41 679.54	761 927.38	22 644.89	1 049 285.93	190.02	197.23	194.95						
La Tour-de-Peilz	12 088	6.00	72 528.00	55 443.27	343 895.11	20 828.98	96 707.41	43 870.45	171 608.03	136 858.65	2 501 859.35	74 356.59	3 445 427.83	285.03	246.54	243.69						
Vevey	19 780	6.00	118 680.00	90 723.69	562 727.11	34 083.16	158 245.58	71 786.69	280 807.97	223 946.40	4 093 876.39	121 672.18	5 637 869.17	285.03	295.85	292.43						
Veytaux	956	2.00	1 912.00	1 461.61	9 065.84	549.10	2 549.42	1 156.52	4 523.97	3 607.90	65 954.60	1 960.21	90 829.17	95.01	98.62	97.48						
scris 31.12.2020 total pour contrôle				332 412.72	2 061 839.15	124 881.13	579 813.77	263 027.33	1 028 883.91	820 542.39	15 000 014.16	445 808.39	20 657 222.95									
													TOTAL		20 657 222.95							
													609		610.01-02-03							
													Signalisation		Stationnement		TOTAL		coût/hab			
													Montreux		544 319.03		-1 750 706.84		6 255 665.52		238.95	
													La Tour-de-Peilz		251 326.52		-252 684.96		3 444 069.40		284.92	
													Vevey		411 254.03		-3 013 764.73		3 035 358.47		153.46	
													coût total ASR net cptes 600 à 66		coût/hab		budget 2021		comptes 2020			
													Blonay		1 796 246.02		289.02		300.94		291.74	
													Chardonne		600 067.59		194.01		202.32		194.27	
													Corseaux		448 353.12		194.01		202.32		194.27	
													Corsier		663 508.29		194.01		202.32		194.27	
													Jongny		323 993.81		194.01		202.32		194.27	
													Montreux		7 603 775.41		290.44		296.07		300.57	
													St-Légier		1 333 635.16		241.51		251.63		243.01	
													La Tour-de-Peilz		4 066 527.47		336.41		289.06		295.83	
													Vevey		4 053 907.50		204.95		162.13		230.89	
													Veytaux		140 057.32		146.50		153.01		145.53	
													Château-d'Oex		79 444.57							
													Rossinière		12 210.00							
													Rougemont		19 622.40							
													total pour contrôle		21 141 348.67							
				Protection Civile Riviera		SDIS Riviera		ASR - brut														
				budget 2021		22.33		66.00		32.06		650.00		sans 609-610								
Communes	n/habitants	coût/hab		coût/hab																		
Blonay	6 215	22.74	141 313.11	28.76	178 721.38	1 796 246.02																
Chardonne	3 093	22.74	70 326.86	28.76	88 943.72	600 067.59																
Corseaux	2 311	22.74	52 546.20	28.76	66 456.17	448 353.12																
Corsier	3 420	22.74	77 762.00	28.76	98 347.08	663 508.29																
Jongny	1 670	22.74	37 971.50	28.76	48 023.28	323 993.81																
Montreux	26 180	22.74	595 265.86	28.76	752 844.03	8 810 163.22																
St-Légier	5 522	22.74	125 556.08	28.76	158 793.15	1 333 635.16																
La Tour-de-Peilz	12 088	22.74	274 850.03	28.76	347 608.05	4 067 885.91																
Vevey	19 780	22.74	449 746.32	28.76	568 802.71	6 656 418.20																
Veytaux	956	22.74	21 736.98	28.76	27 491.17	140 057.32																
				totaux		2 336 030.75		24 840 328.65														
Château-d'Oex	3 494	22.74	79 444.57																			
Rossinière	537	22.74	12 210.00																			
Rougemont	863	22.74	19 622.40																			
total pour contrôle				86 129		1 958 351.92																

ASSOCIATION SÉCURITÉ RIVIERA
Répartition par commune - Comptes 2021

charges à répartir	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	Montreux	St-Légier	La Tour-de-Peilz	Vevey	Veytaux	Château-d'Oex	Rossinière	Rougemont	TOTAL	
Nombre d'habitants (scris 31.12.2020)	6 215	3 093	2 311	3 420	1 670	26 180	5 522	12 088	19 780	956	3 494	537	863	86 129	
Coefficient	5	3	3	3	3	6	4	6	6	2	0	0	0		
Nombre d'habitants pondéré	31 075	9 279	6 933	10 260	5 010	157 080	22 088	72 528	118 680	1 912	0	0	0	434 845	
600 Autorités	332 412.72	23 754.96	7 093.23	5 299.86	7 843.15	3 829.84	120 078.17	16 884.94	55 443.27	90 723.69	1 461.61	--	--	--	332 412.72
601 Direction & Services	2 061 839.15	147 343.65	43 996.84	32 873.16	48 648.30	23 755.16	744 802.62	104 731.35	343 895.11	562 727.11	9 065.84	--	--	--	2 061 839.15
602 Chancellerie	124 881.13	8 924.29	2 664.79	1 991.06	2 946.52	1 438.80	45 111.08	6 343.35	20 828.98	34 083.16	549.10	--	--	--	124 881.13
603 Police Riviera	15 000 014.16	1 071 934.69	320 079.87	239 154.41	353 919.55	172 820.36	5 418 487.56	761 927.38	2 501 859.35	4 093 876.39	65 954.60	--	--	--	15 000 014.16
604 Prévention	820 542.39	58 637.80	17 509.26	13 082.41	19 360.38	9 453.75	296 406.30	41 679.54	136 858.65	223 946.40	3 607.90	--	--	--	820 542.39
605 Ambulance Riviera	263 027.33	18 796.52	5 612.64	4 193.61	6 206.03	3 030.43	95 013.93	13 360.50	43 870.45	71 786.69	1 156.52	--	--	--	263 027.33
606 UTLI	1 028 883.91	73 526.35	21 954.98	16 404.13	24 276.12	11 854.13	371 665.96	52 262.27	171 608.03	280 807.97	4 523.97	--	--	--	1 028 883.91
607 Amendes d'ordre	579 813.77	41 434.79	12 372.44	9 244.33	13 680.48	6 680.24	209 447.38	29 451.70	96 707.41	158 245.58	2 549.42	--	--	--	579 813.77
608 Police du commerce	445 808.39	31 858.47	9 512.94	7 107.80	10 518.68	5 136.31	161 040.33	22 644.89	74 356.59	121 672.18	1 960.21	--	--	--	445 808.39
TOTAL ASR PAR COMMUNE	20 657 222.95	1 476 211.53	440 797.00	329 350.75	487 399.21	237 999.03	7 462 053.33	1 049 285.93	3 445 427.83	5 637 869.17	90 829.17	--	--	--	20 657 222.95
Coût par habitant comptes 2021		237.52	142.51	142.51	142.51	142.51	285.03	190.02	285.03	285.03	95.01	--	--	--	
Coût par habitant budget 2021		246.54	147.92	147.92	147.92	147.92	295.85	197.23	246.54	295.85	98.62	--	--	--	
Coût par habitant comptes 2020		243.69	146.21	146.21	146.21	146.21	292.43	194.95	243.69	292.43	97.48	--	--	--	
66 Protection Civile	1 958 351.92	141 313.11	70 326.86	52 546.20	77 762.00	37 971.50	595 265.86	125 556.08	274 850.03	449 746.32	21 736.98	79 444.57	12 210.00	19 622.40	1 958 351.92
Coût par habitant (Budget 2021 : 22.33)		22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	22.74	
650 SDIS Riviera	2 336 030.75	178 721.38	88 943.72	66 456.17	98 347.08	48 023.28	752 844.03	158 793.15	347 608.05	568 802.71	27 491.17	--	--	--	2 336 030.75
Coût par habitant (Budget 2021 : 32.06)		28.76	28.76	28.76	28.76	28.76	28.76	28.76	28.76	28.76	28.76	--	--	--	
609 Signalisation	1 206 899.58	--	--	--	--	--	544 319.03	--	251 326.52	411 254.03	--	--	--	--	1 206 899.58
610 Office du stationnement	-5 017 156.53	--	--	--	--	--	-1 750 706.84	--	-252 684.96	-3 013 764.73	--	--	--	--	-5 017 156.53
TOTAL PAR COMMUNE	21 141 348.67	1 796 246.02	600 067.59	448 353.12	663 508.29	323 993.81	7 603 775.41	1 333 635.16	4 066 527.47	4 053 907.50	140 057.32	79 444.57	12 210.00	19 622.40	21 141 348.67
Coût par habitant comptes 2021		289.02	194.01	194.01	194.01	194.01	290.44	241.51	336.41	204.95	146.50	22.74	22.74	22.74	
Coût par habitant budget 2021		300.94	202.32	202.32	202.32	202.32	296.07	251.63	289.06	162.13	153.01	22.33	22.33	22.33	
Coût par habitant comptes 2020		291.74	194.27	194.27	194.27	194.27	300.57	243.01	295.83	230.89	145.53	21.45	21.45	21.45	

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Bilan								
0999.999	Reprise des soldes							0.00
9100.010	Caisse - Police MONTREUX (Coffre)	21'468.56		116'306.05	103'529.70		34'244.91	
9100.012	Caisse - AO + Coffre VEVEY	2'217.15		6'915.00	7'292.65		1'839.50	
9100.013	Caisse - Réception VEVEY	496.00		90'795.00	90'120.50		1'170.50	
9100.600	Caisse - CRI MONTREUX	1'233.70		89'744.85	90'022.55		956.00	
9100.601	Caisse - Office stationnement MONTREUX	167.50		20'759.00	20'866.50		60.00	
9100.602	Caisse - Office stationnement VEVEY	1'403.95		35'265.00	36'621.40		47.55	
9100.608	Caisse - OCM			2'431.00	1'906.00		525.00	
9100.650	Caisse SDIS	8'126.10		6'371.15	11'988.80		2'508.45	
9101.000	CCP Sécurité Riviera - 17-260791-9	2'803'908.24		44'080'531.34	44'623'520.91		2'260'918.67	
9101.001	CCP Amendes ordre Riviera - 17-518452-7	142'387.03		80'768.13	12'279.09		210'876.07	
9101.003	CCP 17-592207-1 stationnement Vevey	295'371.65		65'936.73			361'308.38	
9102.000	Crédit Suisse	1'090'010.56		978.86	360.00		1'090'629.42	
9111.001	Débiteurs (G2i)	4'763.62		33'930.13	11'295.00		27'398.75	
9111.005	Débiteurs	1'523'810.42		32'497'463.91	31'912'617.04		2'108'657.29	
9111.010	Cartes de crédit Montreux			136'652.45	136'652.45			0.00
9111.020	Cartes de crédit Vevey			137'960.46	137'960.46			0.00
9111.999	Compte d'attente salaires			20'929'507.05	20'929'507.05			0.00
9114.000	Participation des communes		3'752'486.49	24'894'126.47	26'368'139.70			5'226'499.72
9139.000	Transferts de fonds		1'937.03	6'027'162.04	6'026'893.64			1'668.63
9139.001	Actifs transitoires	271'428.95		241'476.83	274'272.23		238'633.55	
9139.003	Avance machine à affranchir			122'796.25	122'796.25			0.00
9139.010	Avance salaires	5'500.00		44'142.10	36'273.40		13'368.70	
9146.000	Mobilier, machines et véhicules	102'796.46		159'617.45	5'466.96		256'946.95	
9149.010	Remplacement logiciel AO	74'274.15			74'274.15			0.00
9200.008	Créanciers		815'323.92	20'471'684.62	20'269'859.47			613'498.77
9200.050	Caisse de compensation AVS - Acomptes		130'030.90	4'153'925.55	3'429'553.95		594'340.70	
9200.051	CIP - acomptes			5'478'798.45	5'478'798.45			0.00
9200.052	Vaudoise - Acomptes LAA		64'817.70	761'885.45	737'025.10			39'957.35
9200.053	SUVA - Acomptes		408.60	17'879.20	17'993.10			522.50
9200.055	Caisse de compensation AVS, acptes ALFA		26'833.45	833'381.00	666'477.85		140'069.70	
9221.010	Emprunt à la Poste		178'114.28	178'114.28				0.00
9233.003	Produit des OT versé à oeuvre caritative			795.55	795.55			0.00
9233.004	Fonds pour sorties direction			5'010.00	5'010.00			0.00
9258.001	Compte de liaison - Caisses			3'616.35	3'616.35			0.00
9258.002	Parcomètres Clarens			20'157.20	20'157.20			0.00
9258.003	Commandes économat			15'834.95	15'834.95			0.00
9258.004	Règlements divers (attente)		6'672.05	152.00	1'075.34			7'595.39
9258.006	Retenues impôts à la source			5'705.55	5'705.55			0.00
9258.007	Caution bornes électriques		4'450.00					4'450.00
9258.008	Garanties amendes		1'160.00	27'209.43	26'049.43			0.00

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Bilan (...)									
9258.010	Dépannages à revirer			45'471.00	45'471.00				0.00
9258.011	Débiteurs contentieux		66'401.00	66'401.00	83'168.00				83'168.00
9258.027	Enc. à revirer aux instances cantonales			12'096.00	12'096.00				0.00
9258.028	Amendes d'ordre encaissées à répartir			3'807'740.71	3'807'740.71				0.00
9258.029	Loyers à répartir			368'721.35	368'721.35				0.00
9258.031	Macarons à revirer	423'083.00		2'262'819.71	2'268'906.71				429'170.00
9258.050	TVA à Payer (forfaitaire)		4'078.00	16'626.00	23'618.00				11'070.00
9259.000	Passifs transitoires	873'567.62		2'509'920.22	2'563'252.33				926'899.73
		6'349'364.04	6'349'364.04	170'885'582.82	170'885'582.82			7'344'500.09	7'344'500.09

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits								
600.3001	Rétribution des autorités			274'780.60				274'780.60
600.3030	AVS/AC/AF			484.90				484.90
600.3055	Assurances perte de gain			69.30				69.30
600.3060	Indemnisation et remboursement de frais			18'325.30				18'325.30
600.3101	Imprimés et fournitures de bureau			9'288.82				9'288.82
600.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			621.15				621.15
600.3111.01	Achat matériel informatique			1'677.65				1'677.65
600.3123	Electricité			737.10	346.65			390.45
600.3151.01	Entretien matériel informatique			2'259.90				2'259.90
600.3161	Loyers			5'616.50	145.83			5'470.67
600.3170	Frais de réceptions et manifestations			12'917.00				12'917.00
600.3181	Frais de ports et CCP			1'316.85	275.15			1'041.70
600.3186	Primes d'assurances			85.28				85.28
600.3193	Cotisations			6'000.00				6'000.00
600.4362	Remboursements de frais				1'000.00			1'000.00
601.01.3011	Primes			480.00				480.00
601.01.3011	Traitements			307'026.85	25'410.65			281'616.20
601.01.3030	AVS/AC/AF			26'682.55	249.25			26'433.30
601.01.3040	Caisse de pensions			47'773.80	1.80			47'772.00
601.01.3050	Assurances accidents			745.70	7.25			738.45
601.01.3055	Assurances perte de gain			3'827.05	35.60			3'791.45
601.01.3060	Indemnisation et remboursement de frais			4'188.65				4'188.65
601.01.3091	Frais formation prof. du personnel			1'387.00	147.00			1'240.00
601.01.3101	Imprimés et fournitures de bureau			288.16				288.16
601.01.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			490.00	120.00			370.00
601.01.3111	Achats matériel informatique			100'607.50	85'000.00			15'607.50
601.01.3123	Electricité			534.12				534.12
601.01.3141	Entretien des bâtiments et monuments			24.43				24.43
601.01.3151	Entretien du matériel informatique			5'406.05	111.07			5'294.98
601.01.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau			1'381.68				1'381.68
601.01.3161	Loyers			11'950.00	67.89			11'882.11
601.01.3182	Téléphones			1'640.48				1'640.48
601.01.3185	Honoraires			24'574.88	2'038.68			22'536.20
601.01.4362	Remboursements de frais				180.00			180.00
601.3011.01	Primes			6'044.25				6'044.25
601.3011	Traitements			1'142'272.60	87'086.25			1'055'186.35
601.3012	Personnel occasionnel			879.05	879.05			0.00
601.3030	AVS/AC/AF			98'327.55	83.10			98'244.45
601.3040	Caisse de pensions			164'074.35	261.80			163'812.55
601.3050	Assurances accidents			3'288.75	2.40			3'286.35
601.3055	Assurances perte de gain			14'181.00	11.85			14'169.15

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits (...)								
601.3060	Indemnisation et remboursement de frais			3'387.60				3'387.60
601.3091	Frais formation prof. du personnel			5'330.50	153.00			5'177.50
601.3101	Imprimés et fournitures de bureau			5'377.22				5'377.22
601.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			4'524.02	962.90			3'561.12
601.3111.01	Achats matériel informatique			44'265.60				44'265.60
601.3111	Achat mobilier, machines, équip. bureau			1'476.50				1'476.50
601.3123	Electricité			6'865.64				6'865.64
601.3141	Entretien des bâtiments et monuments			720.95				720.95
601.3151.01	Entretien du matériel informatique			45'558.08	601.41			44'956.67
601.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau			6'767.49				6'767.49
601.3161	Loyers			80'722.94	2'133.97			78'588.97
601.3181	Frais de ports et CCP			1'784.25	198.50			1'585.75
601.3182	Téléphones			2'919.27				2'919.27
601.3183	Frais bancaires			14'853.10	-0.52			14'853.62
601.3185	Honoraires			80'838.50				80'838.50
601.3186	Primes assurances tiers, choses et RC			30'566.84	13'440.00			17'126.84
601.3199	Dépenses diverses			51'410.52	100.00			51'310.52
601.4356.01	Participations des communes				21'141'348.67			21'141'348.67
601.4361	Remboursements de traitements			1'030.25	12'467.55			11'437.30
601.4362	Remboursements de frais			1'000.00	63'886.12			62'886.12
602.3011.01	Primes			1'021.50				1'021.50
602.3011	Traitements			441'168.40	38'095.20			403'073.20
602.3030	AVS/AC/AF			35'113.25				35'113.25
602.3040	Caisse de pensions			58'987.35	409.35			58'578.00
602.3050	Assurances accidents			1'028.95				1'028.95
602.3055	Assurances perte de gain			5'016.75				5'016.75
602.3060	Indemnisation et remboursement de frais			429.40				429.40
602.3101	Imprimés et fournitures de bureau			2'243.65				2'243.65
602.3111.01	Achat matériel informatique			3'941.69				3'941.69
602.3115	Achats de véhicules			3'225.20				3'225.20
602.3123	Electricité			342.84				342.84
602.3124	Carburant, combustible			1'439.70				1'439.70
602.3141	Entretien de bâtiments et monuments			48.85				48.85
602.3151.01	Entretien de matériel informatique			11'847.91	222.15			11'625.76
602.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau			6'286.17				6'286.17
602.3155	Entretien des véhicules			2'295.15				2'295.15
602.3161	Loyers			4'918.65	130.03			4'788.62
602.3181	Frais de ports et CCP			5'405.05	737.85			4'667.20
602.3182	Téléphones			2'728.42				2'728.42
602.3186	Primes d'assurances			2'962.63				2'962.63
602.4356	Facturation de services à des tiers				395'330.00			395'330.00

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits (...)								
602.4361	Remboursements de traitements				30'645.80			30'645.80
603.3011.01	Primes		101'928.40				101'928.40	
603.3011	Traitements		12'633'092.93	1'115'412.81			11'517'680.12	
603.3030	AVS/AC/AF		1'081'708.35	3'569.75			1'078'138.60	
603.3040	Caisse de pensions		1'863'579.61	14'495.90			1'849'083.71	
603.3050	Assurances accidents		31'093.65	288.80			30'804.85	
603.3055	Assurances perte de gain		154'585.63	504.10			154'081.53	
603.3060	Indemnisation et remboursement de frais		37'224.65	3'265.30			33'959.35	
603.3065	Frais d'habillement		185'146.67	46'794.25			138'352.42	
603.3066	Frais de subsistance		3'965.84				3'965.84	
603.3091.01	Frais de formation des aspirants		227'197.30	61'812.50			165'384.80	
603.3091	Frais de formation prof. du personnel		76'255.05	9'128.00			67'127.05	
603.3101	Imprimés et fournitures de bureau		15'465.24				15'465.24	
603.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces		8'588.76	1'251.00			7'337.76	
603.3111.01	Achats de matériel informatique		32'764.32				32'764.32	
603.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau		4'832.40	206.25			4'626.15	
603.3115	Achats de véhicules		206'973.15	206'973.15				0.00
603.3116.01	Achats de matériel radio		61'555.50	9'162.00			52'393.50	
603.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire		4'489.35				4'489.35	
603.3116	Achats équipements spécialisés		27'359.70	111.47			27'248.23	
603.3123	Electricité		13'817.38				13'817.38	
603.3124	Carburant, combustible		61'133.57				61'133.57	
603.3139	Munition		21'947.52				21'947.52	
603.3141	Entretien des bâtiments et monuments		23'118.77	1'055.65			22'063.12	
603.3151.01	Entretien du matériel informatique		331'543.69	4'183.73			327'359.96	
603.3151	Entretien de l'équipement de bureau		15'725.54				15'725.54	
603.3155	Entretien des véhicules		62'272.85	366.60			61'906.25	
603.3156	Entretien du matériel spécialisé		25'221.50				25'221.50	
603.3161	Loyers		374'249.02	5'215.50			369'033.52	
603.3181	Frais de ports et CCP		26'857.94	16'067.22			10'790.72	
603.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.		146'607.57				146'607.57	
603.3184	Frais de contentieux		11'123.75	1'273.95			9'849.80	
603.3185	Honoraires et frais d'expertises		21'884.97				21'884.97	
603.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC		41'414.82				41'414.82	
603.3189	Prestations de services (frais tiers)		117'374.78				117'374.78	
603.3193	Cotisations		12'652.00	6'000.00			6'652.00	
603.3195	Complément TVA forfaitaire due (POL)		742.00				742.00	
603.3199	Dépenses diverses		13'196.37				13'196.37	
603.3301	Amortissements créances et débiteurs		20'861.75	3'488.00			17'373.75	
603.4356	Facturation de services à des tiers		2'020.00	93'463.05				91'443.05
603.4359	Ventes et prestations diverses		146.45	11'222.10				11'075.65

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Pertes et profits (...)									
603.4361	Remboursements de traitements			31'353.60	311'322.20				279'968.60
603.4362.01	Emoluments pour plans et rapports				5'424.00				5'424.00
603.4362	Remboursements de frais			2'180.00	59'547.46				57'367.46
603.4363	Remboursements de dommages			3'485.30	18'678.55				15'193.25
603.4370	Amendes				1'128'440.19				1'128'440.19
604.3011.01	Primes			4'481.40				4'481.40	
604.3011	Traitements			617'567.60	42'484.25			575'083.35	
604.3030	AVS/AC/AF			54'509.45				54'509.45	
604.3040	Caisse de pensions			94'877.35	1.80			94'875.55	
604.3050	Assurances accidents			1'552.20				1'552.20	
604.3055	Assurances perte de gain			7'804.00				7'804.00	
604.3060	Indemnisation et remboursement de frais			1'864.65				1'864.65	
604.3065	Frais d'habillement			3'244.55				3'244.55	
604.3091	Frais formation prof. du personnel			2'907.90				2'907.90	
604.3101	Imprimés et fournitures de bureau			1'160.35				1'160.35	
604.3102.01	Campagne de prévention			16'740.75	5'563.67			11'177.08	
604.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			145.00				145.00	
604.3111.01	Achats de matériel informatique			3'584.35				3'584.35	
604.3111	Achats mobilier, machines, équip. bureau			453.95				453.95	
604.3116.01	Achats de matériel radio			4'509.77				4'509.77	
604.3116	Achats équipements spécialisés			3'225.44				3'225.44	
604.3123	Electricité			552.36				552.36	
604.3124	Carburant, combustible			1'852.84				1'852.84	
604.3141	Entretien des bâtiments et monuments			40.71				40.71	
604.3151.01	Entretien matériel informatique			10'221.28	185.12			10'036.16	
604.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau			1'280.15				1'280.15	
604.3155	Entretien des véhicules			2'142.70				2'142.70	
604.3156	Entretien du matériel spécialisé			17'095.81				17'095.81	
604.3161	Loyers			7'867.12	207.97			7'659.15	
604.3181	Frais de ports et CCP			189.95	35.90			154.05	
604.3182	Téléphones			6'128.74				6'128.74	
604.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC			2'128.03				2'128.03	
604.3192	Taxes sur véhicules à moteur			628.50				628.50	
604.3199	Dépenses diverses			1'214.20				1'214.20	
604.4362	Remboursements de frais				950.00				950.00
605.3011.01	Primes			44'399.45				44'399.45	
605.3011	Traitements			3'458'665.72	316'382.84			3'142'282.88	
605.3012	Salaire du personnel occasionnel			49'170.50				49'170.50	
605.3030	AVS/AC/AF			297'219.40	770.80			296'448.60	
605.3040	Caisse de pensions			502'651.79	1'137.95			501'513.84	
605.3050	Assurances accidents			8'551.60	23.85			8'527.75	

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits (...)								
605.3055	Assurances perte de gain			42'364.17	109.10			42'255.07
605.3060	Indemnisation et remboursement de frais			5'335.15	949.00			4'386.15
605.3065	Frais d'habillement			24'226.50	299.90			23'926.60
605.3091	Frais formation prof. du personnel			16'369.70				16'369.70
605.3093	Frais sanitaires du personnel			1'973.30				1'973.30
605.3101	Imprimés et fournitures de bureau			2'350.10				2'350.10
605.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			2'406.80				2'406.80
605.3111.01	Achats de matériel informatique			10'541.20	1'703.00			8'838.20
605.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau			5'316.08				5'316.08
605.3116.01	Achats de matériel radio			463.10				463.10
605.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire			23'805.10				23'805.10
605.3116	Achats équipements spécialisés			23.50	23.50			0.00
605.3124	Carburant, combustible			53'882.95				53'882.95
605.3132	Achats de matériel pour soins			75'676.92				75'676.92
605.3133	Achats produits nettoyage/désinfection			23'533.69				23'533.69
605.3135	Achats de matières premières			1'279.95				1'279.95
605.3141	Entretien des bâtiments et monuments			18'487.27				18'487.27
605.3151.01	Entretien matériel informatique			29'829.87	1'184.77			28'645.10
605.3151	Entretien de l'équipement de bureau			3'355.80				3'355.80
605.3155	Entretien des véhicules			95'050.66				95'050.66
605.3156	Entretien du matériel spécialisé			24'299.62				24'299.62
605.3161	Loyers			154'200.00	75'100.00			79'100.00
605.3181	Frais de ports et CCP			6'757.14	1'052.25			5'704.89
605.3182	Téléphones			17'915.62				17'915.62
605.3183	Frais bancaires			63.53				63.53
605.3184	Frais de contentieux			60'268.51	11'281.60			48'986.91
605.3185	Honoraires et frais d'expertises			36'527.18				36'527.18
605.3186	Primes assurances tiers, choses et RC			24'847.33				24'847.33
605.3189.01	Prestations de services avancées			1'941.85				1'941.85
605.3192	Taxes sur les véhicules à moteur			4'941.30				4'941.30
605.3193	Cotisations			18'647.40				18'647.40
605.3195	Complément TVA forfaitaire due (AMB)			363.00				363.00
605.3199	Dépenses diverses			721.25	639.30			81.95
605.3223	Intérêts des emprunts			969.38	969.38			0.00
605.3301	Amortissements créances et débiteurs			308'573.80	52'335.00			256'238.80
605.3313	Amortissements équipements			5'466.96				5'466.96
605.4356.02	Facturation services à tiers (avancées)			352.40	352.40			0.00
605.4356	Facturation de services à des tiers			46'752.10	3'013'818.80			2'967'066.70
605.4361	Remboursements de traitements				139'891.85			139'891.85
605.4362	Remboursements de frais			272.08	50'844.10			50'572.02
605.4514	Participation du Canton			522'039.00	2'100'953.00			1'578'914.00

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		Débit
Pertes et profits (...)									
606.3011.01	Primes			2'524.50				2'524.50	
606.3011	Traitements			774'870.60	53'916.65			720'953.95	
606.3012	Salaire du personnel occasionnel			10'280.00				10'280.00	
606.3030	AVS/AC/AF			68'177.20	294.55			67'882.65	
606.3040	Caisse de pensions			114'110.95	1.20			114'109.75	
606.3050	Assurances accidents			1'998.35	8.55			1'989.80	
606.3055	Assurances perte de gain			9'757.90	42.10			9'715.80	
606.3060	Indemnisation et remboursement de frais			1'455.15	526.00			929.15	
606.3065	Frais d'habillement			532.05				532.05	
606.3101	Imprimés et fournitures de bureau			723.88				723.88	
606.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			710.82				710.82	
606.3111.01	Achats de matériel informatique			7'293.93	1'618.00			5'675.93	
606.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau			760.30				760.30	
606.3114	Achats de machines et matériel			2'230.85				2'230.85	
606.3116.01	Achats de matériel radio			6'764.69				6'764.69	
606.3116	Achats équipements spécialisés			2'105.05				2'105.05	
606.3123	Electricité			2'085.64				2'085.64	
606.3133	Achats produits de nettoyage			14'538.40				14'538.40	
606.3141	Entretien des bâtiments et monuments			65.14				65.14	
606.3151.01	Entretien matériel informatique			28'458.13	296.19			28'161.94	
606.3151	Entretien de l'équipement de bureau			1'522.28				1'522.28	
606.3156	Entretien du matériel spécialisé			85.20				85.20	
606.3161	Loyers			29'729.30	785.92			28'943.38	
606.3181	Frais de ports et CCP			53.70	38.15			15.55	
606.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.			13'240.96	43.20			13'197.76	
606.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC			152.55				152.55	
606.3199	Dépenses diverses			1'040.85				1'040.85	
606.4362	Remboursements de frais				8'813.95				8'813.95
607.3011.01	Primes			3'235.00				3'235.00	
607.3011	Traitements			488'994.40	37'047.70			451'946.70	
607.3030	AVS/AC/AF			41'094.50				41'094.50	
607.3040	Caisse de pensions			65'887.70	2.90			65'884.80	
607.3050	Assurances accidents			1'242.05				1'242.05	
607.3055	Assurances perte de gain			6'118.95				6'118.95	
607.3060	Indemnisation et remboursement de frais			287.75				287.75	
607.3101	Imprimés et fournitures de bureau			8'114.49				8'114.49	
607.3111.01	Achats matériel informatique			17'775.40				17'775.40	
607.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau			1'204.10				1'204.10	
607.3141	Entretien des bâtiments et monuments			57.00				57.00	
607.3151.01	Entretien du matériel informatique			80'886.95	259.17			80'627.78	
607.3151	Entretien de l'équipement de bureau			11'722.50				11'722.50	

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits (...)								
607.3161	Loyers			15'670.00				15'670.00
607.3181	Frais de ports et CCP			144'514.00	18'632.06			125'881.94
607.3182	Téléphones			1'217.83				1'217.83
607.3184	Frais de contentieux et poursuites			245'020.98				245'020.98
607.3186	Primes d'assurances			68.22				68.22
607.3199	Dépenses diverses			20'222.00				20'222.00
607.3223	Intérêts des emprunts			441.00				441.00
607.3313	Amortissements équipements			66'770.95				66'770.95
607.4362	Remboursements de frais				584'790.17			584'790.17
608.3011.01	Primes			4'572.00				4'572.00
608.3011	Traitements			943'088.00	68'970.00			874'118.00
608.3012	Salaire du personnel occasionnel			7'521.00				7'521.00
608.3030	AVS/AC/AF			82'652.65	10.75			82'641.90
608.3040	Caisse de pensions			142'368.60	0.60			142'368.00
608.3050	Assurances accidents			2'379.85	2.30			2'377.55
608.3055	Assurances perte de gain			11'816.50				11'816.50
608.3060	Indemnisation et remboursement de frais			2'638.65	1'651.50			987.15
608.3091	Frais de formation du personnel			320.00				320.00
608.3101	Imprimés et fournitures de bureau			1'712.10				1'712.10
608.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			3'753.60	546.10			3'207.50
608.3111.01	Achats matériel informatique			9'390.93				9'390.93
608.3121	Eau, gaz, électricité			135.70	135.70			0.00
608.3123	Electricité			11'063.49				11'063.49
608.3124	Carburant, combustible			382.66				382.66
608.3141	Entretien des bâtiments et monuments			310.84				310.84
608.3151.01	Entretien matériel informatique			36'388.56	6'132.14			30'256.42
608.3151	Entretien de l'équipement de bureau			3'461.52				3'461.52
608.3155	Entretien des véhicules			351.90				351.90
608.3156	Entretien du matériel spécialisé			1'615.00				1'615.00
608.3161	Loyers			12'602.34	333.15			12'269.19
608.3181	Frais de ports et CCP			6'197.79	1'584.40			4'613.39
608.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.			3'047.15				3'047.15
608.3184	Frais de contentieux			1'750.90	574.45			1'176.45
608.3185	Honoraires et frais d'expertises			1'490.00				1'490.00
608.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC			1'073.08				1'073.08
608.3192	Taxes			80.70				80.70
608.3195	Complément TVA forfaitaire due (PolCom)			41.00				41.00
608.3199	Dépenses diverses			2'080.00				2'080.00
608.3301	Amortissements créances et débiteurs			19'802.00	6'664.00			13'138.00
608.4232.02	Recettes abonnements			3'250.00	52'640.00			49'390.00
608.4272.01	Déballage et dépôts sur la voie publique			1'670.00	24'659.00			22'989.00

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Pertes et profits (...)									
608.4272.02	Recettes marchés			80.00	31'705.00				31'625.00
608.4272.07	Forains et revendeurs			87.00	625.00				538.00
608.4272.08	Autorisations de taxis			200.00	350.00				150.00
608.4272	Redevances utilisation DP			779.00	179'633.50				178'854.50
608.4311	Emoluments chancellerie (appar. automat)			700.00	8'250.00				7'550.00
608.4312.01	Taxes prolongations ouvertures			17'040.00	44'100.00				27'060.00
608.4312.03	Emoluments de surveillance selon LADB			7'050.00	370'958.40				363'908.40
608.4312.04	Emoluments LEAE			700.00	22'550.00				21'850.00
608.4312.05	Rembt d'impression (lotos, tombolas)				2'042.90				2'042.90
608.4312.06	Emoluments lotos, tombolas				750.00				750.00
608.4312	Emoluments de Police et CH (permis div.)			880.00	40'690.00				39'810.00
608.4356	Facturation de services à des tiers			880.00	22'614.00				21'734.00
608.4361	Remboursements de traitements				7'250.00				7'250.00
608.4362	Remboursements de frais				6'173.23				6'173.23
609.3011.01	Primes			1'740.00				1'740.00	
609.3011	Traitements			832'402.30	74'482.90			757'919.40	
609.3030	AVS/AC/AF			69'631.25				69'631.25	
609.3040	Caisse de pensions			116'668.60	1.80			116'666.80	
609.3050	Assurances accidents			5'600.85				5'600.85	
609.3055	Assurances perte de gain			9'947.70				9'947.70	
609.3060	Indemnisation et remboursement de frais			23.70				23.70	
609.3065	Frais d'habillement			3'693.40				3'693.40	
609.3091	Frais de formation du personnel			960.00				960.00	
609.3101	Imprimés et fournitures de bureau			2'369.02				2'369.02	
609.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			6'096.45	129.00			5'967.45	
609.3111.01	Achats matériel informatique			7'006.44				7'006.44	
609.3116	Achats équipements spécialisés			4'068.20				4'068.20	
609.3121	Eau, gaz			495.40				495.40	
609.3123	Electricité			24'610.65				24'610.65	
609.3124	Carburant, combustible			6'654.87				6'654.87	
609.3135.01	Achats de matières 1ères - frais avancés			2'686.28				2'686.28	
609.3135	Achats de matières premières			79'566.60	518.95			79'047.65	
609.3141	Entretien des bâtiments et monuments			3'499.94				3'499.94	
609.3143	Entretien signalis. routière/éclairage			62'062.39				62'062.39	
609.3151.01	Entretien du matériel informatique			9'373.44	296.19			9'077.25	
609.3151	Entretien de l'équipement de bureau			1'158.61				1'158.61	
609.3155	Entretien des véhicules			9'790.85				9'790.85	
609.3156	Entretien du matériel spécialisé			1'418.15				1'418.15	
609.3161	Loyers			99'000.00				99'000.00	
609.3181	Frais de ports et CCP			860.72	130.65			730.07	
609.3182	Téléphones			2'677.55				2'677.55	

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits (...)								
609.3184	Frais de contentieux			1'009.35	310.35			699.00
609.3185	Honoraires et frais d'expertises			179.84				179.84
609.3186	Primes assurances tiers, choses et RC			3'842.00				3'842.00
609.3195	Complément TVA forfaitaire due (Signal)			3'576.00				3'576.00
609.3199	Dépenses diverses			97.67				97.67
609.3301	Amortissements créances et débiteurs			4'251.39	1'071.00			3'180.39
609.4359	Ventes et prestations diverses			6'003.95	78'544.55			72'540.60
609.4361	Remboursements de traitements				15'617.70			15'617.70
609.4362	Remboursements de frais				5'020.89			5'020.89
610.01.3065	Frais d'habillement			229.00				229.00
610.01.3101	Imprimés et fournitures de bureau			20'867.36				20'867.36
610.01.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			710.82				710.82
610.01.3111	Achats matériel informatique			2'172.23				2'172.23
610.01.3115	Achats de véhicules			3'225.20				3'225.20
610.01.3116	Achats matériel radio			2'254.86				2'254.86
610.01.3116	Achats d'équipements spécialisés			302.75				302.75
610.01.3123	Electricité			2'363.43				2'363.43
610.01.3124	Carburant, combustible			1'500.65				1'500.65
610.01.3141	Entretien des bâtiments et monuments			994.64				994.64
610.01.3151	Entretien du matériel informatique			16'183.41	296.19			15'887.22
610.01.3151	Entretien de l'équipement de bureau			2'250.12				2'250.12
610.01.3155	Entretien des véhicules			3'695.15				3'695.15
610.01.3156	Entretien du matériel spécialisé			14'679.00				14'679.00
610.01.3161	Loyers			89'028.88	3'572.94			85'455.94
610.01.3181	Frais de ports et CCP			3'325.98	241.50			3'084.48
610.01.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.			12'791.38				12'791.38
610.01.3184	Frais de contentieux			759.60	187.70			571.90
610.01.3185	Honoraires et frais d'expertises			47'856.95				47'856.95
610.01.3186	Primes assurances tiers, choses et RC			2'504.85				2'504.85
610.01.3192	Taxes sur les véhicules à moteur			715.00				715.00
610.01.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. MTX)			4'699.00				4'699.00
610.01.3199	Dépenses diverses			5'382.60				5'382.60
610.01.3223	Intérêts des emprunts			16.00				16.00
610.01.3313	Amortissements équipements			2'501.05				2'501.05
610.01.3911	Imputations internes			882'020.34				882'020.34
610.01.4272	Recettes parcomètres			16'491.00	1'527'367.56			1'510'876.56
610.01.4272	Redevances utilisation DP			1'323.00	328'216.00			326'893.00
610.01.4370	Amendes				1'031'669.20			1'031'669.20
610.02.3101	Imprimés et fournitures de bureau			17'726.12				17'726.12
610.02.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			700.00				700.00
610.02.3111	Achats matériel informatique			2'212.78	376.17			1'836.61

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Pertes et profits (...)									
610.02.3115	Achats de véhicules			6'450.37				6'450.37	
610.02.3116	Achats matériel radio			4'509.77				4'509.77	
610.02.3116	Achats équipements spécialisés			4'542.80				4'542.80	
610.02.3121	Eau, gaz			5'193.30				5'193.30	
610.02.3123	Electricité			30'970.85				30'970.85	
610.02.3124	Carburant, combustible			2'913.41	495.28			2'418.13	
610.02.3141	Entretien des bâtiments et monuments			27'689.24				27'689.24	
610.02.3151	Entretien matériel informatique			21'580.57	518.34			21'062.23	
610.02.3151	Entretien de l'équipement de bureau			2'406.11				2'406.11	
610.02.3155	Entretien des véhicules			5'370.95	913.06			4'457.89	
610.02.3156	Entretien du matériel spécialisé			99'610.50	1'289.95			98'320.55	
610.02.3161	Loyers			34'090.00				34'090.00	
610.02.3181	Frais de ports et CCP			14'406.90	4'348.50			10'058.40	
610.02.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.			29'799.95				29'799.95	
610.02.3183	Frais bancaires			12'673.31	354.59			12'318.72	
610.02.3185	Honoraires et frais d'expertises			116'004.80				116'004.80	
610.02.3186	Primes assurances tiers, choses et RC			3'173.46				3'173.46	
610.02.3192	Taxes véhicules à moteur			500.50				500.50	
610.02.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. Vev)			890.00				890.00	
610.02.3223	Intérêts des emprunts moyen/long termes			33.00				33.00	
610.02.3313	Amortissements équipements			5'002.15				5'002.15	
610.02.3529	Ristourne macarons & amendes			431'588.87	216'053.44			215'535.43	
610.02.3911	Imputations internes			1'367'131.53				1'367'131.53	
610.02.4232	Recettes tarif horaire			28'976.73		667'387.12			638'410.39
610.02.4272	Recettes parcomètres			59'043.41		2'901'875.01			2'842'831.60
610.02.4272	Redevances "macarons" pr stationnement					622'725.00			622'725.00
610.02.4362	Remboursements de frais					19'771.93			19'771.93
610.02.4370	Amendes					912'847.72			912'847.72
610.03.3101	Imprimés et fournitures de bureau			3'114.70				3'114.70	
610.03.3111	Achats matériel informatique			1'084.51				1'084.51	
610.03.3116	Achats matériel radio			2'254.86				2'254.86	
610.03.3123	Electricité			571.40				571.40	
610.03.3124	Carburant, combustible			495.28				495.28	
610.03.3141	Entretien des bâtiments et monuments			16.28				16.28	
610.03.3151	Entretien du matériel informatique			2'112.51	74.05			2'038.46	
610.03.3151	Entretien de l'équipement de bureau			548.18				548.18	
610.03.3155	Entretien des véhicules			913.06				913.06	
610.03.3156	Entretien du matériel spécialisé			9'463.10				9'463.10	
610.03.3182	Téléphones			1'953.37				1'953.37	
610.03.3185	Honoraires et frais d'expertises			15'538.68				15'538.68	
610.03.3186	Primes d'assurances			9.48				9.48	

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits (...)								
610.03.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. TDP)			100.00				100.00
610.03.3911	Imputations internes			220'505.08				220'505.08
610.03.4272	Recettes parcomètres			6'302.87	296'814.01			290'511.14
610.03.4272	Redevances utilisation DP				73'703.72			73'703.72
610.03.4370	Amendes				147'076.54			147'076.54
610.3011.01	Primes			8'192.90				8'192.90
610.3011	Traitements			2'301'818.65	277'285.10			2'024'533.55
610.3030	AVS/AC/AF			188'906.70	791.35			188'115.35
610.3040	Caisse de pensions			311'805.10	12'430.30			299'374.80
610.3050	Assurances accidents			5'440.85	153.45			5'287.40
610.3055	Assurances perte de gain			26'987.95	113.05			26'874.90
610.3060	Indemnisation et remboursement de frais			1'145.80				1'145.80
610.3065	Frais d'habillement			26'361.65				26'361.65
610.3091	Frais de formation du personnel			3'030.00				3'030.00
610.4361	Remboursements de traitements			22'066.60	135'273.50			113'206.90
610.4362	Remboursements de frais				52.50			52.50
610.4911	Imputations internes				2'469'656.95			2'469'656.95
650.3011.01	Primes			2'418.00				2'418.00
650.3011	Traitements			1'124'461.90	77'598.55			1'046'863.35
650.3013.03	Soldes JSP			13'154.75				13'154.75
650.3013	Soldes			1'270'622.20	184'953.40			1'085'668.80
650.3030	AVS/AC/AF			138'992.85	25'670.10			113'322.75
650.3040	Caisse de pensions			165'410.15	0.50			165'409.65
650.3050	Assurances accidents			2'848.15	0.95			2'847.20
650.3055	Assurances perte de gain			14'041.10				14'041.10
650.3060	Indemnisation et remboursement de frais			1'047.05	7.00			1'040.05
650.3065.03	Frais d'habillement JSP			12'497.75				12'497.75
650.3065	Frais d'habillement			38'864.40				38'864.40
650.3066.03	Frais de subsistance JSP			330.35				330.35
650.3066	Frais de subsistance			52'613.71	1'285.90			51'327.81
650.3091	Frais de formation du personnel			26'309.97	230.00			26'079.97
650.3093	Frais sanitaires			5'185.00				5'185.00
650.3101	Imprimés et fournitures de bureau			4'172.14				4'172.14
650.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			3'246.75				3'246.75
650.3111.01	Achat de matériel informatique			7'968.53	3'863.00			4'105.53
650.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau			6'813.85				6'813.85
650.3116.01	Achats de matériel radio			5'250.00				5'250.00
650.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire			6'897.25				6'897.25
650.3116	Achats équipements spécialisés			44'625.67				44'625.67
650.3123	Electricité			524.95				524.95
650.3124	Carburant, combustible			40'017.00				40'017.00

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
Pertes et profits (...)								
650.3133	Achats produits nettoyage / désinfection			4'735.88				4'735.88
650.3135	Achats de matières premières			9'549.81				9'549.81
650.3141	Entretien des bâtiments et monuments			35'414.98				35'414.98
650.3151.01	Entretien du matériel informatique			34'696.33	333.22			34'363.11
650.3151	Entretien de l'équipement de bureau			6'930.66				6'930.66
650.3154	Entretien du matériel d'exploitation			14'103.12				14'103.12
650.3155	Entretien des véhicules			32'569.10				32'569.10
650.3156	Entretien du matériel spécialisé			4'211.95				4'211.95
650.3161	Loyers			571'485.40				571'485.40
650.3170	Frais de réceptions et manifestations			18'805.90	10'608.25			8'197.65
650.3181	Frais de ports et CCP			3'996.30	642.35			3'353.95
650.3182	Téléphones			9'574.05	82.60			9'491.45
650.3184	Frais de contentieux			692.25	181.10			511.15
650.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC			14'996.81				14'996.81
650.3189	Prestations de services			2'013.85				2'013.85
650.3192	Taxes sur les véhicules à moteur			65.00				65.00
650.3193	Cotisations			8'673.90				8'673.90
650.3195	Complément TVA forfaitaire due (SDIS)			12'224.00				12'224.00
650.3199	Dépenses diverses			1'306.90				1'306.90
650.3301	Amortissements créances et débiteurs			7'251.05	2'434.00			4'817.05
650.4356.01	Facturation de services à des tiers			32'398.28	292'351.25			259'952.97
650.4361	Remboursements de traitements				1'250.10			1'250.10
650.4362	Remboursements de frais			0.80	738.02			737.22
650.4514	Participation du Canton			1'468.50	877'217.25			875'748.75
660.3011.01	Primes			1'923.60				1'923.60
660.3011	Traitements			921'320.00	78'347.00			842'973.00
660.3012	Personnel occasionnel			7'023.40	236.00			6'787.40
660.3030	AVS/AC/AF			81'551.30	1'349.80			80'201.50
660.3040	Caisse de pensions			137'056.90	1.30			137'055.60
660.3050	Assurances accidents			2'449.55	46.35			2'403.20
660.3055	Assurances perte de gain			11'654.45	187.10			11'467.35
660.3060	Indemnisation et remboursement de frais			5'756.00	3'536.40			2'219.60
660.3199	Dépenses diverses			0.07	0.07			0.00
661.3101	Imprimés et fournitures de bureau			1'638.63				1'638.63
661.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces			1'110.00	556.00			554.00
661.3111.01	Achats matériels informatique			8'031.75	1'000.00			7'031.75
661.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau			80.80	80.80			0.00
661.3116	Achats équipements spécialisés			138.00				138.00
661.3141	Entretiens des bâtiments & des monuments			65.18				65.18
661.3151.01	Entretien du matériel informatique			11'333.23	305.06			11'028.17
661.3151	Entretien de l'équipement de bureau			3'040.34				3'040.34

Balance

ASR

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit		
Pertes et profits (...)									
661.3161	Loyers			184'016.50				184'016.50	
661.3181	Frais de ports et CCP			3'504.75	294.15			3'210.60	
661.3182	Téléphones			4'909.81				4'909.81	
661.3185	Honoraires et frais d'expertises			910.00				910.00	
661.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC			559.05	4.00			555.05	
661.3193	Cotisations			100.00				100.00	
662.3013	Soldes			121'344.22	8'870.00			112'474.22	
662.3065	Frais d'habillement			1'822.10				1'822.10	
662.3091	Frais de formation prof. du personnel			81'817.71	1'913.90			79'903.81	
662.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)			487.00				487.00	
662.4359	Ventes et prestations diverses			9'715.39	28'737.94			19'022.55	
662.4511	Subventions cantonales			59'671.83	244'074.83			184'403.00	
663.3113	Achats de mobilier			3'233.80				3'233.80	
663.3121	Eau, gaz			4'181.90				4'181.90	
663.3123	Electricité			43'018.65	13'679.50			29'339.15	
663.3124	Carburant, combustible			2'884.40				2'884.40	
663.3133	Achats produits nettoyage/désinfection			8'290.05				8'290.05	
663.3153	Entretien locaux, mobilier et équipement			18'865.92	1'109.45			17'756.47	
663.3156	Entretien du matériel spécialisé			4'231.85	579.05			3'652.80	
663.3182	Téléphones			7'022.05				7'022.05	
663.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)			228.00				228.00	
663.3301	Amortissements créances et débiteurs			129.00	409.00			280.00	
663.3511	Charges cantonales			559'838.50				559'838.50	
663.4271	Locations d'installations PCI				1'649.20			1'649.20	
663.4362	Remboursements de frais				16'978.15			16'978.15	
663.4511	Subvention entretien locaux sanitaires				39'943.00			39'943.00	
664.3114	Achats de machines et matériel			3'964.60				3'964.60	
664.3115	Achats de véhicules			30'338.25				30'338.25	
664.3116	Achats équipements spécialisés			7'872.22	521.30			7'350.92	
664.3124	Carburant, combustible			9'460.80				9'460.80	
664.3135	Achats de matières premières			3'137.25				3'137.25	
664.3153	Entretien des équipements loués			1'699.30				1'699.30	
664.3154	Entretien machines, matériel			1'839.50				1'839.50	
664.3155	Entretien des véhicules			19'225.10	1'164.00			18'061.10	
664.3156	Entretien du matériel spécialisé			3'290.00				3'290.00	
664.3186	Primes d'assurances			18'114.82				18'114.82	
664.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)			268.00				268.00	
664.4359	Ventes et prestations diverses				10'240.25			10'240.25	
				46'236'327.25	46'236'327.25			41'848'031.34	41'848'031.34

Balance

2021.0 - 2021.13

Compte	Description	Période de report		Période de gestion		Période de boucllement		Solde				
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit			
	Balance	6'349'364.04	6'349'364.04	217'121'910.07	217'121'910.07			49'192'531.43	49'192'531.43			
000	600	601	601.01	602	603	604	605	606	607	608	609	610
610.01	610.02	610.03	650	660	661	662	663	664				

Au Conseil intercommunal de

Association Sécurité Riviera (ASR)

Clarens

Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels 2021

(période du 1.1. au 31.12.2021)

17 février 2022

10462/17*197*830/2151*2192/6

JGE/VHA/rsi

Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels

Au Conseil intercommunal de
Association Sécurité Riviera (ASR), Clarens

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes de l'Association Sécurité Riviera (ASR), comprenant le bilan, le compte de fonctionnement et le tableau des investissements pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Ces comptes communaux relèvent de la responsabilité du Comité de direction l'Association Sécurité Riviera (ASR) alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes communaux sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes de l'association ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes de l'association ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 17 février 2022

BDO SA

Jürg Gehring
Expert-réviseur agréé

pp Valmir Haxhosaj
Expert-réviseur agréé

Annexe
Comptes (bilan, compte de fonctionnement et tableau des investissements)

**ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021**

		31.12.2021	31.12.2020
ACTIF			
	Disponibilités	3'965'084.45	4'366'790.44
9100.010	Caisse police Montreux	34'244.91	21'468.56
9100.012	Caisse - AO et Coffre VEVEY	1'839.50	2'217.15
9100.013	Caisse réception VEVEY	1'170.50	496.00
9100.600	Caisse CRI MONTREUX	956.00	1'233.70
9100.601	Caisse office stationnement Montreux	60.00	167.50
9100.602	Caisse Office stationnement Vevey	47.55	1'403.95
9100.608	Caisse OCM	525.00	0.00
9100.650	Caisse SDIS	2'508.45	8'126.10
9101.000	CCP Sécurité Riviera - 17-260791-9	2'260'918.67	2'803'908.24
9101.001	CCP Amendes ordre Riviera - 17-518452-7	210'876.07	142'387.03
9101.003	CCP stationnement Vevey 17-592207-1	361'308.38	295'371.65
9102.000	Crédit Suisse	1'090'629.42	1'090'010.56
	Débiteurs	2'052'888.04	1'462'173.04
9111.001/005	Débiteurs	2'136'056.04	1'528'574.04
9258.011	Débiteurs contentieux	-83'168.00	-66'401.00
	Actifs de régularisation	986'412.65	276'928.95
9139.001	Actifs de régularisation	238'633.55	271'428.95
9139.010	Avance salaires	13'368.70	5'500.00
9200.050	Caisse de compensation AVS	594'340.70	0.00
9200.055	Caisse de compensation AVS, acomptes ALFA	140'069.70	0.00
	PATRIMOINE FINANCIER	7'004'385.14	6'105'892.43
	Investissements	256'946.95	177'070.61
9146.000	Mobilier, machines et véhicules	256'946.95	102'796.46
9149.010	Remplacement logiciel AO	0.00	74'274.15
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	256'946.95	177'070.61
	TOTAL DE L'ACTIF	7'261'332.09	6'282'963.04

**ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2020**

		31.12.2021	31.12.2020
PASSIF			
	Créanciers	613'498.77	815'323.92
9200.008	Créanciers	613'498.77	815'323.92
	Autres dettes à court terme	5'720'933.59	4'594'071.50
9114.000	Participation des communes	5'226'499.72	3'752'486.49
9139.000	Transferts de fonds	1'668.63	1'937.03
9200.050	Caisse de compensation AVS	0.00	130'030.90
9200.052	Vaudoise LAA - Acomptes	39'957.35	64'817.70
9200.053	SUVA - Acomptes	522.50	408.60
9200.055	Caisse de compensation AVS, acomptes ALFA	0.00	26'833.45
9258.004	Règlements divers en attente	7'595.39	6'672.05
9258.007	Cautions bornes électriques	4'450.00	4'450.00
9258.008	Garanties amendes	0.00	1'160.00
9258.031	Macarons à revirer	429'170.00	423'083.00
9258.050	TVA à payer	11'070.00	4'078.00
9221.010	Emprunt à la Poste	0.00	178'114.28
	Passifs de régularisation	926'899.73	873'567.62
9259.000	Passifs transitoires	926'899.73	873'567.62
	DETTES ETRANGERES A COURT TERME	7'261'332.09	6'282'963.04
	Dettes à long terme portant intérêt	0.00	0.00
9221.010	Emprunt à la Poste	0.00	0.00
	DETTES ETRANGERES A LONG TERME	0.00	0.00
	TOTAL DU PASSIF	7'261'332.09	6'282'963.04

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
6	SECURITE RIVIERA	41'847'751.34	41'847'751.34	44'078'879.00	44'078'879.00	41'646'215.14	41'646'215.14
60	CELLULES	30'160'366.86	29'437'593.00	31'627'302.00	29'610'355.00	30'307'786.51	29'895'787.92
600	AUTORITES (CELLULE C1)	333'412.72	1'000.00	324'450.00	0.00	298'385.95	1'026.25
600.3001	Rétribution des autorités	274'780.60	0.00	265'800.00	0.00	247'736.15	0.00
600.3030	AVS/AC/AF	484.90	0.00	480.00	0.00	483.55	0.00
600.3055	Assurances perte de gain	69.30	0.00	70.00	0.00	69.25	0.00
600.3060	Indemnisation et remboursement de frais	18'325.30	0.00	20'000.00	0.00	18'288.35	0.00
600.3101	Imprimés et fournitures de bureau	9'288.82	0.00	5'000.00	0.00	6'211.20	0.00
600.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	621.15	0.00	2'000.00	0.00	876.85	0.00
600.3111.01	Achat matériel informatique	1'677.65	0.00	1'500.00	0.00	0.00	0.00
600.3123	Electricité	390.45	0.00	400.00	0.00	393.60	0.00
600.3151.01	Entretien matériel informatique	2'259.90	0.00	2'500.00	0.00	2'444.30	0.00
600.3161	Loyers	5'470.67	0.00	6'300.00	0.00	5'327.79	0.00
600.3170	Frais de réceptions et manifestations	12'917.00	0.00	13'000.00	0.00	9'877.89	0.00
600.3181	Frais de ports et CCP	1'041.70	0.00	1'300.00	0.00	596.60	0.00
600.3186	Primes d'assurances	85.28	0.00	100.00	0.00	80.42	0.00
600.3193	Cotisations	6'000.00	0.00	6'000.00	0.00	6'000.00	0.00
600.4362	Remboursements de frais	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00	1'026.25

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
601	DIRECTION ET SERVICES GENERAUX	2'136'342.57	21'215'852.09	2'237'518.00	19'959'513.00	2'018'564.65	21'341'612.46
601	DIRECTION (CELLULE G2)	1'710'522.86	21'215'672.09	1'800'308.00	19'959'513.00	1'505'341.19	21'314'794.81
601.3011	Traitements	1'055'186.35	0.00	1'046'963.00	0.00	980'906.00	0.00
601.3011.01	Primes	6'044.25	0.00	5'080.00	0.00	4'368.00	0.00
601.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
601.3030	AVS/AC/AF	98'244.45	0.00	98'662.00	0.00	89'742.05	0.00
601.3040	Caisse de pensions	163'812.55	0.00	158'590.00	0.00	152'114.80	0.00
601.3050	Assurances accidents	3'286.35	0.00	2'736.00	0.00	2'856.15	0.00
601.3055	Assurances perte de gain	14'169.15	0.00	14'060.00	0.00	12'992.20	0.00
601.3060	Indemnisation et remboursement de frais	3'387.60	0.00	8'000.00	0.00	3'737.90	0.00
601.3091	Frais formation prof. du personnel	5'177.50	0.00	12'900.00	0.00	2'109.65	0.00
601.3101	Imprimés et fournitures de bureau	5'377.22	0.00	3'450.00	0.00	2'895.97	0.00
601.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	3'561.12	0.00	6'200.00	0.00	2'766.40	0.00
601.3111	Achat mobilier, machines, équip. bureau	1'476.50	0.00	3'000.00	0.00	184.00	0.00
601.3111.01	Achats matériel informatique	44'265.60	0.00	60'100.00	0.00	10'782.62	0.00
601.3123	Electricité	6'865.64	0.00	5'500.00	0.00	5'670.17	0.00
601.3141	Entretien des bâtiments et monuments	720.95	0.00	1'000.00	0.00	2'265.35	0.00
601.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	6'767.49	0.00	7'450.00	0.00	8'073.57	0.00
601.3151.01	Entretien du matériel informatique	44'956.67	0.00	52'072.00	0.00	45'356.26	0.00
601.3156	Entretien du matériel spécialisé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
601.3161	Loyers	78'588.97	0.00	83'000.00	0.00	77'961.61	0.00
601.3181	Frais de ports et CCP	1'585.75	0.00	2'000.00	0.00	1'432.55	0.00
601.3182	Téléphones	2'919.27	0.00	1'590.00	0.00	5'549.69	0.00
601.3183	Frais bancaires	14'853.62	0.00	3'000.00	0.00	82.79	0.00
601.3185	Honoraires	80'838.50	0.00	156'500.00	0.00	34'990.38	0.00
601.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	17'126.84	0.00	17'300.00	0.00	13'505.23	0.00
601.3193	Cotisations	0.00	0.00	0.00	0.00	150.00	0.00
601.3199	Dépenses diverses	51'310.52	0.00	50'500.00	0.00	44'547.85	0.00
601.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	155.00	0.00	0.00	0.00
601.3301	Amortissements créances et débiteurs	0.00	0.00	500.00	0.00	300.00	0.00
601.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
601.4221	Revenus cptes courants (intérêts créan.)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
601.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
601.4356.01	Participations des communes	0.00	21'141'348.67	0.00	19'869'513.00	0.00	21'238'552.25
601.4361	Remboursements de traitements	0.00	11'437.30	0.00	0.00	0.00	43'679.03
601.4362	Remboursements de frais	0.00	62'886.12	0.00	90'000.00	0.00	32'563.53

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
601.01	SERVICES GENERAUX (CELLULE C2)	425'819.71	180.00	437'210.00	0.00	513'223.46	26'817.65
601.01.3011	Traitements	281'616.20	0.00	279'891.00	0.00	290'238.55	0.00
601.01.3011.01	Primes	480.00	0.00	400.00	0.00	210.00	0.00
601.01.3030	AVS/AC/AF	26'433.30	0.00	26'434.00	0.00	27'141.65	0.00
601.01.3040	Caisse de pensions	47'772.00	0.00	47'502.00	0.00	48'368.90	0.00
601.01.3050	Assurances accidents	738.45	0.00	737.00	0.00	746.00	0.00
601.01.3055	Assurances perte de gain	3'791.45	0.00	3'764.00	0.00	3'900.30	0.00
601.01.3060	Indemnisation et remboursement de frais	4'188.65	0.00	4'200.00	0.00	3'819.05	0.00
601.01.3091	Frais formation prof. du personnel	1'240.00	0.00	3'000.00	0.00	2'000.00	0.00
601.01.3101	Imprimés et fournitures de bureau	288.16	0.00	1'000.00	0.00	304.01	0.00
601.01.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	370.00	0.00	1'000.00	0.00	653.75	0.00
601.01.3111	Achat mobilier, machines, équip. bureau	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
601.01.3111.01	Achats matériel informatique	15'607.50	0.00	19'900.00	0.00	104'902.47	0.00
601.01.3123	Electricité	534.12	0.00	300.00	0.00	319.97	0.00
601.01.3141	Entretien des bâtiments et monuments	24.43	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
601.01.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	1'381.68	0.00	1'150.00	0.00	1'243.10	0.00
601.01.3151.01	Entretien du matériel informatique	5'294.98	0.00	6'387.00	0.00	7'008.94	0.00
601.01.3161	Loyers	11'882.11	0.00	11'950.00	0.00	14'430.18	0.00
601.01.3170	Frais de réceptions et manifestations	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
601.01.3181	Frais de ports et CCP	0.00	0.00	2'500.00	0.00	0.00	0.00
601.01.3182	Téléphones	1'640.48	0.00	5'475.00	0.00	1'036.17	0.00
601.01.3185	Honoraires	22'536.20	0.00	19'270.00	0.00	6'900.42	0.00
601.01.3193	Cotisations	0.00	0.00	350.00	0.00	0.00	0.00
601.01.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	26'817.65
601.01.4362	Remboursements de frais	0.00	180.00	0.00	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
602	CHANCELLERIE (CELLULE C3)	550'856.93	425'975.80	565'549.00	415'000.00	541'358.70	385'592.80
602.3011	Traitements	403'073.20	0.00	401'254.00	0.00	400'237.00	0.00
602.3011.01	Primes	1'021.50	0.00	940.00	0.00	840.00	0.00
602.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
602.3030	AVS/AC/AF	35'113.25	0.00	38'132.00	0.00	35'129.40	0.00
602.3040	Caisse de pensions	58'578.00	0.00	63'465.00	0.00	58'108.50	0.00
602.3050	Assurances accidents	1'028.95	0.00	1'098.00	0.00	1'011.00	0.00
602.3055	Assurances perte de gain	5'016.75	0.00	5'410.00	0.00	5'031.80	0.00
602.3060	Indemnisation et remboursement de frais	429.40	0.00	500.00	0.00	420.00	0.00
602.3065	Frais d'habillement	0.00	0.00	1'300.00	0.00	0.00	0.00
602.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	1'500.00	0.00	1'440.00	0.00
602.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2'243.65	0.00	2'600.00	0.00	1'734.18	0.00
602.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
602.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	1'000.00	0.00	1'166.37	0.00
602.3111.01	Achat matériel informatique	3'941.69	0.00	4'800.00	0.00	3'365.44	0.00
602.3115	Achats de véhicules	3'225.20	0.00	3'500.00	0.00	0.00	0.00
602.3123	Electricité	342.84	0.00	330.00	0.00	345.69	0.00
602.3124	Carburant, combustible	1'439.70	0.00	1'800.00	0.00	1'121.45	0.00
602.3141	Entretien de bâtiments et monuments	48.85	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
602.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	6'286.17	0.00	2'695.00	0.00	2'661.99	0.00
602.3151.01	Entretien de matériel informatique	11'625.76	0.00	13'184.00	0.00	12'042.84	0.00
602.3155	Entretien des véhicules	2'295.15	0.00	3'350.00	0.00	1'923.45	0.00
602.3156	Entretien du matériel spécialisé	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
602.3161	Loyers	4'788.62	0.00	5'000.00	0.00	4'750.40	0.00
602.3181	Frais de ports et CCP	4'667.20	0.00	6'000.00	0.00	4'368.05	0.00
602.3182	Téléphones	2'728.42	0.00	2'611.00	0.00	2'459.07	0.00
602.3186	Primes d'assurances	2'962.63	0.00	3'050.00	0.00	2'837.52	0.00
602.3199	Dépenses diverses	0.00	0.00	500.00	0.00	364.55	0.00
602.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	30.00	0.00	0.00	0.00
602.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
602.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	395'330.00	0.00	390'000.00	0.00	354'845.00
602.4361	Remboursements de traitements	0.00	30'645.80	0.00	25'000.00	0.00	30'747.80

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
603	POLICE RIVIERA (CELLULE C4)	16'588'926.36	1'588'912.20	17'222'809.00	2'224'000.00	16'685'110.40	1'941'486.89
603.3011	Traitements	11'517'680.12	0.00	11'701'450.00	0.00	11'539'228.70	0.00
603.3011.01	Primes	101'928.40	0.00	86'820.00	0.00	83'080.80	0.00
603.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
603.3030	AVS/AC/AF	1'078'138.60	0.00	1'117'795.00	0.00	1'074'646.25	0.00
603.3040	Caisse de pensions	1'849'083.71	0.00	1'902'084.00	0.00	1'806'466.35	0.00
603.3050	Assurances accidents	30'804.85	0.00	32'084.00	0.00	30'448.80	0.00
603.3055	Assurances perte de gain	154'081.53	0.00	158'656.00	0.00	152'994.95	0.00
603.3060	Indemnisation et remboursement de frais	33'959.35	0.00	30'000.00	0.00	25'473.05	0.00
603.3065	Frais d'habillement	138'352.42	0.00	127'300.00	0.00	142'305.69	0.00
603.3066	Frais de subsistance	3'965.84	0.00	9'000.00	0.00	4'542.99	0.00
603.3091	Frais de formation prof. du personnel	67'127.05	0.00	75'500.00	0.00	26'114.20	0.00
603.3091.01	Frais de formation des aspirants	165'384.80	0.00	165'750.00	0.00	177'390.00	0.00
603.3099	Charges diverses autor./perso. (sport)	0.00	0.00	2'500.00	0.00	1'275.00	0.00
603.3101	Imprimés et fournitures de bureau	15'465.24	0.00	21'300.00	0.00	14'944.80	0.00
603.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	7'337.76	0.00	7'500.00	0.00	5'419.74	0.00
603.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	4'626.15	0.00	5'000.00	0.00	911.85	0.00
603.3111.01	Achats de matériel informatique	32'764.32	0.00	39'000.00	0.00	42'126.54	0.00
603.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	156'400.00	0.00	197'398.25	0.00
603.3116	Achats équipements spécialisés	27'248.23	0.00	29'700.00	0.00	39'949.33	0.00
603.3116.01	Achats de matériel radio	52'393.50	0.00	205'850.00	0.00	104'197.74	0.00
603.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire	4'489.35	0.00	1'500.00	0.00	2'506.79	0.00
603.3123	Electricité	13'817.38	0.00	13'000.00	0.00	13'931.98	0.00
603.3124	Carburant, combustible	61'133.57	0.00	72'000.00	0.00	57'986.45	0.00
603.3139	Munition	21'947.52	0.00	25'500.00	0.00	14'193.95	0.00
603.3141	Entretien des bâtiments et monuments	22'063.12	0.00	7'500.00	0.00	5'875.70	0.00
603.3151	Entretien de l'équipement de bureau	15'725.54	0.00	13'500.00	0.00	17'874.54	0.00
603.3151.01	Entretien du matériel informatique	327'359.96	0.00	305'250.00	0.00	261'061.73	0.00
603.3155	Entretien des véhicules	61'906.25	0.00	75'240.00	0.00	76'696.55	0.00
603.3156	Entretien du matériel spécialisé	25'221.50	0.00	33'450.00	0.00	23'719.00	0.00
603.3161	Loyers	369'033.52	0.00	365'000.00	0.00	365'084.88	0.00
603.3181	Frais de ports et CCP	10'790.72	0.00	18'000.00	0.00	17'759.40	0.00
603.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	146'607.57	0.00	172'820.00	0.00	160'914.54	0.00
603.3184	Frais de contentieux	9'849.80	0.00	3'500.00	0.00	9'253.25	0.00
603.3185	Honoraires et frais d'expertises	21'884.97	0.00	45'000.00	0.00	11'681.39	0.00
603.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	41'414.82	0.00	45'000.00	0.00	42'559.77	0.00
603.3189	Prestations de services (frais tiers)	117'374.78	0.00	115'500.00	0.00	96'154.16	0.00
603.3193	Cotisations	6'652.00	0.00	7'600.00	0.00	6'606.00	0.00
603.3195	Complément TVA forfaitaire due (POL)	742.00	0.00	1'000.00	0.00	495.00	0.00
603.3199	Dépenses diverses	13'196.37	0.00	15'000.00	0.00	13'989.64	0.00
603.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	3'760.00	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
603.3301	Amortissements créances et débiteurs	17'373.75	0.00	10'000.00	0.00	17'850.65	0.00
603.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
603.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	91'443.05	0.00	100'000.00	0.00	112'400.00
603.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	11'075.65	0.00	25'000.00	0.00	12'894.35
603.4361	Remboursements de traitements	0.00	279'968.60	0.00	250'000.00	0.00	466'342.00
603.4362	Remboursements de frais	0.00	57'367.46	0.00	45'000.00	0.00	62'743.14
603.4362.01	Emoluments pour plans et rapports	0.00	5'424.00	0.00	4'000.00	0.00	3'560.00
603.4363	Remboursements de dommages	0.00	15'193.25	0.00	0.00	0.00	2'650.30
603.4370	Amendes	0.00	1'128'440.19	0.00	1'800'000.00	0.00	1'280'897.10

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
604	CELLULE DE PREVENTION (C5)	821'492.39	950.00	888'528.00	8'500.00	855'720.86	1'580.00
604.3011	Traitements	575'083.35	0.00	604'401.00	0.00	612'103.20	0.00
604.3011.01	Primes	4'481.40	0.00	3'096.00	0.00	3'244.80	0.00
604.3030	AVS/AC/AF	54'509.45	0.00	57'408.00	0.00	57'462.00	0.00
604.3040	Caisse de pensions	94'875.55	0.00	99'321.00	0.00	99'303.60	0.00
604.3050	Assurances accidents	1'552.20	0.00	1'635.00	0.00	1'644.05	0.00
604.3055	Assurances perte de gain	7'804.00	0.00	8'156.00	0.00	8'246.60	0.00
604.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1'864.65	0.00	2'500.00	0.00	66.45	0.00
604.3065	Frais d'habillement	3'244.55	0.00	2'720.00	0.00	503.50	0.00
604.3091	Frais formation prof. du personnel	2'907.90	0.00	11'100.00	0.00	440.00	0.00
604.3099	Dépenses diverses autor./perso. (sport)	0.00	0.00	500.00	0.00	1'453.00	0.00
604.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'160.35	0.00	1'850.00	0.00	852.74	0.00
604.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	145.00	0.00	250.00	0.00	204.00	0.00
604.3102.01	Campagne de prévention	11'177.08	0.00	12'000.00	0.00	9'614.02	0.00
604.3111	Achats mobilier, machines, équip. bureau	453.95	0.00	1'300.00	0.00	1'658.75	0.00
604.3111.01	Achats de matériel informatique	3'584.35	0.00	3'200.00	0.00	960.32	0.00
604.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
604.3116	Achats équipements spécialisés	3'225.44	0.00	4'600.00	0.00	12'035.79	0.00
604.3116.01	Achats de matériel radio	4'509.77	0.00	6'580.00	0.00	1'530.00	0.00
604.3123	Electricité	552.36	0.00	510.00	0.00	557.05	0.00
604.3124	Carburant, combustible	1'852.84	0.00	2'200.00	0.00	1'456.85	0.00
604.3141	Entretien des bâtiments et monuments	40.71	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
604.3151	Entretien mobilier, équip., mat. bureau	1'280.15	0.00	1'550.00	0.00	1'300.41	0.00
604.3151.01	Entretien matériel informatique	10'036.16	0.00	11'398.00	0.00	10'629.99	0.00
604.3155	Entretien des véhicules	2'142.70	0.00	2'940.00	0.00	3'696.85	0.00
604.3156	Entretien du matériel spécialisé	17'095.81	0.00	26'600.00	0.00	8'325.15	0.00
604.3161	Loyers	7'659.15	0.00	8'000.00	0.00	7'598.01	0.00
604.3181	Frais de ports et CCP	154.05	0.00	500.00	0.00	213.95	0.00
604.3182	Téléphones	6'128.74	0.00	6'488.00	0.00	6'684.09	0.00
604.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	2'128.03	0.00	2'800.00	0.00	2'362.19	0.00
604.3192	Taxes sur véhicules à moteur	628.50	0.00	630.00	0.00	628.50	0.00
604.3195	Complément TVA forfaitaire due (Prévention)	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	0.00
604.3199	Dépenses diverses	1'214.20	0.00	3'000.00	0.00	945.00	0.00
604.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	195.00	0.00	0.00	0.00
604.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
604.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	6'000.00	0.00	0.00
604.4362	Remboursements de frais	0.00	950.00	0.00	2'500.00	0.00	1'580.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
605	AMBULANCE RIVIERA (CELLULE C6)	4'999'471.90	4'736'444.57	5'294'119.00	5'065'942.00	5'190'004.74	4'746'849.98
605.3011	Traitements	3'142'282.88	0.00	3'317'876.00	0.00	3'240'007.05	0.00
605.3011.01	Primes	44'399.45	0.00	17'028.00	0.00	12'642.00	0.00
605.3012	Salaire du personnel occasionnel	49'170.50	0.00	10'000.00	0.00	17'148.45	0.00
605.3030	AVS/AC/AF	296'448.60	0.00	315'735.00	0.00	300'934.40	0.00
605.3040	Caisse de pensions	501'513.84	0.00	541'039.00	0.00	519'668.15	0.00
605.3050	Assurances accidents	8'527.75	0.00	9'074.00	0.00	8'630.50	0.00
605.3055	Assurances perte de gain	42'255.07	0.00	44'807.00	0.00	43'029.20	0.00
605.3060	Indemnisation et remboursement de frais	4'386.15	0.00	10'000.00	0.00	5'751.20	0.00
605.3065	Frais d'habillement	23'926.60	0.00	30'000.00	0.00	16'881.75	0.00
605.3091	Frais formation prof. du personnel	16'369.70	0.00	36'500.00	0.00	16'546.25	0.00
605.3093	Frais sanitaires du personnel	1'973.30	0.00	2'000.00	0.00	745.00	0.00
605.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2'350.10	0.00	3'000.00	0.00	1'973.14	0.00
605.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	2'406.80	0.00	2'900.00	0.00	1'577.74	0.00
605.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	5'316.08	0.00	7'000.00	0.00	4'099.85	0.00
605.3111.01	Achats de matériel informatique	8'838.20	0.00	12'700.00	0.00	7'360.80	0.00
605.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
605.3116	Achats équipements spécialisés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
605.3116.01	Achats de matériel radio	463.10	0.00	2'500.00	0.00	1'859.77	0.00
605.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire	23'805.10	0.00	25'000.00	0.00	21'240.03	0.00
605.3123	Electricité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
605.3124	Carburant, combustible	53'882.95	0.00	60'000.00	0.00	47'651.91	0.00
605.3132	Achats de matériel pour soins	75'676.92	0.00	67'500.00	0.00	66'713.37	0.00
605.3133	Achats produits nettoyage/désinfection	23'533.69	0.00	25'000.00	0.00	39'467.70	0.00
605.3135	Achats de matières premières	1'279.95	0.00	2'000.00	0.00	1'273.54	0.00
605.3141	Entretien des bâtiments et monuments	18'487.27	0.00	6'000.00	0.00	5'104.95	0.00
605.3151	Entretien de l'équipement de bureau	3'355.80	0.00	4'000.00	0.00	4'149.68	0.00
605.3151.01	Entretien matériel informatique	28'645.10	0.00	32'160.00	0.00	26'527.38	0.00
605.3155	Entretien des véhicules	95'050.66	0.00	86'000.00	0.00	76'916.80	0.00
605.3156	Entretien du matériel spécialisé	24'299.62	0.00	27'000.00	0.00	31'123.77	0.00
605.3161	Loyers	79'100.00	0.00	85'100.00	0.00	79'100.00	0.00
605.3181	Frais de ports et CCP	5'704.89	0.00	8'000.00	0.00	6'580.35	0.00
605.3182	Téléphones	17'915.62	0.00	20'320.00	0.00	21'266.72	0.00
605.3183	Frais bancaires	63.53	0.00	0.00	0.00	227.37	0.00
605.3184	Frais de contentieux	48'986.91	0.00	20'000.00	0.00	58'055.54	0.00
605.3185	Honoraires et frais d'expertises	36'527.18	0.00	22'000.00	0.00	30'243.41	0.00
605.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	24'847.33	0.00	22'700.00	0.00	22'988.70	0.00
605.3189	Prestations de services	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
605.3189.01	Prestations de services avancées	1'941.85	0.00	9'000.00	0.00	6'018.75	0.00
605.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	4'941.30	0.00	6'300.00	0.00	5'095.00	0.00
605.3193	Cotisations	18'647.40	0.00	19'550.00	0.00	2'313.30	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
605.3195	Complément TVA forfaitaire due (AMB)	363.00	0.00	8'000.00	0.00	254.00	0.00
605.3199	Dépenses diverses	81.95	0.00	8'000.00	0.00	1'771.45	0.00
605.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	3'330.00	0.00	969.38	0.00
605.3301	Amortissements créances et débiteurs	256'238.80	0.00	250'000.00	0.00	356'096.39	0.00
605.3313	Amortissements équipements	5'466.96	0.00	115'000.00	0.00	80'000.00	0.00
605.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	2'967'066.70	0.00	3'000'000.00	0.00	2'832'985.60
605.4356.01	Ventes de matériel médical et de soins	0.00	0.00	0.00	1'000.00	0.00	45.00
605.4356.02	Facturation services à tiers (avancées)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	4'549.25
605.4361	Remboursements de traitements	0.00	139'891.85	0.00	40'000.00	0.00	75'759.40
605.4362	Remboursements de frais	0.00	50'572.02	0.00	0.00	0.00	40'574.73
605.4514	Participation du Canton	0.00	1'578'914.00	0.00	2'024'942.00	0.00	1'792'936.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
606	UTLI (CELLULE C7)	1'037'697.86	8'813.95	1'087'866.00	2'400.00	988'378.21	0.00
606.3011	Traitements	720'953.95	0.00	741'805.00	0.00	670'409.95	0.00
606.3011.01	Primes	2'524.50	0.00	1'904.00	0.00	1'536.90	0.00
606.3012	Salaire du personnel occasionnel	10'280.00	0.00	15'000.00	0.00	8'443.75	0.00
606.3030	AVS/AC/AF	67'882.65	0.00	70'444.00	0.00	63'013.00	0.00
606.3040	Caisse de pensions	114'109.75	0.00	118'321.00	0.00	106'480.00	0.00
606.3050	Assurances accidents	1'989.80	0.00	2'029.00	0.00	1'832.90	0.00
606.3055	Assurances perte de gain	9'715.80	0.00	9'995.00	0.00	9'025.70	0.00
606.3060	Indemnisation et remboursement de frais	929.15	0.00	2'500.00	0.00	2'082.55	0.00
606.3065	Frais d'habillement	532.05	0.00	600.00	0.00	778.00	0.00
606.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	9'000.00	0.00	0.00	0.00
606.3101	Imprimés et fournitures de bureau	723.88	0.00	750.00	0.00	651.49	0.00
606.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	710.82	0.00	150.00	0.00	653.75	0.00
606.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	760.30	0.00	1'000.00	0.00	54.90	0.00
606.3111.01	Achats de matériel informatique	5'675.93	0.00	10'450.00	0.00	12'742.76	0.00
606.3114	Achats de machines et matériel	2'230.85	0.00	2'300.00	0.00	2'558.50	0.00
606.3116	Achats équipements spécialisés	2'105.05	0.00	1'000.00	0.00	9'124.35	0.00
606.3116.01	Achats de matériel radio	6'764.69	0.00	10'500.00	0.00	6'177.22	0.00
606.3123	Electricité	2'085.64	0.00	2'000.00	0.00	2'102.94	0.00
606.3133	Achats produits de nettoyage	14'538.40	0.00	14'500.00	0.00	17'866.50	0.00
606.3141	Entretien des bâtiments et monuments	65.14	0.00	1'000.00	0.00	115.55	0.00
606.3151	Entretien de l'équipement de bureau	1'522.28	0.00	1'550.00	0.00	1'519.59	0.00
606.3151.01	Entretien matériel informatique	28'161.94	0.00	24'065.00	0.00	30'216.07	0.00
606.3156	Entretien du matériel spécialisé	85.20	0.00	500.00	0.00	109.95	0.00
606.3161	Loyers	28'943.38	0.00	31'000.00	0.00	28'712.34	0.00
606.3181	Frais de ports et CCP	15.55	0.00	150.00	0.00	74.35	0.00
606.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	13'197.76	0.00	13'948.00	0.00	11'871.33	0.00
606.3186	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	152.55	0.00	200.00	0.00	143.87	0.00
606.3199	Dépenses diverses	1'040.85	0.00	1'000.00	0.00	80.00	0.00
606.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	205.00	0.00	0.00	0.00
606.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
606.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
606.4362	Remboursements de frais	0.00	8'813.95	0.00	2'400.00	0.00	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
607	AMENDES D'ORDRE (CELLULE C8)	1'164'603.94	584'790.17	1'388'873.00	800'000.00	1'241'231.60	671'302.68
607.3011	Traitements	451'946.70	0.00	455'247.00	0.00	449'631.75	0.00
607.3011.01	Primes	3'235.00	0.00	2'660.00	0.00	2'865.00	0.00
607.3012	Salaire du personnel occasionnel	0.00	0.00	5'000.00	0.00	372.55	0.00
607.3030	AVS/AC/AF	41'094.50	0.00	43'387.00	0.00	40'731.45	0.00
607.3040	Caisse de pensions	65'884.80	0.00	71'118.00	0.00	64'973.70	0.00
607.3050	Assurances accidents	1'242.05	0.00	1'250.00	0.00	1'234.85	0.00
607.3055	Assurances perte de gain	6'118.95	0.00	6'156.00	0.00	6'082.50	0.00
607.3060	Indemnisation et remboursement de frais	287.75	0.00	500.00	0.00	224.00	0.00
607.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	2'000.00	0.00	960.00	0.00
607.3101	Imprimés et fournitures de bureau	8'114.49	0.00	11'000.00	0.00	7'123.85	0.00
607.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	1'204.10	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
607.3111.01	Achats matériel informatique	17'775.40	0.00	38'000.00	0.00	13'253.08	0.00
607.3141	Entretien des bâtiments et monuments	57.00	0.00	1'000.00	0.00	1'907.92	0.00
607.3151	Entretien de l'équipement de bureau	11'722.50	0.00	11'770.00	0.00	12'220.61	0.00
607.3151.01	Entretien du matériel informatique	80'627.78	0.00	83'719.00	0.00	82'067.10	0.00
607.3156	Entretien du matériel spécialisé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
607.3161	Loyers	15'670.00	0.00	15'670.00	0.00	15'670.00	0.00
607.3181	Frais de ports et CCP	125'881.94	0.00	186'000.00	0.00	164'515.81	0.00
607.3182	Téléphones	1'217.83	0.00	1'520.00	0.00	1'537.95	0.00
607.3184	Frais de contentieux et poursuites	245'020.98	0.00	330'000.00	0.00	268'555.29	0.00
607.3186	Primes d'assurances	68.22	0.00	100.00	0.00	64.34	0.00
607.3199	Dépenses diverses	20'222.00	0.00	30'000.00	0.00	18'257.85	0.00
607.3223	Intérêts des emprunts	441.00	0.00	2'676.00	0.00	882.00	0.00
607.3313	Amortissements équipements	66'770.95	0.00	88'100.00	0.00	88'100.00	0.00
607.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
607.4362	Remboursements de frais	0.00	584'790.17	0.00	800'000.00	0.00	671'302.68

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
608	POLICE DU COMMERCE (CELLULE C9)	1'227'483.42	781'675.03	1'253'708.00	978'000.00	1'194'601.13	722'170.91
608.3011	Traitements	874'118.00	0.00	866'973.00	0.00	838'222.80	0.00
608.3011.01	Primes	4'572.00	0.00	4'168.00	0.00	4'188.00	0.00
608.3012	Salaire du personnel occasionnel	7'521.00	0.00	7'000.00	0.00	4'146.55	0.00
608.3030	AVS/AC/AF	82'641.90	0.00	82'631.00	0.00	79'138.00	0.00
608.3040	Caisse de pensions	142'368.00	0.00	142'188.00	0.00	131'064.50	0.00
608.3050	Assurances accidents	2'377.55	0.00	2'361.00	0.00	2'270.85	0.00
608.3055	Assurances perte de gain	11'816.50	0.00	11'734.00	0.00	11'353.10	0.00
608.3060	Indemnisation et remboursement de frais	987.15	0.00	1'000.00	0.00	1'782.40	0.00
608.3091	Frais de formation du personnel	320.00	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
608.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'712.10	0.00	10'000.00	0.00	4'553.33	0.00
608.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	3'207.50	0.00	2'100.00	0.00	2'942.50	0.00
608.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
608.3111.01	Achats matériel informatique	9'390.93	0.00	14'400.00	0.00	5'112.41	0.00
608.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
608.3116.01	Achats de matériel radio	0.00	0.00	3'280.00	0.00	0.00	0.00
608.3123	Electricité	11'063.49	0.00	16'000.00	0.00	12'517.29	0.00
608.3124	Carburant, combustible	382.66	0.00	300.00	0.00	213.15	0.00
608.3141	Entretien des bâtiments et monuments	310.84	0.00	1'000.00	0.00	403.95	0.00
608.3151	Entretien de l'équipement de bureau	3'461.52	0.00	4'350.00	0.00	4'716.17	0.00
608.3151.01	Entretien matériel informatique	30'256.42	0.00	29'215.00	0.00	31'668.82	0.00
608.3155	Entretien des véhicules	351.90	0.00	1'040.00	0.00	405.25	0.00
608.3156	Entretien du matériel spécialisé	1'615.00	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
608.3161	Loyers	12'269.19	0.00	13'000.00	0.00	12'171.25	0.00
608.3181	Frais de ports et CCP	4'613.39	0.00	8'000.00	0.00	9'223.20	0.00
608.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	3'047.15	0.00	3'448.00	0.00	2'692.68	0.00
608.3184	Frais de contentieux	1'176.45	0.00	1'000.00	0.00	3'524.00	0.00
608.3185	Honoraires et frais d'expertises	1'490.00	0.00	2'500.00	0.00	303.08	0.00
608.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	1'073.08	0.00	1'400.00	0.00	1'188.95	0.00
608.3192	Taxes	80.70	0.00	85.00	0.00	80.70	0.00
608.3195	Complément TVA forfaitaire due (PolCom)	41.00	0.00	0.00	0.00	51.00	0.00
608.3199	Dépenses diverses	2'080.00	0.00	2'500.00	0.00	2'080.00	0.00
608.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	35.00	0.00	0.00	0.00
608.3301	Amortissements créances et débiteurs	13'138.00	0.00	4'000.00	0.00	28'587.20	0.00
608.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
608.3658	Aides et subventions économie publique	0.00	0.00	13'000.00	0.00	0.00	0.00
608.4232.02	Recettes abonnements	0.00	49'390.00	0.00	55'000.00	0.00	55'252.25
608.4272	Redevances utilisation DP	0.00	178'854.50	0.00	153'000.00	0.00	127'516.50
608.4272.01	Déballage et dépôts sur la voie publique	0.00	22'989.00	0.00	20'000.00	0.00	24'780.00
608.4272.02	Recettes marchés	0.00	31'625.00	0.00	39'500.00	0.00	10'035.00
608.4272.07	Forains et revendeurs	0.00	538.00	0.00	104'000.00	0.00	596.01

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
608.4272.08	Autorisations de taxis	0.00	150.00	0.00	6'000.00	0.00	7'600.00
608.4272.09	Métiers forains (carrousels)	0.00	0.00	0.00	19'000.00	0.00	0.00
608.4311	Emoluments chancellerie (appar. automat)	0.00	7'550.00	0.00	5'000.00	0.00	10'100.00
608.4312	Emoluments de Police et CH (permis div.)	0.00	39'810.00	0.00	75'500.00	0.00	11'950.00
608.4312.01	Taxes prolongations ouvertures	0.00	27'060.00	0.00	105'000.00	0.00	80'595.00
608.4312.02	Emoluments de Police	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
608.4312.03	Emoluments de surveillance selon LADB	0.00	363'908.40	0.00	335'000.00	0.00	327'453.00
608.4312.04	Emoluments LEAE	0.00	21'850.00	0.00	24'000.00	0.00	24'150.00
608.4312.05	Rembt d'impression (lotos, tombolas)	0.00	2'042.90	0.00	5'000.00	0.00	1'859.80
608.4312.06	Emoluments lotos, tombolas	0.00	750.00	0.00	0.00	0.00	0.00
608.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	21'734.00	0.00	30'000.00	0.00	20'480.00
608.4361	Remboursements de traitements	0.00	7'250.00	0.00	0.00	0.00	18'673.70
608.4362	Remboursements de frais	0.00	6'173.23	0.00	2'000.00	0.00	1'129.65

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
609	SIGNALISATION (CELLULE C10)	1'300'078.77	93'179.19	1'363'882.00	157'000.00	1'294'430.27	84'165.95
609.3011	Traitements	757'919.40	0.00	756'812.00	0.00	746'423.00	0.00
609.3011.01	Primes	1'740.00	0.00	1'600.00	0.00	1'050.00	0.00
609.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	8'000.00	0.00	0.00	0.00
609.3030	AVS/AC/AF	69'631.25	0.00	71'934.00	0.00	68'930.05	0.00
609.3040	Caisse de pensions	116'666.80	0.00	116'936.00	0.00	114'286.80	0.00
609.3050	Assurances accidents	5'600.85	0.00	6'186.00	0.00	5'551.70	0.00
609.3055	Assurances perte de gain	9'947.70	0.00	10'206.00	0.00	9'874.50	0.00
609.3060	Indemnisation et remboursement de frais	23.70	0.00	500.00	0.00	39.95	0.00
609.3065	Frais d'habillement	3'693.40	0.00	4'500.00	0.00	3'090.00	0.00
609.3091	Frais de formation du personnel	960.00	0.00	2'500.00	0.00	0.00	0.00
609.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2'369.02	0.00	1'200.00	0.00	1'648.98	0.00
609.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	5'967.45	0.00	6'000.00	0.00	6'069.50	0.00
609.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
609.3111.01	Achats matériel informatique	7'006.44	0.00	6'900.00	0.00	1'525.46	0.00
609.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	22'814.73	0.00
609.3116	Achats équipements spécialisés	4'068.20	0.00	6'000.00	0.00	1'000.00	0.00
609.3121	Eau, gaz	495.40	0.00	1'500.00	0.00	713.60	0.00
609.3123	Electricité	24'610.65	0.00	25'000.00	0.00	29'333.15	0.00
609.3124	Carburant, combustible	6'654.87	0.00	9'000.00	0.00	6'403.30	0.00
609.3135	Achats de matières premières	79'047.65	0.00	90'000.00	0.00	68'365.64	0.00
609.3135.01	Achats de matières 1ères - frais avancés	2'686.28	0.00	7'000.00	0.00	1'659.23	0.00
609.3141	Entretien des bâtiments et monuments	3'499.94	0.00	3'600.00	0.00	3'960.38	0.00
609.3143	Entretien signalis. routière/éclairage	62'062.39	0.00	76'000.00	0.00	64'877.26	0.00
609.3151	Entretien de l'équipement de bureau	1'158.61	0.00	1'550.00	0.00	1'052.03	0.00
609.3151.01	Entretien du matériel informatique	9'077.25	0.00	10'265.00	0.00	11'829.55	0.00
609.3155	Entretien des véhicules	9'790.85	0.00	10'160.00	0.00	8'283.65	0.00
609.3156	Entretien du matériel spécialisé	1'418.15	0.00	2'000.00	0.00	85.35	0.00
609.3161	Loyers	99'000.00	0.00	99'000.00	0.00	99'000.00	0.00
609.3181	Frais de ports et CCP	730.07	0.00	1'500.00	0.00	800.20	0.00
609.3182	Téléphones	2'677.55	0.00	3'098.00	0.00	4'966.00	0.00
609.3184	Frais de contentieux	699.00	0.00	500.00	0.00	979.60	0.00
609.3185	Honoraires et frais d'expertises	179.84	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
609.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	3'842.00	0.00	4'400.00	0.00	4'120.88	0.00
609.3189	Prestations de services	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
609.3194	Avance frais pr signalisation endommagée	0.00	0.00	15'000.00	0.00	0.00	0.00
609.3195	Complément TVA forfaitaire due (Signal)	3'576.00	0.00	0.00	0.00	2'056.00	0.00
609.3199	Dépenses diverses	97.67	0.00	0.00	0.00	63.53	0.00
609.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
609.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	35.00	0.00	0.00	0.00
609.3301	Amortissements créances et débiteurs	3'180.39	0.00	2'000.00	0.00	3'576.25	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
609.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	72'540.60	0.00	115'000.00	0.00	57'350.85
609.4361	Remboursements de traitements	0.00	15'617.70	0.00	20'000.00	0.00	22'325.70
609.4362	Remboursements de frais	0.00	5'020.89	0.00	7'000.00	0.00	3'009.40
609.4363	Remboursements de dommages	0.00	0.00	0.00	15'000.00	0.00	1'480.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
61	OFFICES DE STATIONNEMENT	5'983'076.62	11'000'233.15	6'326'336.00	12'824'671.00	6'009'243.30	10'388'677.59
610	OFFICES DE STATIONNEMENT	2'582'916.35	2'582'916.35	2'702'671.00	2'702'671.00	2'598'646.33	2'598'646.33
610.3011	Traitements	2'024'533.55	0.00	2'085'368.00	0.00	2'029'453.00	0.00
610.3011.01	Primes	8'192.90	0.00	9'779.00	0.00	5'421.60	0.00
610.3030	AVS/AC/AF	188'115.35	0.00	198'257.00	0.00	185'908.30	0.00
610.3040	Caisse de pensions	299'374.80	0.00	326'329.00	0.00	316'330.00	0.00
610.3050	Assurances accidents	5'287.40	0.00	5'709.00	0.00	5'387.05	0.00
610.3055	Assurances perte de gain	26'874.90	0.00	28'129.00	0.00	26'629.50	0.00
610.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1'145.80	0.00	2'000.00	0.00	1'267.55	0.00
610.3065	Frais d'habillement	26'361.65	0.00	32'600.00	0.00	17'249.33	0.00
610.3091	Frais de formation du personnel	3'030.00	0.00	14'500.00	0.00	11'000.00	0.00
610.4361	Remboursements de traitements	0.00	113'206.90	0.00	30'000.00	0.00	65'993.90
610.4362	Remboursements de frais	0.00	52.50	0.00	0.00	0.00	1'546.75
610.4911	Imputations internes	0.00	2'469'656.95	0.00	2'672'671.00	0.00	2'531'105.68

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
610.01	STAT-MONTREUX (CELLULE C11.1)	1'118'731.92	2'869'438.76	1'244'083.00	3'200'000.00	1'142'112.99	2'727'649.61
610.01.3011	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3030	AVS/AC/AF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3040	Caisse de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3050	Assurances accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3055	Assurances perte de gain	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3065	Frais d'habillement	229.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3091	Frais formation prof. du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3101	Imprimés et fournitures de bureau	20'867.36	0.00	26'750.00	0.00	17'109.85	0.00
610.01.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	710.82	0.00	500.00	0.00	653.74	0.00
610.01.3111	Achats mobilier, machines, équip. bureau	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3111.01	Achats matériel informatique	2'172.23	0.00	5'800.00	0.00	4'785.21	0.00
610.01.3115	Achats de véhicules	3'225.20	0.00	3'500.00	0.00	6'725.82	0.00
610.01.3116	Achats d'équipements spécialisés	302.75	0.00	1'000.00	0.00	12'286.45	0.00
610.01.3116.01	Achats matériel radio	2'254.86	0.00	3'475.00	0.00	2'090.22	0.00
610.01.3121	Eau, gaz	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3123	Electricité	2'363.43	0.00	6'000.00	0.00	2'754.01	0.00
610.01.3124	Carburant, combustible	1'500.65	0.00	2'000.00	0.00	1'440.22	0.00
610.01.3141	Entretien des bâtiments et monuments	994.64	0.00	1'000.00	0.00	679.10	0.00
610.01.3151	Entretien de l'équipement de bureau	2'250.12	0.00	2'180.00	0.00	2'425.47	0.00
610.01.3151.01	Entretien du matériel informatique	15'887.22	0.00	19'465.00	0.00	13'663.23	0.00
610.01.3155	Entretien des véhicules	3'695.15	0.00	3'240.00	0.00	3'453.85	0.00
610.01.3156	Entretien du matériel spécialisé	14'679.00	0.00	43'780.00	0.00	20'938.35	0.00
610.01.3161	Loyers	85'455.94	0.00	85'690.00	0.00	82'737.94	0.00
610.01.3181	Frais de ports et CCP	3'084.48	0.00	3'000.00	0.00	3'013.75	0.00
610.01.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	12'791.38	0.00	12'708.00	0.00	13'781.05	0.00
610.01.3184	Frais de contentieux	571.90	0.00	0.00	0.00	566.75	0.00
610.01.3185	Honoraires et frais d'expertises	47'856.95	0.00	34'000.00	0.00	34'891.48	0.00
610.01.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	2'504.85	0.00	2'625.00	0.00	2'527.69	0.00
610.01.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	715.00	0.00	610.00	0.00	606.00	0.00
610.01.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. MTX)	4'699.00	0.00	5'000.00	0.00	2'092.00	0.00
610.01.3199	Dépenses diverses	5'382.60	0.00	23'000.00	0.00	5'592.50	0.00
610.01.3223	Intérêts des emprunts	16.00	0.00	435.00	0.00	32.00	0.00
610.01.3301	Amortissements créances et débiteurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.3313	Amortissements équipements	2'501.05	0.00	3'300.00	0.00	3'300.00	0.00
610.01.3911	Imputations internes	882'020.34	0.00	954'525.00	0.00	903'966.31	0.00
610.01.4272	Redevances utilisation DP	0.00	326'893.00	0.00	400'000.00	0.00	300'113.00
610.01.4272.03	Recettes parcomètres	0.00	1'510'876.56	0.00	1'500'000.00	0.00	1'282'086.81
610.01.4362	Remboursements de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.01.4370	Amendes	0.00	1'031'669.20	0.00	1'300'000.00	0.00	1'145'449.80

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

		Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610.02	STAT-VEVEY (CELLULE C11.2)	2'022'821.91	5'036'586.64	2'099'436.00	6'252'000.00	2'006'221.51	4'599'651.33
610.02.3011	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3030	AVS/AC/AF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3040	Caisse de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3050	Assurances accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3055	Assurances perte de gain	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3065	Frais d'habillement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3091	Frais de formation prof. du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3101	Imprimés et fournitures de bureau	17'726.12	0.00	29'550.00	0.00	22'801.26	0.00
610.02.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	700.00	0.00	2'000.00	0.00	700.00	0.00
610.02.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	2'000.00	0.00	0.00	0.00
610.02.3111.01	Achats matériel informatique	1'836.61	0.00	6'300.00	0.00	2'547.46	0.00
610.02.3115	Achats de véhicules	6'450.37	0.00	7'000.00	0.00	6'334.56	0.00
610.02.3116	Achats équipements spécialisés	4'542.80	0.00	13'825.00	0.00	27'269.00	0.00
610.02.3116.01	Achats matériel radio	4'509.77	0.00	6'490.00	0.00	2'090.22	0.00
610.02.3121	Eau, gaz	5'193.30	0.00	5'500.00	0.00	4'358.55	0.00
610.02.3123	Electricité	30'970.85	0.00	24'000.00	0.00	24'842.55	0.00
610.02.3124	Carburant, combustible	2'418.13	0.00	3'000.00	0.00	1'966.06	0.00
610.02.3141	Entretien des bâtiments et monuments	27'689.24	0.00	28'000.00	0.00	26'348.45	0.00
610.02.3151	Entretien de l'équipement de bureau	2'406.11	0.00	1'750.00	0.00	2'592.00	0.00
610.02.3151.01	Entretien matériel informatique	21'062.23	0.00	23'838.00	0.00	17'926.06	0.00
610.02.3155	Entretien des véhicules	4'457.89	0.00	4'030.00	0.00	4'328.78	0.00
610.02.3156	Entretien du matériel spécialisé	98'320.55	0.00	95'850.00	0.00	89'660.92	0.00
610.02.3161	Loyers	34'090.00	0.00	32'200.00	0.00	31'450.00	0.00
610.02.3181	Frais de ports et CCP	10'058.40	0.00	13'000.00	0.00	12'181.63	0.00
610.02.3182	Téléphones, concessions radio, télécom.	29'799.95	0.00	31'428.00	0.00	34'738.28	0.00
610.02.3183	Frais bancaires	12'318.72	0.00	10'000.00	0.00	8'819.31	0.00
610.02.3185	Honoraires et frais d'expertises	116'004.80	0.00	100'000.00	0.00	82'082.03	0.00
610.02.3186	Primes assurances tiers, choses et RC	3'173.46	0.00	3'410.00	0.00	3'164.43	0.00
610.02.3192	Taxes véhicules à moteur	500.50	0.00	500.00	0.00	500.50	0.00
610.02.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. Vev)	890.00	0.00	1'000.00	0.00	349.00	0.00
610.02.3223	Intérêts des emprunts moyen/long termes	33.00	0.00	650.00	0.00	66.00	0.00
610.02.3313	Amortissements équipements	5'002.15	0.00	6'600.00	0.00	6'600.00	0.00
610.02.3529	Ristourne macarons	215'535.43	0.00	168'000.00	0.00	191'356.67	0.00
610.02.3911	Imputations internes	1'367'131.53	0.00	1'479'515.00	0.00	1'401'147.79	0.00
610.02.4232.01	Recettes tarif horaire	0.00	638'410.39	0.00	800'000.00	0.00	504'025.89
610.02.4232.02	Recettes abonnements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.4232.03	Loyers des terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.4272	Redevances utilisation DP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610.02.4272.03 Recettes parcomètres	0.00	2'842'831.60	0.00	3'660'000.00	0.00	2'515'390.77
610.02.4272.05 Redevances "macarons" pr stationnement	0.00	622'725.00	0.00	550'000.00	0.00	578'093.00
610.02.4361 Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.02.4362 Remboursements de frais	0.00	19'771.93	0.00	2'000.00	0.00	62'689.08
610.02.4370 Amendes	0.00	912'847.72	0.00	1'240'000.00	0.00	939'452.59

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA

COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
610.03	STAT-LA TOUR-DE-PEILZ (CELLULE C11.3)	258'606.44	511'291.40	280'146.00	670'000.00	262'262.47	462'730.32
610.03.3011	Traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3030	AVS/AC/AF	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3040	Caisse de pensions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3050	Assurances accidents	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3055	Assurances perte de gain	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3065	Frais d'habillement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3091	Frais de formation du personnel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3101	Imprimés et fournitures de bureau	3'114.70	0.00	5'150.00	0.00	2'114.03	0.00
610.03.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3111.01	Achats matériel informatique	1'084.51	0.00	1'100.00	0.00	117.73	0.00
610.03.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	1'297.44	0.00
610.03.3116	Achats équipements spécialisés	0.00	0.00	300.00	0.00	7'530.95	0.00
610.03.3116.01	Achats matériel radio	2'254.86	0.00	3'280.00	0.00	805.00	0.00
610.03.3123	Electricité	571.40	0.00	600.00	0.00	584.05	0.00
610.03.3124	Carburant, combustible	495.28	0.00	400.00	0.00	402.69	0.00
610.03.3141	Entretien des bâtiments et monuments	16.28	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3151	Entretien de l'équipement de bureau	548.18	0.00	700.00	0.00	613.36	0.00
610.03.3151.01	Entretien du matériel informatique	2'038.46	0.00	2'392.00	0.00	1'030.08	0.00
610.03.3155	Entretien des véhicules	913.06	0.00	500.00	0.00	886.62	0.00
610.03.3156	Entretien du matériel spécialisé	9'463.10	0.00	10'500.00	0.00	7'435.60	0.00
610.03.3181	Frais de ports et CCP	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3182	Téléphones	1'953.37	0.00	2'013.00	0.00	1'451.85	0.00
610.03.3185	Honoraires et frais d'expertises	15'538.68	0.00	13'500.00	0.00	11'532.55	0.00
610.03.3186	Primes d'assurances	9.48	0.00	20.00	0.00	8.94	0.00
610.03.3195	Complément TVA forfaitaire due (Stat. TDP)	100.00	0.00	0.00	0.00	460.00	0.00
610.03.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	60.00	0.00	0.00	0.00
610.03.3911	Imputations internes	220'505.08	0.00	238'631.00	0.00	225'991.58	0.00
610.03.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.4272	Redevances utilisation DP	0.00	73'703.72	0.00	90'000.00	0.00	29'250.92
610.03.4272.03	Recettes parcomètres	0.00	290'511.14	0.00	380'000.00	0.00	294'745.03
610.03.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
610.03.4370	Amendes	0.00	147'076.54	0.00	200'000.00	0.00	138'734.37

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
650	SDIS	3'473'719.79	1'137'689.04	3'758'911.00	1'181'570.00	3'177'533.22	1'038'887.14
650.3011	Traitements	1'046'863.35	0.00	1'108'676.00	0.00	1'022'239.59	0.00
650.3011.01	Primes	2'418.00	0.00	2'500.00	0.00	1'947.60	0.00
650.3012	Personnel occasionnel	0.00	0.00	0.00	0.00	3'000.00	0.00
650.3013	Soldes	1'085'668.80	0.00	1'161'050.00	0.00	838'475.63	0.00
650.3013.03	Soldes JSP	13'154.75	0.00	14'900.00	0.00	5'781.25	0.00
650.3030	AVS/AC/AF	113'322.75	0.00	177'792.00	0.00	169'803.87	0.00
650.3040	Caisse de pensions	165'409.65	0.00	179'008.00	0.00	158'928.23	0.00
650.3050	Assurances accidents	2'847.20	0.00	3'017.00	0.00	2'771.09	0.00
650.3055	Assurances perte de gain	14'041.10	0.00	14'868.00	0.00	13'734.85	0.00
650.3060	Indemnisation et remboursement de frais	1'040.05	0.00	2'000.00	0.00	1'025.20	0.00
650.3065	Frais d'habillement	38'864.40	0.00	38'000.00	0.00	41'204.45	0.00
650.3065.03	Frais d'habillement JSP	12'497.75	0.00	11'700.00	0.00	1'215.65	0.00
650.3066	Frais de subsistance	51'327.81	0.00	58'900.00	0.00	26'919.60	0.00
650.3066.03	Frais de subsistance JSP	330.35	0.00	2'000.00	0.00	174.45	0.00
650.3091	Frais de formation du personnel	26'079.97	0.00	37'450.00	0.00	20'663.00	0.00
650.3091.03	Frais de formation du personnel JSP	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
650.3093	Frais sanitaires	5'185.00	0.00	13'000.00	0.00	12'119.60	0.00
650.3099	Charges diverses autor. / pers (sport)	0.00	0.00	2'500.00	0.00	9.00	0.00
650.3099.03	Charges diverses JSP	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
650.3101	Imprimés et fournitures de bureau	4'172.14	0.00	5'750.00	0.00	3'144.93	0.00
650.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	3'246.75	0.00	4'500.00	0.00	1'535.49	0.00
650.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	6'813.85	0.00	6'000.00	0.00	2'370.60	0.00
650.3111.01	Achat de matériel informatique	4'105.53	0.00	3'600.00	0.00	8'325.49	0.00
650.3115	Achats de véhicules	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
650.3116	Achats équipements spécialisés	44'625.67	0.00	45'000.00	0.00	9'228.15	0.00
650.3116.01	Achats de matériel radio	5'250.00	0.00	5'250.00	0.00	8'800.85	0.00
650.3116.02	Achats équipements et matériel sanitaire	6'897.25	0.00	7'000.00	0.00	3'217.70	0.00
650.3123	Electricité	524.95	0.00	500.00	0.00	376.00	0.00
650.3124	Carburant, combustible	40'017.00	0.00	37'000.00	0.00	31'529.50	0.00
650.3133	Achats produits nettoyage / désinfection	4'735.88	0.00	5'000.00	0.00	11'569.75	0.00
650.3135	Achats de matières premières	9'549.81	0.00	10'000.00	0.00	1'975.70	0.00
650.3141	Entretien des bâtiments et monuments	35'414.98	0.00	36'920.00	0.00	32'378.10	0.00
650.3151	Entretien de l'équipement de bureau	6'930.66	0.00	7'500.00	0.00	7'304.04	0.00
650.3151.01	Entretien du matériel informatique	34'363.11	0.00	29'860.00	0.00	38'033.23	0.00
650.3154	Entretien du matériel d'exploitation	14'103.12	0.00	14'500.00	0.00	14'440.25	0.00
650.3155	Entretien des véhicules	32'569.10	0.00	15'500.00	0.00	22'851.75	0.00
650.3156	Entretien du matériel spécialisé	4'211.95	0.00	3'000.00	0.00	3'032.70	0.00
650.3161	Loyers	571'485.40	0.00	583'860.00	0.00	577'273.15	0.00
650.3170	Frais de réceptions et manifestations	8'197.65	0.00	28'000.00	0.00	13'155.80	0.00
650.3181	Frais de ports et CCP	3'353.95	0.00	5'000.00	0.00	2'193.75	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
650.3182	Téléphones	9'491.45	0.00	5'075.00	0.00	9'738.91	0.00
650.3184	Frais de contentieux	511.15	0.00	1'000.00	0.00	355.75	0.00
650.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00	0.00	0.00	0.00	5'201.20	0.00
650.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	14'996.81	0.00	18'100.00	0.00	17'715.13	0.00
650.3189	Prestations de services	2'013.85	0.00	2'000.00	0.00	1'037.20	0.00
650.3189.01	Prestations de services avancées	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
650.3192	Taxes sur les véhicules à moteur	65.00	0.00	300.00	0.00	130.00	0.00
650.3193	Cotisations	8'673.90	0.00	9'900.00	0.00	9'081.35	0.00
650.3193.03	Cotisations JSP	0.00	0.00	400.00	0.00	0.00	0.00
650.3195	Complément TVA forfaitaire due (SDIS)	12'224.00	0.00	25'000.00	0.00	5'199.00	0.00
650.3199	Dépenses diverses	1'306.90	0.00	5'000.00	0.00	4'768.08	0.00
650.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	35.00	0.00	0.00	0.00
650.3301	Amortissements créances et débiteurs	4'817.05	0.00	8'000.00	0.00	11'556.61	0.00
650.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
650.4356	Facturation de services à des tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-4'137.00
650.4356.01	Facturation de services à des tiers	0.00	259'952.97	0.00	260'000.00	0.00	119'359.44
650.4361	Remboursements de traitements	0.00	1'250.10	0.00	8'000.00	0.00	0.00
650.4362	Remboursements de frais	0.00	737.22	0.00	0.00	0.00	142.75
650.4514	Participation du Canton	0.00	875'748.75	0.00	913'570.00	0.00	923'521.95

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
66	PROTECTION CIVILE RIVIERA	2'230'588.07	272'236.15	2'366'330.00	462'283.00	2'151'652.11	322'862.49
660	PROTECTION CIVILE / PERSONNEL	1'085'031.25	0.00	1'060'604.00	0.00	1'004'407.68	10.00
660.3011	Traitements	842'973.00	0.00	827'537.00	0.00	781'158.01	0.00
660.3011.01	Primes	1'923.60	0.00	1'524.00	0.00	1'861.20	0.00
660.3012	Personnel occasionnel	6'787.40	0.00	0.00	0.00	5'038.15	0.00
660.3030	AVS/AC/AF	80'201.50	0.00	78'657.00	0.00	73'874.03	0.00
660.3040	Caisse de pensions	137'055.60	0.00	134'461.00	0.00	123'958.37	0.00
660.3050	Assurances accidents	2'403.20	0.00	2'265.00	0.00	2'209.56	0.00
660.3055	Assurances perte de gain	11'467.35	0.00	11'160.00	0.00	10'582.05	0.00
660.3060	Indemnisation et remboursement de frais	2'219.60	0.00	5'000.00	0.00	5'726.31	0.00
660.3184	Frais de contentieux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
660.4361	Remboursements de traitements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
660.4362	Remboursements de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
661	PROTECTION CIVILE / OFFICE	217'198.03	0.00	216'805.00	0.00	194'341.56	0.00
661.3060	Indemnisation et remboursement de frais	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
661.3091	Frais de formation prof. du personnel	0.00	0.00	9'500.00	0.00	5'710.00	0.00
661.3101	Imprimés et fournitures de bureau	1'638.63	0.00	4'000.00	0.00	2'060.54	0.00
661.3102	Livres, journaux, doc. et frais annonces	554.00	0.00	549.00	0.00	1'202.70	0.00
661.3111	Achats mobilier, mach., équip. bureau	0.00	0.00	2'000.00	0.00	599.80	0.00
661.3111.01	Achats matériels informatique	7'031.75	0.00	7'100.00	0.00	4'330.96	0.00
661.3116	Achats équipements spécialisés	138.00	0.00	1'200.00	0.00	3'299.05	0.00
661.3123	Electricité	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
661.3141	Entretiens des bâtiments & des monuments	65.18	0.00	2'500.00	0.00	0.00	0.00
661.3151	Entretien de l'équipement de bureau	3'040.34	0.00	5'200.00	0.00	4'208.49	0.00
661.3151.01	Entretien du matériel informatique	11'028.17	0.00	16'415.00	0.00	16'017.87	0.00
661.3161	Loyers	184'016.50	0.00	137'620.00	0.00	140'334.10	0.00
661.3170	Frais de réceptions et manifestations	0.00	0.00	15'000.00	0.00	790.05	0.00
661.3181	Frais de ports et CCP	3'210.60	0.00	5'000.00	0.00	3'493.00	0.00
661.3182	Téléphones	4'909.81	0.00	5'118.00	0.00	11'151.13	0.00
661.3185	Honoraires et frais d'expertises	910.00	0.00	1'300.00	0.00	316.64	0.00
661.3186	Primes d'assurances tiers, choses et RC	555.05	0.00	663.00	0.00	527.23	0.00
661.3193	Cotisations	100.00	0.00	100.00	0.00	100.00	0.00
661.3199	Dépenses diverses	0.00	0.00	3'500.00	0.00	200.00	0.00
661.3223	Intérêts des emprunts	0.00	0.00	40.00	0.00	0.00	0.00
661.3313	Amortissements équipements	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
662	PROTECTION CIVILE / INSTRUCTION	194'687.13	203'425.55	335'450.00	365'340.00	189'496.83	248'385.69
662.3013	Soldes	112'474.22	0.00	266'700.00	0.00	100'430.58	0.00
662.3065	Frais d'habillement	1'822.10	0.00	1'500.00	0.00	999.30	0.00
662.3091	Frais de formation prof. du personnel	79'903.81	0.00	65'750.00	0.00	87'420.95	0.00
662.3185	Honoraires et frais d'expertises	0.00	0.00	1'500.00	0.00	0.00	0.00
662.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)	487.00	0.00	0.00	0.00	646.00	0.00
662.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	19'022.55	0.00	221'400.00	0.00	841.85
662.4511	Subventions cantonales	0.00	184'403.00	0.00	143'940.00	0.00	247'543.84

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
663	PROTECTION CIVILE / OUVRAGES PCI	636'147.12	58'570.35	636'177.00	94'943.00	649'696.75	67'466.80
663.3113	Achats de mobilier	3'233.80	0.00	3'000.00	0.00	955.60	0.00
663.3121	Eau, gaz	4'181.90	0.00	4'000.00	0.00	3'350.40	0.00
663.3123	Electricité	29'339.15	0.00	30'000.00	0.00	33'201.95	0.00
663.3124	Carburant, combustible	2'884.40	0.00	7'000.00	0.00	0.00	0.00
663.3133	Achats produits nettoyage/désinfection	8'290.05	0.00	5'000.00	0.00	4'813.85	0.00
663.3153	Entretien locaux, mobilier et équipement	17'756.47	0.00	22'000.00	0.00	41'606.90	0.00
663.3156	Entretien du matériel spécialisé	3'652.80	0.00	4'000.00	0.00	4'077.95	0.00
663.3182	Téléphones	7'022.05	0.00	7'000.00	0.00	6'724.10	0.00
663.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)	228.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
663.3301	Amortissements créances et débiteurs	-280.00	0.00	0.00	0.00	789.00	0.00
663.3511	Charges cantonales	559'838.50	0.00	554'177.00	0.00	554'177.00	0.00
663.4271	Locations d'installations PCI	0.00	1'649.20	0.00	40'000.00	0.00	2'052.00
663.4362	Remboursements de frais	0.00	16'978.15	0.00	15'000.00	0.00	25'471.80
663.4511	Subvention entretien locaux sanitaires	0.00	39'943.00	0.00	39'943.00	0.00	39'943.00

ASSOCIATION SECURITE RIVIERA
COMPTES 2021

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020		
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
664	MATERIEL ET VEHICULES	97'524.54	10'240.25	117'294.00	2'000.00	113'709.29	7'000.00
664.3114	Achats de machines et matériel	3'964.60	0.00	4'000.00	0.00	4'797.95	0.00
664.3115	Achats de véhicules	30'338.25	0.00	30'000.00	0.00	52'000.00	0.00
664.3116	Achats équipements spécialisés	7'350.92	0.00	10'014.00	0.00	7'371.60	0.00
664.3124	Carburant, combustible	9'460.80	0.00	10'000.00	0.00	7'592.13	0.00
664.3135	Achats de matières premières	3'137.25	0.00	3'500.00	0.00	1'577.65	0.00
664.3153	Entretien des équipements loués	1'699.30	0.00	3'000.00	0.00	1'099.00	0.00
664.3154	Entretien machines, matériel	1'839.50	0.00	3'200.00	0.00	3'046.65	0.00
664.3155	Entretien des véhicules	18'061.10	0.00	16'580.00	0.00	15'559.45	0.00
664.3156	Entretien du matériel spécialisé	3'290.00	0.00	3'000.00	0.00	1'880.65	0.00
664.3186	Primes d'assurances	18'114.82	0.00	34'000.00	0.00	18'784.21	0.00
664.3195	Complément TVA forfaitaire due (PC)	268.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
664.4359	Ventes et prestations diverses	0.00	10'240.25	0.00	2'000.00	0.00	7'000.00
664.4801	Prélèvement provision	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

ASSOCIATION SECURTIE RIVIERA
TABLEAU DES INVESTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021

Compte 9146.000 Mobilier, machines et véhicules	Solde au 01.01.2021	Investissement	Cession	Amortissement	Solde au 31.12.2021
Achat Ambulance - Préavis 04/2020 (01.11.2021-30.10.2029)	102 796.46	159 617.45		-5 466.96	256 946.95
Solde du compte					256 946.95

Compte 9149.010 Remplacement logiciel AO	Solde au 01.01.2020	Investissement	Cession	Amortissement	Solde au 31.12.2020
Remplacement logiciel AO	74 274.15	0.00		-74 274.15	0.00
Solde du compte					0.00

Rapport de gestion 2021

du Comité de direction

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

www.securite-riviera.ch

PRÉAVIS No 02/2022
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SECURITE RIVIERA

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions :

- de la Loi sur les communes du 28 février 1956 (art. 93c);
- du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (art. 34);
- du Règlement du Conseil intercommunal de l'Association Sécurité Riviera du 21 avril 2016 (art. 100);

le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre le présent Rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2021.

En conclusion, nous vous prions de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil intercommunal Sécurité Riviera

Vu le rapport du Comité de direction sur sa gestion 2021 ;

Vu le rapport de la Commission de gestion ;

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2021 et d'en donner décharge au Comité de direction.

COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire



Bernard Degex



Frédéric Pilloud

TABLE DES MATIERES

1. Notre organisation	4
1.1 Organigramme au 31.12.2021	4
2. Les autorités au 31.12.2021	5
2.1 Le Comité de direction	6
2.2 Le Conseil intercommunal	10
2.3 Les décisions du Conseil intercommunal	14
2.4 Planning de toutes les séances 2021	18
2.5 Faits marquants durant l'année	19
3. Résumé des comptes 2021	21
4. Direction	25
4.1 Ressources humaines	26
4.2 Finances	32
4.3 Commission de police	33
5. Police Riviera	34
5.1 Service de police	34
5.2 Division police de proximité	38
6. Services généraux	44
6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)	44
6.2 Office de la mobilité	50
6.3 Unité Technique Logistique & Informatique	53
6.4 Communication et Relations publiques	55
6.5 Cellule Juridique	56
6.6 Chancellerie	57
7. Ambulance Riviera	58

7.1 Organisation générale	58
7.2 Opérationnel	59
7.3 Aspects financiers	61
7.4 Organisation et personnel	61
7.5 Formation	62
7.6 Technique	64
7.7 Partenariat & Prévention	65
7.8 Direction médicale	65
7.9 Management de la qualité	66
7.10 Données complémentaires	67
8. Protection civile Riviera -Pays-d'Enhaut	70
8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut	71
8.2 Instruction	74
8.3 Intervention en Faveur de la Collectivité (IFC)	76
8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)	76
8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)	78
9. SDIS Riviera	79
9.1 Préambule	79
9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers	80
9.3 Organisation opérationnelle	81
9.4 Formation	84
9.5 Prévention	85

1. Notre organisation



URGENCES

Police 117
Ambulance 144
Feu 118

**7 JOURS / 7
H24**

CLARENS
Rue du Lac 118

DIRECTION
SERVICE DE POLICE

Police Secours - Police de Proximité - Prévention
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office du commerce et des manifestations
Tél 021 966 83 87



VEVEY
Rue du Simplon 38

SERVICE DE POLICE

Police Secours et Police de Proximité
Tél 021 966 83 00

SERVICES GÉNÉRAUX

Office de la mobilité (Amendes d'ordre,
Stationnement et Signalisation)
Tél 021 966 84 01/30/31/32

SERVICE D'AMBULANCES

LA TOUR-DE-PEILZ
Ch. de Béranges 111

Tél 021 966 83 63

SERVICE DE PROTECTION CIVILE

MONTREUX
Rue de la Corsaz 2

Tél 021 966 84 50

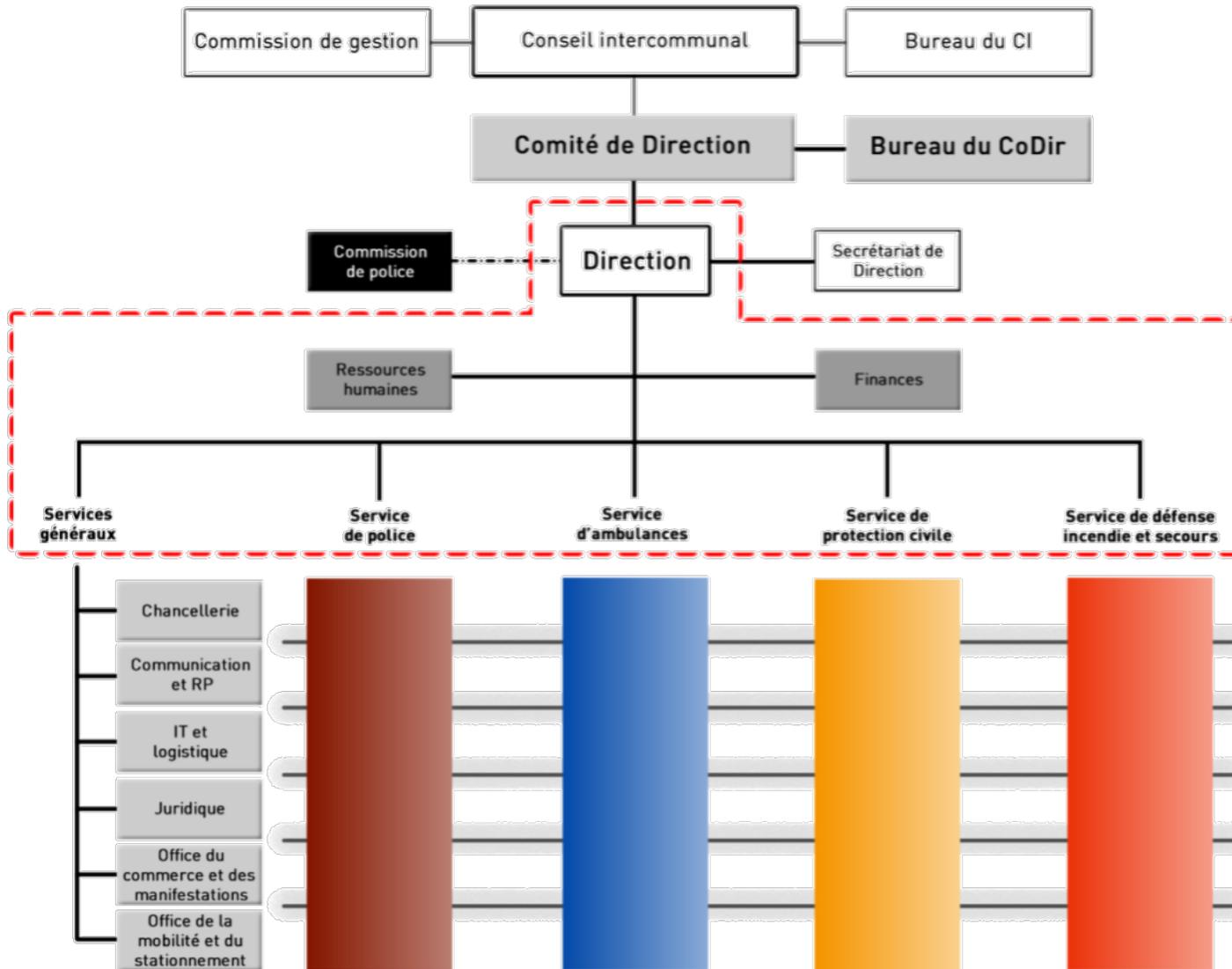
**SERVICE DE DEFENSE INCENDIE
ET SECOURS**

MONTREUX
Rue de la Corsaz 4

Tél 021 966 84 60

ADRESSE POSTALE UNIQUE
Rue du Lac 118 - CP 434 - 1815 Clarens - Tél 021 966 83 00 - www.securite-riviera.ch

1.1 Organigramme au 31.12.2021



Membres de la Direction

2. Les autorités au 31.12.2021

2.1 Le Comité de direction

2.1.1 Son message

2021, comme un bon vieux carbone de 2020, a perpétué une situation sanitaire tendue, avec des incertitudes renforcées en termes de propagations, de moyens de lutte et de vagues successives de la Covid, rendant la vision de développements stratégiques totalement aléatoire.

Les mesures successives ont obligé l'ensemble de nos services, à l'image de l'entier de la population, à démontrer une grande capacité d'adaptation.

A nouveau comme en 2020, la Protection civile de notre région a été mobilisée au front, au travers d'un « bataillon Est-vaudois » mis en place par l'EMCC dans le cadre du plan « ORCA ».

Tous les autres services de l'ASR ont aussi été impactés par des actions spécifiques en lien avec la Covid.

Cette crise nous a appris la résilience, mais aussi la patience. Elle nous a aussi rappelé qu'il fallait être humble face à la nature, alors que se conjuguent simultanément le souci sanitaire et ceux liés au climat et à la planète.

Outre ces surcharges opérationnelles exceptionnelles dans tous le sens du terme, nos services ont bien entendu accompli les missions de base qui sont les leurs, afin de répondre au mieux aux attentes de nos communes-membres, et aux travers d'elles, de la population résidente ou de passage dans notre région.

Pour couronner cette année difficile, l'ASR, dont les services informatiques sont hébergés par la Commune de Montreux, a subi une cyber-attaque en octobre, nécessitant une réaction instantanée et rapide de la part de nos services et de ceux de Montreux, appuyés par des spécialistes du Canton, de la Confédération et d'une entreprise privée.

Pour toute cette année difficile, le Comité de direction tient à adresser des remerciements appuyés à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs, tous services confondus, ainsi qu'à nos astreintes et astreints de notre Protection civile et à nos sapeurs-pompiers volontaires.

Plus que jamais nous avons pu constater que notre Association est indispensable à la sécurité et au bien-être des citoyennes et citoyens de notre région. Nos différentes prestations, développées par tous nos services, mais aussi avec l'aide de nos partenaires sécuritaires, sont réellement une plus-value pour la Riviera. Le modèle pensé début 1995 et créé dès 2007 a fait ses preuves et la transversalité de nos services renforce leur efficacité.

Sur le plan politique, cette année a vu se terminer une législature communale au 30 juin, et du même coup un renouvellement des autorités politiques déléguées auprès de notre Association dès le 1^{er} juillet 2021. Pour la petite histoire, deux de nos communes-membres ont fusionné, pour donner naissance à une nouvelle, Blonay – Saint-Légier, portant à 9 à la place de 10 le nombre de nos communes-membres dès le 1^{er} janvier 2022.

Le dossier de la Maison de la sécurité et le déploiement sécuritaire dans notre région a pu avancer dès la rentrée 2021, grâce à l'ouverture de la Commune de Montreux. Ce dossier reste une priorité pour notre Association et a pu ainsi continuer d'avancer et le sera encore durant les prochaines années.

L'année qui vient de se terminer a notamment été marquée par un certain nombre de dossiers qui impliquent nos services et qui demandent une vigilance et de fortes négociations afin de sauvegarder la gouvernance régionale qui a été mise en place depuis près de 15 ans.

Il s'agit du redéploiement du « DisCUP », le dispositif cantonal des urgences préhospitalières, qui touche notre service d'ambulances, « CORE », le concept de collaboration renforcée entre les polices communales et la Police cantonale et finalement le projet « TETRIS », qui prévoit une nouvelle organisation de la Protection civile vaudoise, suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle Loi fédérale au 1^{er} janvier 2021. Sur ces trois dossiers, le Comité de direction et la Direction ont été fortement engagés et le seront encore durant l'année 2022.

Une partie de ces dossiers se traitent aussi en collaboration avec les autres régions du Canton, au travers par exemple de la CDPV (Conférence des Directeurs des polices municipales vaudoises) ou de l'Assemblée des Présidents des régions ORPC, s'agissant de la Protection civile.

Les relations avec les communes-membres, notamment au travers des séances du Conseil intercommunal et de la Commission de Gestion (CoGest), ont pu reprendre en présentiel en fin d'année, permettant à nouveau des échanges un peu plus conviviaux tout en respectant strictement les consignes sanitaires.

Le CoDir, au travers de ces quelques mots, tient à remercier les Conseillères et Conseillers de notre Conseil Intercommunal, tant de la législature précédente que de la nouvelle, pour leur travail et leur compréhension, avec en tête son Président pour les 6 premiers mois et sa Présidente pour la fin de l'année, ainsi que sa Secrétaire.

L'étroite collaboration avec les communes-membres implique que nous puissions répondre à des questionnements politiques comme la clé de répartition des coûts, le plafond d'endettement ou la couverture des services d'urgence pré-hospitalières par exemple, et le maintien de bonnes relations est un élément important.

Les instances politiques de l'Association ont continué à se réunir, en présentiel ou à distance pour continuer à diriger l'ASR :

- Le CoDir a tenu 12 séances et validé 117 propositions.
- Les Membres du Bureau du CoDir ont tenu 17 séances en 2021.

Le Comité de direction ne pouvait terminer ces quelques mots sans témoigner une fois encore sa vive reconnaissance aux collaboratrices et collaborateurs de l'ASR, mais aussi aux volontaires, aux astreintes et aux astreints, tout grade et toute fonction confondus, pour les prestations qu'ils délivrent 24 heures sur 24 à l'ensemble de notre population. Le CoDir salue leur professionnalisme, leurs compétences, leur souplesse et leur disponibilité. Grâce à leur travail et leur présence, le sentiment de sécurité, quoi qu'on en dise, est bien présent sur la Riviera.

2.1.2 Ses membres du 01.01 au 30.06.2021

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION ASR 2016-2021

Bernard DEGEX
Commune de Blonay



Président
du Comité de direction

Jean-Baptiste PIEMONTESE
Commune de Montreux



Vice-Président
du Comité de direction

Amélie FLÜCKIGER
Commune de Chardonne



Membre
du Comité de direction

Yves RABOUD
Commune de Corseaux



Membre
du Comité de direction

Arianne ROUGE
Commune de Corsier



Membre
du Comité de direction

Claude CHERBUIN
Commune de Jongny



Membre
du Comité de direction

Taraneh AMINIAN
Commune de La Tour-de-Peilz



Membre
du Comité de direction

Yvan LUCCARINI
Commune de Vevey



Membre
du Comité de direction

Antoinette SIFFERT
Commune de St-Légier



Membre
du Comité de direction

Arnaud REY-LESCURE
Commune de Veytaux



Membre
du Comité de direction

Ses membres dès le 1^{er} juillet 2021



COMITÉ DE DIRECTION 2021 - 2026



Bernard Degex
Commune de Blonay
Président



Jean-Baptiste Piemontesi
Commune de Montreux
Vice-Président



Amélie Flückiger
Commune de Chardonne
Membre



Patrick Michaux
Commune de Corseaux
Membre



Christian Kaelin
Commune de Corsier
Membre



Magali Vannay
Commune de Jongny
Membre



Sandra Glardon
Commune de La Tour-de-Peilz
Membre



Alexandra Melchior
Commune de Vevey
Membre



Antoinette Siffert
Commune de St-Légier
Membre



Arnaud Rey-Lescure
Commune de Veytaux
Membre

2.2 Le Conseil intercommunal

Législature 2016 – 2021 (situation au 30.06.2021)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Président	Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Vice-Présidente	Borloz	Corinne	Corseaux
Scrutatrice	Borloz	Claudine	Montreux
Scrutateur	Domingos	Nuno	Vevey
Scrutatrice-suppl.	Huys	Antony	Montreux
Scrutateur-suppl.	Kaeser	Danièle	Vevey
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Young-Rarden	Helga	Blonay
Mercier	Philippe	Chardonne
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Ribeiro	Tiago	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Descloux	Rachel	La Tour-de-Peilz
Hess	Yanick	Montreux, Président
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Domingos	Nuno	Vevey
Grandchamp	John	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Vouilloz	Cécile	Blonay
Ducret	Anne	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier
Durussel	Dominique	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Blanc	Olivier	Montreux
Dale	Gavin	Saint-Légier
Tolusso	Clément	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Cardinaux	Michel	Blonay
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay
Perrelet	Michèle	Blonay
Vouilloz	Cécile	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Cavin	Gilbert	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Groves	Bernard	Chardonne
Mercier	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Müller-Hermann	Hans Jörg	Corseaux
Volet	Alain	Corseaux
Bays	Olivier	Corsier-sur-Vevey
Debétaz	Pierre-André	Corsier-sur-Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey
Ribeiro	Tiago	Corsier-sur-Vevey
De Quattro	Angelo	Jongny
Durussel	Dominique	Jongny
Pointet	Nicole	Jongny
Culand	Michel	La Tour-de-Peilz
Descloux	Rachel	La Tour-de-Peilz
Grobéty	Christian	La Tour-de-Peilz
Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Leimgruber	Elisabeth	La Tour-de-Peilz
Martin	Olivier	La Tour-de-Peilz
Ranzato	Gabriel	La Tour-de-Peilz
Tobler	Michel	La Tour-de-Peilz
Bécherraz	Christian	Montreux
Blanc	Olivier	Montreux
Borloz	Claudine	Montreux
Chevallier	Charlotte	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Chiaradia	Florian	Montreux
Filippone	Joseph	Montreux
Grangier	Carole	Montreux
Hess	Yanick	Montreux
Huys	Antony	Montreux
Imhof	Alain	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Pozzi	Silvano	Montreux
Staeger	Alexandre	Montreux
Streicher	Bibiana	Montreux
Wehrli	Laurent	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Dale	Gavin	Saint-Légier
Gygli	Gérald	Saint-Légier
Schlaeppli	Julien	Saint-Légier
Vionnet	Alain	Saint-Légier
Baud	Francis	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Domingos	Nuno	Vevey
Higy-Schmidt	Muriel	Vevey
Kaeser	Danièle	Vevey
Leimgruber	Elina	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Ming	Christophe	Vevey
Riesen	Werner	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Wahli	Tom	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Grandchamp	John	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

Législature 2021 – 2026 (situation au 31.12.2021)

Bureau

Fonction	Nom	Prénom	Commune politique
Présidente	Borloz	Corinne	Corseaux
Vice-Président	Hess	Yannick	Montreux
Scrutateur	Vaucoret	Dominique	La Tour-de-Peilz
Scrutateur	Berardocco	Nicolino	Vevey
Scrutateur-suppl.	Gambino	Miguel	La Tour-de-Peilz
Scrutateur-suppl.	Sauvonnet	Jacques	Vevey
Secrétaire	Dind	Carole	

Commission de gestion

Nom	Prénom	Commune politique
Young-Rarden	Helga	Blonay
Ducret	Anne	Chardonne
Marmier	Jacques	Corseaux, Président
Luyet	Nicolas	Corsier
De Quattro	Angelo	Jongny
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz
Hess	Yannick	Montreux
Dale	Gavin	Saint-Légier
Vacant		Vevey
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

Suppléants

Nom	Prénom	Commune politique
Vouilloz	Cécile	Blonay
Verdan	Philippe	Chardonne
Paschoud	Laurent	Corseaux
Keller	Jacques	Corsier
Clerc	Cédric	Jongny
Rohrer	Michael	La Tour-de-Peilz
Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Bussy	Cédric	Vevey
Augnet	Guillaume	Veytaux

Nom	Prénom	Commune politique
Cardinaux	Michel	Blonay
Chabloz	Jean-Luc	Blonay
Chevallaz Belotti	Evelyne	Blonay
Perrelet	Michèle	Blonay
Vouilloz	Cécile	Blonay
Young-Rarden	Helga	Blonay
Cavin	Gilbert	Chardonne
Ducret	Anne	Chardonne
Rütsche	Christin	Chardonne
Verdan	Philippe	Chardonne
Borloz	Corinne	Corseaux
Ciocca	Alain	Corseaux
Marmier	Jacques	Corseaux
Paschoud	Laurent	Corseaux
Bourgeois	Damien	Corsier-sur-Vevey
Keller	Jacques	Corsier-sur-Vevey
Luyet	Nicolas	Corsier-sur-Vevey
Rouge	Arianne	Corsier-sur-Vevey
De Quattro	Angelo	Jongny
Clerc	Cédric	Jongny
Pittet	Dominique	Jongny
Berthier	Loris	La Tour-de-Peilz
Espinosa	José	La Tour-de-Peilz
Gambino	Miguel	La Tour-de-Peilz
Heller	Gabrielle	La Tour-de-Peilz
Kraehenbuehl	Yvan	La Tour-de-Peilz
Negro	Piero	La Tour-de-Peilz
Rohrer	Michael	La Tour-de-Peilz
Schwab	Jean-Pierre	La Tour-de-Peilz
Borloz	Claudine	Montreux
Cocelli Sivis	Laetitia	Montreux
Gori	Mario	Montreux
Gote	Irina	Montreux

Nom	Prénom	Commune politique
Hess	Yanick	Montreux
Krenger	Anna	Montreux
Lauber Fürst	Susanne	Montreux
Luder	Tal	Montreux
Pampurik	Slavka	Montreux
Pilloud	Romain	Montreux
Pozzi	Silvano	Montreux
Rimaz	Roland	Montreux
Rossier	Pascal	Montreux
Tisserand	Béatrice	Montreux
Tschopp	Bernard	Montreux
Winkler	Lionel	Montreux
Besson	Pierre-Alain	Saint-Légier
Dale	Gavin	Saint-Légier
Gygli	Gérald	Saint-Légier
Schlaeppli	Julien	Saint-Légier
Vionnet	Alain	Saint-Légier
Berardocco	Nicolino	Vevey
Bussy	Cédric	Vevey
Cordonier	Nicolas	Vevey
Cornu	Yvan	Vevey
vacant		Vevey
Gigon	Caroline	Vevey
Iamartino	Anna	Vevey
Luccarini	Yvan	Vevey
Maldonado	Jorge	Vevey
Sauvonnet	Jacques	Vevey
Tolusso	Clément	Vevey
Vallotton	Frédéric	Vevey
Andler	Philippe	Veytaux
Augnet	Guillaume	Veytaux
Koschevnikov	Alexandre	Veytaux

2.3 Les décisions du Conseil intercommunal

Première séance – jeudi 22 avril 2021, Salle des Remparts - Place des Anciens-Fossés 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

- **Assermentations :**
 - Madame Muriel Higy-Schmidt (Vevey), en remplacement de Madame Isabel Jerbia, démissionnaire.
- **Elections :**
 - Mesdames Helga Young-Rarden (Blonay) et Cécile Vouilloz (Blonay) sont élues respectivement membre et suppléante à la commission de gestion pour la fin de la législature 2016 - 2021 à l'unanimité.
- **Préavis du Comité de direction déposés :**
 - No 01/2021 – Comptes de l'ASR – Année 2020.
 - No 02/2021 – Gestion de l'ASR – Année 2020.
 - No 03/2021 – Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020.
 - No 04/2021 – Réglementation concernant la mendicité – modification du Règlement général de police de l'Association de communes Sécurité Riviera.
- **Rapports des commissions :**
 - Rapport relatif au service de Police – Académie de Savatan 2020 – Prise en charge de frais supplémentaires liés à la COVID-19 (Préavis No 08/2020). Les conclusions du préavis sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).
- **Communication du Comité de direction :**
 - Complément oral à l'interpellation de Monsieur Tom Wahli (Vevey), intitulée « Formation des premiers répondants à la

problématique de la culture du viol et aux questions de genre », déposée lors de la séance du 24 septembre 2020.

Deuxième séance – jeudi 10 juin 2021, Salle des Remparts - Place des Anciens-Fossés 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

- **Assermentations :**
 - Madame Michèle Perrelet (Blonay), en remplacement de Monsieur André Grivel, démissionnaire.
 - Monsieur Silvano Pozzi (Montreux), en remplacement de Monsieur Raphaël Corbaz, démissionnaire.
- **Préavis du Comité de direction déposés :**
 - No 03/2022 bis – Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020.
- **Communications du Comité de direction :**
 - Réponse aux questions de Monsieur le Conseiller intercommunal Michel Cardinaux (Blonay) relatives au rapport de gestion 2020 et transmises lors de la séance du Conseil intercommunal du 22 avril 2021 (No 01/2021).
 - Réponses aux questions de Monsieur le Conseiller Werner Riesen (Vevey) relatives au respect des mesures sanitaires lors du marché de Vevey transmises lors de la séance du Conseil intercommunal du 22 avril 2021 (No 02/2021).
 - Point de situation sur la clé de répartition des coûts entre les communes membres (communication orale).
 - Révision statutaire (communication orale).
 - Point de situation sur les réflexions relatives au dispositif régional de sécurité publique (communication orale).
 - Nouvel Office de la mobilité (No 03/2021).

• **Rapports des commissions :**

- Proposition du Bureau du Conseil intercommunal pour la fixation des indemnités aux membres du Conseil intercommunal du Bureau et au secrétaire. Les conclusions du rapport du Bureau du Conseil intercommunal sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).
- Rapport relatif aux comptes 2020 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 01/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).
- Rapport relatif à la gestion 2020 de l'Association Sécurité Riviera (Préavis No 02/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.
- Rapport relatif à la réglementation concernant la mendicité – modification du Règlement général de police intercommunal de l'Association de communes Sécurité Riviera (Préavis No 04/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à la quasi-unanimité (une abstention).

Séance d'installation des autorités – mardi 22 juin 2021, Grande Salle Le Grammont - Route des Deux-Villages 70 - 1806 Saint-Légier-La Chiésaz

- Séance d'installation du Conseil intercommunal et du Comité de direction pour la législature 2021-2026.

Sous la présidence de Monsieur le Préfet, il est procédé à l'installation du Conseil intercommunal et à l'assermentation des membres, à l'élection de la Présidente du Conseil intercommunal (Madame Corinne Borloz – Corseaux), à l'élection de la Secrétaire du Conseil intercommunal (Madame Carole Dind), puis, sous la présidence de la Présidente élue du Conseil intercommunal, il est procédé à l'élection du Vice-Président du Conseil intercommunal (Monsieur Yanick Hess (Montreux)), de deux scrutateurs (Messieurs Nicolino Berardocco (Vevey) et Dominique Vaucoret (La Tour-de-Peilz) et de deux scrutateurs suppléants (Messieurs Jacques Sauvonnnet (Vevey) et Miguel Gambino (La Tour-de-Peilz)).

Sont ensuite élus les dix membres de la Commission de gestion :

Commune	Membre
Blonay	YOUNG-RARDEN Helga
Chardonne	DUCRET Anne
Corseaux	MARMIER Jacques
Corsier	LUYET Nicolas
Jongny	DE QUATTRO Angelo
La Tour-de-Peilz	DESCLOUX Rachel
Montreux	HESS Yanick
Saint-Légier	DALE Gavin
Vevey	KIRISCI Cihan
Veytaux	GRANDCHAMP John

avec leurs dix suppléants :

Commune	Suppléant
Blonay	VOUILLOZ Cécile
Chardonne	VERDAN Philippe
Corseaux	PASCHOUD Laurent
Corsier	KELLER Jacques
Jongny	CLERC Cédric
La Tour-de-Peilz	ROHRER Michael
Montreux	COCELLI SIVIS Laetitia
Saint-Légier	BESSON Pierre-Alain
Vevey	BUSSY Cédric
Veytaux	AUGNET Guillaume

Les dix membres du Comité de direction sont alors élus :

BLONAY	DEGEX Bernard
CHARDONNE	FLÜCKIGER Amélie
CORSEAUX	MICHAUX Patrick
CORSIER	KAELIN Christian
JONGNY	VANNAY Magali
LA TOUR-DE-PEILZ	GLARDON Sandra
MONTREUX	PIEMONTESE Jean-Baptiste
ST-LEGIER - LA CHIESAZ	SIFFERT Antoinette
VEVEY	MELCHIOR Alexandra
VEYTAUX	REY-LESCURE Arnaud

M. Bernard Degex est élu Président du Comité de direction, avant l'assermentation des membres du Comité de direction par Monsieur le Préfet.

Troisième séance – jeudi 16 septembre 2021, Salle des Remparts - Place des Anciens-Fossés 7 - 1814 La Tour-de-Peilz

• **Assermentations :**

- Monsieur Damien Bourgeois (Corsier).
- Monsieur Cédric Clerc (Jongny).
- Madame Susanne Lauber Fürst (Montreux).
- Monsieur Roland Rimaz (Montreux).
- Monsieur Bernard Tschopp (Montreux).
- Monsieur Pierre-Alain Besson (Saint-Légier).
- Madame Caroline Gigon (Vevey).
- Monsieur Nuno Domingos (Vevey).
- Monsieur Jorge Maldonado (Vevey).
- Monsieur Guillaume Augnet (Veytaux).

• **Dépôt d'une interpellation :**

- Interpellation de Monsieur Cihan Kirisci (Vevey) « Allooo 118 au secours, il y a le feu à la caserne de Vevey ».

• **Préavis**

- No 06/2021 - Taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 07/2021 - Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 08/2021 - Compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 09/2021 - Fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2021-2026.
- No 10/2021 - Renouvellement de deux ambulances – demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'063.60.

• **Communications du Comité de direction :**

- Planning des séances pour l'année 2022 (No 04/2021).
- Redéploiement de la Police de proximité (présentation).

• **Rapports des commissions :**

- Rapport relatif au budget de l'Association Sécurité Riviera, Année 2022 (préavis No 05/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à une très large majorité (trois abstentions).
- Rapport relatif au Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I – Adaptation des dispositions à la LSDIS et au RLSDIS dans leur version en vigueur depuis le 1er février 2020 (No 03bis/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées telles qu'amendées à l'unanimité.

Quatrième séance – jeudi 18 novembre 2021, Salle du Conseil communal de Vevey - Rue du Conseil 8 - 1800 Vevey

• Assermentations :

- Monsieur Cédric Clerc (Jongny).
- Monsieur Piero Negro (La Tour-de-Peilz) en remplacement de Madame Rachel Descloux, démissionnaire.
- Monsieur Nicolas Cordonier (Vevey) en remplacement de Monsieur Cihan Kirisci, démissionnaire.
- Monsieur Alexandre Koschevnikov (Veytaux) en remplacement de feu Monsieur John Grandchamp.

• Elections :

- Messieurs Piero Negro (La Tour-de-Peilz) et Alexandre Koschevnikov (Veytaux) sont nommés membres de la commission de gestion pour la législature 2021-2026 de manière tacite et par acclamation.

• Dépôt d'une interpellation :

- Interpellation de Monsieur Pascal Rossier (Montreux) - « Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques ».

• Dépôt d'une motion :

- Motion de Monsieur Lionel Winkler (Montreux) - « Améliorer les possibilités d'engagement de la milice sapeur-pompier lors des interventions de jour ».

• Rapports des commissions :

- Rapport relatif au taux d'activité, rétribution et indemnités diverses des membres du Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 06/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à une très large majorité (trois abstentions).

- Rapport relatif à l'autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la durée de la législature 2021-2026 (No 07/2021) et amendement au préavis No 07/2021 proposé par le Comité de direction. L'amendement du Comité de direction est accepté à l'unanimité. Les conclusions du préavis sont ensuite adoptées, telles qu'amendées, à l'unanimité.
- Rapport relatif aux compétences financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la durée de la législature 2021-2026 (No 08/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.
- Rapport relatif à la fixation d'un plafond d'endettement pour la durée de la législature 2021-2026 (No 09/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.
- Rapport confidentiel relatif au renouvellement de deux ambulances – demande d'un crédit d'investissement de CHF 490'063.60 (No 10/2021). Les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité.

• Communication du Comité de direction :

- Réponse à l'interpellation de Monsieur Cihan Kirisci (Vevey) déposée lors de la séance du Conseil intercommunal du 16 septembre 2021, intitulée « Allooo 118 au secours, il y a le feu à la caserne de Vevey » (No 05/2021).
- Présentation suite à la cyberattaque du réseau informatique de la commune de Montreux en collaboration avec Monsieur Vincent Rubio, DGNSI.
- Présentation suite à la restructuration du Service d'ambulances.

2.4 Planning de toutes les séances 2021

Sécurité Riviera - Planning 2021 (Codir du 26.08 déplacé au 19.08)

JANVIER						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28

MARS						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

JUILLET						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE						
L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

DÉCEMBRE						
L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

 Conseil intercommunal
 Jours fériés
 Séance installation

 Comité de direction à 17h
 Vacances scolaires

 Bureau à 16h
 Délégation du personnel

 Séance CI SIGE
 Séance CC Vevey

 Séance CoGest
 "Journée législature"

2.5 Faits marquants durant l'année



Octobre

Cyberattaque contre la Commune de Montreux et ses partenaires.

Fin 2021

Multiplication du personnel absent pour cause d'isolement, par suite de contaminations à la Covid-19. Le maintien de la disponibilité des forces opérationnelles et administratives fait l'objet d'intenses efforts d'organisation, afin de garantir les missions.



17 janvier

Veytaux : quatre jeunes freeriders se sont rendus dans la région des Rochers de Naye pour pratiquer du ski hors-piste. Après avoir emprunté divers couloirs, ils ont déclenché une avalanche qui les a emportés. Trois des quatre skieurs ont réussi à se dégager par leurs propres moyens. L'issue a été fatale pour le dernier.

22 avril

Montreux : un train a déraillé à l'entrée de la gare. Aucun blessé n'est à déplorer. Il s'agit d'un acte de vandalisme. L'auteur a pu être identifié.

20 mai

Vevey : un homme a été victime d'une agression à l'arme blanche à la rue des Deux-Gares. Il a été pris en charge par un équipage d'ambulanciers et acheminé au CHUV. L'auteur a pu être appréhendé.

1^{er} juin

Corseaux : le squat situé sur la route de Lavaux a été libéré de ses occupants.

4 septembre

La Tour-de-Peilz : un cheval a percuté une jument de paddock lors d'un concours hippique. La victime, souffrant de nombreuses fractures, a été héliportée au CHUV par la REGA.

1^{er} octobre

Blonay : une automobiliste a heurté trois enfants au bord d'une route. Deux d'entre eux, blessés, ont été pris en charge par les services de secours.

28 octobre

Création d'un espace d'accueil pour les victimes et plaignant·e·s.

11 novembre

Vevey : un jeune a été agressé à l'arme blanche près d'un arrêt de bus. L'auteur des coups de couteau a pu être appréhendé.



1^{er} juin

Création du nouvel Office de la mobilité et la nomination de son Responsable.

19 août

Lancement du nouveau site Internet de l'Association Sécurité Riviera.



Restructuration du Service d'ambulances : nomination d'un Responsable opérationnel et remplaçant du Chef de service le 1^{er} janvier, nomination d'une Référente managériale et d'un Référent managérial le 1^{er} octobre, nomination de deux Spécialistes planification et qualité le 1^{er} octobre, et d'un Spécialiste formation le 17 décembre.

Juillet

Adaptations salariales des fonctions du Service d'ambulances, au 1^{er} juillet pour les nouveaux engagements et au 1^{er} janvier 2022 pour le personnel déjà en fonction.

1^{er} septembre

Mise en service d'une nouvelle ambulance, de type châssis-caisson, financée par l'Etat de Vaud.



Lors de la deuxième vague de la crise sanitaire, de novembre à août 2021, puis à nouveau dès novembre 2021, la Protection civile du bataillon EST a travaillé sur différents fronts.

Quelques prestations accomplies en 2021 :

- appui au système de santé communautaire notamment aux EMS ;
- appui au système hospitalier (prestations d'accueil, logistique, désinfection, etc.) ;
- appui à l'EMCC afin d'exploiter des centres de testing de masse dans les Alpes Vaudoises ;
- actions de prévention et de contrôles des mesures Covid-19 dans le tissu urbain, les communes et les stations de ski ;
- aide à la conduite au profit de l'EMCC, exploitation des postes de commandement régionaux ;
- montage et exploitation de centres de vaccination itinérants et de proximité.



1^{er} avril

Le cap David Rochat débute son activité au SDIS Riviera en qualité de Remplaçant du Commandant et Responsable opérationnel.

5 mai

Mise en place opérationnelle du nouveau véhicule poste de commandement du SDIS Riviera.

1^{er} juin

La cap Renata Strauss-Gerardi débute son activité au SDIS Riviera en qualité d'Officière Quartier-Maître.

Juillet

Augmentation significative du nombre d'interventions du SDIS Riviera non seulement due à une activité opérationnelle soutenue, mais également aux abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.

Sécurité Riviera - répartition par commune comptes 2021

		600.00	601.00	602.00	607.00	605	606	604	603	608										
Communes	n/habitants	coefficient	n/hab pond.	Autorités	Direction & Services	Chancellerie	Amendes	Ambulance	UTLI	Prévention	Police Riviera	Polcom	Tot. 600 à 608	coût/hab	Budget 2021	Comptes 2020				
Blonay	6215	5.00	31075.00	23754.96	147343.65	8924.29	41434.79	18796.52	73526.35	58637.80	1071934.69	31858.47	1476211.33	237.52	246.54	243.69				
Chardonne	3093	3.00	9279.00	7093.23	43996.84	2664.79	12372.44	5612.64	21954.98	17509.26	320079.87	9512.94	440797.00	142.51	147.92	146.21				
Corseaux	2311	3.00	6933.00	5299.86	32873.16	1991.06	9244.33	4193.61	16404.13	13082.41	239154.41	7107.80	329350.75	142.51	147.92	146.21				
Corsier	3420	3.00	10260.00	7843.15	48648.30	2946.52	13680.48	6206.03	24276.12	19360.38	353919.55	10518.68	487399.21	142.51	147.92	146.21				
Jongny	1670	3.00	5010.00	3829.84	23755.16	1438.80	6680.24	3030.43	11854.13	9453.75	172820.36	5136.31	237999.03	142.51	147.92	146.21				
Montreux	26180	6.00	157080.00	120078.17	744802.62	45111.08	209447.38	95013.93	371665.96	296406.30	5418487.56	161040.33	7462053.33	285.03	295.85	292.43				
St-Légier	5522	4.00	22088.00	16884.94	104731.35	6343.35	29451.70	13360.50	52262.27	41679.54	761927.38	22644.89	1049285.93	190.02	197.23	194.95				
La Tour-de-Peilz	12088	6.00	72528.00	55443.27	343895.11	20828.98	96707.41	43870.45	171608.03	136858.65	2501859.35	74356.59	3445427.83	285.03	246.54	243.69				
Vevey	19780	6.00	118680.00	90723.69	562727.11	34083.16	158245.58	71786.69	280807.97	223946.40	4093876.39	121672.18	5637869.17	285.03	295.85	292.43				
Veytaux	956	2.00	1912.00	1461.61	9065.84	549.10	2549.42	1156.52	4523.97	3607.90	65954.60	1960.21	90829.17	95.01	98.62	97.48				
scrs 31.12.2020		total pour contrôle		332412.72	2061839.15	124881.13	579813.77	263027.33	1028883.91	820542.39	1500014.16	445808.39	20657222.95							
total		81235	434845.00											TOTAL	20657222.95					
3 villes/609 habitants PCI		58048	86129											609	610.01-02-03	TOTAL	cout/hab	Budget 2021	Comptes 2020	
														Signalisation	Stationnement	TOTAL	cout/hab			
														Montreux	544319.03	-1750706.84	6255665.52	238.95	241.67	252.52
														La Tour-de-Peilz	251526.52	-252684.98	3444069.40	284.92	234.66	247.77
														Vevey	411254.03	-3013764.73	3035358.47	153.46	107.74	182.84
														cout total ASR net cptes 600 à 66		cout/hab	budget 2021	comptes 2020		
														Blonay	1796246.02	289.02	300.94	291.74		
														Chardonne	600067.59	194.01	202.32	194.27		
														Corseaux	448353.12	194.01	202.32	194.27		
														Corsier	663508.29	194.01	202.32	194.27		
														Jongny	323993.81	194.01	202.32	194.27		
														Montreux	7603775.41	290.44	296.07	300.57		
														St-Légier	1333635.16	241.51	251.63	243.01		
														La Tour-de-Peilz	4066527.47	336.41	289.06	295.83		
														Vevey	4053907.50	204.95	162.13	230.89		
														Veytaux	140057.32	146.50	153.01	145.53		
														total	2336030.75	24840328.65				
Château-d'Oex		3494	22.74	79444.57											Château-d'Oex	79444.57				
Rossinière		537	22.74	12210.00											Rossinière	12210.00				
Rougemont		863	22.74	19622.40											Rougemont	19622.40				
total pour contrôle		86129	1958331.92											total pour contrôle	21141348.67					

Sécurité Riviera Comptes 2021 Charges par nature

		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart 2021	En %	Comptes 2020	Ecart 2020	En %
3	CHARGES	41'847'751.34	44'078'879.00	-2'231'127.66	-5.06%	41'646'215.14	201'536.20	0.5%
30	AUTORITES ET PERSONNEL	32'564'633.22	33'640'934.00	-1'076'300.78	-3.20%	31'994'182.78	570'450.44	1.8%
300	Autorités et commissions	274'780.60	265'800.00	8'980.60	3.38%	247'736.15	27'044.45	10.9%
301	Personnel Administratif	25'162'247.72	25'819'402.00	-657'154.28	-2.55%	24'706'351.41	455'896.31	1.8%
303	Charges sociales 1er pilier	2'232'262.45	2'377'748.00	-145'485.55	-6.12%	2'266'938.00	-34'675.55	-1.5%
304	Caisse de pension	3'756'505.05	3'900'362.00	-143'856.95	-3.69%	3'700'051.90	56'453.15	1.5%
305	Assurance accidents	384'856.15	397'352.00	-12'495.85	-3.14%	380'141.00	4'715.15	1.2%
306	Débours	378'322.22	408'820.00	-30'497.78	-7.46%	325'568.67	52'753.55	16.2%
309	Autres frais	375'659.03	471'450.00	-95'790.97	-20.32%	367'395.65	8'263.38	2.2%
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5'663'388.14	6'530'956.00	-867'567.86	-13.28%	5'776'687.53	-113'299.39	-2.0%
310	Fournitures de bureau	137'328.23	180'499.00	-43'170.77	-23.92%	124'994.48	12'333.75	9.9%
311	Achats équipements	447'277.15	871'694.00	-424'416.85	-48.69%	811'777.93	-364'500.78	-44.9%
312	Eau et énergies	316'025.80	339'840.00	-23'814.20	-7.01%	293'116.66	22'909.14	7.8%
313	Marchandises et MP	244'423.40	255'000.00	-10'576.60	-4.15%	229'476.88	14'946.52	6.5%
314	Entretien du patrimoine	171'560.96	168'020.00	3'540.96	2.11%	143'916.71	27'644.25	19.2%
315	Entretien des équipements	1'200'503.14	1'242'540.00	-42'036.86	-3.38%	1'145'063.69	55'439.45	4.8%
316	Loyer	1'587'453.45	1'562'390.00	25'063.45	1.60%	1'541'601.65	45'851.80	3.0%
317	Réceptions	21'114.65	57'000.00	-35'885.35	-62.96%	23'823.74	-2'709.09	-11.4%
318	Honoraires et frais bancaires	1'371'146.00	1'604'548.00	-233'402.00	-14.55%	1'327'361.99	43'784.01	3.3%
319	Frais divers	166'555.36	249'425.00	-82'869.64	-33.22%	135'553.80	31'001.56	22.9%
32	INTERETS	490.00	11'641.00	-11'151.00	-95.79%	1'949.38	-1'459.38	-74.9%
322	Intérêts	490.00	11'641.00	-11'151.00	-95.79%	1'949.38	-1'459.38	-74.9%
33	AMORTISSEMENTS	374'209.10	487'500.00	-113'290.90	-23.24%	596'756.10	-222'547.00	-37.3%
330	Amortissement du patrimoine financier	294'467.99	274'500.00	19'967.99	7.27%	418'756.10	-124'288.11	-29.7%
331	Amortissements patrimoine adm.	79'741.11	213'000.00	-133'258.89	-62.56%	178'000.00	-98'258.89	-55.2%
35	CHARGES CANTONALES ET INTERCOM.	775'373.93	722'177.00	53'196.93	7.37%	745'533.67	29'840.26	4.0%
351	Charges cantonales et intercom.	559'838.50	554'177.00	5'661.50	1.02%	554'177.00	5'661.50	1.0%
352	Communes et associations de communes	215'535.43	168'000.00	47'535.43	28.29%	191'356.67	24'178.76	12.6%
36	SUBVENTIONS	0.00	13'000.00	-13'000.00	-100.00%	0.00	0.00	0.0%
365	Subventions	0.00	13'000.00	-13'000.00	-100.00%	0.00	0.00	0.0%
39	IMPUTATIONS INTERNES	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%
391	Imputations internes	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%

Sécurité Riviera Comptes 2021 Revenus par nature								
		Comptes 2021	Budget 2021	Ecart 2021	En %	Comptes 2020	Ecart 2020	En %
4	REVENUS	41'847'751.34	44'078'879.00	-2'231'127.66	-5.06%	41'646'215.14	201'536.20	0.5%
42	REVENUS DU PATRIMOINE	6'591'147.11	7'816'500.00	-1'225'352.89	-15.68%	5'731'537.18	859'609.93	15.0%
422	REVENUS PLACEMENTS	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.0%
423	REVENUS PATRIMOINE	687'800.39	855'000.00	-167'199.61	-19.56%	559'278.14	128'522.25	23.0%
427	LOCATIONS, REDEVANCES	5'903'346.72	6'961'500.00	-1'058'153.28	-15.20%	5'172'259.04	731'087.68	14.1%
43	TAXES, EMOLUMENTS	30'107'938.53	30'467'313.00	-359'374.47	-1.18%	30'379'627.49	-271'688.96	-0.9%
431	EMOLUMENTS	462'971.30	549'500.00	-86'528.70	-15.75%	456'107.80	6'863.50	1.5%
435	PRESTATIONS DIVERSES	24'989'754.44	24'013'913.00	975'841.44	4.06%	24'757'166.59	232'587.85	0.9%
436	REMBOURSEMENTS	1'435'179.14	1'363'900.00	71'279.14	5.23%	1'661'819.24	-226'640.10	-13.6%
437	AMENDES	3'220'033.65	4'540'000.00	-1'319'966.35	-29.07%	3'504'533.86	-284'500.21	-8.1%
45	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'679'008.75	3'122'395.00	-443'386.25	-14.20%	3'003'944.79	-324'936.04	-10.8%
451	PARTICIPATIONS CHARGES CANTON	2'679'008.75	3'122'395.00	-443'386.25	-14.20%	3'003'944.79	-324'936.04	-10.8%
49	IMPUTATIONS INTERNES	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%
491	IMPUTATIONS INTERNES	2'469'656.95	2'672'671.00	-203'014.05	-7.60%	2'531'105.68	-61'448.73	-2.4%

4. Direction



Frédéric Pilloud :
Directeur de l'Association Sécurité Riviera
et Secrétaire du Comité de direction

Bien que nous espérions une embellie, l'année 2021 s'est imposée comme par mimétisme à la précédente au rythme des vagues lancinantes de cette pandémie. En trouble-fête, le virus mute tout en continuant de perturber notre climat social et professionnel, ainsi qu'en laissant peu de place à notre besoin de cohésion.

Dans ce contexte turbulent, notre organisation n'a eu de cesse que de s'adapter aux diverses sollicitations des bénéficiaires de nos services ainsi qu'aux effets collatéraux d'une cyberattaque. Malgré une diminution constante de ses effectifs, la Protection civile a dû se réinventer pour répondre aux missions confiées par l'Etat-major cantonal de conduite. Grâce à sa louable adaptabilité, elle a été à même de relever ce défi avec brio, notamment en mettant sur pied les différents centres de vaccination. Le Service d'ambulances a également connu une activité globalement croissante en raison de la crise sanitaire.

Nous pouvons témoigner notre vive reconnaissance à nos collaboratrices et collaborateurs, tant professionnels que de milice, pour leur indéfectible engagement et leur sens du service à la population. Leur résilience peut être saluée.

Durant l'année écoulée, ce ne sont pas moins de 117 propositions qui ont été soumises au Comité de direction pour appréciation, puis validation. Hautement symbolique dans notre monde de l'urgence, ce nombre fait référence aux nombreux changements qui ont été mis en œuvre dans les domaines opérationnels et organisationnels.

Afin de mieux répondre à certaines attentes et aux besoins de son personnel, le Service d'ambulances a été restructuré, notamment en créant deux fonctions d'encadrement de proximité. Au terme d'un processus de comparaison salariale dit « *benchmark* », les classifications d'ambulancier·ère et technicien·ne ambulancier·ère ont été repositionnées pour atténuer les effets de bord du modèle de financement retenu par la Direction générale de la santé. En raison de certaines insatisfactions, des négociations sont en cours, à l'aube de la réforme du dispositif préhospitalier.

En effet, le paysage vaudois de la sécurité publique entre dans une ère de changements. Il y a de nombreux enjeux politico-économiques dans les projets stratégiques, tels que : la collaboration renforcée au sein des polices « CoRe », la réforme de la Protection civile « TETRIS » et la modification de la loi sur la santé publique qui propose une réorganisation des soins préhospitaliers et du transport des patients « DisCUP ».

En parallèle, nous poursuivons les réflexions relatives au dispositif régional et à la maison de la sécurité publique, avec le précieux soutien de la Municipalité de Montreux. En septembre 2021, elle nous a donné son accord de principe afin de lancer l'étude de faisabilité sur la parcelle située à proximité du complexe sportif de la Saussaz. Avec l'appui de quatre mandataires, nous effectuons une analyse des besoins avec les potentiels partenaires étatiques, soit l'Etablissement cantonal d'assurance, la Police cantonale et le Ministère public.

Enfin, nous remercions vivement le Conseil intercommunal et le Comité de direction pour leur soutien et la confiance accordés.

4.1 Ressources humaines



Dario Piras :
Responsable des Ressources humaines

Véritable partenaire opérationnel et stratégique de la Direction, les Ressources humaines ont, en outre, la délicate mission de gérer le cycle de vie professionnel complet des quelque 250 collaboratrices et collaborateurs de l'Association Sécurité Riviera.

Durant l'année 2021, notre entité, en étroite collaboration avec la Direction, a poursuivi sa participation à la gestion de la crise Covid-19 et notamment à la rédaction de passablement de communications institutionnelles relatives à l'évolution des mesures sanitaires à prendre (télétravail, chômage partiel, suivi de personnes à risques) visant à lutter efficacement contre la propagation du virus Covid-19 à l'interne de l'Association Sécurité Riviera et à protéger son personnel. A ceci s'ajoute également une forte contribution, en particulier au niveau de la communication interne, s'agissant de la *cyberattaque* dont a été victime la Commune de Montreux, en octobre 2021.

Toujours dans ce contexte particulier, le service a également été sollicité, de manière importante, dans la poursuite des travaux de restructuration des Services opérationnels, tels que le Service d'ambulances ainsi que l'Office de la mobilité, voire le déploiement du concept de Police de proximité.

Au niveau de la fluctuation du personnel (entrées et sorties), 8 collaborateur·trice·s ont quitté l'organisation durant l'année 2021, alors que 18 sont venus renforcer ses rangs. A noter que le personnel quittant l'organisation de son plein gré est constamment reçu pour un entretien de sortie, de manière à tirer un bilan et à identifier les éventuels motifs d'insatisfaction. Une synthèse est dressée annuellement, à l'attention du Comité de direction.

Les 18 nouvelles personnes engagées se répartissent de la manière suivante :

- 3 Aspirant·e·s de police qui ont débuté l'Académie 2021 ;
- 1 Assistant de sécurité publique ;
- 2 Ambulanciers diplômés ;
- 1 Technicien-ambulancier (promu Ambulancier diplômé la même année) ;
- 5 Policier·ère·s ;
- 1 Officier pour le Service de police ;
- 2 Officier·ère·s pour le SDIS ;
- 3 Apprenti·e·s de commerce.

Chaque année, l'organisation a le plaisir de fêter ses jubilaires, puisque, pour mémoire, la Convention de transfert prévoyait que soit reconnue l'ancienneté réalisée auprès du précédent employeur communal, membre de Sécurité Riviera. En 2021, les jubilaires ont été les suivants :

20 ans de service :

- Jaques Ansermet – Policier
- David Dubois – Policier
- Christian Hertzseisen - Policier
- Frédéric Kolb – Policier
- Nadine Légeret-Nefzi – Assistante de sécurité publique

35 ans de service :

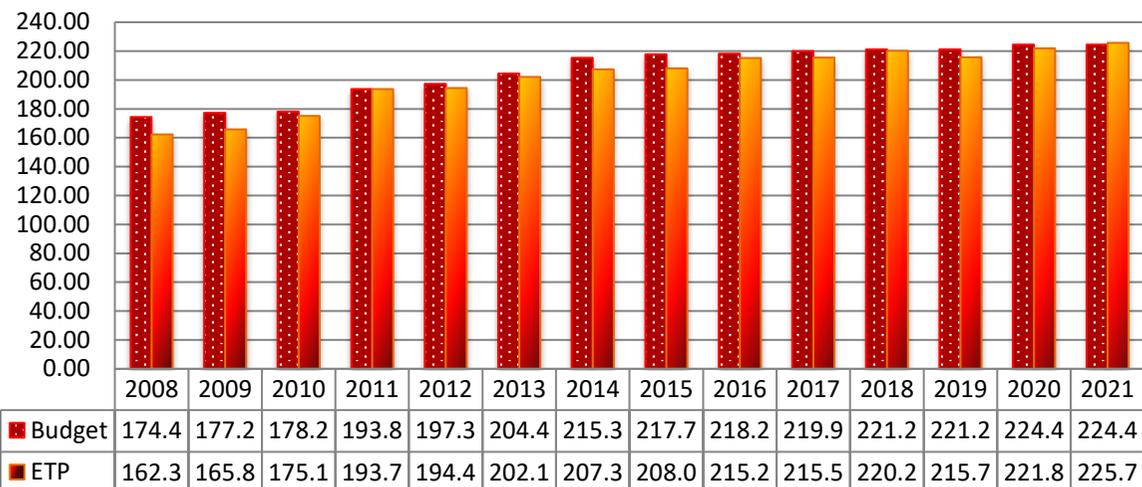
- Jean-François Nicod – Policier

Sécurité Riviera, une entreprise formatrice

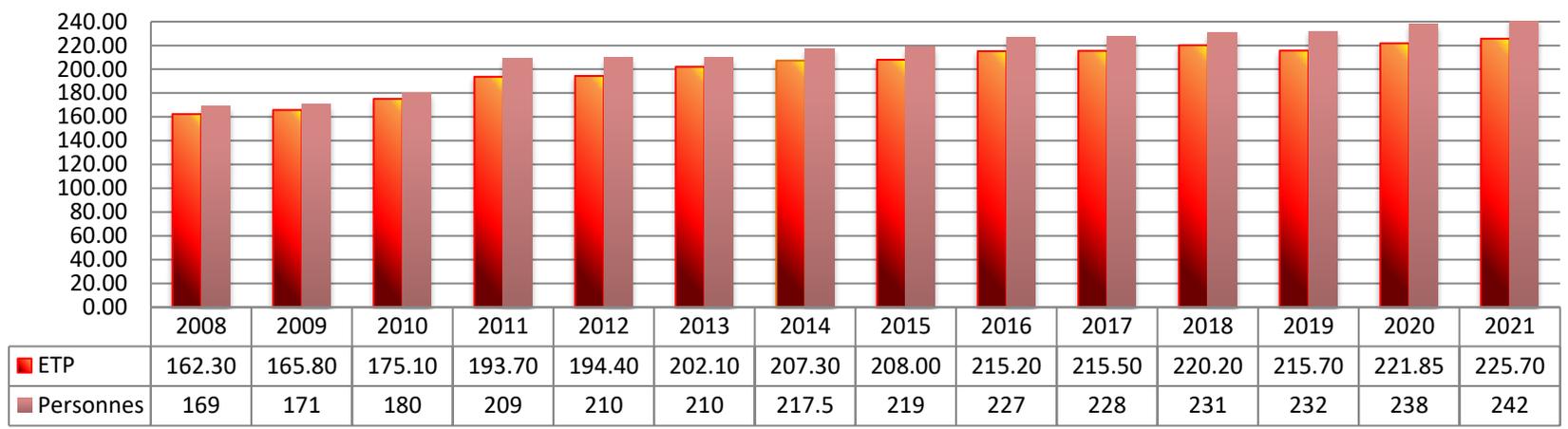
Au 31 décembre 2021, quatre apprenti·e·s de commerce, encadré·e·s par cinq formatrices volontaires, œuvrent au sein de différents services : Direction, Ressources humaines, Finances, Facturation, Offices de la mobilité et du commerce et des manifestations. De plus, la Direction accueille régulièrement des écolier·ère·s dans le cadre de stages de découverte du métier d'employé de commerce et des stagiaires provenant de différentes instances sociales, dans le cadre de plusieurs mesures.



Effectifs comparés budget/comptes 2008-2021

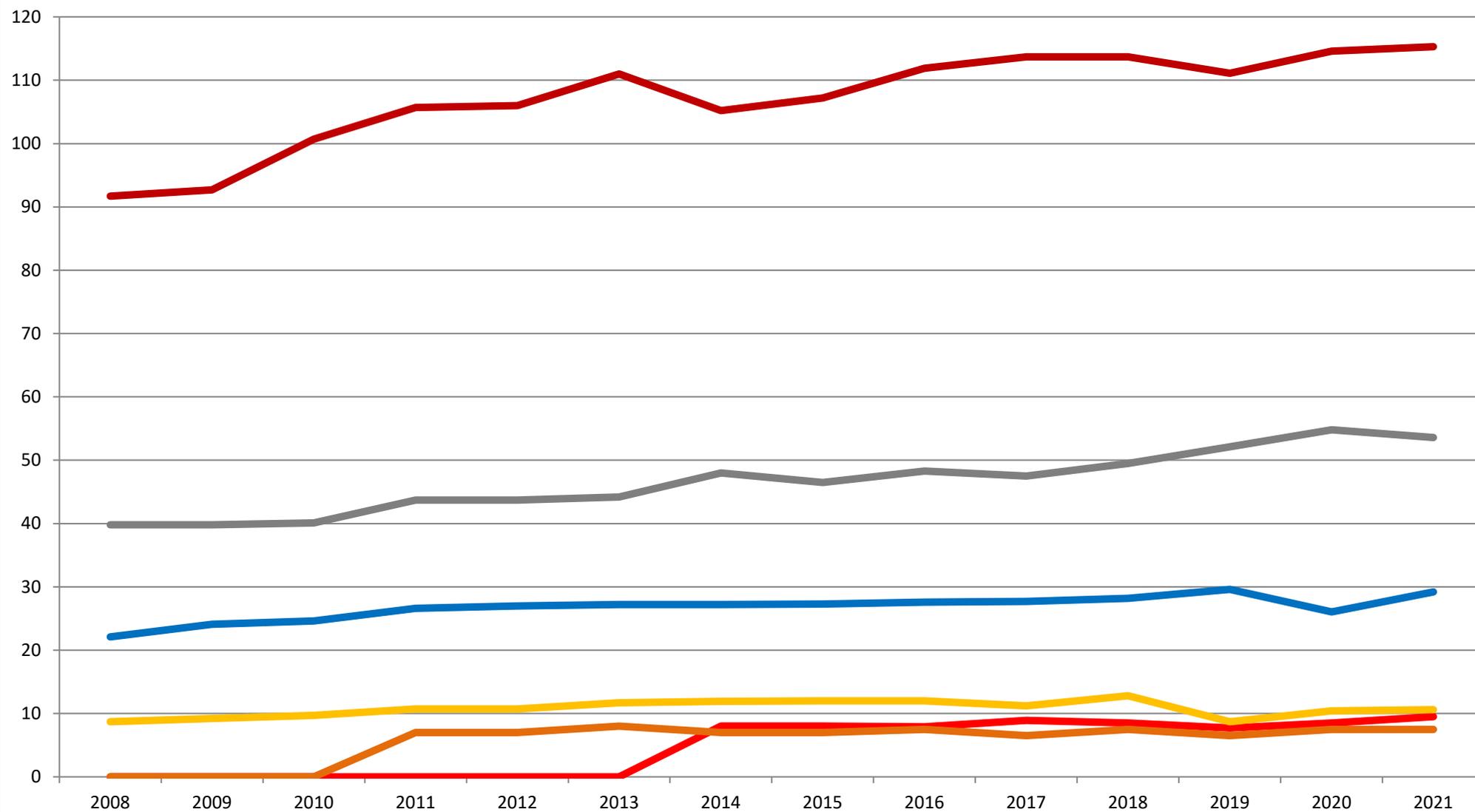


Evolution effectifs 2008-2021



Evolution de l'effectif par Service 2008-2021

— SG — SDIS — PROTECTION CIVILE — POLICE — AMBULANCE — DIRECTION



RECAPITULATIF DES ETP PAR SERVICE ET ENTITE AU 31.12.2021			
Services / offices / entités	ETP réels	ETP admis	Nombre de personnes
SERVICES DE DIRECTION			
Directeur-trice	1.00		1.00
Directeur-trice administratif-ve & Chef-fe des Services généraux	1.00		1.00
Président de la commission de police	0.20		1.00
Chargé-e de communication	0.60		1.00
Conseiller-ère juridique	0.40		1.00
Secrétariat de direction	1.60		2.00
Finances	3.40		5.00
Ressources Humaines	2.40		3.00
Total	10.60	10.60	15.00
SERVICE DE POLICE			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant	1.00		1.00
Secrétaire chef-fe de service	1.00		1.00
Intendant	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours	1.00		1.00
Chef-fe de la Division police-secours remplaçant	1.00		1.00
Chef-fe de la division de proximité	1.00		1.00
Chef-fe de la Division de proximité remplaçant - Chargé de prévention	1.00		1.00
Polcier-ère s unité de Prévention	4.00		4.00
Polcier-ère s Division proximité + personnel civil	16.50		18.00
Polcier-ère s Division police-secours	74.80		76.00
Centrale de régulation de l'Information (CRI)	7.00		8.00
Aspirant-te-s de 1ère année - volée 2021-2023 (à l'académie)	3.00		3.00
Aspirant-e-s de 2ème année (PEF) - volée 2020-2022 (en formation sur	2.00		2.00
Assistant-e-s de sécurité publique	18.40		19.00
Total	133.70	132.40	138.00
SERVICE D'AMBULANCES			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	1.00		1.00
Secrétaire chef-fe de service	0.50		1.00
Référent-e-s managérial-e-s	1.80		2.00
Spécialiste qualité	0.80		1.00
Spécialiste formation	1.00		1.00
Spécialiste planification	1.00		1.00
Ambulancier-ère s diplômé-e-s	18.10		19.00
Technicien-ne s ambulancier-ère s	4.00		5.00
Total	29.20	29.20	32.00
SERVICE DE LA PROTECTION CIVILE RIVIERA - PAYS-D'ENHAUT			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de service remplaçant	1.00		1.00
Chef-fe opération-instruction	1.00		1.00
Chef-fe d'office	1.00		1.00
Responsable de la logistique et maintenance	1.00		1.00
Collaborateur-trice "Protection population"	1.00		1.00
Mécanicien-ne d'entretien	1.00		1.00
Répondant-e du Pays-d'Enhaut	0.50		1.00
Total	7.50	7.50	8.00
SERVICE DE DEFENSE, INCENDIE ET SECOURS			
Chef-fe de service	1.00		1.00
Chef-fe de Service remplaçant	1.00		1.00
Secrétariat	0.50		1.00
Quartier-mâitre	1.00		1.00
Responsable de la formation	1.00		1.00
Responsable de la prévention	1.00		1.00
Responsable technique	1.00		1.00
Agent-e s de maintenance	3.00		3.00
Total	9.50	9.50	10.00
SERVICES GENERAUX			
UTLI	6.20		7.00
Chancellerie	4.50		6.00
Office du Commerce et des manifestations (OCM)	7.70		8.00
Office de la Mobilité (OM)	16.80		18.00
Total	35.20	35.20	39.00
TOTAL ASR	225.70	224.40	242.00

Apprenti-e-s	ETP
Direction	2
OM – Office de la Mobilité	1
OCM – Office du commerce et des manifestations	1
Total	4

Formation suivie en 2021 – « non-opérationnelle »

Cours CEP – employé-e-s	Nombre de participant-e-s	Nombre d'heures / jours (1 jour = 8 heures)	Service
CI1 - Cours interentreprises des apprentis de commerce de 1e année	3	48 heures / 6 jours	Direction - apprentis
Apprivoiser les émotions pour ajuster ses (ré)actions	1	8 heures / 1 jour	Service de police
Gérer les personnalités dites difficiles	1	8 heures / 1 jour	Office du Commerce et des Manifestation
Orthographe et grammaire : des outils pour le quotidien	2	16 heures / 2 jours	Communication & RP
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	9	72 heures / 9 jours	Service de police
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	1	8 heures / 1 jour	Service de la protection civile
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	2	16 heures / 2 jours	Unité technique et logistique
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	2	16 heures / 2 jours	Chancellerie
Planifier financièrement sa retraite pour l'aborder sereinement (réservé aux affiliés à la CIP)	1	8 heures / 1 jour	Signalisation
POLCANT-cursus CC1 : Parler à son équipe	1	16 heures / 2 jours	Service de police
Se gérer dans les conflits	1	24 heures / 3 jours	Signalisation
Séance d'information : Certificat ASFC Leadership	3	3 heures	Service de police
S'exprimer en public	1	16 heures / 2 jours	Service de police
Formations employé-e-s (hors CEP)	Participant-e-s		
CAS Gestion financière publique – IDHEAP	1	96 heures / 12 jours	Entité des finances
Gestion de projet : Passer de l'objectif à l'action	1	16 heures / 2 jours	Office de la mobilité

4.2 Finances



Isabelle Henny :
Responsable des Finances

L'élaboration du budget, le bouclage des comptes, la gestion des factures fournisseurs et la facturation au profit de la Direction, de Police Riviera et d'Ambulance Riviera, de la Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut et de la Signalisation incombent à la Responsable financière et aux quatre collaboratrices qui l'assistent dans cette tâche exigeant précision et suivi.

Les procédures mises en œuvre sont pratiquées par l'ensemble des Services et permettent une gestion des factures fournisseurs et débiteurs optimisée, avec la préoccupation d'effectuer l'ensemble des opérations dans les délais prescrits, de manière à rationaliser au mieux l'activité. L'image de Sécurité Riviera est également garantie par le paiement des factures des fournisseurs dans les délais.

Divers projets ont jalonné l'année 2021 et ont permis la modernisation du traitement de l'information. Une procédure d'enregistrement des factures fournisseurs par la gestion électronique des données (GED) a été élaborée et sera mise en place pour les différents services au début de l'année 2022. Tout en limitant l'utilisation de papier, le système de signature par voie électronique permettra également aux différents Services d'effectuer un suivi plus approfondi des budgets.

Du côté de la facturation des prestations, l'émission de factures avec un nouveau bulletin QR-Code, service qui sera exigé par la Poste dès le milieu de l'année 2022, est opérationnelle depuis le mois de décembre 2021 pour tous les Services.

4.3 Commission de police



Me Denis Sulliger :
Président de la Commission de police

En 2018 et 2019, les ordonnances de conversion ont été traitées sur le nouveau système d'exploitation « Epsipour ». Cette étape n'a été mise en place qu'à la fin de l'année 2018 et finalisée en décembre 2019. Dès lors, seule une partie des dossiers a pu être traitée, raison pour laquelle les nombres énoncés sont bas.

La Commission de police assure le suivi :

- des dénonciations sur domaine privé (défenses publiques) et des rapports de dénonciations au Règlement général de police intercommunal, ainsi qu'aux règlements communaux (déchets, etc.);
- des oppositions aux contraventions (amendes d'ordre, ordonnances pénales), pour lesquelles elle statue dans la majorité des cas après audience;
- des conversions en peines privatives de liberté de substitution.

Aperçu des procédures

<u>Commission de police</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>	<u>2021</u>
Dossiers traités en audience :	197	241	212	203
- Maintenus après audience	64	92	96	88
- Annulés après audience	67	112	58	66
- Diminués après audience	56	35	54	43
- Recours Tribunal après audience	10	2	4	6
Conversions	167	192	3 857	1 184

5. Police Riviera



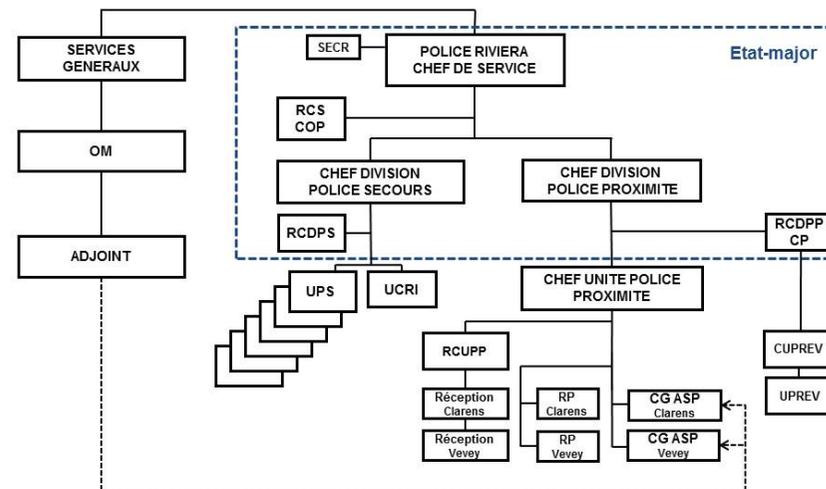
Maj Ruben Melikian :
Commandant de Police Riviera

5.1 Service de police

5.1.1 Fonctionnement – organisation de Police Riviera

Les fonctions ainsi que les responsabilités au sein de l'**Etat-major** du service ont été redéfinies suite à la restructuration du Service de police en 2019. L'Etat-major est composé de six officiers, à savoir : un Commandant, un Remplaçant du Commandant et Chef opérationnel, le Chef de la Division police-secours et de son remplaçant ainsi que le Chef de la Division de proximité et de son remplaçant qui exerce également la fonction de Chargé de prévention.

Structure du Service de police



L'effectif du service représente 136 postes de travail, dont 112 policier·ère·s, 19 assistant·e·s de sécurité publique (ASP) et 5 collaboratrices civiles.

La **Division police-secours** compte 6 unités d'intervention. Le Centre de Régulation de l'Information (CRI), exploité 24h/24, est situé dans les locaux de Clarens. Le personnel qui y est affecté gère toutes les demandes d'interventions et la régulation des appels téléphoniques au sein de l'organisation. Cette centrale a fait peau neuve en octobre 2018, avec l'aménagement d'un nouveau Système d'Aide à l'Engagement (SAE) ainsi qu'un Système d'Aide et de Gestion des Alarmes (SAGA) qui proposent une suite d'applications modulables pour les services de secours. Ceci constitue un atout important pour un meilleur engagement et une meilleure coordination des moyens. Le système comprend également des moyens techniques embarqués à bord des véhicules de patrouille (tablette) ou portés par les policiers (smartphone).

La **Division police de proximité**, répartie sur les deux sites, englobe les Répondants de proximité, l'Unité de prévention, le personnel des réceptions de Clarens et de Vevey ainsi que les ASP, lesquels, en plus de leurs missions de contrôle du stationnement, collaborent étroitement avec les policières et policiers afin de renforcer la visibilité de proximité et la prévention sur l'espace public.

Les deux sites opérationnels de Clarens et de Vevey sont accessibles au public 24h/24 – 365j/365.

S'agissant de la formation continue, les policier·ère·s ont pu bénéficier de quatre modules dans le domaine du tir et de la sécurité personnelle, ceci afin de maintenir à niveau les connaissances techniques indispensables à une gestion professionnelle des missions sensibles de police. Les ASP ont suivi un module de formation continue sur la proximité et la sécurité personnelle.

5.1.2 Mouvements de personnel au sein du Service de police

Sur le plan des effectifs, 6 policiers ont quitté l'organisation durant l'année.

Les postes vacants sont compensés par l'engagement de policier·ère·s formé·e·s, respectivement par le recrutement d'aspirant·e·s de police appelé·e·s à suivre la formation à l'Académie de police de Savatan, ceci dans les limites de l'enveloppe budgétaire accordée par le Conseil intercommunal.

5.1.3 Stabilisation des infractions au Code pénal

Le nombre d'infractions au Code pénal se stabilise, voire augmente très légèrement en 2021 sur l'ensemble du canton. La courbe tend en effet aujourd'hui à s'aplanir après plusieurs années de baisse significative. Le nombre d'interventions de Police Riviera est toutefois en légère baisse. Bon nombre de celles-ci sont générées par un important travail proactif accompli par les policier·ère·s, de même que les opérations particulières menées, touchant différents domaines tels que les infractions à la Loi sur la circulation routière,

les infractions au Règlement général de police intercommunal (RGPI), ainsi que les infractions à la Loi sur les stupéfiants (LStup), respectivement la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI).

L'effort principal de 2021 a été, à nouveau, porté sur la COVID-19 qui a vu les polices du canton adopter une conduite opérationnelle centralisée. La Police cantonale et les Polices communales ont maintenu un Etat-major de conduite commun, permettant le déploiement de dispositifs coordonnés sur l'ensemble du territoire cantonal.

La COVID-19 a eu pour effet l'annulation d'un grand nombre de manifestations publiques en 2021.

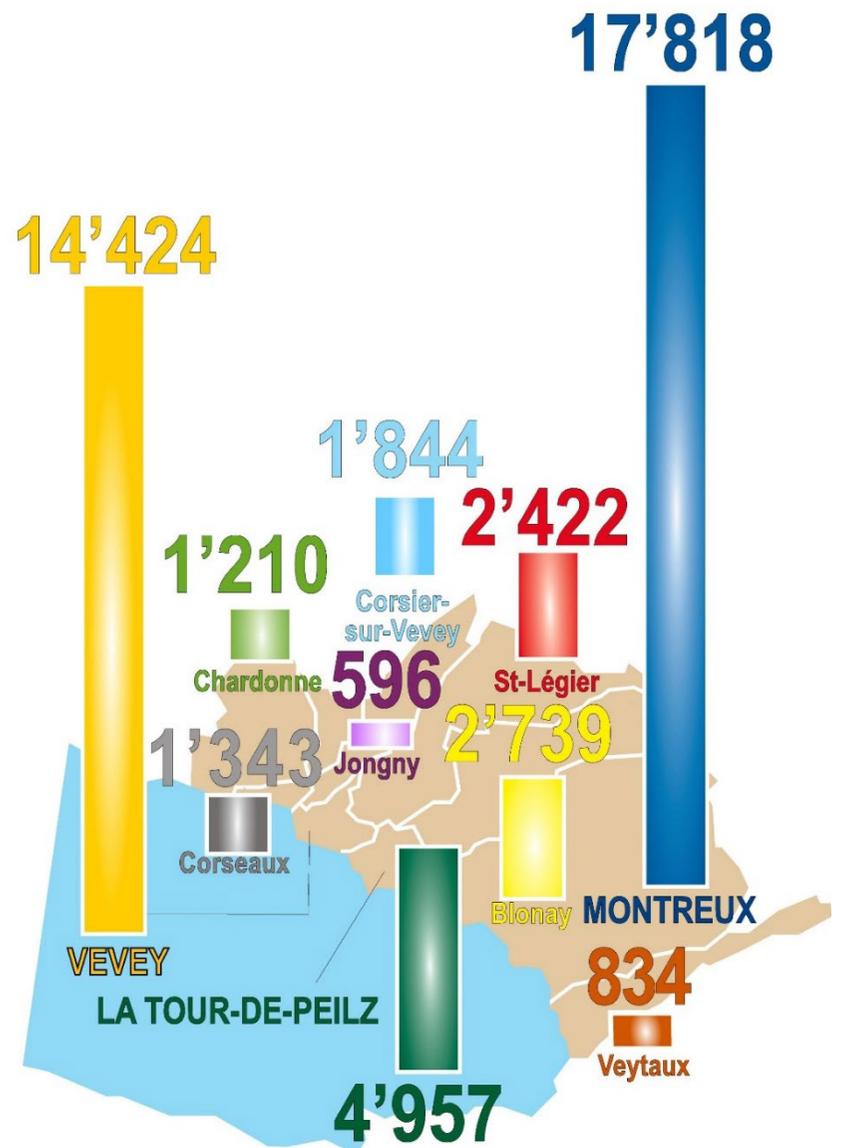
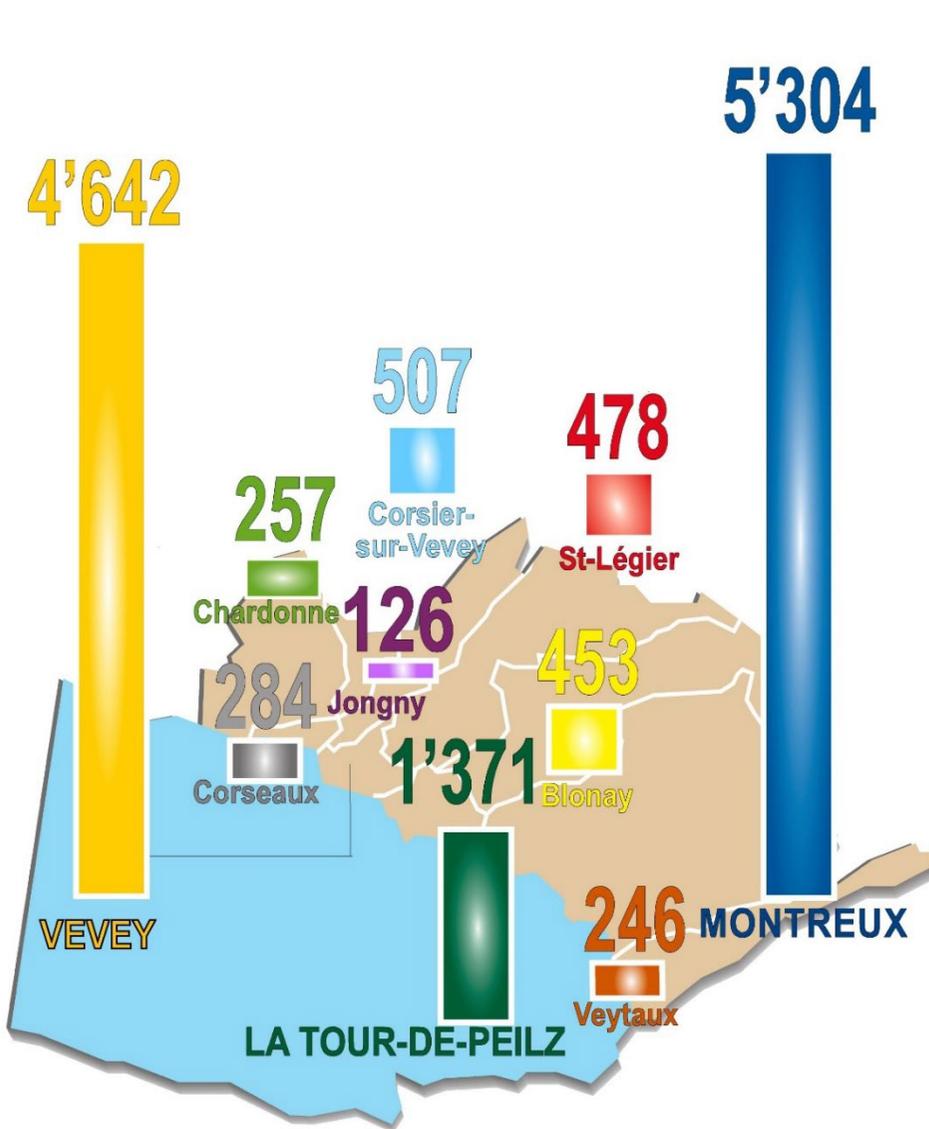
Il s'agit de relever l'excellente collaboration tout au long de l'année avec la Police cantonale vaudoise, ainsi qu'avec nos nombreux partenaires locaux, sans lesquels les actions de Police Riviera n'auraient pas eu la même portée, ni la même efficacité.

5.1.4 Actions de prévention (voir graphiques ci-après)

Ces actions comprennent principalement les entrées et sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population/autorités/commerces, divers contrôles, patrouilles pédestres, présences préventives et services d'ordre lors de manifestations, effectués par les policier·ère·s et les assistant·e·s de sécurité publique.

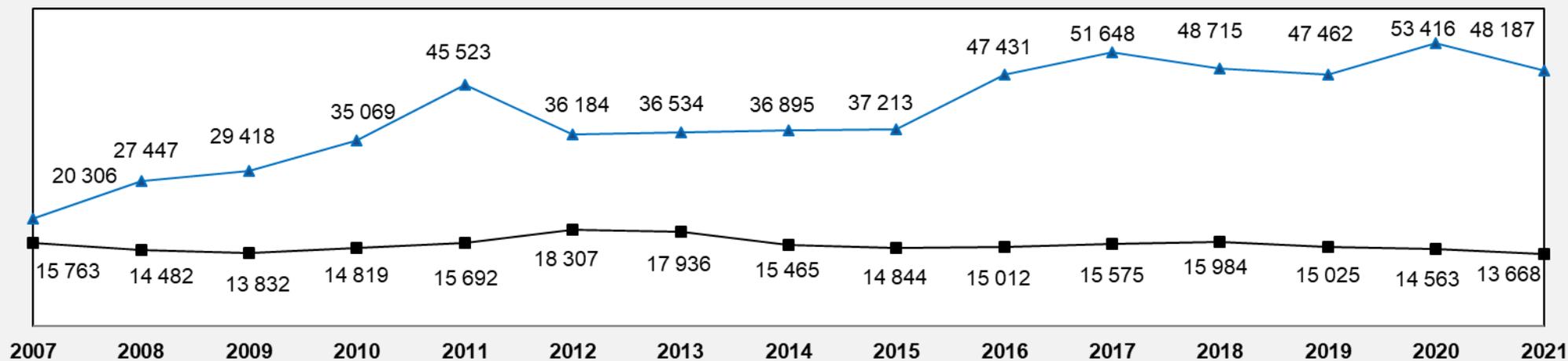
Total des interventions réactives : 13'668

Total des actions proactives : 48'187

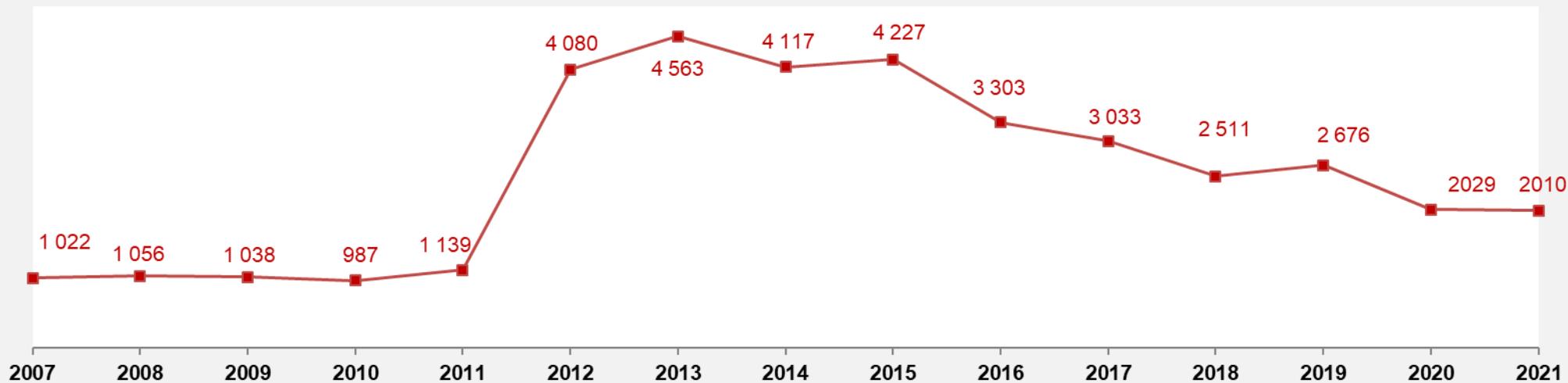


Actions réactives et proactives 2007 - 2021

■ Actions réactives ▲ Actions proactives



Nombre de plaintes pénales, auditions-plaintes et e-plaintes



5.2 Division police de proximité



Lt Nicolas Fluri :
Chef de la Division police de proximité



Lt Pierre-André Emery :
Chargé de Prévention

Dans le cadre de la restructuration du Service de police en 2019, une nouvelle Division intitulée « Police de proximité » a été créée. Cette Division est riche de plus de 40 collaborateur·trice·s œuvrant dans 4 corps de métiers : les policiers répondants de proximité, les policiers de l'Unité de prévention, les réceptionnistes et les assistant·e·s de sécurité publique (ASP).

5.2.1 Unité de proximité

L'année 2021 a notamment été marquée par le déploiement du nouveau concept de proximité dont les principaux objectifs portent sur 3 piliers :

- **Augmentation de la visibilité en rue et du sentiment de sécurité**
 - Par une présence et une visibilité renforcée en rue
 - Par des actions proactives ciblées

- **Promotion de l'interculturalité**
 - Par une meilleure connaissance des communautés
 - Par une nouvelle approche en matière de prévention des discriminations
- **Promotion des partenariats**
 - Avec la population, le politique et les acteurs de la vie communautaire
 - Avec des actions en matière de prévention

Le déploiement a débuté au 1^{er} janvier 2021, avec l'intégration des policier·ère·s de l'Unité de prévention, du personnel de la réception de Clarens, ainsi que des ASP.

Sur le plan opérationnel, plusieurs actions de visibilité et de prévention des incivilités ont été menées avec l'ensemble des collaborateur·trice·s de la Division police de proximité : lutte contre le deal de rue, lutte contre les nuisances sonores et autres infractions au Règlement de police ASR. Le nouveau concept a permis, entre autres, l'engagement de patrouilles mixtes (policiers-ASP). Par ailleurs, les policiers répondants de proximité ont traité plus de 700 réquisitions au profit de la population et des autorités (p. ex : conflits de voisinage, demandes administratives, problèmes en lien avec la circulation et le stationnement, plaintes, troubles à la tranquillité, dommages à la propriété, littering, etc.).



5.2.2 Prévention

Le dispositif de prévention de Police Riviera est composé de l'Unité de prévention, avec le soutien de l'ensemble des collaborateurs de la Division police de proximité. Il est supervisé par le Chargé de prévention.

5.2.2.1 Missions générales

Former :

- les élèves, étudiant·e·s et apprenti·e·s de la région dans les domaines de la prévention en général et routière en particulier;
- les patrouilleurs scolaires;
- les partenaires et collaborateurs sur des thèmes spécifiques.

Informier :

- les citoyen·ne·s par des actions ciblées en fonction des campagnes régionales, cantonales et nationales;
- les partenaires et autres personnes œuvrant dans divers domaines en relation avec le public (tenancier·ère·s d'établissements, gérant·e·s de commerces, etc.).

Participer :

- aux diverses actions de prévention sur la Riviera;
- aux diverses séances de coordination et d'information en relation avec la prévention.

Contrôler :

- le respect des législations en vigueur par des actions et présences visibles, avec des objectifs définis ou spontanés;
- la vitesse des véhicules et le respect de la signalisation lumineuse avec des appareils techniques.

5.2.2.2 Actions principales en 2021

Campagnes de prévention



Durée horaire : **318:49**

Pers. Touchées : **5196**

Nbr Actions : **174**



2021

Durée horaire des actions :

Personnes touchées :

Nombres d'actions :



Libérez Dégivrez	Sécurité Piétons	Faune Chiens errants	Cyclistes	Mtx ça bouge	Passeport Vacances	Montreux Jazz Festival	Rentrée Scolaire
35:10	11:35	18:35	35:40	25:30	9:00	15:00	25:09
385	380	72	284	232	33	40	1153
13	14	8	11	6	1	3	38

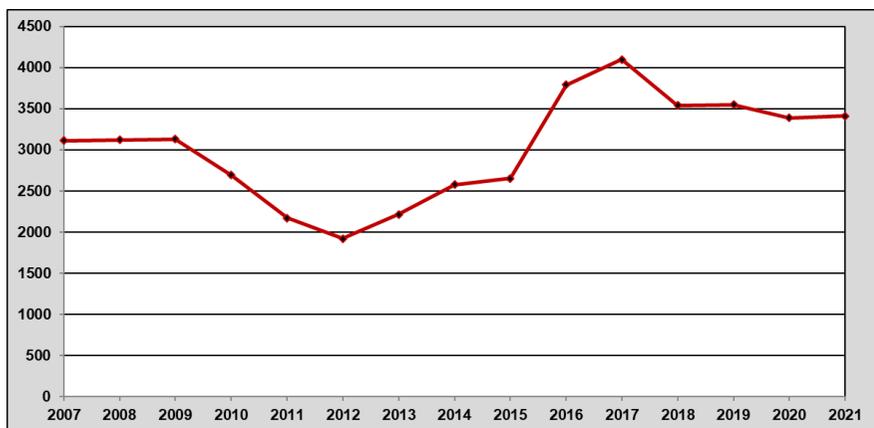


Mtx Morning Run	Léman Rétro	Transports Publics	Made Visible	Parents Taxis	Cambriolages Sera	Boire ou Conduire
3:30	20:00	28:00	15:50	8:35	51:25	15:50
55	1050	510	225	215	403	159
2	2	26	6	18	18	8

Nombre d'actions à proximité des écoles

Ville/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	18	17	23	7	10	22	2	10	43	17	31	10	210
Chardonne	15	6	10	2	4	7	1	7	9	8	7	1	77
Corseaux	14	7	17	6	7	5	1	5	14	3	9	2	90
Corsier	18	19	28	5	16	18	1	5	10	5	11	3	139
Jongny	17	9	16	2	13	9	1	6	8	6	12	7	106
La Tour-de-Peilz	80	69	79	32	59	55	1	21	69	29	80	31	605
Montreux	113	95	111	40	57	68	1	69	136	70	122	104	986
St-Légier	18	19	18	4	10	11	1	13	25	5	19	9	152
Vevey	159	92	136	57	90	125	1	39	100	52	129	51	1 031
Veytaux	1	0	0	1	2	0	0	0	2	3	1	2	12
Totaux	453	333	438	156	268	320	10	175	416	198	421	220	3 408

Nombre total d'actions proactives aux abords des écoles



5.2.2.3 Cours dans les écoles (primaires, secondaires – publiques et privées) 2020 - 2021

L'enseignement de l'éducation routière a été dispensé dans 460 classes représentant 8'683 élèves.

30 **patrouilleurs scolaires** ont été formés en automne 2020, soit 5 adultes pour Saint-Légier et Blonay et 25 enfants pour Montreux-Est.

Le **Jardin de circulation**, déployé dans une halle du 2M2C à Montreux, a permis à 840 élèves de 7^{ème} année Harmos de la Riviera de mettre en pratique, avec des cycles, la théorie enseignée auparavant.

Les élèves de 4^{ème} année ont bénéficié du cours d'éducation routière « **Merle Blanc** ». Ce cours a pour objectif de rappeler le comportement à adopter lors de la traversée de la route, ainsi que de sensibiliser les enfants au temps de réaction des conducteur·trice·s et à la distance de freinage des véhicules.

Le programme de **prévention « délits, incivilités et médias numériques »** a été dispensé dans 40 classes 8^{ème} année Harmos, représentant 747 élèves.

5.2.2.4 Indicateurs de vitesse

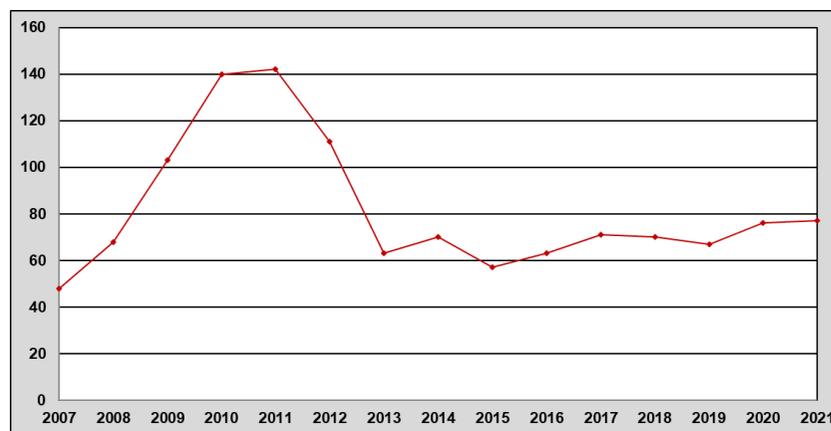
Les 2 appareils indicateurs de vitesse ont été installés à 77 points de contrôle durant l'année. Leur usage est préventif et permet une analyse approximative du trafic à un endroit précis.



Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2021

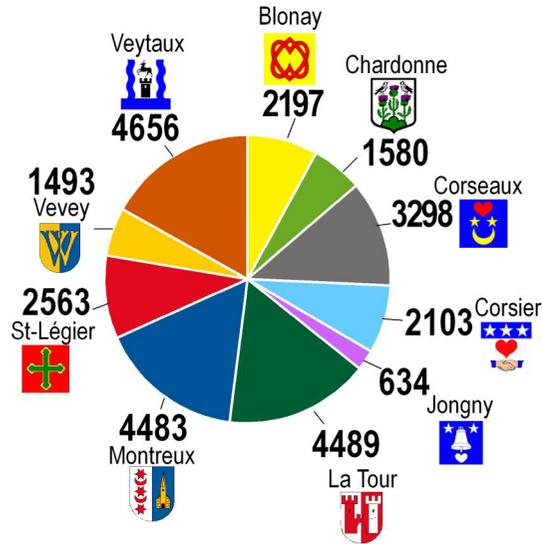
Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux			
Blonay	pas de mesure	pas de mesure	1	0	0	1	0	2	1	1	0	pas de mesure	6			
Chardonne			0	0	0	1	0	0	0	1	1		3			
Corseaux			1	0	0	1	0	0	1	1	1		5			
Corsier			0	0	1	0	1	1	0	0	0		3			
Jongny			0	1	1	0	1	0	1	0	0		4			
La Tour-de-Peiz			1	1	1	1	2	1	1	1	0		9			
Montreux			3	2	4	3	1	3	2	3	5		26			
St-Légier			0	1	0	1	1	1	1	1	0		6			
Vevey			1	1	1	2	2	1	1	2	1		12			
Veytaux			1	1	0	0	0	1	0	0	0		3			
Totaux			0	0	8	7	8	10	8	10	8		10	8	0	77

Indicateurs de vitesse : nombre d'utilisation 2007 à 2021

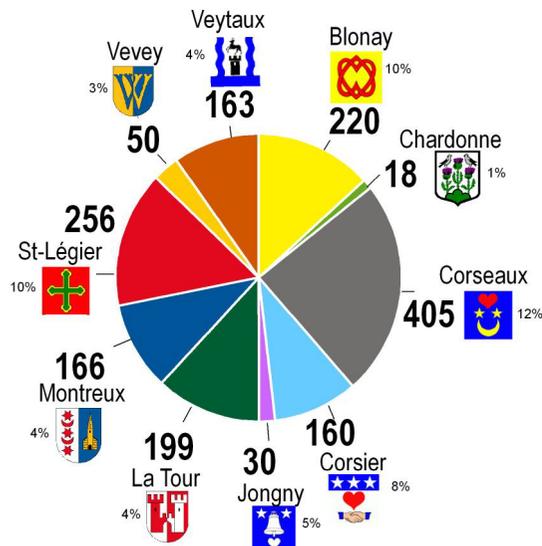


5.2.2.5 Contrôles radars mobiles « ESO »

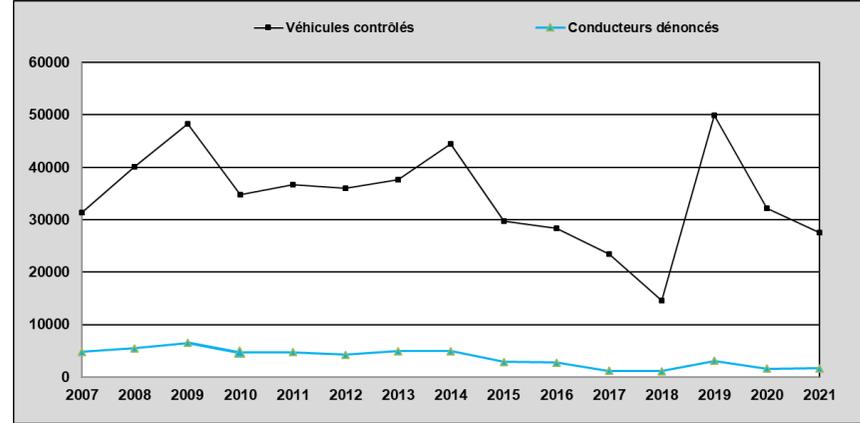
Véhicules contrôlés



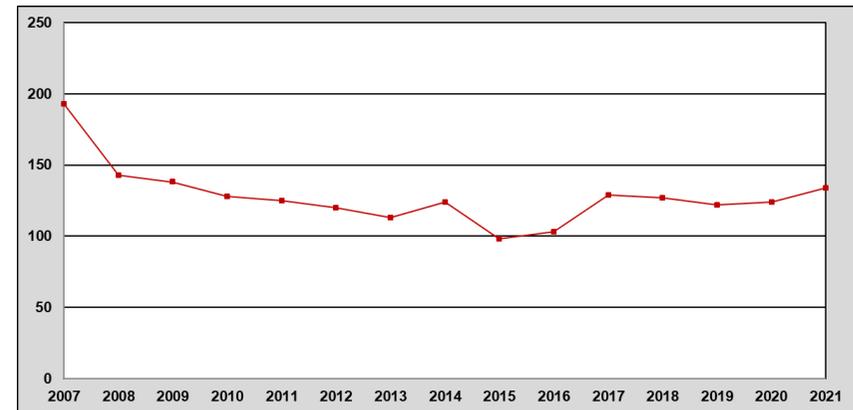
Conducteurs dénoncés



Contrôles radars mobiles 2007 à 2021



Nombre de contrôles radars mobiles 2007 à 2021



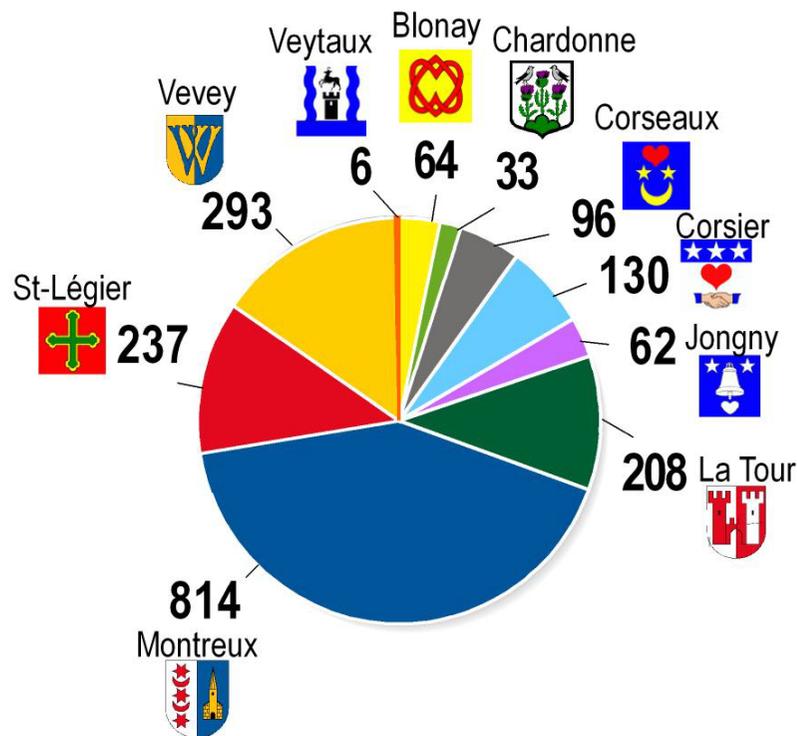
Nombre de contrôles radars mobiles en 2021

Villes/Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Totaux
Blonay	1	1	1	1	0	0	1	1	1	0	1	0	8
Chardonne	1	0	1	1	0	1	1	1	1	0	1	0	8
Corseaux	1	1	0	1	1	1	0	1	0	1	0	2	9
Corsier	0	2	1	1	1	0	1	0	1	1	0	0	8
Jongny	0	1	1	0	1	0	1	1	0	0	1	0	6
La Tour-de-Peilz	2	2	2	2	2	2	2	1	2	2	2	0	21
Montreux	2	3	3	2	3	3	3	2	2	4	3	5	35
St-Légier	1	1	1	1	1	0	1	1	1	1	1	0	10
Vevey	2	2	2	2	2	3	2	2	2	1	2	1	23
Veytaux	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	1	0	6
Totaux	11	14	12	12	11	11	12	10	11	10	12	8	134

5.2.2.6 Contrôles radars mobiles laser

Ce genre d'appareil ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés, mais uniquement ceux dénoncés.

Nombre total de véhicules en infraction : 1'943



5.2.2.7 Contrôles radars fixes

Localité	Rue	Vitesse prescrite	Véhicules contrôlés	Infractions Vitesse	Infractions Feux	Total infractions
Brent	Place de la Chapelle	50	87 070	1	6	7
Clarens	Av. Eugène-Rambert	50	328 929	0	241	241
Clarens	Rue Gambetta (sens montant)	50	731 779	1 312	127	1 439
Clarens	Rue Gambetta (sens descendant)	50	727 052	580	525	1 105
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (administration communale)	50	469 362	691	24	715
Jongny	Rte Châtel-St-Denis (Combettaz)	50	27 482	598	3	601
Total			2 371 674	3 182	926	4 108

5.2.2.8 Activités diverses – partenariats



Dans le cadre d'activités proposées par le Service Jeunesse de la commune de Montreux pendant les vacances scolaires d'été, les policier-ère-s ont présenté une voiture de patrouille aux enfants présents; ces derniers ont également pu effectuer un exercice de prise de signalment.

Une matinée « passeport-vacances » a également été proposée à 33 enfants de Vevey et environs, en collaboration avec les pompiers du SDIS Riviera.

Les recrues du SDIS Riviera ont bénéficié d'une formation "polroute", dispensée par l'Unité de prévention.

Le Chargé de prévention rencontre régulièrement différents **partenaires en lien avec la jeunesse**. Ces réunions permettent de faire le point sur la situation des jeunes dans l'espace public, d'échanger sur des thématiques particulières, de trouver des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées et d'anticiper certaines problématiques.

Plusieurs **conférences de prévention et d'information** ont été données lors de soirées destinées aux parents, en collaboration avec Madame le Préfet et les directeurs d'écoles.

Le Chargé de prévention a été requis à 8 reprises pour l'**analyse sécuritaire** de maisons individuelles, d'appartements, ou de petits commerces.

Des **conférences auprès des personnes immigrées** ont été organisées. Les thèmes abordés sont la présentation du fonctionnement de la police, la prévention des délits/incivilités et des problématiques liées aux médias numériques.

Un rapprochement EVAM-CSIR-Police a été initié en 2021 et sera renforcé en 2022.

Les résidents du foyer pour **migrants mineurs non accompagnés** de Chamby ont bénéficié de cours de **sensibilisation sur l'usage des médias numériques, ainsi que sur les délits et incivilités**.

Deux **cours pour cyclistes** ont également été dispensés à 20 jeunes du foyer.

Un cours sur les risques et les bons comportements à adopter dans et aux abords des véhicules des **transports publics**, initié par le MOB, en étroite collaboration avec l'entreprise VMCV et Police Riviera, a été dispensé à 510 élèves de Montreux-Ouest, de Blonay/Saint-Légier et du cercle de Corsier.



Deux **conférences de prévention des vols à domicile et sur la voie publique** ont été données à un public d'Aînés ainsi que lors d'une assemblée de co-propriétaires.

Un policier a participé à deux rencontres organisées par l'ATE à l'intention des **Aînés** et visant à leur expliquer les bonnes méthodes pour les déplacements dans les **transports publics**.

Près de 65 **personnes vivant avec une déficience intellectuelle** de la Fondation Eben-Hézer ont suivi un cours de prévention sur les dangers liés à l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux.



Un cours « **Traversée de la route** », **spécifique pour des enfants vivant avec une déficience intellectuelle** a été dispensé à plusieurs classes de la fondation Verdeil à Vevey.

Des étudiant·e·s d'écoles hôtelières ont bénéficié de leçons d'informations sur différentes réglementations en vigueur dans notre pays.

Les responsables des **écoles hôtelières** de la région ont été conviés à une séance annuelle d'échanges.

En accord avec la Division « mineurs » de la Police cantonale, 14 **séances de conciliation, de « recadrage », de bons offices ou de passages en classe suite à de petits délits ou incivilités** ont été effectuées en 2022.

6. Services généraux



Sébastien Piu :
Directeur administratif
Chef des Services généraux

Par leur transversalité, les Services généraux fournissent un support à l'ensemble des entités de l'ASR. Ils agissent en veillant au respect des dispositions légales et réglementaires dans un but d'efficacité et de cohérence.

Les Services généraux regroupent :

- l'Office du commerce et des manifestations (OCM)
- l'Office de la mobilité (OM)
- l'Unité Technique Logistique & Informatique (UTLI)
- la Communication et Relations publiques
- la Cellule juridique
- la Chancellerie

Quelque quarante cadres et collaborateur·trice·s y travaillent. Ils assurent, à des degrés différents, les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'Association Sécurité Riviera.

Le personnel des Services généraux est réparti sur les sites de Clarens, Vevey et Saint-Légier, en fonction des facteurs liés aux prestations offertes et aux infrastructures à disposition.

6.1 Office du commerce et des manifestations (OCM)



Cap Stephan Gattone :
Responsable de l'Office du commerce et des manifestations
Suppléant du Chef des Services généraux

Encore une année marquée par la pandémie de la Covid-19. Néanmoins, grâce à l'arrivée des vaccins, de nouvelles règles ont été fixées par les autorités fédérales et cantonales. Dans le cadre des manifestations, elles ont permis aux organisateur·trice·s d'événements de retrouver un peu de sérénité dans la réalisation de leurs projets.

6.1.1 Manifestations

Malgré la situation sanitaire, plus de 1'000 demandes ont été déposées et traitées par les collaborateur·trice·s de l'Office, sur l'ensemble du territoire de l'Association Sécurité Riviera (ASR), via le portail cantonal des manifestations (Pocama), par courrier ou par e-mail.

Sur 1'136 événements prévus, 180 ont été annulés en raison notamment de la complexité des règles sanitaires à appliquer.

Certain·e·s organisateur·trice·s ont réinventé leur concept en proposant des manifestations de taille réduite et adaptées aux nouvelles circonstances. Parmi les exemples, on citera le Montreux Jazz Festival, le Montreux Trail Festival, la Fête de La Noble Abbaye des Echarpes Blanches, la Foire des Planches, la Foire de Brent et le Montreux Noël.

Entre les mois de septembre à décembre, notre région a été le décor d'un film (Avoir l'âge).



6.1.1.1 Quelques manifestations marquantes en 2021

Montreux

45th Ordinary UEFA Congress
Montreux Jazz Festival
Course Montreux Les Rochers-de-Naye
Montreux Trail Festival
Freddie Celebration Days
Montreux Acrobatics

Brent

Foire de Brent

Chailly

Cyclo-Cross Riviera

Chernex

Saint Nicolas

Clarens

Swiss Basketball League Cup
Fête du pain

Les Avants

Bukolik Freeride

Territet

Elle Spirit Open
Junior Spirit Open

Blonay

Migros Hiking Sounds
Léman Rétro
Désalpe

Chardonne

FestiPel
Jazz au caveau

Corseaux

Cinéma en plein air
Inauguration de la place des Jordils

Corsier

Concert re-sort (anciennement Fête de Corsier)

Jongny

Journées de Championnat Unihockey

La Tour-de-Peilz

Riviera Tango Fiesta
Les festivals contes vagabonds
Cinéma en plein Air
Nox Orae

Saint-Légier

Halloween Party

Vevey

125 ans du TCS
100 ans de l'Illustré
Marchés folkloriques
Grève des femmes
VIFFF Vevey International Funny Film Festival

Veytaux

Noble Abbaye des Echarpes Blanches

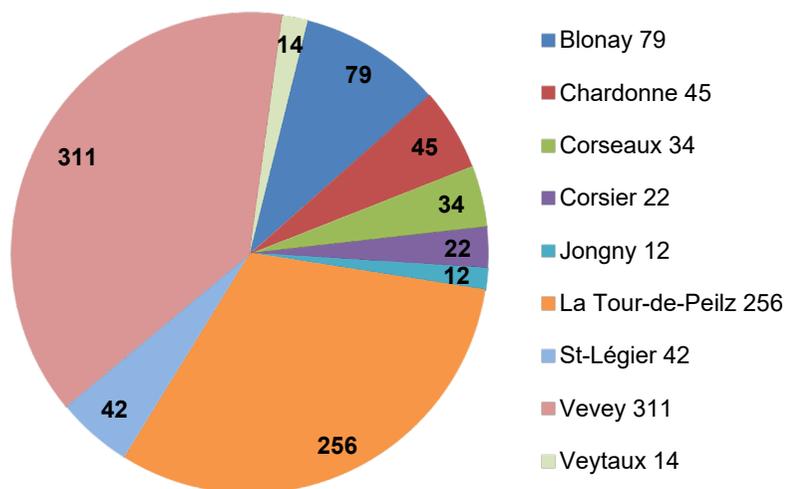
Riviera

Run Mate Lac Léman

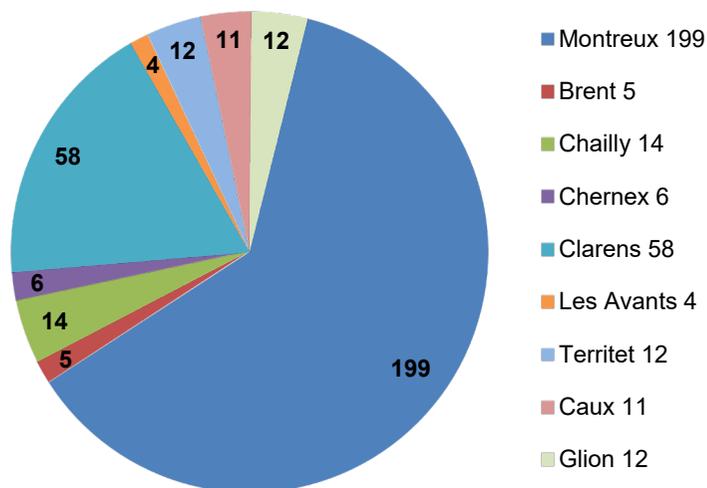


Voici une répartition des manifestations ayant eu lieu en 2021 par commune :

Manifestations sur le territoire de l'ASR (sans Montreux)



Manifestations sur le territoire de la commune de Montreux



6.1.2 Police du commerce

Dans le cadre de ses activités relevant de la Police du commerce, l'OCM collabore de façon régulière avec les services cantonaux partenaires et, plus particulièrement, avec le Service de la promotion économique et police du commerce (SPECo), respectivement la Police cantonale du commerce.

Les relations entretenues avec les différentes communes, ainsi qu'avec les divers acteurs économiques de la région permettent d'améliorer en permanence les nombreuses prestations en faveur des sociétés locales, des commerçant·e·s et des citoyen·ne·s. En outre, la Police du commerce se tient à disposition des autorités communales pour répondre à diverses sollicitations et apporter son soutien technique.

Après une année 2020 certes entachée par la Covid-19 mais ayant apporté aussi son lot d'enrichissements, 2021 fut un cru assez similaire. A nouveau, l'OCM a dû concentrer une partie de ses efforts sur les contrôles liés à la pandémie.

Une bonne partie des forces a été consacrée aux établissements et aux magasins. Le personnel de l'OCM a procédé, d'une part, à l'élaboration de nombreuses circulaires faisant suite aux évolutions des mesures sanitaires et, d'autre part, à la vérification de l'application par de multiples contrôles. Parfois, la rapidité des décisions prises par les autorités permettait tout juste d'assimiler les nouvelles données pour les faire appliquer. Nos services ont également été fortement sollicités par les usager·ère·s qui ont aussi eu quelques difficultés à saisir toutes les exigences sanitaires et à mettre en place les instruments en vue de les adopter.

Entre distances réglementaires, cloisons en plexiglas, terrasses devant être ouvertes sur 2 côtés au minimum, contrôles des passes sanitaires ou encore systèmes 3G, 2G ou 2G+, les restaurateur·trice·s avaient parfois tendance à ne plus savoir quelles règles appliquer.



Les contacts avec les usager·ère·s sont néanmoins demeurés agréables et courtois, ceci en dépit des multiples contrôles, réalisés en particulier dans les établissements.

Les visioconférences avec les organes cantonaux ont continué à raison d'une à deux séances par semaine.

Une autre spécificité de l'année 2021 a été celle constituée par la mise en pratique des recommandations émises par la Cour des Comptes. En effet, un audit a été mené sur la surveillance des établissements auprès de la Police cantonale du commerce et les polices du commerce communales et intercommunales.

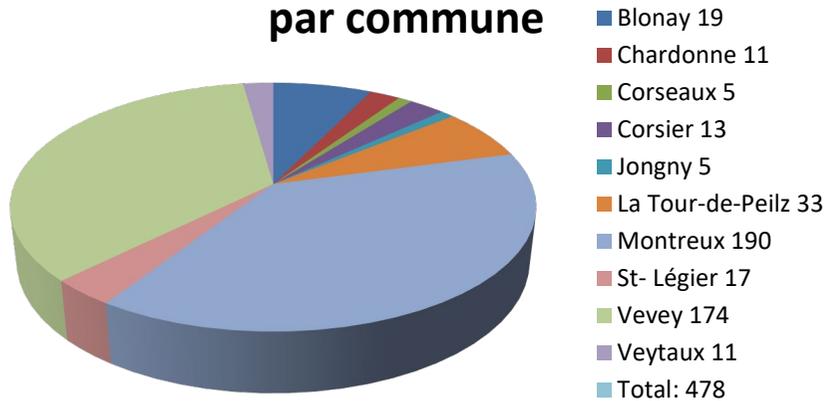
Diverses consignes ont été mises en application et plusieurs processus internes ont pu ainsi être adaptés. Ces recommandations sont contenues dans le rapport n° 66 du 22 décembre 2020 de la Cour des comptes.

Plusieurs outils de monitoring des activités de la Police du commerce ont été ainsi développés. Ils ont permis, d'une part, de se conformer aux directives de la Cour des comptes, et, d'autre part, et de façon plus générale, d'améliorer nos systèmes de pilotage.

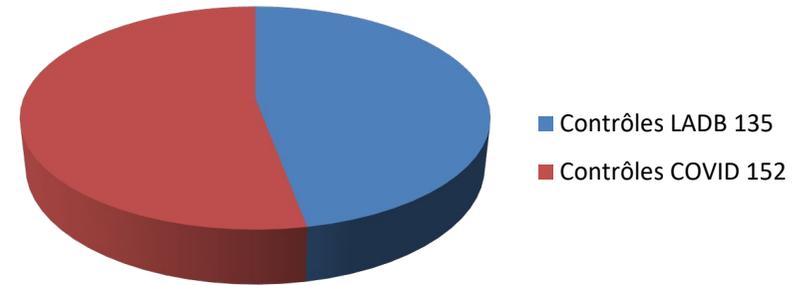
Ces outils permettent notamment de mieux planifier et monitorer la surveillance des établissements. En particulier, ils fournissent des indicateurs précieux portant sur les éléments suivants :

- Nombre d'établissements à contrôler ;
- Planification de la surveillance sur une période de deux ans. Au terme de cette période, chaque établissement aura été contrôlé au moins une fois, sachant que certains le sont trois ou quatre fois annuellement, en fonction de leur sensibilité ;
- Résultats des contrôles effectués ;
- Analyse des résultats et motifs, prise de mesures, le cas échéant.

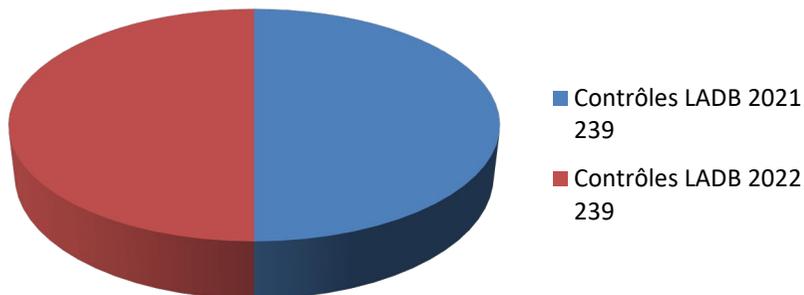
Répartition des établissements par commune



Contrôles 2021 OCM



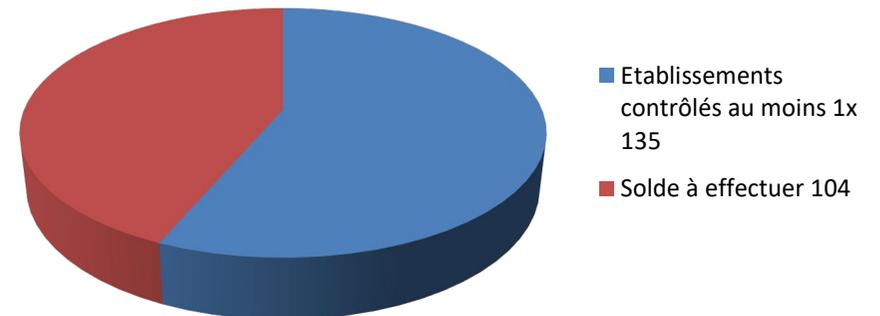
Objectifs répartition de la surveillance LADB sur 2 ans



Atteintes objectifs 2021 : 56.5%

Motifs aisément justifiables:

1. Fermeture des établissements 4 mois (1/3 de l'année sans possibilité de contrôles)
2. Contrôles COVID au nombre de 152 ayant impacté le temps consacré aux contrôles en général



Un autre secteur en pleine évolution est celui du service des taxis. Le Règlement intercommunal sur le service des taxis et ses Prescriptions d'application doivent être modifiés en 2022. Ils s'adapteront aux nouveaux modes de transport (VTC) tout en privilégiant les facilités de circulation pour les anciens concessionnaires B.

A ce propos, il sied de relever que la synthèse des activités présentée ci-après ne fait état d'aucun renouvellement. Ceci est dû au fait que, durant cette période transitoire, les taxis ont conservé leurs concessions B sans renouvellement, dans l'attente du nouveau Règlement.

Synthèse des activités

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTRÉUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2020	TOTAUX 2021
LEAE - activités économiques												
Nombre d'appareils automatiques	17	4	24	7	4	56	137	36	120	8	457	413
Nombre de marchands d'occasion	1	0	1	1	0	1	19	1	12	1	36	37
Patentes tabac	4	5	3	6	1	16	85	4	79	3	236	206
Demandes ventes aux enchères	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
Nbre entreprises actives au 01.01.2021	414	209	161	202	76	613	2645	443	1932	70	6756	6765
Nbre entreprises actives au 31.12.2021	417	210	166	212	88	643	2706	462	1978	66	6659	6948
Correspondances logement de vacances	6	0	0	0	1	1	16	0	3	1	35	28
Délivrance attestations pour logements de vacances	1	0	0	0	1	1	6	0	0	0	14	9
Collectes et jeux de hasard												
Autorisations collectes (jusqu'en 2014: prévus)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autorisations - jeux de la roue	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Autorisations - lotos	0	0	0	0	0	1	0	0	1	0	9	2
Autorisations - loteries	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Autorisations - tombolas	2	1	0	0	0	0	2	0	2	0	14	7
Anticipations domaine public												
Autorisations - occupation domaine public (stands)	8	0	0	4	0	33	54	3	87	0	108	189
Autorisations - occupation domaine public (autres)	5	1	1	3	1	7	10	1	17	2	40	48
Manifestations												
Demandes d'autorisation pour manifestations	42	22	17	14	6	108	184	35	204	9	400	641
Autorisations - permis temporaires	19	10	4	2	7	38	63	3	84	2	217	232

	BLONAY	CHARDONNE	CORSEAUX	CORSIER	JONGNY	TOUR-DE-PEILZ	MONTRÉUX	ST-LÉGER	VEVEY	VEYTAUX	TOTAUX 2020	TOTAUX 2021
Loi sur les auberges et les débits de boissons												
Nombre d'établissements												
Hôtels	4	1	1	1	1	3	23	2	11	3	451	478
Cafés-restaurants	6	5	2	4	1	14	89	7	86	4	209	218
Agritourisme	1	2	0	0	0	0	0	1	0	0	3	4
Cafés-bars	0	0	0	0	0	0	4	0	7	0	9	11
Buvettes	1	0	0	0	0	5	7	1	6	0	22	20
Discothèques	0	0	0	0	0	0	2	0	3	0	6	5
Night-Clubs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salons de jeux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tea-rooms	1	0	1	1	0	2	10	1	13	0	29	29
Bars à café	0	0	0	0	0	0	2	0	1	0	4	3
Licences particulières (anc. autorisations spéciales)	0	1	0	2	0	1	5	1	4	1	13	15
Traiteurs	0	0	0	0	1	1	0	0	1	0	3	3
Débits d'alcool à l'emporter												
Contrôles effectués dans les établissements (yc contrôle COVID)	12	1	1	5	0	17	127	5	125	6	624	299
Création d'un établissement (dossiers traités)	0	0	0	1	0	0	4	0	3	0	10	8
Création d'une terrasse (dossiers traités) (sans les terrasses COVID)	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	7	4
Nombre de préavis pour licence											85	0
Commerces - indication des prix												
Contrôles et visites dans les commerces (yc contrôle COVID)	1	1	1	0	1	13	51	4	41	1	427	114
Correspondances diverses LADB et LEAE	21	17	11	14	11	63	270	39	335	11	1140	792
Contrôles des prix, période de soldes (2020/2021 priorité COVID)											0	0
Marchés - correspondances												
Marchés - nbre stands (abonnés - sans Mx)	6	0	0	0	1	1	16	0	3	1	17	28
Marchés - contrôles sur place (sans compter les contrôles COVID)											5	2
Nombre de concessions A												
Nombre de concessions A											28	28
Nombre de concessions B												
Nombre de chauffeurs à plein temps											33	-
											117	-

6.2 Office de la mobilité



Rocco Volpe :
Responsable

6.2.1 Introduction

Le nouvel Office de la mobilité (OM) rassemble le personnel de la cellule des Amendes d'ordre, des Offices de stationnement de Vevey et de Montreux, ainsi que de la Signalisation. Il a progressivement vu le jour durant le second semestre 2021. Le Responsable de l'OM a été nommé le 1^{er} juin 2021 ; son Adjoint a pris ses fonctions le 1^{er} août 2021.

Avant d'amorcer le regroupement des entités précitées, une réorganisation interne a eu lieu à compter du 1^{er} janvier 2021. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau concept de police de proximité, les Assistants de sécurité publique ont rejoint le Service de police.

L'Office de la mobilité est composé de 18 personnes. Il constitue une entité transversale en matière de mobilité et agit en soutien de la plateforme sécuritaire de l'ASR.

Afin d'optimiser les ressources, l'ensemble du personnel administratif a été regroupé dans les locaux de Vevey, ceci dans le but de centraliser les forces, d'améliorer le service à la population et de gagner ainsi en efficacité. Les dépôts et ateliers de la signalisation routière sont demeurés sur le territoire de Saint-Légier.

D'une superficie de 700 m², cet espace permet le stockage des appareils et du matériel nécessaires aux 6 ouvriers qui œuvrent notamment à l'entretien, la réparation et la réalisation de la signalisation routière.

6.2.2 Perspectives d'avenir – Enjeux de la création du nouvel Office de la mobilité

La mobilité urbaine est aujourd'hui un enjeu crucial. Il le sera encore davantage dans les années à venir. C'est pourquoi la volonté d'unir les forces dans ce domaine revêt une importance capitale.

Dans cette optique, le rassemblement du personnel administratif dans des locaux communs constituera une véritable valeur ajoutée ; il permettra notamment un partage des connaissances et du savoir-faire de chacun.

Pour ce faire, des formations internes seront organisées en vue de créer une synergie de groupe, tout en renforçant le service au public et la collaboration avec les différents services communaux.



6.2.3 Tâches de l'Office

- L'OM assure la gestion complète des **amendes d'ordre**, en collaboration étroite avec la Commission de police, ceci en particulier dans le cadre des défenses publiques et des diverses dénonciations ayant trait au Règlement général de police intercommunal et aux différents règlements communaux :
 - enregistrement des dénonciations;
 - envoi des lettres de dénonciation radars et feux;
 - envoi des diverses procédures, rappels, ordonnances pénales, sommations, réquisitions de poursuite et gestion du contentieux;
 - traitement du courrier de contestation des amendes;
 - établissement des dossiers pour la Commission de police.

- Les prestations en matière de **signalisation routière** sont effectuées conformément à la législation sur la circulation routière :
 - légalisation et entretien de la signalisation verticale et horizontale;
 - mise en place de dispositifs provisoires liés à des manifestations, chantiers ou autres événements;
 - élaboration de projets dans le domaine routier, conseils et expertises;
 - réservation de places lors de déménagements, manifestations, mariages ou autres événements;
 - délivrance d'autorisations aux endroits interdits à la circulation;
 - mise en place de dispositifs de circulation et parage pour les manifestations nécessitant des mesures particulières (déviations, fermetures de rue, neutralisations d'espaces de stationnement, etc.).

Aperçu des amendes				
Nombre d'amendes	2018	2019	2020	2021
Amendes d'ordre	82 942	83 557	61 606	58 913
Radars	9 918	8 522	9 239	7 851
Domaine privé	1 867	2 127	1 509	2 264
Règlement de police	473	626	686	510
Stupéfiants	222	165	132	75
Total	95 422	94 997	73 172	69 613
Correspondance				
Amendes maintenues	1 096	1 355	992	1 098
Amendes annulées/avertiss.	1 477	1 571	1 250	944
Total	2 573	2 926	2 242	2 042
Procédures				
Rappels	33 952	33 024	25 794	22 651
Ordonnances pénales	14 188	12 847	9 043	8 513
Sommations	7 028	6 572	4 625	4 798
Poursuites	3 336	2 857	2 460	2 655
Total	58 504	55 300	41 922	38 617



Conformément aux Statuts de l'Association Sécurité Riviera, les charges résiduelles de la signalisation sont réparties au prorata du nombre d'habitants des trois villes (Vevey, Montreux, La Tour-de-Peilz).

Les prestations facturées aux autres communes de l'ASR se sont élevées, en 2021, à **CHF 1'480.00**. A ce propos, l'on observe une diminution, qui est probablement liée à la pandémie et à l'annulation de plusieurs manifestations et travaux communaux.

- Les prestations liées au **stationnement** visent à unifier la planification, la mise en place et la gestion dans divers domaines :
 - projets en lien avec le stationnement des véhicules et mesures correctrices;
 - délivrance de diverses autorisations de stationner;
 - réception et traitement d'environ 800 demandes de macarons, renseignements au public, gestion et suivi (établissement, renouvellement, contrôle, facturation, confiscation) pour les communes de Corsier-sur-Vevey, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux et Vevey.



6.2.4 Statistiques

Le tableau ci-dessous présente la totalité des amendes infligées en 2021. Il reflète notamment l'action des assistants de sécurité publique, dont l'une des missions principales est constituée par le contrôle du stationnement dans les communes de Blonay, Corseaux, La Tour-de-Peilz, Montreux, Saint-Légier, Vevey et Veytaux. A Montreux et Jongny, des installations de surveillance automatique du trafic (feux de signalisation et vitesse) permettent également la poursuite de nombreuses infractions.

	Blonay	Chardonne	Corseaux	Corsier	Jongny	La Tour-de-Peilz	Montreux	St-Légier	Vevey	Veytaux	Total
Amendes	1 077	97	578	201	39	4 015	29 767	1 036	21 295	808	58 913
Domaine privé	33	162	22	228	7	161	906	308	412	25	2 264
Radar	284	51	501	290	92	407	979	493	343	169	3 609
Règlement police	11	1	2	5	1	33	241	9	197	10	510
SAT - Feux/Radar	0	0	0	0	1 347	0	2 895	0	0	0	4 242
Stup	1	1	1	2	0	3	40	2	25	0	75
Total	1 406	312	1 104	726	1 486	4 619	34 828	1 848	22 272	1 012	69 613

6.3 Unité Technique Logistique & Informatique



Adj Jean-Luc Monney :
Responsable

L'Unité Technique, Logistique & Informatique (UTLI) œuvre au profit de l'ensemble des services de l'ASR. Au 1^{er} janvier 2021, elle était composée de 7.2 ETP. Durant l'année écoulée, les tâches liées au Service de police (équipement, véhicules, matériel technique, etc.) ont été reprises par le service précité. Pour remplir ces missions, il a été procédé à un transfert de ressources, à raison d'un ETP, de l'UTLI à Police, dès le 1^{er} décembre 2021. L'activité du médiamaticien engagé par contrat de durée déterminée a pris fin au 31 décembre 2021. Dès cette date, l'unité compte 5.2 ETP. Il est à relever qu'une procédure d'engagement d'un informaticien en CDI est en cours et devrait aboutir dans le courant de l'année 2022.

Pour l'UTLI, l'année a une nouvelle fois été marquée par la pandémie liée à la Covid-19. Dans ce cadre, cette entité a œuvré afin de faciliter le télétravail pour une partie du personnel de l'ASR. Cette même année a été grandement impactée par la cyberattaque dont a été victime la commune de Montreux. Notre équipe IT a été fortement sollicitée pour préparer et mettre en œuvre la reprise des données, ainsi que les différents accès informatiques.

Plusieurs tâches et projets, dont la liste non exhaustive figure ci-après, ont été traités durant l'année écoulée.

6.3.1 Informatique

Cette activité représente la plus grande partie du travail de l'unité. Durant l'année 2021, nous pouvons relever les faits marquants suivants :

- création et mise en œuvre, en collaboration avec notre Chargée de communication et notre médiamaticien, du nouveau site Internet de l'ASR et poursuite de l'installation de l'Intranet-Extranet;
- mise en place de l'archivage et d'un système de validation des factures fournisseurs via la plateforme existante;
- extension des mesures en lien avec la sécurité informatique (double authentification) du système de connexion sécurisée sur le domaine de l'ASR pour le télétravail;
- étude et choix relatifs à l'acquisition d'un programme de gestion des séances, mise en service prévue en 2022;
- migration des PC's « Police » de Windows 7 à Windows 10 pour répondre aux caractéristiques nécessaires à la connexion « Ripol »;
- mise à jour des applications et mise en place des factures « code QR » (norme ISO 20022) pour notre système comptable et pour les systèmes de gestion des amendes et des macarons;
- remplacement du registre des entreprises, étude et proposition au Comité de direction quant à la variante proposée, lettre aux communes, début d'analyse des besoins;
- installation et mise en service de 57 postes fixes et 41 PC's portables pour le télétravail, achats dans le cadre du renouvellement ou échanges entre services.

6.3.2 Technique

- installation et début de mise en service du système *Twint* sur nos appareils de paiements par cartes de crédit;
- installation du système de contrôle des paiements liés au stationnement via PayByPhone;
- gestion technique des radars et du système de surveillance automatique du trafic, réparation, suivi et certification;

- gestion du système de contrôle des accès (99 serrures installées sur les différents sites de l'ASR et 585 badges) et mise en place d'une nouvelle version de ce système.

6.3.3 Télécommunications

- renouvellement de différents téléphones portables selon plan établi. Suite à un changement de technologie d'alarme sur le plan cantonal, remplacement de 12 appareils pour le Service d'ambulances;
- gestion des abonnements et appareils mobiles (240 cartes SIM, 131 data, 84 voice+data et 25 voice);
- renouvellement des radios portables Polycom, suite à divers problèmes techniques ; le renouvellement de la dernière phase (2021) n'a pas pu être effectué. L'intégralité de notre parc radio va être remplacé par le fabricant durant le premier semestre 2022;
- choix du bureau d'étude pour le remplacement du central téléphonique et début des travaux d'analyse.

6.3.4 Véhicules

- remplacement de 2 véhicules d'intervention Police;
- achat de 4 vélos électriques pour la Chancellerie et les assistants de sécurité publique;
- traitement de 123 fiches de panne et 13 cas d'accident.

6.3.5 Equipement

- remplacement et réparation du matériel défectueux (+ de 400 demandes);
- commande de nouveaux modèles de boucliers;
- étude relative à la confection d'un nouveau gilet pour le personnel de la proximité;
- achat de gilets pare-balles pour les assistants de sécurité publique, à la suite de la mise en place du nouveau concept de proximité;
- achat de masques, de combinaisons et de gants de protection Covid-19.

6.3.6 Locaux

- étude et début de l'installation de bornes électriques pour la recharge de nos véhicules de service à Clarens;
- étude et projet de rénovation des locaux de police de Vevey en collaboration avec les services communaux concernés;
- bilan et inventaire des besoins en rénovation des locaux de police à Clarens.

6.3.7 Divers

- mesures nécessaires (équipement, moyens techniques, informatique, mobilier et autres) lors de l'engagement de 18 collaborateur·trice·s et le départ de 15 personnes.



6.4 Communication et Relations publiques



Dounya Schürmann-Kabouya :
Chargée de communication

La cellule Communication et Relations publiques (RP) compte une Chargée de communication œuvrant à un taux d'activité de 60%. Elle a notamment pour mission d'assister et conseiller le Comité de direction et la Direction dans le développement et la réalisation de la politique de communication de l'ensemble de l'ASR. Elle veille également à répondre aux sollicitations des médias et contribue à l'amélioration de la communication interne au sein de l'Organisation.

Durant l'année 2021, plusieurs projets, qui s'inscrivent dans la stratégie de communication de l'ASR pour la période 2019 – 2021, ont été amorcés, respectivement réalisés :

- Le lancement du nouveau site internet-extranet de l'ASR durant l'été 2021;
- La gestion de la présence de l'ASR sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter et LinkedIn) ainsi que le lancement du profil sur Instagram;

- Le soutien des différents services opérationnels dans leurs projets de communication interne et/ou externe;
- La prise d'images dans le cadre des activités des divers services pour constituer une banque d'images;
- L'aménagement d'un espace d'accueil pour les victimes et plaignant·e·s au poste de police avec une page internet dédiée.
- La réalisation de la vidéo « Vœux 2022 » ainsi que des cadeaux de remerciements au personnel et aux enfants du personnel;

Durant l'année 2022, d'autres projets ébauchés en 2021 pourront être finalisés :

- Mise en œuvre du nouveau site intranet de l'ASR prévue dans le courant de l'année 2022;
- Brochure de présentation de l'ASR;
- Nouvelle présentation de l'Hebdo et du Bulletin mensuel;
- Constitution d'une charte graphique;
- Elaboration d'articles personnalisés à l'effigie de l'ASR.



Nouveau site internet

BIENVENUE SUR LE NOUVEAU SITE INTERNET DE L'ASR !



Espace d'accueil pour les victimes et plaignant·e·s

6.5 Cellule Juridique



Olivia Cajuste :
Conseillère juridique

La Conseillère juridique a principalement pour mission de fournir un appui à l'ensemble des services, dans le cadre des nombreuses thématiques juridiques auxquelles ils sont confrontés. Parmi les tâches réalisées dans le courant de l'année 2021, l'on dénombre particulièrement les suivantes :

- Collaboration avec les services opérationnels s'agissant de tout document ayant une portée juridique;
- Collaboration avec les Ressources humaines dans les processus liés au personnel, notamment par le biais d'aide à l'établissement de différentes conventions et intervention ponctuelle dans les dossiers sensibles;
- Collaboration avec Police Riviera, par un conseil et un soutien aux collaboratrices et collaborateurs lors des diverses procédures liées à leurs activités professionnelles;
- Soutien à la Direction pour les communications à des tiers pouvant avoir une incidence sur le plan légal ou réglementaire;
- Appui au Chef des Services généraux s'agissant de la rédaction, la révision et l'analyse de documents juridiques (avis de droit, règlements, conventions, etc.).

Durant l'année 2021, la Conseillère juridique a notamment contribué de manière active au processus de modification du Règlement sur le service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Riviera et son Annexe I. À cette occasion, elle a participé à une rencontre avec la Commission chargée d'étudier le préavis idoïne, ainsi qu'à la séance du Conseil intercommunal au cours de laquelle le projet a été voté.

Elle a poursuivi l'activité en lien avec les actions pécuniaires, initiée en 2020, et se charge de la défense des intérêts de l'ASR dans une action en responsabilité contre l'Etat et ses agents. En outre, elle a collaboré à la définition de la procédure de facturation des frais d'intervention du Service de police. Me Olivia Cajuste prépare les préavis et projets de décision dans le cadre des procédures de recours à l'encontre de frais d'intervention, ceci afin de faciliter le travail du Comité de direction.

En matière de dossiers en lien avec des thématiques d'actualité, elle a notamment traité une procédure fondée sur la Loi vaudoise du 11 septembre 2007 sur la protection des données personnelles. Me Cajuste a également géré plusieurs procédures relevant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information.

En parallèle à ces tâches, elle a œuvré sur des projets d'envergure, comme la thématique du travail de nuit des collaboratrices et collaborateurs du Service d'ambulances ou encore l'examen en vue de la refonte des différentes dispositions statutaires et réglementaires.

6.6 Chancellerie



Cédric Monayron :
Responsable

6.6.1 Poste

La Chancellerie constitue la plateforme de gestion du courrier entrant et sortant pour l'ensemble de l'ASR. Son personnel dispose d'une connaissance approfondie de notre Organisation qui lui permet d'effectuer au mieux sa mission.

Début 2021, le service s'est équipé d'une machine à affranchir. Dès lors, les opérations d'affranchissement, qui étaient effectuées auparavant par la Poste, sont réalisées désormais par le personnel de la Chancellerie.

Cette machine permet également d'insérer des messages en lien avec des thématiques traitées par les services opérationnels (ex. Police, opération Silenzio).



6.6.2 Police

En collaboration avec le Service de police, la Chancellerie est en charge des tâches suivantes :

- la transmission des rapports de police aux instances concernées (Ministère public, Préfecture, Police cantonale, etc.);
- l'archivage de documents;

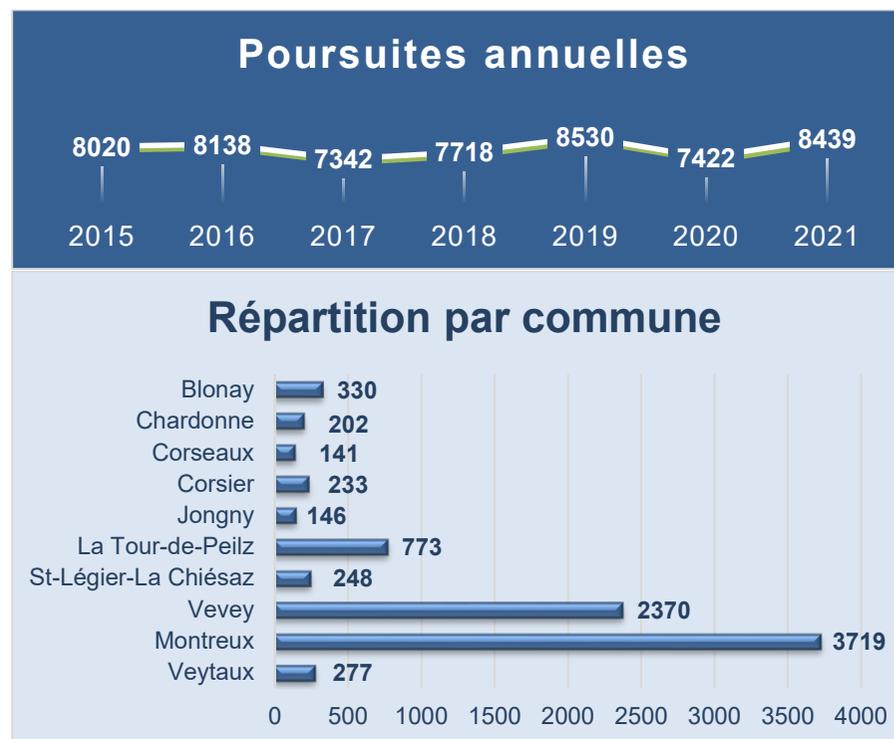
- le traitement des demandes de rapports (compagnies d'assurance ou autres tiers concernés);
- l'enregistrement et le suivi des divers mandats et réquisitions.

6.6.3 Poursuites

Le personnel de la Chancellerie procède également à la notification des actes de poursuite. Dans bien des cas, recherches et persévérance sont nécessaires pour mener à bien ce mandat.



Avec 160 poursuites par semaine en moyenne en 2021, cette activité est l'occupation première de cette entité.



7. Ambulance Riviera



Marc François :
Chef de service

7.1 Organisation générale

7.1.1 Structure

L'Etat déploie un dispositif cantonal dans le but d'assurer la sécurité, la qualité et la rapidité de prise en charge des urgences de santé, aussi appelées urgences préhospitalières. Le service d'ambulances de l'ASR est identifié comme le répondant principal de ce dispositif pour notre région.



Basée à La Tour-de-Peilz, Ambulance Riviera intervient exclusivement sur mandat de la centrale 144 à Lausanne. L'organisation du service repose sur 4 vecteurs de secours en journée et 2 durant la nuit. 32 femmes et hommes se relaient pour garantir la disponibilité de ces équipages de terrain.

La centrale 144, ou CASU 144 (centrale d'appels sanitaires urgents) a pour mission de coordonner l'ensemble des moyens opérationnels du dispositif cantonal.



URGENCES PRÉHOSPITALIÈRES DISPOSITIF CANTONAL

Le dispositif cantonal, en plus du 144, comprend les services d'ambulances accrédités pour les missions urgentes (30 équipages environ), les renforts médicaux Rega (1), SMUR (6) et, dans certaines régions rurales, des premiers répondants et des médecins généralistes (REMU) qui interviennent dans l'attente de l'arrivée des ambulanciers. Par anticipation et pour garantir une couverture

territoriale optimale, le 144 peut déplacer des ambulances et les placer en position d'attente dans des lieux stratégiques (aires autoroutières, casernes SDIS, zones commerciales, etc.).



7.1.2 Urgences vitales P1 - temps d'accès au patient

Pour les urgences les plus graves, appelées primaires de priorité 1 (P1), la norme fédérale de l'Interassociation de sauvetage (IAS) impose un délai de référence de 15 minutes entre l'alarme et le premier contact avec le patient. Les services d'ambulances du dispositif cantonal doivent répondre à cette norme.

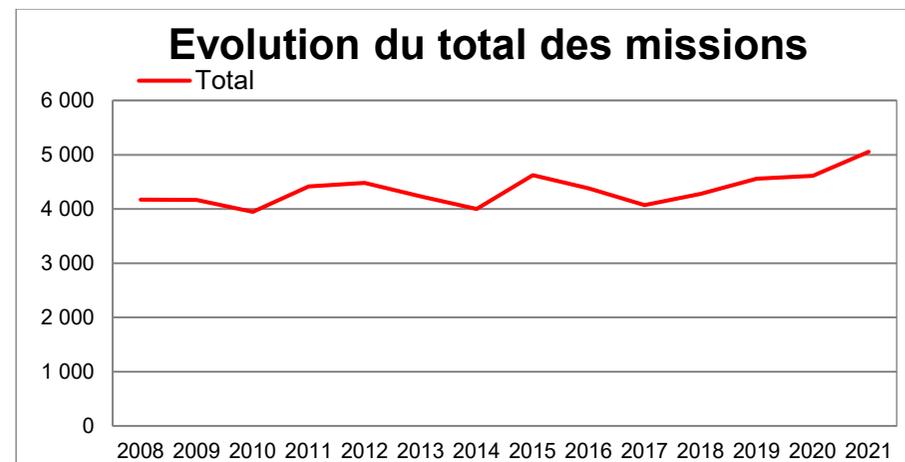
Pour les urgences vitales P1, les temps d'accès suivants sont relevés en 2021 pour Ambulance Riviera :

Région Riviera (10 communes ASR & communes adjacentes)	
Moins de 15 minutes	92%
Total P1 (communes ASR, autoroute, renforts sur secteurs Chablais, Lausanne, Fribourg etc.)	
Moins de 15 minutes	85%

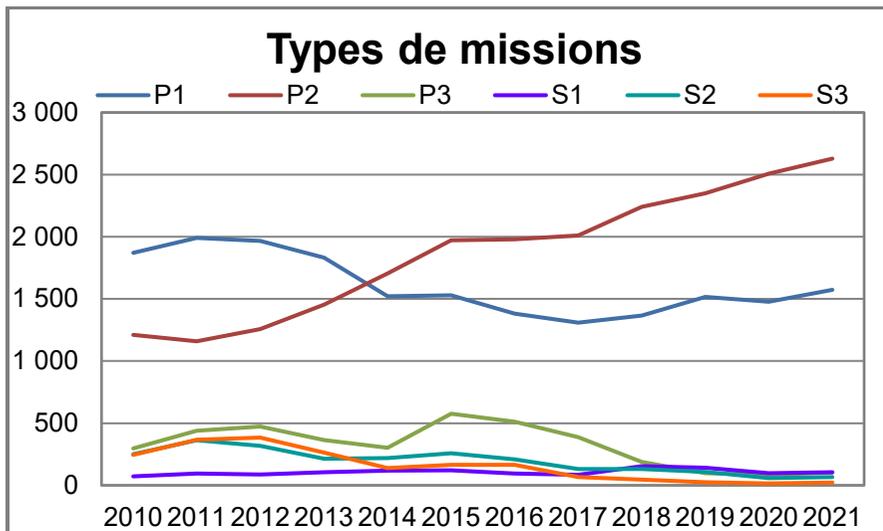
7.2 Opérationnel

7.2.1 Activité générale

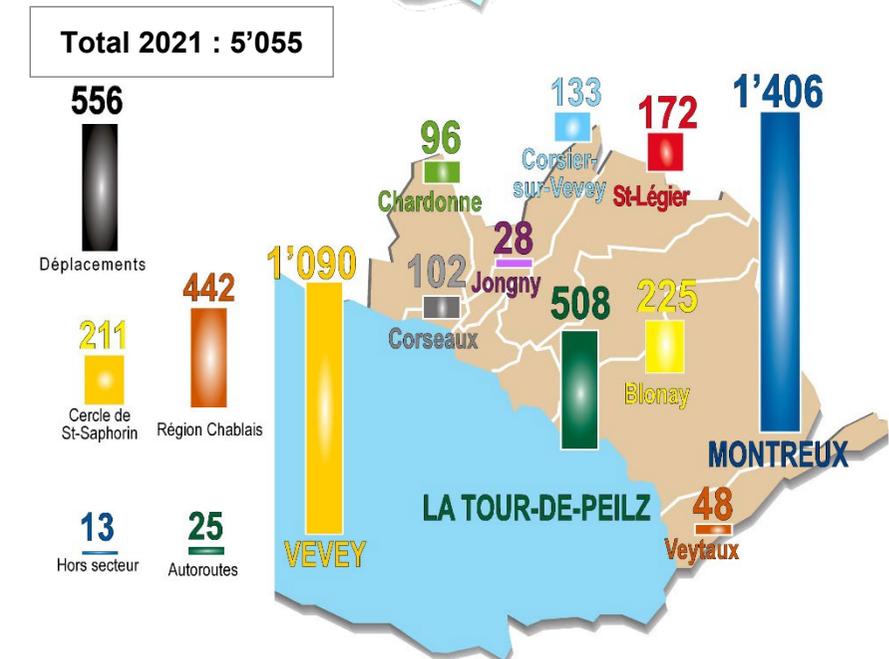
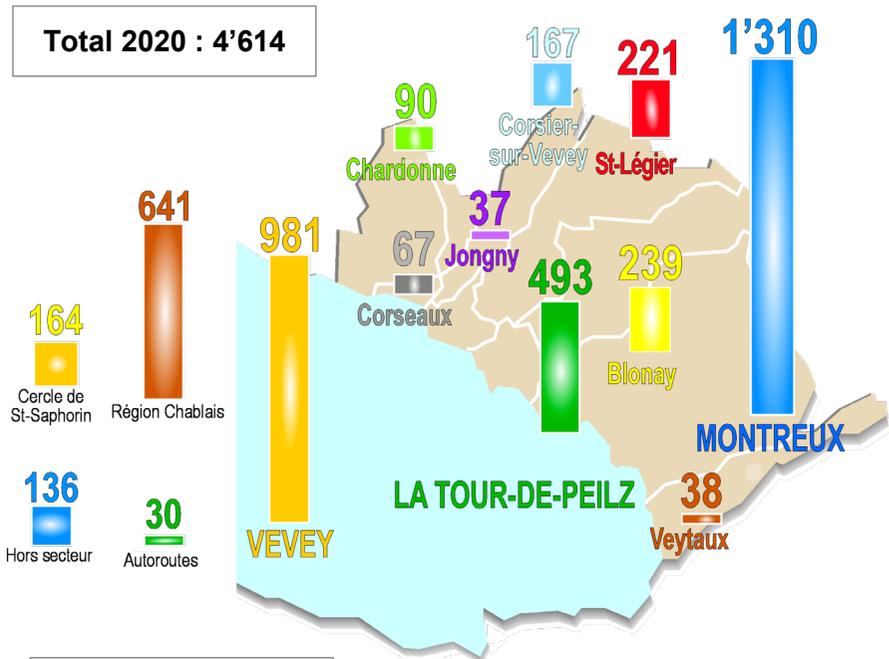
5'055 missions ont été réalisées en 2021, soit 441 de plus qu'en 2020.



Classification des missions	
par type et par degré de probabilité d'atteinte des fonctions vitales	
P : missions primaires	
DEPL	Déplacement stratégique sur ordre du 144
P1	Engagement immédiat, fonctions vitales atteintes
P2	Engagement sans délai, fonctions vitales non atteintes
P3	Engagement programmé, autorisant un délai
S : missions secondaires (transferts interhospitaliers)	
S1	Patient potentiellement instable (soins intensifs)
S2	Patient stable, sous traitement potentiellement à risque
S3	Transfert d'un patient stable sans particularité



7.2.2 Activité par commune



7.3 Aspects financiers

7.3.1 Contribution financière de l'Etat

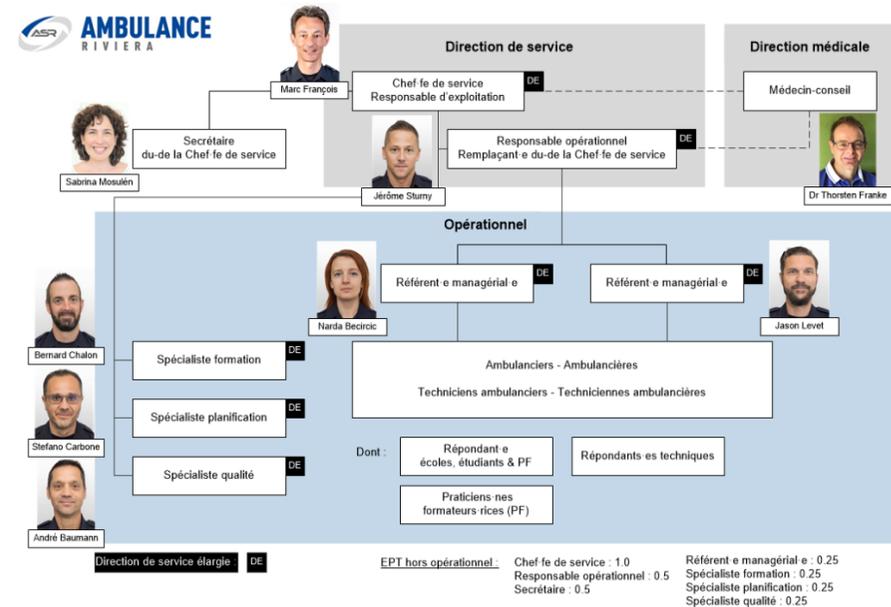
La Direction générale de la santé applique un principe de subventionnement, prévu pour financer l'écart entre les charges et les recettes des services d'ambulances du dispositif cantonal. Depuis de nombreuses années, les coûts réels de l'exploitation ne sont pas intégralement couverts par la subvention cantonale.

Dans la continuité des actions de négociation entamées en 2018, en étroite partenariat avec le Service de protection et sauvetage de la Ville de Lausanne (SPSL), les travaux se sont poursuivis en 2021. Cette démarche a d'autant plus d'importance que l'Etat a mis en consultation un avant-projet de révision de la loi sur la santé publique en mai 2021, notamment dans le but de réformer l'organisation des soins préhospitaliers. Les éléments sur lesquels le Comité de direction de l'ASR sera amené à se prononcer concernent la totalité des volets du dispositif cantonal. Une attention particulière sera toutefois portée aux nouvelles directives financières, domaine dans lequel des changements majeurs sont envisagés.



7.4 Organisation et personnel

7.4.1 Organisation



Dans le cadre des mesures d'organisation décidées pour les services de l'ASR, principalement celles découlant de la vision « ASR 2.0 », les travaux de restructuration d'Ambulance Riviera ont été menés à terme en 2021. Notre nouvelle structure se compose de :

- Une Direction de service : Chef de service et Responsable opérationnel / Remplaçant du Chef de service ;
- Une Direction médicale : médecin-conseil (voir chapitre 7.8) ;
- Deux cadres de proximité : une Référente managériale & un Référent managérial ;
- Trois cadres Spécialistes, en charge de la formation, de la planification et de la qualité.

La sélection à l'interne et l'entrée en fonction des Référents managériaux et des Spécialistes sont intervenues en deuxième moitié d'année 2021.

7.4.2 Personnel

Hommes		Femmes	
26		7	
78%		22%	
Dont à 100% :	19	Dont à 100% :	4
Dont à 80% :	3	Dont à 80% :	0
Dont à 70% :	1	Dont à 70% :	2
Dont à 60% :	1	Dont à 60% :	0
Dont à 50% :	2 (étudiant)	Dont à 50% :	1 (secrétaire)
Ambulanciers ES : 21		Ambulancières ES : 6	
Techniciens ambulanciers : 5		Technicienne ambulancière : 1	

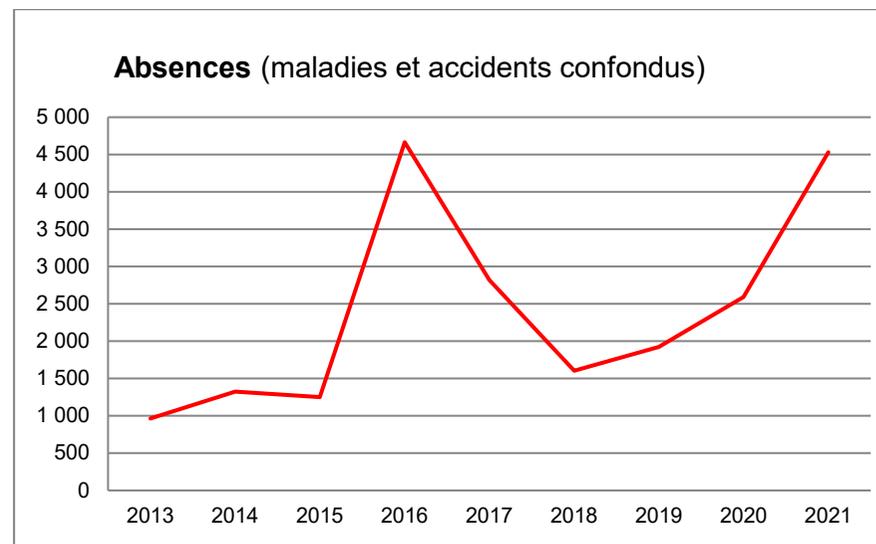
Total
33 personnes, correspondant à 29 ETP en moyenne sur l'année
4 auxiliaires (ambulancier·ère·s ES), présence occasionnelle

7.4.3 Taux de rotation

2 démissions sont à relever en 2021, soit un taux de rotation de 6 %. Ces départs ont été remplacés par l'engagement de personnel au bénéfice d'un titre professionnel reconnu ou en cours de formation.

7.4.4 Absences

Le service n'a été que très modérément impacté par des absences en lien avec la pandémie de Covid-19. Seule la période qui a précédé les fêtes de fin d'année a engendré des difficultés en termes d'effectif. D'importantes mesures de prévention des infections avaient été mises en place, tout comme en 2020, dans le strict respect des normes destinées aux professionnel·le·s de la santé.



Le cumul des absences en 2021 représente 4'531 heures. Une augmentation de 75% est relevée en comparaison avec 2020. Cette différence s'explique principalement par des maladies de longue durée ou des accidents survenus dans le cadre privé.

7.5 Formation

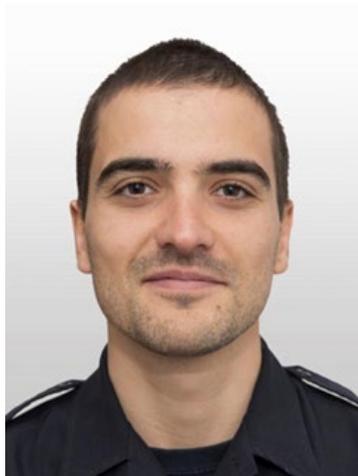
7.5.1 Formation en cours d'emploi

Deux collaborateurs poursuivent leur formation en voie diplôme ES à l'école ES ASUR à Lausanne. Ils achèveront leurs cursus en 2022 et 2023. Pour ces étudiants, le format actuel repose sur un contrat de travail à mi-temps au sein de Sécurité Riviera, alors que les 50 % de cours en école et en stages hospitaliers sont à leur charge.



M. Vyasechlav Troendle

Début de 3^{ème} année en octobre 2021



M. Louison Bangerter

Début de 2^{ème} année en octobre 2021

Deux collaborateurs ont terminé avec succès leur formation en cours d'emploi et ont obtenu le titre d'ambulancier ES en 2021. Ils poursuivent leur activité au sein de l'ASR, désormais à plein temps.



M. Adrien Rivaletto

Ambulancier ES dès octobre 2021



M. Olivier Bourdon

Ambulancier ES dès octobre 2021

7.5.2 Formation continue

La norme en vigueur est de 40 heures de formation continue par intervenant et par année, quel que soit son taux d'activité. Cette cible est dictée par l'Interassociation de sauvetage (IAS), organisme fédéral en charge du management de la qualité dans le domaine préhospitalier.

Pour la deuxième année consécutive, cette norme a été exceptionnellement réduite à 20 heures en 2021, afin de permettre aux services de préserver leur mode d'organisation en période pandémique. Nous sommes toutefois parvenus à garantir 40 heures par personne dans la plupart des cas.



7.5.3 Ecoles & étudiants

Ambulance Riviera poursuit son activité formatrice, en formant le personnel interne cité précédemment, mais aussi en répondant aux demandes des deux écoles romandes (ESAMB à Genève et ES

ASUR au Mont-sur-Lausanne), en accueillant 10 étudiant·e·s par année en moyenne, pour des durées allant de 6 semaines à 6 mois.

Le suivi des étudiant·e·s, internes ou externes, engendre une charge de travail considérable, partagée entre 10 formateurs et formatrices. 8 de ces 10 intervenant·e·s sont au bénéfice d'une formation de praticien·ne IFFP (Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle) ou de formations équivalentes, voire supérieures (formateur·trice avec brevet fédéral).

Des sapeurs-pompiers ou des policier·ère·s de l'ASR sont également présent·e·s dans notre service pour des stages de perfectionnement.

En collaboration avec l'école de Genève, l'ASR a organisé deux jours de formation pour les étudiant·e·s de 3^{ème} année de cette institution, à Clarens, en novembre 2021. Ambulance, Police et SDIS ont ainsi mis sur pied un exercice traitant de la prise en charge de blessé·e·s multiples.

Rega et les sections locales de la Société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL) se sont également rendus disponibles pour ces journées.



7.6 Technique

En octobre 2021, une nouvelle ambulance nous a été livrée, en remplacement d'un Chevrolet portant l'indicatif « Corel 972 », en service depuis 8 ans et affichant 300'000 kilomètres au compteur. Ce renouvellement avait été initié en 2019 et soumis au Conseil intercommunal en avril 2020 par voie de préavis, après que l'ASR eut obtenu l'accord de l'Etat. Si la DGS finance les nouvelles acquisitions de véhicules sous la forme d'un amortissement sur 7 ans, c'est aux services de procéder à l'achat et, dans le cas de Sécurité Riviera, d'obtenir un financement par voie d'emprunt.



Ce nouveau véhicule modulaire est conçu sur un châssis Mercedes de dernière génération. Bien que disposant des technologies les plus récentes, son cahier des charges a été réalisé avec un point-clé à l'esprit, celui de la simplicité. Les spécificités de son aménagement intérieur lui confèrent un rôle d'ambulance dite bariatrique au sein du dispositif cantonal, soit à même de transporter des patient·e·s dont le poids serait significativement plus élevé que la moyenne, ceci en toute sécurité, tant pour ces derniers que pour notre personnel.

7.7 Partenariat & Prévention

Tous les services opérationnels de Sécurité Riviera disposent d'une formation aux gestes des premiers secours dispensée par les instructeurs d'Ambulance Riviera. L'enseignement aborde principalement les menaces vitales : arrêt cardiaque (sous la terminologie de BLS-AED, pour gestes de réanimation de base et défibrillation), et maîtrise des saignements majeurs, pour lesquels des soins entrepris de manière précoce améliorent sensiblement les chances de survie.

Cours délivrés en 2021

Destinataire	Nombre de participants
Cours combinés BLS-AED et maîtrise des saignements (4 heures 30)	
ASR – Assistant·e·s de sécurité publique	15
ASR - SDIS Riviera	56
Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut	3
ASR - Police Riviera	38



A l'externe, une formation continue a été organisée à la demande du Service des forêts de la Commune de Montreux. La colonne de secours de Montreux ainsi que Rega étaient également engagées sur cet exercice.



7.8 Direction médicale

Chaque service d'ambulance intégré au dispositif cantonal doit garantir la supervision de ses activités par un médecin approuvé. Le médecin-conseil est le garant, au niveau médical, de la qualité des prestations fournies par les ambulancier·ère·s. Son rôle est notamment de s'assurer que le personnel paramédical soit adéquatement formé aux actes médicaux délégués. Des examens sont organisés chaque année pour attester de la parfaite maîtrise de ces actions thérapeutiques en autonomie. Le médecin-conseil est également directement concerné par les réclamations ou les plaintes qui portent sur les décisions prises par le personnel de terrain, ou pour ce qui relève des traitements administrés aux bénéficiaires de soins. Dès le 1^{er} janvier 2021, cette fonction est occupée par le Docteur Thorsten Franke.

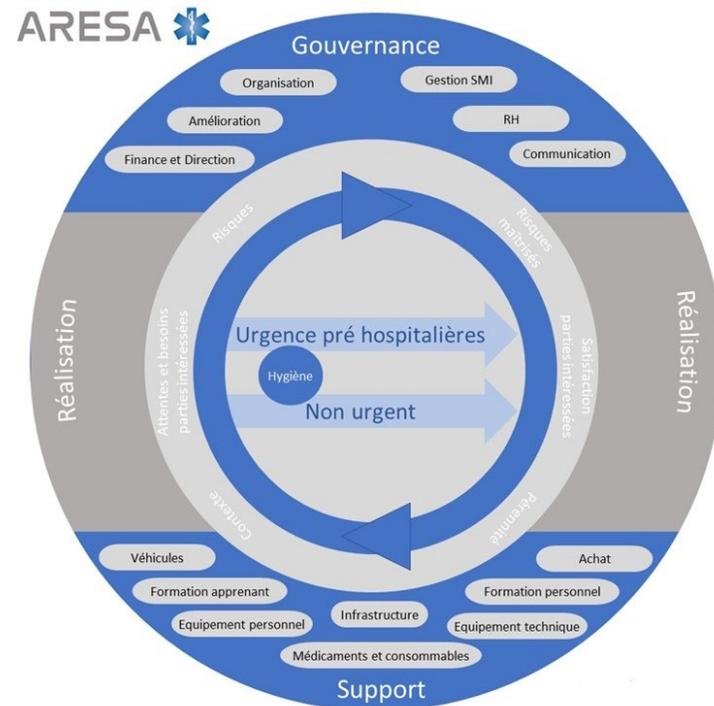


Dr Thorsten Franke
 FMH en médecine interne générale
 AFC en médecine d'urgence préhospitalière et hospitalière

7.9 Management de la qualité

L'année 2021 a été consacrée à la préparation du renouvellement de la certification auprès de l'Interassociation de sauvetage (IAS), programmée au début de l'année 2022. Tous les services d'ambulances vaudois reconnus par la DGS ont l'obligation d'obtenir la certification IAS. Pour l'ASR, la certification initiale a été obtenue en 2013 et le premier renouvellement en 2018. Cette certification repose sur les trois aspects de la structure, du processus et de la qualité des résultats.

Afin de mutualiser le travail entre les différents services du dispositif cantonal, l'Association des responsables des services d'ambulances (ARESA) a mandaté une société spécialisée dans le management de la qualité pour accompagner les différentes organisations et mutualiser les forces. Une application nommée DisQnet a été développée dans ce but. Elle permettra à tout le personnel ambulancier du canton de disposer de la documentation nécessaire à sa pratique, où qu'il se trouve. L'activité quotidienne s'en trouvera simplifiée et les exigences en termes de qualité respectées. Ce projet collectif sera complété en 2022 par le développement d'une solution de branche dans le domaine de la qualité, associant les directives de l'IAS à une démarche normative de type ISO 9001.



Qualité - Cartographie des processus

7.10 Données complémentaires

Indice de gravité NACA

Description de la sévérité de la maladie ou de la lésion traumatique, tous âges confondus.
(NACA, National Advisory Committee for Aeronautics, agence fédérale américaine créée en 1915 et remplacée en 1958 par la NASA).

NACA		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
0	Indemne	50	37	48	58	50	82	54	38	69	61	53	77	68	81	99
1	Atteinte mineure	154	183	181	242	206	237	226	223	306	269	283	301	352	365	398
2	Contrôle médical nécessaire	1'034	1'011	927	909	1'055	1'108	1'012	935	1'082	1'103	1'048	1'195	1'325	1'243	1'340
3	Traitement hospitalier nécessaire	2'054	2'099	2'215	2'013	2'349	2'394	2'159	2'113	2'456	2'267	2'024	1'768	1'746	1'748	1'783
4	Pronostic vital potentiellement engagé	387	503	443	386	438	372	427	375	406	366	336	406	359	383	460
5	Pronostic vital engagé	172	138	144	110	87	109	122	94	92	107	110	106	88	121	115
6	Réanimation suivie d'une hospitalisation	26	25	19	19	26	20	27	14	19	21	17	24	20	13	21
7	Décès, avec ou sans réanimation	56	49	56	48	49	49	57	51	54	51	50	53	53	62	61
9	Non encodable	117	129	137	163	156	113	150	161	138	151	151	348	548	598	778
	Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055

Problème principal

Classification des missions par type d'atteinte, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Traumatisme	907	917	982	969	1'029	1'036	1'021	906	920	1'028	938	845	909	870	887
Trouble de la conscience Problème neurologique	428	437	642	564	554	588	586	424	560	560	487	632	607	616	633
Problème cardiaque	339	332	378	333	376	414	359	320	367	334	278	29	265	263	291
Psychiatrie	206	223	225	228	280	298	275	251	283	240	243	199	219	289	324
Baisse de l'état général	335	321	121	209	243	290	259	308	419	365	364	283	309	334	382
Intoxication (alcool, médicaments, produits, fumées)	130	122	184	197	232	250	233	236	256	222	222	250	285	236	291
Douleur abdominale ou lombaire	263	285	248	228	300	293	274	278	277	257	236	257	272	251	272
Problème respiratoire	281	287	243	209	274	272	286	260	320	285	291	286	293	344	359
Arrêt cardiaque	59	63	71	63	60	61	74	52	64	68	62	72	70	73	78
Gynécologie - obstétrique	15	16	24	25	23	17	18	32	23	23	13	23	17	19	30
Brûlure	20	18	6	5	5	2	5	16	7	10	6	12	5	3	9
Autre	1'067	1'153	1'046	918	1'040	963	844	921	1'126	1'003	932	1'122	1'308	1'316	1'499
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055

Destinations hospitalières

Classification des missions par lieu de destination, maladie ou lésion traumatique, tous âges confondus.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CHUV	208	336	330	269	360	325	377	383	435	415	327	377	335	391	341
Clinique Cécile	15	9	9	7	9	10	3	3	10	11	4	4	6	4	2
Clinique La Source	7	5	2	4	6	23	2	2	3	6	1	1	1	3	1
Clinique Longeraie	10	10	9	9	9	12	8	0	0	0	0	0	0	0	0
Clinique Valmont	10	6	9	2	2	5	0	0	1	3	0	0	0	1	1
Hôpital de l'enfance	1	9	3	5	11	5	9	6	9	7	1	4	3	5	6
Hôpital ophtalmique	1	0	0	0	4	3	4	4	5	2	4	4	0	1	0
Hôpitaux psychiatriques	101	125	126	102	154	189	152	125	150	113	78	5	40	58	91
Hôpital de Riaz	8	3	11	7	7	7	3	6	13	15	6	1	6	2	2
HRC Aigle	5	1	5	6	7	9	8	6	8	8	3	8	12	0	0
HRC Monthey	22	29	31	47	49	31	50	47	60	69	61	61	47	0	0
HRC Montreux	1'037	1'055	1'036	976	1'123	1'123	1'011	931	1'006	1'071	963	891	860	0	0
HRC Mottex	48	43	34	13	24	19	7	3	4	5	1	1	0	0	0
HRC Samaritain	1'942	1'888	1'902	1'856	1'988	2'085	1'949	1'867	2'234	2'051	1'995	2'004	1'728	0	0
HRC Rennaz	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	383	2'763	2'930
Autres (EMS, sans transport)	635	655	663	645	663	638	651	621	684	620	628	917	1'136	1'386	1'681
Total	4'050	4'174	4'170	3'948	4'416	4'484	4'234	4'004	4'622	4'396	4'072	4'278	4'559	4'614	5'055

8. Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut



Maj François Fleuti
Commandant du bataillon Protection civile
Riviera-Pays-d'Enhaut

Au 1^{er} janvier 2021, nous avons vu l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile. Les changements sont conséquents pour notre organisation. Ils concernent autant les principes de l'obligation de servir dans la protection civile, qui a été réduite à 14 ans ou 245 jours de service pour les soldats et sous-officiers, mais également pour les principes et priorités d'engagement de la protection civile. Les tâches des organisations sont, à ce titre, de protéger et secourir la population, assister les personnes en quête de protection, appuyer les organes de conduite et les autres organisations partenaires, protéger les biens culturels. La protection civile peut au surplus mettre en œuvre des mesures préventives, effectuer des travaux de remise en état et enfin effectuer des interventions en faveur de la collectivité.

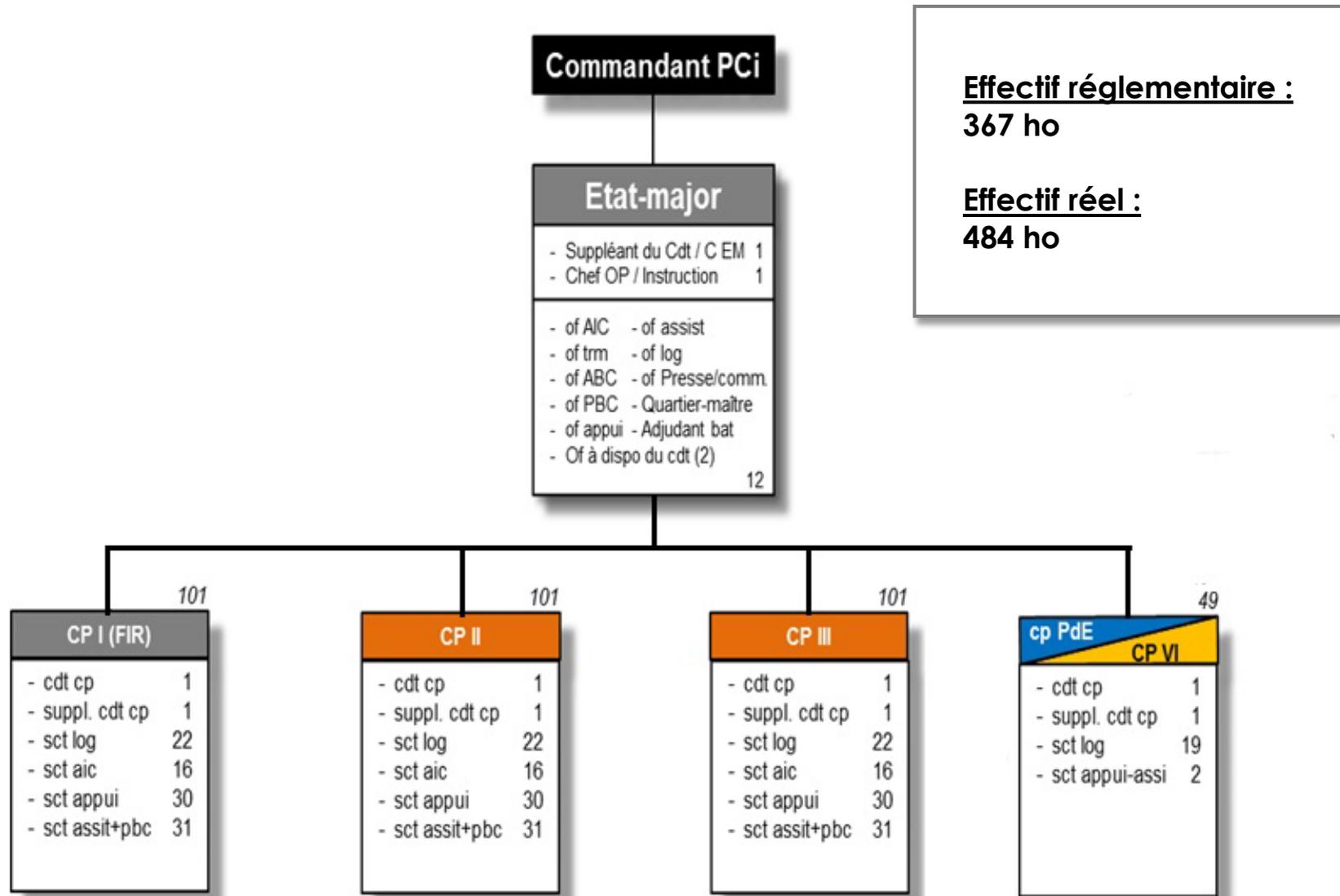
Opérationnellement dépendante du Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM), la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut regroupe, après une réduction de 40% au 1^{er} janvier 2021, un effectif réel et stabilisé de 484 officiers/sous-officiers et soldats placés sous la responsabilité du Commandant.

Celui-ci est appuyé par 7 professionnel-le-s qui assurent respectivement la charge de l'instruction, de la protection de la population, de l'entretien du matériel et de l'administration du service.

L'année 2021 s'est inscrite, tout comme l'année précédente, principalement dans un contexte de gestion de la crise liée à la pandémie de Covid-19. Le commandement cantonal a structuré l'engagement des forces en 4 bataillons régionaux. L'Organisation régionale de protection civile (ORPC) Riviera-Pays-d'Enhaut a assuré la conduite bataillonnaire pour l'Est vaudois lors des 2 engagements de l'année. Le bataillon EST était composé des régions d'Aigle et Riviera-Pays-d'Enhaut.

Ces changements de bases légales, tout comme ces deux années passées sur le front de la pandémie, amènent des points de réflexions et de nouvelles attentes pour la protection civile. Le projet initié par l'assemblée des Présidents de CoDir et le service cantonal, sous le nom de Tetris, devrait amener des réponses ainsi qu'un positionnement de l'Organisation vaudoise de la protection civile.

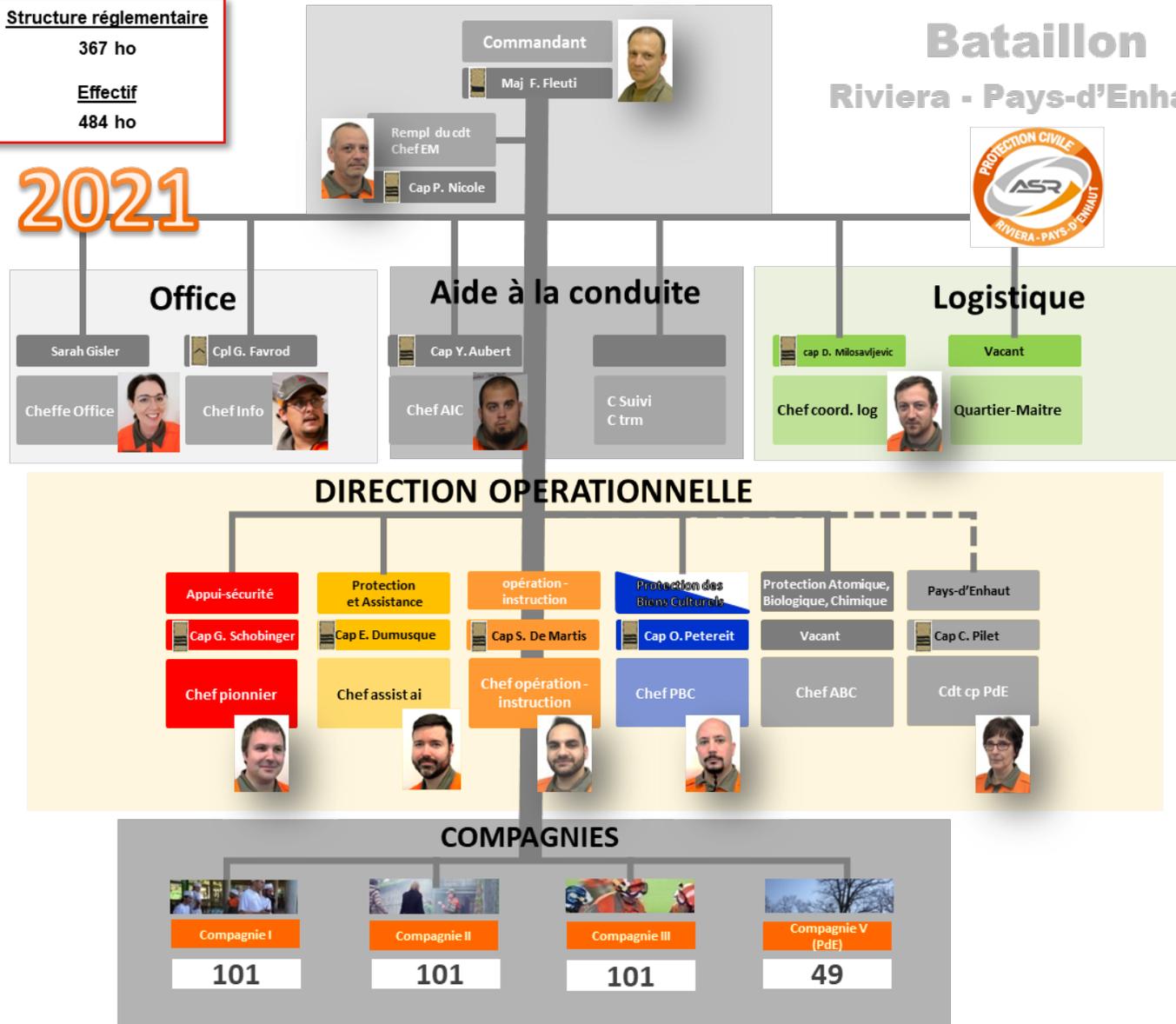
8.1 Bilan de capacité Riviera-Pays-d'Enhaut



Bataillon Riviera - Pays-d'Enhaut

Structure réglementaire
367 ho
Effectif
484 ho

2021



Au 31 décembre 2021, le contrôle de l'effectif complet totalisait 484 incorporés, répartis comme suit :

Récapitulatif

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectif actif du personnel Riviera FIR + FAR	(657)	(687)	(777)	(755)	(742)	(762)	(741)	(484)
Effectif du personnel FIR	73	67	95	63	67	72	62	57
Effectif du personnel FAR	576	620	682	692	675	690	679	427
Réserve	256	226	374	268	215	-	-	-
Total contrôle de corps Riviera (les chiffres entre parenthèse ne sont pas compris dans le total)	969	913	1151	1023	957	762	741	484

2016 = fusion des ORPC Riviera et Pays-d'Enhaut

Les réserves sont sous le contingent cantonal au 01.01.2019

Personnel incorporé – astreints PCi

CORPS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Officiers EM	14	12	12	12	8	11	10	8
Sof, app, sdt rattachés à l'EM	(3)	(3)	(3)	(2)	(0)	2	2	1
Officiers, cdt de compagnie	2	2	2	2	4	5	6	4
Officiers, chef de section	22	22	27	12	12	12	8	10
Sous-officiers supérieurs (sgtm, four)	21	19	19	15	13	13	12	11
Sous-officiers (sgt, cpl)	72	74	79	63	64	60	65	44
Appointés et soldats	526	558	638	655	641	659	638	406
TOTAL	657	687	777	755	742	762	741	484

8.2 Instruction

8.2.1 Ecole de formation de base (EFB), à Gollion

En 2021, 16 nouveaux astreints ont été attribués à la Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut (Riv-PdE), après avoir suivi leur Ecole de formation de base.

Cette instruction est dispensée au Centre de compétence de la protection de la population (CCPP), Division protection civile, à Gollion.

D'une durée de 2 semaines, l'instruction est répartie de la manière suivante :

- instruction générale de 4 jours, identique pour toutes les recrues ;
- instruction spécialisée de 8 jours, selon la fonction retenue lors du recrutement.

Statistiques Ecole de formation de base Protection civile Riviera-Pays-d'Enhaut

Recrues	2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021	
	Pers	J/s	Pers	J/s	Pers	J/s								
Collab EM	7	84	13	156	5	60	3	36	3	36	0	0	2	24
Préposé assistance	17	204	14	168	14	168	10	120	9	108	3	36	10	120
Pionnier	23	276	13	156	2	24	4	48	6	72	3	36	3	36
Logistique	1	12	0	0	2	24	0	0	1	12	0	0	0	0
Préposé constr-mat	7	84	2	24	0	0	0	0	2	24	0	0	1	12
TOTAL	28		42		42		17		21		6	72	16	192

8.2.2 Instruction régionale

Après avoir suivi leur Ecole de formation de base, les astreints sont régulièrement convoqués à des cours de répétition annuels, conformément à la Loi :

Selon l'art. 53 de la Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) du 20 décembre 2019, état au 1^{er} janvier 2020, les personnes astreintes au service de la protection civile sont convoquées, chaque année, à des cours de répétition de 3 à 21 jours. Les cadres et spécialistes peuvent au surplus être convoqués, chaque année, à 5 jours de cours de perfectionnement au plus.

En 2021, le programme d'instruction a dû être passablement changé et les services suivants ont été effectués :

Désignation	RP	CC	CR	Rap	
Essai d'alarme				1	
CR EM	1				
CR AIC					
CR DON DU SANG			3		
CP I					
CP II					
CP III					
CP IV					
CP VI (PdE)					
CR LOG/chauffeurs			3		
CR FIR			4		
CR GRID			6		
TOTAL	1	0	16	1	18

Cours de répétition Formation d'intervention régionale (FIR)

Désignation	Nombre de cours de répétition
CR instr FIR	4
CR instr FIR - GRID	6
CR instr FIR - AIC	0
CR instr FIR - mat	0
CR instr FIR PdE	0
rap activité FIR	0
TOTAL	10

AIC : Aide à la conduite
 CR : Cours de répétition
 GRID : Groupe de recherche et d'intervention en terrain difficile
 Rap : Rapport

Au niveau des FIR, ce sont 10 cours de répétition qui ont été organisés pour maintenir leurs aptitudes en vue d'interventions.



8.2.2.1 Instruction – Jours de service Riviera-Pays-d'Enhaut

Nos constructions (abris) ont été sollicitées pour accueillir 18 services d'instruction totalisant 232 jours de service, lesquels se sont déroulés sur le territoire de la Riviera, principalement avec les FIR.

La diminution des jours d'instruction provient du fait que l'ensemble du bataillon a été engagé en Situation d'Urgence pour la crise Covid-19. Cette différence est donc contrebalancée par l'augmentation des jours de services en ISU (Intervention en Situation d'Urgence).

Les nouvelles incorporations, suite aux libérations de servir, impliquent une remise à niveau constante des effectifs, par la formation des nouveaux incorporés et de nouveaux cadres. L'accès aux fonctions supérieures est directement associé aux qualifications lors des cours de répétition effectués durant l'année.

À l'issue de leurs cours de formation de cadres, les futurs sous-officiers/officiers sont convoqués l'année suivante pour consolider leurs connaissances (conduite et spécificité du service). Cette formation est effectuée sur 2 semaines et se greffe sur un cours EFB.

Les personnes qui ne se présentent pas à un service d'instruction reçoivent, une première fois, un avertissement. Lorsqu'il y a une récidive, le dossier est analysé et envoyé pour dénonciation au Service de la sécurité civile et militaire à Morges.

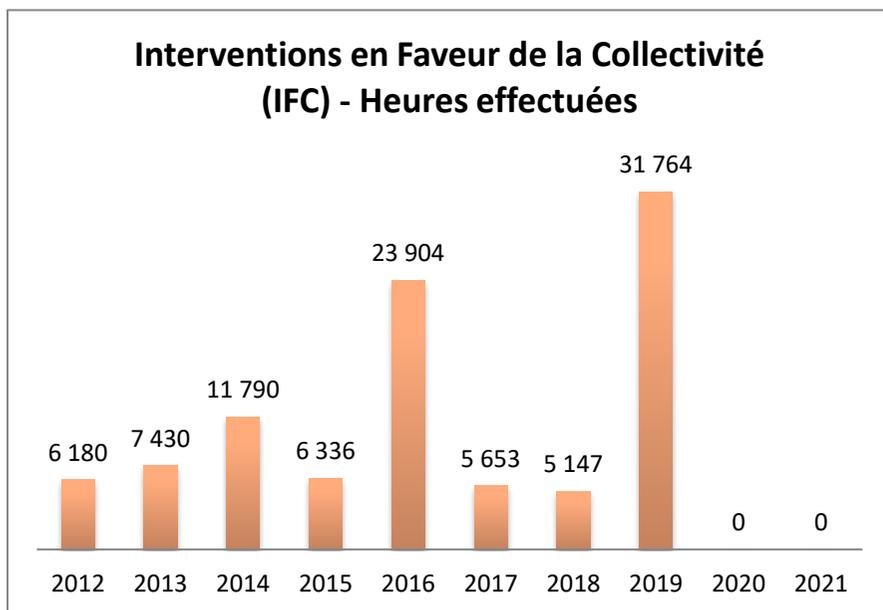
En 2021, 24 dossiers ont été traités contre 33 en 2020. Il est à relever que 8 situations ont été dénoncées au Ministère public :

	2017	2018	2019	2020	2021
Sans suite	32	15	20	10	16
Avertissements	37	26	15	1	0
Dénonciations	5	9	9	22	8
Exclusions	0	0	0	0	0
TOTAL	74	50	44	33	24

8.3 Intervention en Faveur de la Collectivité (IFC)

En 2021, aucune IFC n'a été effectuée, la situation sanitaire ayant empêché le déroulement d'un nombre important de manifestations.

Services	Prestations	Pers.	J/s	Heures
Interv en Fav de la Coll	Marché des vins - Chardonne	0	0	0
Interv en Fav de la Coll	Montreux Jazz Festival - CECO	0	0	0
Interv en Fav de la Coll	Montreux Jazz Festival - Circulation	0	0	0
Interv en Fav de la Coll	Fête du 1er août - La Tour-de-Peilz	0	0	0
Interv en Fav de la Coll	Triathlon Riviera	0	0	0
Interv en Fav de la Coll	Montreux Acrobatics	0	0	0
Interv en Fav de la Coll	Lausanne Marathon	0	0	0
Interv en Fav de la Coll	Marché de Noël - Montreux	0	0	0
TOTAL		0	0	0



2014 = Conférence de paix sur la Syrie (Euphrate)
 2015 = Interventions Pistache et Atome
 2016 = FFM et Tour de France
 2019 = FeVi

Les effectifs requis sont convoqués selon l'art 53, al.3a de la LPPCi.

L'art. 46 de l'Ordonnance sur la protection civile (OPCi) définit les conditions suivantes :

Les interventions en faveur de la collectivité peuvent uniquement être effectuées lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- a. *le demandeur n'est pas en mesure d'assumer ses tâches par ses propres moyens et l'intervention est d'utilité publique;*
- b. *L'intervention est compatible avec le but et les tâches de la protection civile et elle permet aux participants de mettre en pratique les connaissances et le savoir-faire qu'ils ont acquis durant leur instruction ;*
- c. *l'intervention ne concurrence pas de façon excessive les entreprises privées ;*
- d. *les projets pour lesquels la protection civile apporte son soutien n'ont pas pour objectif premier la réalisation d'un profit.*

Les interventions en faveur de la collectivité d'envergure nationale doivent en outre être d'importance nationale ou internationale.

8.4 Interventions en situation d'urgence (ISU)

Le 4 novembre 2020, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a décidé pour la deuxième fois de mettre sur pied la Protection civile vaudoise dans son ensemble, dans le cadre des mesures de lutte contre la Covid-19.

Lors de cette deuxième vague, de novembre 2020 à août 2021 puis à nouveau dès novembre 2021, la Protection civile du bataillon EST a travaillé sur différents fronts. Ci-après, quelques prestations accomplies en 2021 :

- appui au système de santé communautaire notamment aux EMS ;
- appui au système hospitalier (prestations d'accueil, logistique, désinfection, etc.) ;
- appui à l'EMCC afin d'exploiter des centres de testing de masse dans les Alpes Vaudoises ;
- actions de prévention et de contrôles des mesures Covid-19 dans le tissu urbain, les communes et les stations de ski.
- aide à la conduite au profit de l'EMCC, exploitation des postes de commandement régionaux ;
- montage et exploitation de centres de vaccination itinérants et de proximité.

L'organisation régionale a également été engagée au profit de la commune de Montreux lors de la Cyberattaque. Elle a principalement soutenu les processus de gestion de crise.

Service	Type d'engagement	pers.	j./s.	h.
Eng sit urgence	CATA-CORONA-COVID-20	578	5648	45184
Eng sit urgence	CATA-CORONA-COVID-19-4	34	159	1272
Eng sit urgence	Intervention Montreux-Chauderon	8	8	64
Eng sit urgence	Attaque informatique Montreux	3	8	64
Eng sit urgence	Montreux Noël 2021	7	7	56
TOTAL		630	5830	46640



8.5 Formations d'intervention régionale (FIR) et Formations d'appui régional (FAR)

En 2021, la distinction FIR et FAR n'est pas pertinente, toutes les ressources ayant été engagées conjointement pour lutter contre la pandémie.

Les statistiques tiennent compte de tous les jours de protection civile effectués durant l'année 2021 (Ecole de Formation de Base – paiement de galons – instruction – prestations – interventions).

Statistique des jours de service effectués par les « FIR » et « FAR » au 31.12.2021 à la Protection civile Riviera, au CCPP Gollion, CFI Schwarzenburg

	Nbres pers	j/s 2021	j/s pers 2021
TOTAL	484	6558	13,5

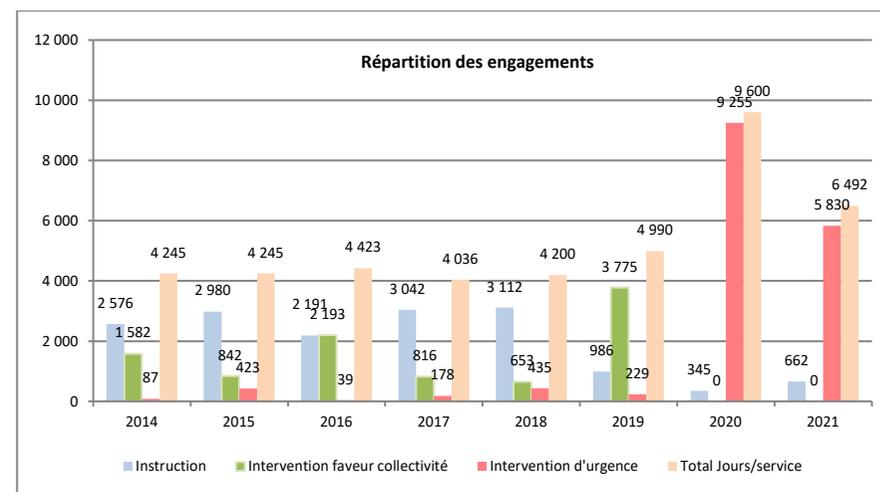
FIR & FAR = moyenne de 13.5 jours de service par personne contre 13 en 2020 et 6.5 en 2019

Remarque : ces statistiques font état des jours de service effectués durant l'année, état au 31 décembre 2021, et après clôture des comptabilités des services d'instruction, dans le programme OM comptabilité.

Ces chiffres peuvent être mis en corrélation avec ceux issus des statistiques relatives aux comptabilités tenues tout au long de l'année, par le fait des départs enregistrés qui ne peuvent pas être pris en compte par le programme PISA (Personal Informations System der Armée) (données exportées vers d'autres organisations PCi) ; ces informations ne figurent donc plus dans nos fichiers.

A noter que les jours de services (j/s) effectués dans les Ecoles de formation de base (EFB) sont comptabilisés dans ces chiffres.

Statistiques régionales



9. SDIS Riviera



Maj Jean-Marc Pittet
Commandant du SDIS Riviera

9.1 Préambule

Les années se suivent et se ressemblent. Force est de constater qu'à l'image de l'ensemble des partenaires sécuritaires, notre Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) n'a une nouvelle fois pas échappé à la pandémie. Notons surtout que grâce à nos sapeurs-pompiers, nous avons pu assumer nos missions tout en fournissant des prestations de qualité.

La nécessité d'assurer les missions 365 jours par année, en semaine, le week-end, durant les vacances scolaires, de nuit et bien évidemment de jour est néanmoins source d'inquiétudes, la période diurne étant clairement la plus problématique. Les perspectives futures ne sont d'ailleurs pas très réjouissantes :

- Le pic de croissance démographique est vraisemblablement passé et il n'a pas amené davantage de volontaires. Ceci n'est d'ailleurs pas propre à notre région. A noter tout de même que l'augmentation de la population n'est heureusement pas accompagnée par une croissance de la sinistralité ;
- La proportion de citoyens en âge de servir comme sapeur-pompier volontaire (SPV) est en baisse partout, ce qui signifie

moins de candidats et de surcroît plus de difficultés de mobilité en cas de sinistre ;

- La croissance de l'emploi, pratiquement trois fois plus lente que celle de la population, mène à une baisse du nombre de places de travail. Ceci a naturellement pour conséquence une diminution du personnel volontaire diurne en semaine. Cette baisse est particulièrement forte dans le domaine secondaire qui est un fournisseur traditionnel de SPV ;
- La pendularité, à savoir la mobilité en direction du lieu de travail, est de plus en plus forte en direction de Lausanne. Espérons que les nouvelles possibilités de travail à domicile permettront de bénéficier d'une augmentation des effectifs en journée.

Ce constat quelque peu alarmant n'a pas pour objectif de renforcer nos effectifs avec l'engagement de nouveaux collaborateurs permanents. Il s'agit au contraire de s'assurer que les SPV restent l'élément central de notre dispositif. Des mesures d'ajustement doivent contribuer à renforcer le volontariat en le concentrant sur des interventions à caractère urgent. Le volontariat contemporain a changé de visage et revêt de nouveaux défis.

Feu de véhicule sur l'autoroute A9, septembre 2021



9.1.1 Recrutement

Malgré une campagne de recrutement menée avec des courriers, de l'affichage en rue, respectivement de nombreux messages sur les réseaux sociaux, ce ne sont qu'une vingtaine de recrues qui vont rejoindre le SDIS après avoir suivi le cours cantonal de formation de base.



9.2 Bataillon des sapeurs-pompiers

Le bataillon du SDIS Riviera est composé, au 31 décembre 2021, de 186 sapeurs-pompiers volontaires et permanents. Par ailleurs, 30 jeunes sapeurs-pompiers complètent ses rangs.

Le bataillon est conduit par un Etat-major composé de 5 pompiers volontaires (chefs de site et de l'école de formation) ainsi que 6 collaborateurs professionnels. Appuyé par une collaboratrice administrative, le service peut compter également sur 3 collaborateurs techniques chargés notamment de l'entretien du matériel et des équipements personnels. Une nouvelle officière quartier-maître ainsi qu'un nouveau remplaçant du Chef de service et Responsable opérationnel ont débuté leur activité en 2021 au sein du SDIS.

La conduite des interventions en journée, à savoir la fonction de chef d'intervention, est assurée par les collaborateurs professionnels. Les pompiers volontaires assurent, quant à eux, les ressources nécessaires à l'accomplissement des missions au quotidien dans le domaine de la défense incendie et de la lutte contre les éléments naturels ou accidentels, entre autres soutenus par les autres collaborateurs professionnels.

Ce système repose sur le bon vouloir de certains employeurs qui libèrent leurs collaborateurs. Nous les en remercions chaleureusement.

"Casernes"	Sapeurs						Sous-officiers						Officiers						Totaux					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Montreux DPS	20	20	20	20	20	20	15	14	15	19	20	18	11	10	10	9	9	8	46	44	45	51	49	46
Vevey DPS	26	30	25	21	26	25	14	16	15	12	14	15	10	10	9	10	11	10	50	56	49	46	51	50
Saint-Légier DPS	9	9	7	10	11	11	13	9	8	7	8	9	5	2	4	5	6	6	27	20	20	22	25	26
Jongny DPS	13	8	11	9	11	11	11	10	11	13	11	10	12	10	9	9	8	9	36	28	31	31	30	30
DAP	70	55	63	54	26	0	3	2	3	1	1	0				1		0	73	57	66	53	27	0
EFBR	31	39	37	17	32	25													31	39	37	17	32	25
Permanents					1	0	2	3	3	3	3	3	5	5	5	5	4	6	7	8	8	7	8	9
Pers. admin.																						2	1	1
Totaux	169	161	163	131	127	92	58	54	55	55	57	55	43	37	37	39	38	39	270	252	256	229	223	187

La conduite des interventions de nuit et le week-end repose sur des officiers volontaires qui assurent un tournus établi pour chaque caserne toutes les 5 à 6 semaines. En fonction de la situation et de l'ampleur de l'événement, un officier de direction se rend sur place afin de soutenir le chef d'intervention dans ses décisions ou pour mettre en place une structure de conduite. Cette fonction est assumée par les officiers permanents et répartie au moyen d'un tournus hebdomadaire.

9.3 Organisation opérationnelle

Le Détachement de premier secours (DPS) est composé de 152 sapeurs-pompiers qui assument l'ensemble des missions. L'intégration des membres du Détachement d'appui (DAP) au sein des casernes est effective au 31 décembre 2021, plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs décidé de mettre un terme à leur carrière de sapeur-pompier.



Assistance sanitaire La Tour-de-Peilz, mars 2021

Les différentes procédures régissant l'organisation opérationnelle dépendent, en très grande partie, des directives émises par l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) en charge de l'organisation de la défense incendie du canton, notamment en matière de consignes d'engagement par le Centre de traitement des alarmes (CTA).

L'arrêté sur le standard de sécurité cantonal en matière de service de défense contre l'incendie et de secours précise qu'à l'intérieur du périmètre du secteur d'intervention qui lui est attribué, le DPS doit être en mesure d'engager les moyens entre 15 et 18 minutes au maximum dans les régions urbaines et entre 20 et 23 minutes dans les régions extra-urbaines, et ce dans le 80% des interventions. L'analyse statistique des temps entre le moment de l'alarme et l'arrivée sur site du premier véhicule démontre une arrivée moyenne après 11 minutes.

Le système de mobilisation basé sur les disponibilités et les compétences des intervenants contribue grandement au déploiement rapide des forces d'intervention.

9.3.1 Sites opérationnels

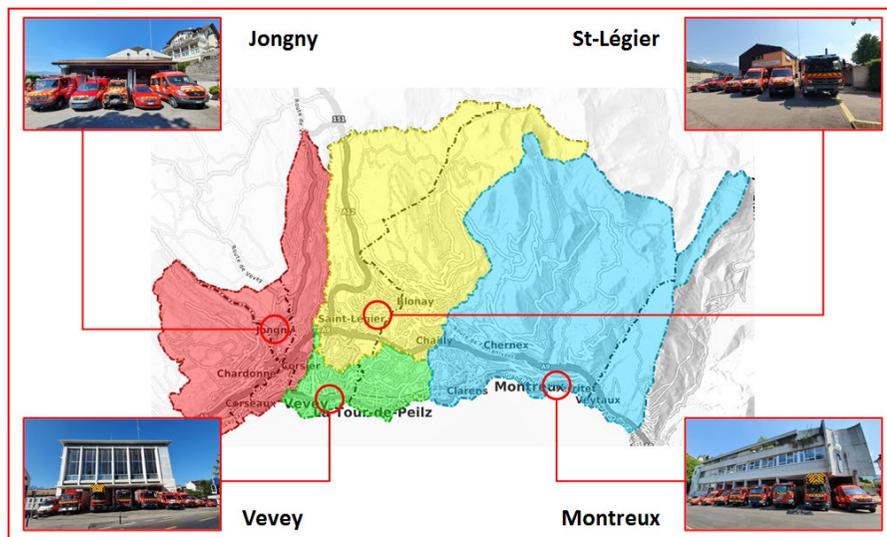
Les 10 communes de la Riviera sont couvertes par 4 sites de premières interventions situés à Jongny, Saint-Légier, Vevey et Montreux. Les catégories fixées par l'ECA déterminent le type de moyens mis à disposition pour les casernes, respectivement les missions confiées aux différents sites.

Ainsi, toutes les casernes ont la compétence pour les missions de base que sont : la lutte contre le feu, le sauvetage, la lutte contre les éléments naturels, ainsi que la lutte contre les événements biologiques et chimiques pour les deux premières phases d'interventions.

La caserne de Vevey se voit confier des missions complémentaires, telles que la lutte contre les événements biologiques, chimiques, ainsi que les hydrocarbures pour toutes les phases d'intervention, respectivement des missions de secours routier.

La caserne de Montreux, en plus des missions de base, a pour compétence les missions pour le secours routier, l'appui à l'aide de

moyens lourds en cas d'incendies importants, notamment par des moyens spécifiques de ventilation. Elle dispose également d'un véhicule poste de commandement engagé lors de toutes situations conséquentes en priorité dans l'Est du canton.



Cartographie des secteurs d'interventions

9.3.2 Moyens opérationnels

Les différents moyens mis à disposition des sapeurs-pompiers sont fournis par l'ECA et par la Direction générale de l'environnement. Le SDIS Riviera dispose ainsi de 23 véhicules d'intervention, auxquels s'ajoutent 12 véhicules non pris en charge par nos partenaires, ainsi que 2 bateaux et diverses remorques (barrages pour les hydrocarbures, ventilation, motopompes, etc.).

Le parc de véhicules est composé de :

- 6 véhicules tonnes-pompes ;
- 2 échelles automobiles de 30 mètres ;
- 4 véhicules d'accompagnement matériel ou hydraulique ;
- 2 véhicules de secours routier ;
- plusieurs véhicules polyvalents.

Les véhicules sont standardisés, à l'image de la grande majorité des moyens disponibles sur le canton. Ceci facilite la formation et l'interopérabilité.

Le SDIS a réceptionné un nouveau véhicule poste de commandement (VPC) doté d'outils informatiques et de télécommunication pouvant apporter un soutien aux cadres qui dirigent les interventions afin de faciliter la conduite de l'événement. Ce moyen est mobilisable sur l'ensemble du canton et est également à disposition des partenaires feux bleus.



Véhicule Poste de Commandement Lac de Neuchâtel, juillet 2021

La remorque mousse de la caserne de Montreux a été remplacée. Ce moyen d'extinction est utilisé dans le cadre des feux d'hydrocarbures, de feux de produits polaires ou encore en prévention.

9.3.3 Bilan des interventions

En 2021, les pompiers du SDIS Riviera ont été engagés sur 831 événements, qui ont généré 6'785 heures de service. Une augmentation significative du nombre d'interventions est à relever au mois de juillet, avec non seulement une activité opérationnelle soutenue mais également d'abondantes précipitations qui ont provoqué des inondations à maints endroits.

Différents engagements de longue durée ont marqué le SDIS Riviera cette année :

- renfort avec le poste de commandement aux collègues des régions touchées par les crues autour du lac de Neuchâtel ;
- importante inondation sur les hauts de la commune de Blonay ;
- pollution sur plusieurs kilomètres suite à une perte de liquide d'un véhicule sur différentes communes de notre secteur.

A noter la parfaite collaboration avec les partenaires, qu'ils soient de l'ASR ou d'autres entités, aussi bien dans le cadre des interventions que dans celui de la formation.

L'ordre des priorités du sapeur-pompier pour prévenir les dommages prévoit en premier lieu les personnes, mais porte également une attention particulière aux animaux, 43 d'entre eux ont été pris en charge durant l'année écoulée :



2x



10x



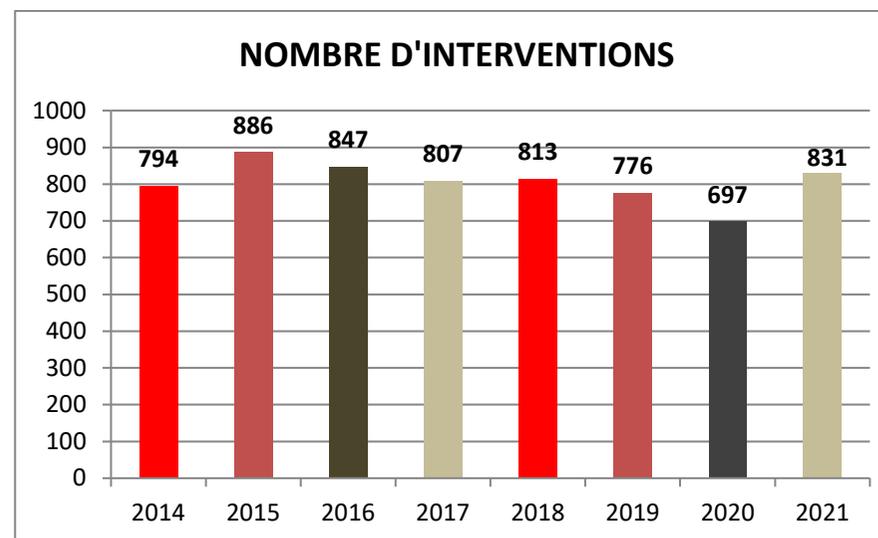
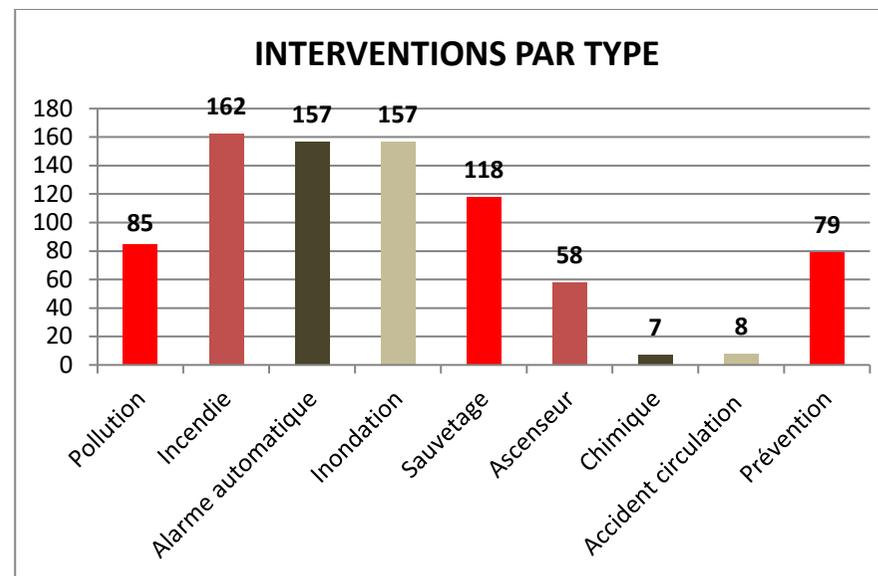
18x



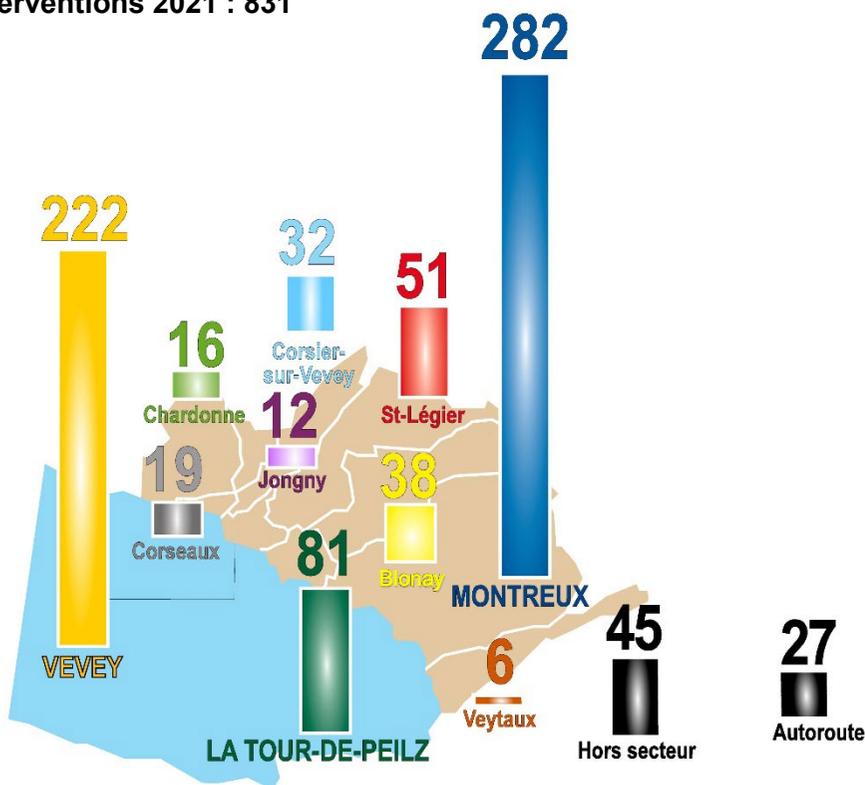
12x

A noter au mois de juin une intervention particulière, à savoir le sauvetage d'un veau tombé dans une piscine.

La répartition des interventions est la suivante : 65% la semaine et 35% le week-end, 60% la journée et 40% la nuit.



Interventions 2021 : 831



9.4 Formation

9.4.1 Formations internes

Afin de pouvoir appréhender les interventions de manière sereine et efficace, la formation représente un maillon essentiel dans l'apprentissage et la consolidation des multiples facettes de l'activité. Afin de diminuer la charge de formation sur le temps libre des sapeurs-pompiers, des instructions dans le cadre des permanences sont accomplies par petits groupes, favorisant ainsi l'apprentissage. 138 actions de formation durant les week-ends ont eu lieu en favorisant la collaboration entre les casernes. Présentation des échelles automobiles, du nouveau véhicule poste de commandement, collaboration avec les collègues du CSPI Châtel-St-Denis-Remaufens; les échanges ont parfaitement fonctionnés. En parallèle,

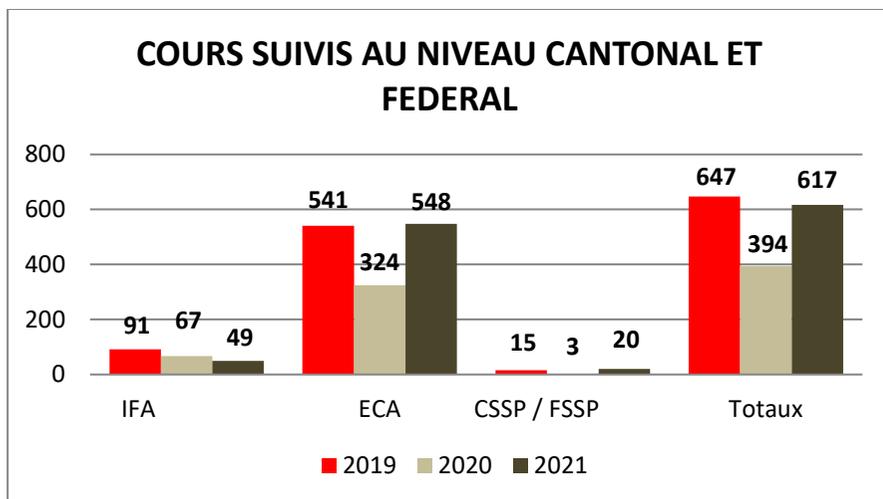
une centaine d'exercices se sont déroulés. A titre d'exemples, les sapeurs-pompiers se sont déplacés sur le site de CIMO à Monthey afin de s'exercer dans un contexte réaliste. Ils ont également eu l'opportunité de suivre une formation chez les collègues du SDIS Gland-Serine sur la gestion mentale des porteurs d'appareils respiratoire.



Formation sur le Train d'Extinction et de Sauvetage (TES)

9.4.2 Formations cantonales et fédérales

En plus de la formation interne, les sapeurs-pompiers suivent régulièrement les cours cantonaux organisés par l'ECA pour l'acquisition de nouvelles connaissances ou de perfectionnement. 548 cours de formation ont été validés par l'ECA. Des formations spécifiques sont également effectuées auprès de différents organismes, tels que la Fédération suisse des sapeurs-pompiers (FSSP), la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP) ou encore l'International Fire Academy (IFA) à Balsthal et Lungern. Le SDIS Riviera compte 12 instructeurs fédéraux dans ses rangs qui dispensent des formations aussi bien au niveau du canton que des instances fédérales. Relevons encore que le SDIS accueille régulièrement des cours cantonaux ou au profit de partenaires sur son secteur, mettant ainsi à disposition ses infrastructures et le personnel nécessaires à leur bon déroulement.



9.5 Prévention

Afin de garantir la protection de la population, la grande majorité des manifestations prévues en 2021 a été annulée, ce qui a inévitablement impacté l'activité du dicastère de la prévention. Plutôt que de s'entretenir sur les traditionnels grands événements qui animent notre région, ce sont les petites infrastructures et aménagements mis en place qui ont occupé notre Responsable. Les activités régulières, telles que les rencontres avec les différents maîtres d'ouvrages, afin de les conseiller sur les aspects d'accessibilité, se sont déroulées en présentiel ou à distance.

En matière de prévention, il aura surtout été une nouvelle fois question de préserver nos ressources, afin de pouvoir garantir notre capacité opérationnelle.

Dans le cadre d'activités proposées par le Service Jeunesse de la commune de Montreux et le Passeport Vacances de Vevey et Environs, les sapeurs-pompiers ont présenté un camion et son matériel aux enfants présents et en partenariat avec Police Riviera.



Exercice avec le Secours Alpin Romand (SARO)



Passeport vacances

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**COMMUNICATION No 01/2022
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA**

**Réponse aux questions de Monsieur Jacques Keller
(Corsier-sur-Vevey) déposées lors de la séance du
18 novembre 2021**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Préambule

Lors du Conseil intercommunal du 18 novembre 2021, Monsieur Jacques Keller, Conseiller communal à Corsier-sur-Vevey et membre du Conseil intercommunal interrogeait le Comité de direction sur la situation du trafic de produits stupéfiants à Vevey, au travers de deux questions consécutives au communiqué de l'ASR du 7 octobre 2021 :

Réponses aux questions de l'interpellation

Question 1 : Par quelle mesure le Comité de direction juge-t-il les actions entreprises comme « lutte efficace » ?

Réponse 1 : En premier lieu, nous tenons à souligner que les Autorités politiques et l'Association Sécurité Riviera sont particulièrement sensibles à la problématique évoquée. En effet, depuis mai 2017, Police Riviera et la Police cantonale ont considérablement renforcé leur présence dans le secteur de la gare de Vevey au travers d'une opération spécifiquement dédiée à la problématique. Cette présence accrue comprend également les zones contiguës à la gare.

Le dispositif est réadapté périodiquement, en fonction de l'évolution du phénomène, afin de rassurer la population au travers d'une stratégie proactive et dissuasive, avec pour objectif de diminuer le sentiment d'insécurité.

Ainsi, pour donner un aperçu du travail réalisé depuis 2017 à ce jour, le dispositif policier mis quotidiennement en place a généré de nombreuses interpellations.¹ Toutes les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) et à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) ont été systématiquement dénoncées à l'autorité compétente. Pour l'heure, nous constatons fort heureusement que cette problématique n'engendre que peu d'infractions contre l'intégrité physique ni même toute autre forme de violence à l'encontre de tierces personnes. Néanmoins, des comportements parfois inadéquats, de type harcèlement de rue, sont annoncés à nos services, car ils engendrent des désagréments auprès de la population et un sentiment d'insécurité.

Sur la base de ces éléments, le Comité de direction juge les actions qui ont été entreprises comme appropriées à la situation. Ceci tout en étant conscient des limites inhérentes à la seule action des forces de police. Avec la Direction de l'ASR, il observe également que le focus est souvent mis sur la sécurité publique, alors que d'autres politiques publiques revêtent également une importance fondamentale, notamment celles de la santé, de l'intégration et de la cohésion sociale.

Face à cette problématique récurrente et déstabilisante pour la qualité de vie dans l'espace public, il serait intéressant de s'inspirer des recommandations d'une récente étude sollicitée par la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne auprès de l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne.

¹ Pour de plus amples informations sur les résultats opérationnels depuis le début de l'année 2021, prière de vous référer au communiqué ci-joint, daté du 7 octobre 2021, ainsi que celui du 2 mars 2021, destiné aux Autorités. Relevons tout de même que plusieurs auteurs sont multirécidivistes.

Paru à la fin 2018, ce rapport effectue une comparaison des approches développées dans trois villes suisses (Lausanne, Berne et Zürich) vis-à-vis de la vente de stupéfiants dans l'espace public (deal de rue).² Il met en évidence des pistes de solutions qui pourraient renforcer le dispositif actuellement mis en œuvre en Ville de Vevey, plus spécifiquement dans le secteur de la gare. Voici deux extraits de cette étude qui permettraient d'améliorer la stratégie locale de lutte contre le trafic de produits stupéfiants.

« Dans leur guide sur la problématique du deal de rue, Horoscopus et Hough (2005) regroupent les stratégies en cinq catégories : les actions policières, les réponses de la communauté, les recours civils, la modification de l'environnement physique et la réduction de la demande (cf. Tableau 1) ».

Tableau 1 : Typologie des stratégies policières et non-policières en matière de lutte contre le deal de rue

Actions policières	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la visibilité policière • Application de la loi de manière intensive (politique de tolérance zéro à travers des opérations coup de poing) • Arrestation des vendeurs par des achats fictifs • Analyse des informations obtenues par la population ou dans le cadre d'arrestations • Confiscation des drogues cachées • Arrestation des consommateurs • Avertissements donnés aux consommateurs
Réponses communautaires	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les actions de la communauté • Mise en place d'une hotline
Recours civils	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager les gestionnaires de lieux à être plus proactifs • Application des lois civiles sur la réduction des nuisances • Emettre des ordonnances restrictives, interdiction de périmètre • Aviser les intéressés des problèmes liés à la drogue sur leurs propriétés • Application des codes réglementaires • Saisie et confiscation d'actifs liés au trafic de drogue
Modification de l'environnement physique	<ul style="list-style-type: none"> • Réappropriation de l'espace public par le biais de réunions, manifestations, surveillance de voisins, occupation du terrain, activités diverses d'occupation du terrain • Installation de caméras de surveillance • Modification des voies d'accès et limitation du stationnement • Sécurisation des immeubles inhabités
Réduction de la demande	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer une prise en charge médicale (traitement)

Source : Horoscopus & Hough, 2005.

² Esseiva, P. Burkhart, C. Zobel, F. (2018). Rapport Deal de Rue. Une comparaison des approches développées dans trois villes suisses, (Lausanne, Berne et Zürich) vis-à-vis de la vente de stupéfiants dans l'espace public (deal de rue). Lausanne : Ecole des Sciences Criminelles – Lien : [Rapport Deal rue final2 \(1\).pdf](#)

« Dans le cadre d'une revue systématique des évaluations de stratégies policières en matière de répression de trafic de stupéfiants, Mazerolle et al. (2007a) proposent également cinq catégories: les interventions internationales/nationales; les interventions réactive/dirigée; les interventions proactives/en partenariat; les interventions individualisées ; et les interventions mixtes. Les stratégies incluses dans cette étude concernent tant l'offre que la demande de drogues. Se focalisant sur l'action policière, le fil conducteur de cette typologie se base sur la nature des stratégies mises en place ».

Tableau 2 : Typologie de stratégies policières en matière de lutte contre le deal de rue

<i>Interventions internationales / nationales</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Saisies de drogue en grande quantité • Eradications des cultures
<i>Interventions réactives / dirigées</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Opérations coup de poing • Infiltrations des réseaux • Maintien de l'ordre de manière intensive (saturation du marché) • Saisies de drogue
<i>Interventions proactives / en partenariat</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction des nuisances liées au trafic de drogues • Utilisation du droit civil et des procédures civiles (recours civils) • Coordination entre les entités du champ pénal • Partenariat avec des acteurs externes • Avis aux intéressés des problèmes liés à la drogue sur leurs propriétés • Application des codes réglementaires • Saisie et confiscation d'actifs liés au trafic de drogue
<i>Interventions individuelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Orientation des consommateurs, se trouvant au poste de police, vers une prise en charge • Intégration d'un programme de réhabilitation en lieu et place d'une condamnation pénale

Source : Mazerolle, Soole & Rombouts, 2007a.

Question 2 : Est-ce que les dispositifs mis en place ont réduit le trafic de drogue ou s'est-il simplement déplacé ailleurs en ville ?

Réponse 2 : Les forces de l'ordre poursuivent leurs actions en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants (renseignement, mesures de surveillance, recherche de produits stupéfiants avec la brigade canine, etc.) afin d'occuper le terrain au maximum de leurs possibilités. Ceci dans le but de déstabiliser le milieu, dissuader le deal de rue à défaut de pouvoir l'éradiquer et éviter la propagation du phénomène. D'autres secteurs de la ville de Vevey, notamment le bord du lac, dans le quartier du quai Ernest-Ansermet, servent ponctuellement de lieu de trafic de stupéfiants sur l'espace public.

COMMUNIQUÉ AUX AUTORITÉS

Lutte contre le trafic de produits stupéfiants à Vevey

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants en ville de Vevey, Police Riviera, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise, poursuit ses actions de prévention et de répression sur le terrain dans le cadre d'un dispositif mis en place depuis 2017.

Ce phénomène, bien connu des Autorités, des services concernés ainsi que de Police Riviera, a donné lieu à la mobilisation d'un dispositif policier spécifique depuis mai 2017. Ce dernier a permis de lutter contre le trafic et la consommation de produits stupéfiants, en respectant le principe de la proportionnalité. Il a également pour effet de rassurer la population et les voyageurs transitant par la gare de Vevey, grâce à une présence policière visible dans le secteur.

Depuis le début de l'année 2021 à ce jour, le dispositif mis en place par Police Riviera a généré plus de 400 heures de présence et 35 interpellations. Les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) et la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) ont été dénoncées à l'autorité compétente. Pour l'heure, nous constatons fort heureusement que cette problématique n'a pas engendré d'infractions contre l'intégrité physique ou autres formes de violence à l'encontre de tierces personnes.

Les actions de contrôle et de visibilité se poursuivent dans le secteur de la gare et ses alentours. Ils constituent une priorité opérationnelle afin de renforcer le sentiment de sécurité auprès des habitantes et habitants ainsi que des pendulaires.

Clarens, le 2 mars 2021

Photos : © ASR | Julie Masson



Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P. 434

T. 021 966 83 33
F. 021 966 83 01

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch

COMMUNIQUÉ

Lutte contre le trafic de produits stupéfiants à Vevey

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de produits stupéfiants en ville de Vevey, Police Riviera, en collaboration avec la Police cantonale vaudoise, poursuit ses actions de prévention et de répression sur le terrain dans le cadre d'un dispositif mis en place depuis 2017.

Ce phénomène, a donné lieu à la mobilisation d'un dispositif policier spécifique depuis mai 2017. Ce dernier permet de lutter efficacement contre le trafic et la consommation de produits stupéfiants, en respectant le principe de la proportionnalité. Il a également pour effet de rassurer la population et les voyageurs·euses transitant par la gare de Vevey, grâce à une présence policière visible dans le secteur.

Depuis le début de l'année 2021 à ce jour, le dispositif mis en place par Police Riviera a généré plus de 3'780 heures de présence et 63 interpellations. Les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants (LStup) et à la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) ont été dénoncées à l'autorité compétente.

Près de 3'120 actions ciblées ont été menées par les patrouilles de Police Riviera, aussi bien par les agent·e·s de Police-secours que par la division Proximité, composée de policier·ère·s et d'assistant·e·s de sécurité publique.

En collaboration avec la Police cantonale vaudoise, la division Police-secours de l'ASR a mis en place deux opérations ciblées par mois, ceci en plus des contrôles appuyés par la brigade canine à raison de deux fois par semaine.

Les actions de contrôle et de visibilité se poursuivent dans le secteur de la gare et ses alentours. Elles constituent une priorité opérationnelle visant à renforcer le sentiment de sécurité auprès des habitant·e·s ainsi que des pendulaires.

Clarens, le 7 octobre 2021

Photos : © ASR | Julie Masson



Communication et RP

Rue du Lac 118
C.P. 434

T. 021 966 83 33
F. 021 966 83 01

communication@securiv.ch
www.securite-riviera.ch

CONSEIL INTERCOMMUNAL

COMMUNICATION No 02/2022
du Comité de direction
AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SÉCURITÉ RIVIERA

**Réponse à l'interpellation de Monsieur Pascal Rossier
(Montreux), déposée lors de la séance du 18
novembre 2021, intitulée « Vie nocturne : collaboration
avec les établissements de nuit et prévention des
risques »**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Préambule

Lors de la séance du Conseil intercommunal du 18 novembre 2021, M. Pascal Rossier, Conseiller intercommunal (Montreux), a déposé une interpellation intitulée « *Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques* ».

Cette interpellation contient, d'une part, une présentation de la situation et, d'autre part, sept questions. Ci-après, il sera répondu en détail à ces sept questions.

Réponses aux questions de l'interpellateur

- 1) *Quelles sont les mesures qui ont été prises pour éviter, respectivement prévenir, le risque de troubles à l'ordre public tel que celui vécu la nuit du 31 juillet 2021 ?*

L'évènement particulier survenu lors de la nuit en question doit être mis en relation avec la situation sanitaire, en particulier avec les mesures spécifiques qui découlent des décisions prises par les autorités fédérales et cantonales. Il y a lieu de préciser également que le personnel du Service de police et celui de la police du commerce étaient présents sur place pour s'assurer du respect des modalités d'entrée dans l'établissement concerné.

Le responsable de la discothèque à proximité de laquelle ont eu lieu les troubles avait organisé des tests de dépistage du COVID-19 non loin de l'entrée, ce qui a engendré une seconde file d'attente. Ces files se sont rapidement étendues en raison du temps nécessaire aux contrôles d'identité et du passe sanitaire. En outre, le nombre de clients dépassait largement la capacité d'accueil totale de cet établissement.

Par conséquent, de nombreuses personnes étaient présentes dans un espace restreint, dans l'expectative de prendre part à la soirée du club. Au demeurant, l'affiche de cette soirée comprenait un artiste ayant attiré des clients en provenance d'autres cantons et de zones frontalières. Une certaine exaspération s'est installée dès lors que la clientèle ne pouvait plus pénétrer dans l'établissement, faute de place. Au vu du nombre de participants, le service de sécurité a vite été débordé. De plus, il apparaît que la bagarre qui a eu lieu est liée uniquement à quelques individus qui ont semé le trouble, ceux-ci étant bien connus des services de police.

Par ailleurs, l'on relèvera que de nombreuses personnes ont saisi l'opportunité d'effectuer un test de dépistage, alors même qu'elles n'avaient aucune intention de participer à la soirée en question. Cet état de fait n'a pas permis de créer les conditions qui auraient garanti le bon déroulement des tests de dépistage ; il a également influé négativement sur le maintien de l'ordre public.

Consécutivement à cet événement, le titulaire de la licence de l'établissement et son chef de la sécurité ont été convoqués dans les locaux de Sécurité Riviera. Cette séance, menée par un représentant de l'EMCC, réunissait également un cadre de Police Riviera, le Directeur administratif de l'ASR, deux représentants de l'Office du commerce et des manifestations (OCM) ainsi qu'un représentant de la police cantonale du commerce.

Le gérant et le chef de la sécurité de cette discothèque ont été sommés de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éviter ce genre de débordement à l'avenir. Ils ont notamment dû adopter, pour les week-ends suivants, des mesures renforcées.

De surcroît, un dispositif établi par l'OCM a été mis en place. Il comprenait notamment l'amélioration du contrôle dans les files d'attente, une meilleure communication externe préalable, précisant que les places étaient limitées, un affichage visible de l'extérieur mentionnant que la soirée était complète et un renforcement du nombre d'agents de sécurité.

Il a été procédé à une visite sur place par le personnel de l'Office du commerce et des manifestations durant le week-end suivant. Depuis lors, pas moins de cinq contrôles ont été effectués par ledit Office, ainsi que des passages réguliers de Police Riviera en prévention. Enfin, des contacts sont pris en début de soirée déjà, chaque fin de semaine, entre les responsables de l'établissement et les unités de Police Secours en service.

Depuis lors, aucune situation similaire à celle vécue durant la nuit du 31 juillet 2021 n'a été déplorée à ce jour.

2) Sous quelle forme et de quelle manière les relations entre l'ASR et les tenanciers des établissements de nuit s'effectuent-elles pour disposer des éléments nécessaires à l'appréciation des risques ?

Des contacts étroits sont pris régulièrement avec les tenanciers des discothèques. Ces contacts favorisent notamment la remontée d'informations et contribuent à une meilleure appréhension des éléments de risque par les services de l'ASR.

De manière plus spécifique, il est notamment demandé à ce que la programmation soit transmise à l'ASR (Office du commerce et des manifestations) chaque semaine. Cette manière de faire permet d'évaluer les risques des soirées programmées, d'anticiper de potentiels débordements et de planifier des passages préventifs des patrouilles de Police Riviera.

3) De quelle manière sont définies les règles d'engagements actuelles lors d'interventions, entre la police et les services de sécurité privés des établissements de nuit, notamment sur la répartition des responsabilités ?

Les responsabilités concernant la sécurité aux abords immédiats de l'établissement sont en mains des tenanciers des discothèques. Cependant, lors de chaque événement programmé pouvant comporter un risque de débordements, nos patrouilles de police vont au contact de la sécurité privée en début de soirée.

Cela permet de s'accorder sur les aspects sécuritaires, notamment en clarifiant les périmètres d'intervention respectifs, ainsi que les détails de prise en charge des contrevenants par la police.

Durant la soirée, plusieurs passages préventifs aux abords de l'établissement sont effectués par Police Riviera. En fin de manifestation, la présence policière a pour but de d'éviter les débordements et de limiter les nuisances sonores provoquées par les noctambules.

4) Quelle est la situation particulière sur le Riviera en rapport avec l'intoxication de personnes dues au GHB ?

Sur la base des éléments dont dispose le Service de police, aucune situation particulière concernant l'utilisation de GHB¹ n'a pu être observée dans notre région durant ces derniers mois. Il convient de relever que le nombre de cas signalés à la police étant en lien avec ce phénomène est faible, car les victimes éprouvent souvent un sentiment de honte. De façon plus générale, une étude a été récemment menée par l'Unité de toxicologie et de chimie forensiques du Centre universitaire romand de médecine légale, afin d'évaluer l'ampleur de la problématique liée à la consommation de GHB.

Le rapport de cette étude a été publié récemment et il a fait l'objet de divers articles publiés dans les médias². En substance, sur 815 tests prélevés en Suisse romande en 2021, quatre se sont révélés positifs au GHB, dont un cas de soumission chimique. Soixante échantillons ont été spécifiquement prélevés dans un contexte d'agression sexuelle, de suspicion d'intoxication ou de black-out. Treize demandes privées d'analyse ciblée sur le GHB émanaient de victimes, alors que les autres analyses ont été réalisées à la demande de médecins ou de magistrats. La consommation de GHB a été mise en évidence dans un seul cas de soumission chimique.

Pour les cas d'agressions sexuelles, black-out et soumissions chimiques, la présence d'autres substances agissant sur le système nerveux central a été mise en évidence pour 55% des situations. L'alcool arrive en tête dans 48% des cas, suivi du cannabis (17%), des benzodiazépines (10%) ou encore de la cocaïne (6,5%) et des amphétamines (6,5%). La présence de GHB concernait 1,7% des cas (cf. tableau ci-après ; source : GHB – Rapport de synthèse 2021 ; www.24heures.ch, article du 9.03.2022, Laurent Antonoff).

¹ Définition du GHB : abréviation d'acide gamma-hydroxybutyrique. Substance psychotrope naturelle ou synthétique, utilisée comme anesthésique, hypnotique ou relaxant. Parce qu'il désinhibe et provoque une amnésie, le GHB, couramment appelé « drogue du violeur », est parfois utilisé à des fins criminelles. Source : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/GHB>

² Cf. notamment : <https://www.24heures.ch/la-verite-des-chiffres-sur-la-droque-du-violeur-386130503061>

Substances mises en évidence dans les cas d'agressions sexuelles, de suspicions de soumission chimique ou de black-out

SUBSTANCE	PRÉVALENCE³
Éthanol	48%
Cannabis	17%
Benzodiazépines et substances apparentées	10%
Antidépresseurs	9.8%
Amphétamines	6.5%
Cocaïne	6.5%
Autres substances d'action centrale	4.8%
Opiacés/opioïdes	2.1%
GHB	1.7%

A Lausanne, l'association GastroLausanne, en collaboration avec la Ville de Lausanne et la Fondation Vaudoise contre l'Alcoolisme (FVA), a mis en place la charte « Label Nuit »⁴. Cette dernière vise à améliorer la qualité de la vie nocturne lausannoise et à favoriser les mesures de prévention et de réduction des risques dans les établissements publics de la ville. Dans cette optique, une réflexion est menée pour créer des affiches et des formations pour les clubs.

Au niveau cantonal, un groupe de travail s'organise en vue d'examiner les répercussions de ce phénomène et harmoniser les procédures (marches à suivre et accueil). Dans le cadre de notre région, l'on pourra s'inspirer des expériences menées et entreprendre des démarches similaires auprès des tenanciers d'établissements.

³ Cumulative, plusieurs substances ayant pu être consommées simultanément

⁴ Pour de plus amples informations, veuillez suivre ce lien :

<https://www.lausanne.ch/officiel/administration/securite-et-economie/secretariat-general-se/unites-administratives/observatoire-de-la-securite/vie-de-nuit.html>

5) *Est-ce que des mesures ont été entreprises avec les milieux spécialisés et les tenanciers, pour prévenir et informer la clientèle des établissements de nuit sur les risques liés à la situation actuelle d'intoxication au GHB ?*

Comme mentionné précédemment, une charte existe à Lausanne et les tenanciers du Millésime Club et du Black Pearl, à Montreux, avaient été approchés pour qu'ils puissent s'y rallier. Toutefois, il semble que ce document ne fasse pas l'unanimité dans le milieu de la nuit.

Cela étant, l'Office du commerce et des manifestations examine cette thématique en collaboration avec la Police cantonale du commerce, afin d'étudier si des mesures, qui seraient coordonnées sur l'ensemble du canton, devraient être mises en place.

Une rencontre avec les tenanciers d'établissements est également prévue, de manière à les sensibiliser sur le phénomène et insister sur la vigilance à y apporter. Dans cette optique, le 4 mars 2022, l'OCM a adressé un courrier aux établissements de la région qui pourraient être touchés par la problématique du GHB (cf. annexe).

Dans cette correspondance, il est notamment mentionné que l'ASR a décidé de se procurer des opercules pour verres, afin de les mettre gratuitement à disposition des tenanciers de discothèques et autres établissements dont l'activité nocturne est régulière. Les destinataires sont également invités à manifester à l'OCM leurs besoins à ce propos, ainsi que leur éventuel intérêt concernant la mise en œuvre d'une séance de présentation.

Il est toutefois précisé qu'à ce jour, il n'existe aucune base légale qui permettrait d'imposer une protection des contenants par opercule. En effet, en tant qu'entité soumise à la Police cantonale du commerce (PCC), il n'est pas possible à l'OCM d'adjoindre des conditions d'exploitation particulières qui ne figureraient pas dans les textes normatifs actuellement en vigueur.

Une prise de position marquée de la PCC sur cette thématique pourrait néanmoins avoir un certain impact, par exemple dans le cadre de l'élaboration d'une directive ou circulaire qui serait applicable au niveau cantonal.

Relevons toutefois qu'à ce jour, les tenanciers d'établissements sont particulièrement mis à mal financièrement en raison de la situation sanitaire. Une telle mesure pourrait ainsi être perçue comme une contrainte supplémentaire. De plus, un éventuel recours judiciaire à son encontre aurait toutes les chances d'être admis, vu le cadre législatif actuel.

6) *Quelles sont les mesures d'urgence prises ou prévues pour assurer une prise en charge efficiente des victimes d'intoxication au GHB ?*

Pour le Service d'ambulances de l'ASR, la prise en charge de patients objectivement ou potentiellement sous l'effet de GHB ou de GBL⁵ fait partie des tableaux cliniques que les intervenants connaissent et pour lesquels ils sont formés.

⁵ Ou gamma-butyrolactone : https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/chem/themen-a-z/factsheet_GHB.pdf.download.pdf/Factsheet_GHB_FR.pdf

Le traitement se limite le plus souvent à stabiliser le ou les systèmes touchés par cette substance, soit habituellement le système nerveux central.

En effet, les consommateurs de GHB, qu'ils soient volontaires ou non, vont ressentir des effets dépresseurs du système nerveux central, qui se traduisent à petites doses par une sensation d'euphorie, de réduction des inhibitions et de sédation. A haute dose, les effets observés sont de type relaxation, euphorie, confusion, somnolence et endormissement, nausées et vomissements, agitation, tremblements, perte de la vision périphérique, hallucinations et amnésie rétrograde. A des doses importantes, des tremblements incontrôlables, de l'agressivité, une bradycardie, une dépression respiratoire, de l'apnée et un coma ont été observés.

En cas de doute, les professionnels recommandent de consulter au plus vite un service d'urgences médicales plutôt que la police⁶. Ceci également dans une optique de préservation des preuves, la molécule de GHB disparaissant de l'organisme très rapidement. En effet, elle ne reste dans sang que durant six à huit heures, et que dix à douze heures dans les urines.

Une formation continue regroupant l'ensemble des situations d'intoxication par des substances chimiques ou par des produits stupéfiants est dispensée par l'école lausannoise ES ASUR. Notre personnel y participe, au même titre que les autres services du dispositif cantonal pour les urgences préhospitalières.

En l'absence de faits avérés, qui seraient en lien avec une consommation problématique de GHB dans les établissements de notre région, il n'est pas prévu d'adopter, en l'état, des mesures d'urgence à proprement parler. Les tenanciers seront néanmoins sensibilisés à ce sujet afin qu'ils puissent contribuer, le cas échéant, à une prise en charge adéquate.

7) Est-il envisagé ou prévu, à court ou moyen terme, de renforcer la collaboration avec les établissements de nuit dans le domaine sécuritaire ?

Comme indiqué ci-avant, l'OCM entretient des contacts réguliers avec les tenanciers d'établissements de nuit. Ces contacts permettent notamment de partager directement des informations et contribuent à mettre en lumière des aspects qui doivent être anticipés ou corrigés.

Des organismes tels que la FVA, Addictions Suisse, Night Life Vaud, Gastro-Vaud sont des partenaires qui peuvent être sollicités afin d'accompagner les mesures à proposer aux tenanciers desdits établissements.

En matière de prévention de la consommation de GHB, des rencontres ont lieu avec les étudiant-e-s d'écoles hôtelières de notre région. Lors de ces rencontres, le sujet des produits stupéfiants, dont le GHB, est abordé.

⁶ Interview du Prof. Pierre-Nicolas Carron, Chef des services des urgences CHUV, Journal 24 heures du 09.03.2022

Communication No 02/2022 – Réponse à l'interpellation de Monsieur Pascal Rossier (Montreux), déposée lors de la séance du 18 novembre 2021, intitulée « Vie nocturne : collaboration avec les établissements de nuit et prévention des risques

Des explications sont notamment fournies sur les comportements à adopter afin d'éviter d'être victime d'agissements en lien avec l'utilisation de ce produit dans les bars, discothèques et manifestations diverses. Cette thématique sera également abordée lors des cours dispensés dans les classes de 11ème HarmoS.

Conclusion

Fondé sur ce qui précède et sensible à cette problématique, le Comité de direction espère avoir apporté les précisions utiles à répondre aux questions de l'interpellateur. Il se tient volontiers à sa disposition pour de plus amples renseignements.

Au niveau opérationnel, une attention particulière sera accordée au suivi de ce phénomène et des mesures mises ou à mettre en œuvre de manière coordonnée avec le réseau partenarial.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre parfaite considération.

Ainsi adoptée le 17 mars 2022

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président		Le Secrétaire
 Bernard Degex		 Frédéric Pilloud

Annexe : courrier de l'Office du commerce et des manifestations du 03.03.2022

Publipostage aux discothèques

Kju

Vintage

Vème

Taboo

Barell Oak

Riva Bar

Brasy

National

Blabla

Duplex

Affaire traitée par : Mme Egnersson/df
021 966 83 83

Clarens, le 3 mars 2022

Soirées dansantes – Problématique du GHB

Madame, Monsieur,

Il ne vous a certainement pas échappé, ces derniers temps, que la problématique du GHB a été largement évoquée dans les médias.

Même si sa consommation ou son introduction clandestine par des personnes malveillantes dans les verres des clients n'a pas augmenté de façon aigüe, il n'en demeure pas moins que les dégâts que cette substance illicite provoque chez les victimes doivent être pris au sérieux.

C'est pourquoi, la Direction de l'Association Sécurité Riviera a décidé de se procurer des opercules pour verres afin de les mettre à disposition des tenanciers de discothèques et d'autres établissements dont l'activité nocturne est régulière et ce, gratuitement et à titre préventif.

Ils sont actuellement en rupture de stock chez les fournisseurs concernés, mais nous ne manquerons pas de vous prévenir dès qu'ils seront à nouveau disponibles. De même, une séance de présentation pourrait être organisée à cet effet, à l'intention des représentants des milieux concernés.

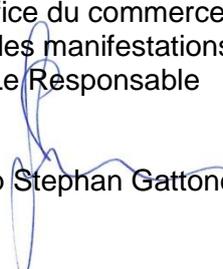
Au vu de ce qui précède, nous vous saurions gré de bien vouloir nous confirmer votre intérêt pour cette action afin que nous puissions d'ores et déjà tenir compte de vos besoins.

La soussignée de droite reste à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Association Sécurité Riviera

Office du commerce
et des manifestations
Le Responsable


Cap Stephan Gattone

Office du commerce
et des manifestations
La Responsable adjointe


Véronique Egnersson